LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

au Quinquet
restaurant/bar
354 ouest, boul. St-Joseph
Montréal
272-4211
Sam. et dim.
petits déjeuners
de 10 h. à 15 h.

Vol LXXII — No 19 | Nuageux avec neige. Maximum -4. **(Détail en page 13)** | Montréal, samedi 24 janvier 1981 | 25 CENTS

Le BTM sera de la construction du métro de Mexico

par Alain Duhamel

Covitur, l'organisme responsable du métro du district fédéral de Mexico, a signé une lettre d'intention en faveur du Bureau de transport métropolitain (BTM) International pour la construction de la troisième phase du métro de la capitale mexicaine.

À Montréal, le président du BTM International, M. Pierre DesMarais II, et à Ottawa, le ministre d'Etat au commerce extérieur, M. Ed Lumley, ont annoncé que la lettre d'intention porte sur une assistance technique. En même temps, la ville de Mexico a accordé à B.G. Checo International, de Montréal, un contrat d'une valeur de $1 million pour la fourniture d'équipement.

Ce premier débouché important pour le BTM International constitue en fait l'ouverture d'un vaste marché pour les entreprises canadiennes dans le domaine du transport urbain. «La valeur des commandes et des services pourrait atteindre $200 millions au maximum pour les deux prochaines années» a indiqué le ministre d'Etat, M. Ed Lumley, dans un communiqué. «Il s'agit du début de ce que nous considérons être une coopération à long terme entre nos pays respectifs.»

«Les réalisations des ingénieurs du BTM ont permis aux résidents de la CUM d'avoir le meilleur métro du monde» affirme M. Pierre Des Marais II, président du comité exécutif de la CUM. «C'est grâce aux innovations techniques qui ont fait leur preuve à Montréal que nous pouvons offrir notre expertise aux grandes villes du monde.»

Le BTM International a été créé l'été dernier, par une résolution du conseil de la CUM, dans le but d'exporter l'expertise du BTM, constructeur du métro de Montréal. La CUM avait obtenu la permission de constituer le BTM International par une loi de l'Assemblée nationale en juin dernier.

Le métro de Mexico, qui exploite un réseau de 47 km de lignes, roule sur pneumatiques comme le métro de Montréal. Les plans d'expansion du métro de Mexico doivent se réaliser en plusieurs phases au rythme de huit kilomètres en moyenne par année de manière à porter la longueur du réseau à 158 km en 1988 et à 400 km en 2010. La troisième phase à laquelle participera le BTM International porte sur un tronçon de 23 km évalué à $1.2 milliard à construire en deux ans. Les travaux du BTM International porteront particulièrement sur le système de ventilation et le système des voies.

L'ouverture de ce marché devrait permettre aux fabricants canadiens de pro-

Voir page 18: BTM International

Les compromis viendront d'Ottawa, croit Lévesque

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — L'initiative d'un compromis dans le dossier constitutionnel appartient actuellement au gouvernement fédéral qui, devant l'évolution de ce dossier, devrait normalement en venir à proposer aux provinces de reprendre la négociation.

Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a exprimé cette conviction hier soir au cours d'une entrevue diffusée par le réseau TVA où il était interrogé sur les grands thèmes de l'actualité: la constitution, les relations de travail et les prochaines élections.

«Une chose est certaine actuellement. Avec ce qui se passe, les compromis et, au besoin, les réajustements, ce serait mieux de les demander à M. Trudeau et à son gouvernement», a d'abord affirmé le premier ministre tout en ne fermant pas la porte à des compromis éventuels de la part de son gouvernement.

Ces compromis de la part du gouvernement fédéral, M. Lévesque croit d'ailleurs qu'ils viendront. «On peut avoir confiance qu'ils vont finir par se remettre à table», dit-il, citant à l'appui de cette affirmation l'évolution récente du dossier: retournement de l'opinion publique, particulièrement au Québec; contestation publique dans les rangs libéraux fédéraux; solidité du front des provinces contestatrices; manifestation enfin du peu d'intérêt du gouvernement britannique à «s'embarquer» dans la voie proposée par M. Trudeau.

Si le bon sens finissait par prévaloir à Ottawa, comme il croit que cela finira par arriver, M. Lévesque a souligné que la négociation avec les provinces devrait reprendre là où elle a été laissée au mois de septembre. Il a rappellé qu'un projet global de compromis avait été proposé par des provinces à ce moment, projet constitué soit de consensus sur un certain nombre de questions, soit d'unanimité.

Par compromis, il est souvent question que le gouvernement central et les provinces s'entendent sur un rapatriement de la constitution qui ne serait accompagné que d'une formule d'amendement basée sur l'unanimité des 11 gouvernements. Ce compromis, M. Lévesque n'a pas voulu le rejeter pour l'instant, gardant à cet égard les portes ouvertes.

La position du Québec à propos du rapatriement a toujours été que cela doit venir après que des changements auraient commence à se produire pour donner confiance. Un rapatriement «tout nu» ne ferait en rien avancer les choses et risquerait de les figer, a-t-il indiqué hier, refusant toutefois de s'engager plus avant à cet égard tant que la rencontre des premiers ministres provinciaux qui contestent activement le projet Trudeau n'aurait pas eu lieu.

Cette rencontre des premiers ministres a été fixée au 9 février, à Montréal, et M. Lévesque a souligné hier qu'il était possible qu'en plus des six «rebelles actifs», d'autres premiers ministres assistent à la réunion.

Cette date du 9 février sera, semble-t-il, un moment tournant pour M. Lévesque. À ce moment on saura plus précisément où le gouvernement fédéral s'en va avec

Voir page 18: Lévesque

culture & société

Le salut par le rire

Jean Lapointe, artiste populaire, admirateur d'Olivier Guimond, simple de coeur et amoureux du public qui le lui rend bien, raconte sa façon de faire son métier et sa vie. Nathalie Petrowski trace le portrait de l'artiste. D'autre part, Clément Trudel a rencontré Guy Hoffman, homme de théâtre et de télévision. **Page 19**

La fille du soleil

Françoise Bujold n'est plus. Poète, peintre, graveur, professeur d'arts plastiques chez les enfants indiens, elle a eu une vie active, amoureuse du soleil et de la mer. Elle était la gitane de Bonaventure, cette Gaspésienne. Jean Royer et quelques amis lui rendent un dernier hommage. **Page 20**

AU SOMMAIRE

SUPER BOWL XV

Éditorial

Ce matin, Jean-Louis Roy examine l'état des relations canado-américaines après l'avènement de M. Reagan, Michel Roy souhaite que M. Trudeau définisse en clair sa politique à l'égard du tiers-monde et Jean-Pierre Proulx dit pourquoi l'intolérance est justifiée envers les fumeurs... **Page 16**

Football: le dernier match

Les Raiders d'Oakland et les Eagles de Philadelphie se disputeront demain à la Nouvelle-Orléans le 15e Super Bowl de football américain. À la veille de ce match, les observateurs se demandent si Jim Plunkett pourra conduire les Raiders vers une autre victoire-surprise. **Page 15.**

La CAM, succès de la CTCUM

Plus de 314 millions de personnes ont emprunté les autobus et le métro de la CTCUM l'an dernier, mais cet accroissement de l'achalandage ne conduit pas, comme dans d'autres industries, à une diminution du prix du produit offert au public. **Page 3**

Walesa appelle à la grève

VARSOVIE (d'après Reuter et AFP) — Alors que la Pologne connaissait hier une vague de grèves d'une étendue sans précédent à l'appel de Solidarité, M. Lech Walesa, principal dirigeant du mouvement syndical indépendant, a demandé aux ouvriers de ne pas aller travailler aujourd'hui.

Solidarité avait lancé un appel analogue le samedi 10 janvier.

M. Walesa, qui était apparu quelque peu débordé cette semaine par des militants plus radicaux que lui, a usé d'un ton nettement plus agressif ce vendredi. Il a averti les autorités que le syndicat indépendant ne tolérerait aucune sanction contre les ouvriers qui ne se rendraient pas à leur travail aujourd'hui.

M. Walesa estime que le gouvernement tente de se servir de la question des samedis chômés pour diviser le mouvement. «Cette fois-ci, nous ne pouvons pas reculer. Si nous nous divisons sur cette question, alors d'autres divisions apparaîtront sur d'autres sujets. C'est pourquoi moi, Lech Walesa, je vous demande de ne pas

Voir page 18: Walesa

Des membres du syndicat indépendant Solidarité font la grève sur le balcon de leur quartier général à Gdansk, hier, pour protester contre les retards apportés par le gouvernement polonais à l'application des accords de l'été dernier. (Photolaser AP)

L'armée US a largué des défoliants dangereux sur le Nouveau-Brunswick

par Michel Vastel

OTTAWA — L'armée américaine a expérimenté en 1966, au-dessus du Nouveau-Brunswick, des défoliants dont ni le Canada ni les Etats-Unis ne connaissaient encore tous les effets sur la santé et l'environnement. Les forêts du Nouveau-Brunswick avaient été choisies «parce qu'elles offraient une végétation identique à celle du Vietnam».

Deux députés néo-démocrates, MM. Terry Sargeant et Simon de Jong, ont rendu public hier un rapport du ministère américain de la Défense où on donne tous les détails de l'expérience.

Le rapport explique que neuf composés chimiques différents ont été vaporisés au-dessus d'une bande de terrain de 4 milles de long sur 1,200 pieds de large dans la base de Gagetown. Le terrain de l'expérience est situé à 12 milles seulement de Fredericton, et le sol marécageux est entièrement drainé vers la rivière Saint-Jean.

Le produit que l'armée américaine voulait surtout essayer est connu sous le nom de code «Agent orange» et se compose de deux herbicides extrêmement violents. Plus de 10 millions de gallons de l'Agent orange ont été déversés entre 1965 et 1970 au-dessus des territoires vietnamiens mais, en 1970, on découvrit qu'il contenait une proportion importante de dioxine, substance cancérigène et particulièrement dangereuse.

L'expérience de juin 1966 ne semble pas avoir été approuvée par le ministre de la Défense. Les autorités locales ou provinciales n'ont pas été davantage informées. En fait il semble que l'expérience ait été autorisée par le commandant de la base de Gagetown, le colonel C.D. Simpson, que les Américains remercient d'ailleurs pour «avoir mis ce terrain à leur disposition».

Fort embarrassée, l'armée canadienne a d'abord expliqué hier qu'elle voulait essayer l'usage de ces herbicides pour désherber les champs de tir de l'armée et les zones de passage des lignes électriques, par exemple. Mais le document américain précise que le seul but de l'expérience était de «véri-

Voir page 18: L'armée

Les députés néo-démocrates Simon de Jong (à gauche) et Terry Sargeant. (Photolaser CP)

Les otages auront des difficultés de réadaptation

(D'après AFP et Reuter) — Les 52 Américains libérés par Téhéran vont rentrer demain aux États-Unis, après quatre jours de «décompression» à Wiesbaden. L'Amérique se prépare à donner des allures de fête à ce retour, mais le climat y est toujours à l'indignation après les révélations sur les «tortures» physiques et morales qu'ont subi les exotages.

L'URSS, prenant résolument le parti de Téhéran estime que les accusations américaines n'ont pas d'autre but que de fournir à l'administration Reagan des arguments pour ne pas verser à l'Iran les sommes promises aux termes de l'accord irano-américain.

Les diplomates américains libérés regagneront leur pays tous ensemble dans un avion du gouvernement, et seront conduits à un «site privé», à l'académie militaire de West-Point où les attendront leurs familles.

Les 52 anciens otages se montrent «en général très heureux» de regagner leur pays, mais leurs familles doivent s'attendre de leur part à d'éventuelles difficultés de réadaptation à la vie normale, a déclaré hier le Dr Jérome Korcak, chef de l'équipe médicale qui les examine à Wiesbaden.

Il peut s'avérer nécessaire que les anciens captifs "(revivent leurs épreuves mainte et mainte fois», du fait qu'ils se trouvent dans un état de santé mentale «variable», a dit à la presse le Dr Korcak en faisant notamment allusion à divers cas de «troubles psychologiques transitoires» et d' «abattement post-traumatique».

Voir page 18: Otages

Deux oeuvres importantes de la littérature québécoise enfin en format de poche dans la Collection Québec

André Major

L'épidémie

roman

Jacques Benoit

Les Princes

récit

10/10

Stanké

les éditions internationales alain stanke 2100, rue guy montreal 935-7452

en bref...

■ Le caucus du PQ

La plupart des députés du Parti québécois qui assistaient hier au caucus qui se déroule à huis clos à l'Université de Montréal ont laissé entendre qu'ils étaient encore très divisés sur l'opportunité de tenir des élections au printemps. Il faudra en tout cas attendre la fin de la campagne de financement du parti, qui a été avancée d'un mois, avant que ces élections ne soient déclenchées. Les participants à cette réunion se sont d'autre part prononcés en faveur de la nomination d'un médiateur spécial dans le conflit opposant la Société Radio-Canada à ses journalistes de Montréal, de Québec et de Rimouski. Les députés péquistes soutiennent de plus la demande des journalistes d'une enquête sur la direction de l'information et sur la politique éditoriale de la télévision d'État au Québec. Les journalistes de Radio-Canada sont en grève depuis le 30 octobre.

■ Le Dr Augustin Roy hésite

SEPT-ILES (PC) — Le président de la Corporation professionnelle des médecins du Québec, le Dr Augustin Roy, affirme qu'il n'a encore pris aucune décision au sujet de son éventuelle candidature sous l'étiquette libérale lors des prochaines élections générales au Québec. De passage à Sept-Iles, M. Roy a refusé de confirmer ou d'infirmer les rumeurs voulant qu'il songe à faire la lutte au député ministériel Denis Perron, dans la circonscription de Duplessis.

«Je ne suis pas venu à Sept-Iles pour ça, mais c'est vrai que je dois rencontrer l'exécutif du Parti libéral local. C'est vrai qu'on m'a demandé de considérer la question... mais je n'ai pris aucune décision», a-t-il répondu aux questions qu'on lui posait.

■ Cent-vingt arrestations

MONTRÉAL (PC) — Environ 120 personnes ont été arrêtées hier matin par la police de Longueuil, appuyée de la Sûreté du Québec, à la suite du saccage des installations du détaillant de matériaux de construction Dismat, où sévit un conflit de travail. Il semble que les grévistes et des sympathisants de la CSN se sont rendus sur les lieux à bord de trois aubobus. Après avoir maîtrisé le personnel, ils auraient causé des dommages évalués à $40,000 avant de repartir. Les policiers ont intercepté les trois autobus, sur le boulevard Curé-Poirier, à Longueuil, et ils ont procédé à l'arrestation des occupants. Des accusations de méfait seront portées contre plusieurs d'entre eux. Il n'avait pas été possible d'obtenir de la CSN sa version des faits hier après-midi.

■ M. Clark s'amende

WINDSOR, Ont. (PC) — Le chef de l'Opposition, M. Clark, a reconnu hier qu'il avait commis une erreur quand il était premier ministre en voulant «privatiser» Pétro-Canada. Si c'était à recommencer, Pétro-Canada resterait société d'État, a déclaré M. Clark à environ 250 étudiants de l'Université de Windsor qui l'ont applaudi. «J'avais dit que cette société devait être votre propriété plutôt que celle du gouvernement, a-t-il expliqué durant la période des questions. J'ai perdu cette cause. C'est du passé». M. Clark a semblé par ces paroles changer la position de son parti sur Pétro-Canada et il ne s'est pas étendu sur la question.

■ Le bilinguisme au menu

FREDERICTON, N.-B. (PC) — Le binlinguisme sera à l'ordre du jour de la 37e réunion du Conseil des ministres provinciaux de l'éducation qui se déroulera lundi et mardi à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Les ministres de l'Éducation des dix provinces canadiennes y sont attendus, de même que leurs homologues du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, à titre d'observateurs. Le secrétaire d'État, M. Francis Fox sera également présent et abordera avec les ministres la question du financement du bilinguisme en éducation, l'utilisation des satellites dans ce secteur, ainsi que l'aide aux étudiants.

■ Divorce pour Mme Trudeau?

LONDON, Ont. (PC) — Le London Free Press rapportait hier avoir appris que Mme Margaret Trudeau, épouse séparée du premier ministre, M. Pierre Trudeau, réclamait le divorce. Un porte-parole du bureau du premier ministre a démenti la nouvelle. Un avocat de Toronto qui s'occupe des intérêts du couple Trudeau, Me Harold Niman, a fait savoir pour sa part «qu'aucune procédure (de divorce) n'avait été intentée; que rien (de nouveau) ne s'était produit». Les Trudeau se sont mariés le 4 mars 1971 et ont eu trois enfants, Justin, 10 ans, et Sacha, 7 ans, tous deux nés le jour de Noël, et Michel, âgé de 5 ans.

■ Une troisième force

Le Crédit social uni du Québec tentera de conserver lors des prochaines élections le vote obtenu en 1976.

C'est ce qu'a affirmé hier à Montréal, le chef de ce parti, M. Jean-Paul Poulain. Ce dernier a révélé que 30 candidats ont déjà été choisis pour porter la bannière du parti, et soutient que le Crédit social uni se veut une troisième force au Québec.

■ Le procès d'un ex-ministre

QUEBEC (PC) — L'enquête préliminaire de l'ancien ministre québécois des Travaux publics, M. Armand Russell, a été fixée au 5 mai. M. Russell a comparu, jeudi, devant le juge Jean Drouin, de la cour des sessions de la paix, à Québec, pour répondre de dix chefs d'accusation d'abus de confiance et de fraude aux dépens du gouvernement du Québec et de la compagnie Terreau et Racine et d'utilisation de faux documents. La comparution avait d'abord été fixée au 26 janvier mais, selon les explications fournies par le procureur de l'accusé, Me André Gaulin, elle aurait été avancée parce que M. Russell doit faire un voyage la semaine prochaine.

La rédactrice du procès-verbal défie Axworthy

Une cinquième démission secoue le CCCSF

La présidente par intérim du CCCSF, Mme Win Gardner, accompagnée ci-dessus du président de la Commission canadienne des droits de l'homme, M. Gordon Fairweather, a soutenu hier que le procès-verbal de la réunion controversée du Conseil était truffé d'inexactitudes. (Photolaser CP)

OTTAWA (CP) — Le Conseil consultatif canadien sur le statut de la femme (CCCSF) a été ébranlé hier par une cinquième démission, celle de la sociologue Monica Boyd, qui a lancé en remettant sa démission: «Il y a anguille sous roche».

Mme Boyd a expliqué qu'elle avait démissionné parce que les cinq membres de l'exécutif du Conseil consultatif sur le statut de la femme avaient à plusieurs reprises refusé de dire pourquoi elles avaient signé un affidavit mettant en doute un procès-verbal rapportant leur décision d'ajourner une conférence pour ne pas mettre le gouvernement dans l'embarras.

Quatre membres de l'exécutif du Conseil consultatif sur le statut de la femme ont démissionné cette semaine pour manifester leur appui à leur présidente, Mme Doris Anderson, qui a abandonné son poste au début de la semaine en affirmant que les membres du comité exécutif avaient cédé à des pressions politiques exercées sur elles par le ministre responsable du Conseil, M. Lloyd Axworthy.

Mme Boyd, qui occupe un poste à l'université Carleton, a précisé qu'elle ne pouvait demeurer au CCCSF parce que les membres de l'exécutif avaient refusé de prouver pourquoi elles prétendaient que le procès-verbal qu'elles dénoncent était inexact.

Mme Win Gardner, présidente par intérim du Conseil, a déclaré hier après la réunion trimestrielle du Conseil que les signataires de cette affidavit maintenaient que le procès-verbal en question était truffé de fausses déclarations, d'omissions, et d'interprétations.

Mme Gardner a toutefois refusé de donner des exemples précis de ces inexactitudes. Les membres démissionnaires affirment pour leur part qu'elles n'ont pu obtenir de l'exécutif d'autres explications que des généralités sur l'inexactitude de ce procès-verbal.

Ce procès-verbal d'une réunion de l'exécutif qui s'est déroulée le 9 janvier, et au cours de laquelle les membres de l'exécutif ont décidé de reporter à plus tard une conférence sur les femmes et la constitution, a été rédigé par Mme Shelley-Ann Clark, qui soutient que ses notes sténographiques de cette réunion sont à 100% exactes.

Mme Clark, une secrétaire de 20 ans d'expérience, dont plusieurs années dans le service diplomatique et au bureau du premier ministre du Canada, affirme qu'on se sert d'elle comme d'un pion dans cette controverse. «Quand elles ont lu le procès-verbal, elles ont été prises de panique», déclare-t-elle.

Mme Clark a défié hier M. Axworthy de répéter hors des Communes les propos qu'il avait tenus à son égard, et dans lesquels le ministre responsable du CCCSF affirmait que le procès-verbal préparé par Mme Clark était entaché d'inexactitudes et qu'il avait été mal rédigé.

Le compte rendu originel de cette réunion est dans un coffre de sécurité, a déclaré Mme Clark, qui est prête à prendre les mesures nécessaires devant la justice pour défendre sa réputation. «S'ils peuvent convaincre les gens que j'ai tripoté ces notes, ma carrière au Canada est finie», commente Mme Clark.

À sa défense, M. Axworthy a à plusieurs reprises fait allusion à l'affidavit signé par les cinq membres de l'exécutif.

Il a toutefois reconnu avoir déclaré aux membres de l'exécutif du Conseil que la tenue en février de cette conférence sur les femmes et la constitution serait embarassante pour le gouvernement puisque le débat sur le rapatriement de la constitution serait alors en cours aux Communes.

Cette conférence a donc été reportée des 13 et 14 février aux 29 et 30 mai. Des mouvements féministes de Toronto cherchent à organiser une contre-conférence qui se déroulerait à la mi-février.

Le Conseil de presse dénonce la saisie

La SQ pourrait ne remettre à Radio-Québec que des copies des films saisis à La Tuque

par Louis-Gilles Francoeur

La Sûreté du Québec n'a pas remis hier les films qu'elle a confisqués à La Tuque mercredi, à une équipe de tournage de Radio-Québec qui pourrait bien, en dernière analyse, se retrouver avec une simple copie de son reportage cinématographique.

La remise éventuelle de «copies» des originaux a été évoquée hier par un haut fonctionnaire du ministère de la Justice, qui a affirmé détenir cette information de M. Tancrède Paquette, directeur général adjoint à la direction des services techniques de la SQ, dans la vieille capitale. La Presse Canadienne, qui a publié cette information, n'a cependant pu la vérifier auprès du principal intéressé hier.

La veille, le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, avait déclaré que les bodines saisies seraient remises à l'équipe de production de Radio-Québec, qui avait filmé un affrontement entre des bûcherons en grève et des personnes qui franchissaient leur piquet de grève.

Selon un porte-parole de Radio-Québec, M. Bernard Théoret, les copies que la SQ avaient l'intention de remettre à la société gouvernementale risquaient d'être inutilisables.

Il a expliqué que, si des accusations devaient être portées à partir d'une preuve basée sur le film original, l'affaire deviendrait techniquement «sub judice» et il serait interdit à Radio-Québec de télédiffuser le reportage en question qui devait être diffusé dans un mois.

«Dans ce cas, a ajouté M. Théorêt, le public serait privé d'une information à laquelle il a droit.»

Le porte-parole de Radio-Québec n'a pas été en mesure d'affirmer si le film original ou une copie avait été bel et bien remis à Radio-Québec hier.

Dans la vieille capitale, l'attaché de presse du ministre de la Justice, M. Jean-Robert Nadeau, déclarait en fin d'après-midi que la police avait l'intention de faire développer l'original avant de le remettre à Radio-Québec. Compte tenu des délais techniques en cause, cela indiquerait que la remise de l'original ou de la copie attendra au moins quelques jours.

Selon M. Nadeau, les policiers pensent obtenir la preuve d'actes de vandalisme commis sur deux véhicules de la CIP lors de l'affrontement entre bûcherons et gardes de sécurité.

M. Nadeau a dit qu'il ingorait pourquoi les policiers n'étaient pas intervenus au moment de l'incident entre les deux groupes. Radio-Québec a affirmé publiquement de son côté que ses journalistes avaient entendu un officier de police déclarer qu'il n'interviendrait pas parce que les journalistes et leurs oaméras étaient sur place.

De son côté, la Fédération des journalistes du Québec (FPJQ) a dénoncé hier la confiscation du matériel de tournage des journalistes de Radio-Québec en y voyant une atteinte aux droits du public à l'information.

La FPJQ se dit «stupéfaite» de la réaction de M. Bédard, «qui approuve et justifie l'action de ses policiers avant d'écarter du revers de la main le principe fondamental du droit du public à l'information». Selon la FPJQ, M. Bédard doit réviser sa position parce que dans le cas contraire, les journalistes pourront difficilement informer normalement le public si on les assimile à des auxiliaires de police.

La FPJQ a d'autre part demandé au nouveau ministre des Communications, M. Clément Richard, de condamner «ce genre de pratique et d'en tenir compte dans la promesse du gouvernement du Québec de légiférer pour garantir le droit du public à l'information».

Au moment de mettre sous presse, le Conseil de presse du Québec dénonçait à son tour hier soir la saisie du matériel de Radio-Québec.

«Le Conseil est d'avis, lit-on dans sa déclaration, que de telles pratiques sont contraires à l'exercice d'une véritable liberté d'information et empêchent la presse de s'acquitter de sa responsabilité d'informateur public. Ces pratiques ont inévitablement comme conséquence de priver la presse de ses sources d'information qui, rendues méfiantes vis-à-vis elle, s'abstiendront de lui communiquer des renseignements auxquels le public a droit et qu'il a intérêt à connaître. Elles peuvent même inciter les professionnels de l'information à s'interdire de rendre oompte de renseignements d'intérêt public, qui pourraient servir à incriminer les personnes qui font l'événement.

«Le Conseil de presse considère donc que les saisies ainsi effectuées par les forces policières, même conformément aux dispositions de la loi, constituant un obstacle au libre accès tant du public à l'information que de la presse aux sources de cette information, il estime aussi que si l'intérêt public oblige la société à se pourvoir de moyens propres à assurer la protection du public, il lui impose également le devoir de tenir compte des exigences du droit tout aussi essentiel de la population d'être informée adéquatement des questions d'intérêt public».

Les Français étaient partis...

OTTAWA (PC) — La visite à Ottawa d'une délégation de parlementaires français a donné lieu, hier aux Communes, à une légère anicroche: le président de la Chambre, Mme Jeanne Sauvé, a salué la présence des membres de la délégation alors que ceux-ci avaient déjà quitté la tribune réservée aux invités d'honneur.

«J'aurais aimé signaler la présence d'une délégation de France, mais ils ont déjà disparu de nos tribunes», a déclaré Mme Sauvé, suscitant des rires amusés du côté des ministériels.

La coutume veut que le président de la Chambre salue la présence des parlementaires qui assistent, du haut des tribunes, aux délibération des Communes, au cours de la période des questions.

Cet accroc à la procédure fait suite du boycottage, de la part du caucus des députés libéraux québécois d'une réception, la veille, en l'honneur de la délégation française à l'ambassade de France.

Viol: le CCCSF craint une réduction des peines

OTTAWA (PC) — Une réécriture des dispositions du Code criminel sur le viol pourrait entraîner des peines moins sévères pour ceux qui en sont trouvés coupables, ont affirmé hier deux groupes de femmes.

Cette opinion est exprimée dans des communiqués de presse émis séparément par le Conseil consultatif canadien du statut de la femme (CCCSF) et l'Association canadienne des centres pour victimes d'agressions sexuelles.

Les deux groupes commentaient un projet de loi déposé aux Communes au début du mois par le ministre de la Justice, M.Jean Chrétien.

Il s'agit d'amendements à la loi qui remplaceraient le terme de viol par de nouvelles infractions, soit l'agression sexuelle et l'agression sexuelle grave.

Le conseil consultatif a affirmé que les infractions proposées sont vastes et mal définies, ce qui rend les sentences qui leur sont accolées «encore moins claires».

Étant donné que le même projet de loi ferait passer de 14 à 10 ans d'emprisonnement la sentence maximale pour agression causant des blessures corporelles, des peines moindres en découleront, affirme le Conseil, qui ajoute qu'il pourrait aussi en résulter une diminution des peines pour l'infraction parallèle d'agression sexuelle grave.

La sentence maximale pour cette infraction — qui suppose l'utilisation d'une arme ou des blessures graves — serait l'emprisonnement à vie.

De façon générale, les deux groupes ont favorablement accueilli le projet de loi.

Les électriciens pour les plinthes

QUÉBEC (PC) — La Corporation des maîtres-électriciens du Québec (CMEQ) s'oppose au projet du Québec de déconseiller l'utilisation des plinthes électriques pour le chauffage des nouvelles maison et pour la conversion des systèmes au mazout.

Dans une lettre adressée au sous-ministre associé à l'Énergie, M. Renaud Lapierre, l'organisme proteste «de façon véhémente» et soutient que le gouvernement commet une erreur pure et simple.

Au cours d'une récente entrevue, M. Lapierre avait laissé entendre que l'utilisation des plinthes électriques lors des conversions ne serait probablement pas subventionnée, parce que les systèmes à plinthes ne fonctionnent qu'à l'électricité, contrairement aux systèmes à l'eau chaude ou à l'air chaud, qui pourront éventuellement utiliser d'autres sources d'énergie, outre le mazout, l'électricité ou le gaz naturel.

«La CMEQ a toujours pensé, précise la lettre, que la préoccupation du gouvernement du Québec était l'économie d'énergie et nous ne pensons pas qu'une maison mal isolée, chauffée autrement qu'avec des plinthes électriques puisse régler le problème».

La corporation souligne que la commande individuelle des plinthes permet de réaliser des économies allant jusqu'à 10% ou plus et que ces systèmes ont une efficacité de 100% comparativement à 65% pour les systèmes à combustion installés dans la plupart des maisons québécoises.

La CMEQ conclut sa lettre en émettant l'espoir qu'elle sera dorénavant consultée relativement à la politique québécoise sur le chauffage des habitations.

BOUQUINEZ À L'AISE
À
L'agence du livre francais inc.
1246 rue St-Denis — Montréal, Qué H2X 3J6 —
Tél.: 844-6896 844-6438

Studio Cent Un
cours de BALLET-JAZZ
Animatrice: PEARL HO
début des cours le 17 fév. 81
informations: 523-3321
521-1583
1499 rue bleury # 101
près du métro Place-des-Arts

dixVersions
vente annuelle
10 à 40 %
sur tous les articles en magasin
chaises, tables
lampes et accessoires
Mobiliers dixVersions Inc.
4361 St-Denis, Montréal H2J 2L2 (métro Mont-Royal)
tél.: 845-1002
Heures d'ouverture:
lun. mar. mer. de 9h. à 6h., jeu. ven. de 9h. à 9h., samedi de 9h. à 5h.

faut pas se faire avoir
Partout au Québec, on peut travailler, s'amuser et se faire servir en français.
Cependant, les choses risquent de changer avec le rapatriement unilatéral.
Ottawa doit revenir à la table pour négocier...et s'entendre avec le Québec.
Québec

L'achalandage de la CTCUM en 80 atteint un sommet grâce à la carte autobus-métro

par Alain Duhamel

La Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) a connu en 1980 son plus fort achalandage depuis un quart de siècle, grâce à la mise en marché de la carte autobus-métro (CAM) en avril dernier.

En effet, la CTCUM a fait savoir hier qu'elle avait transporté 314,051,962 voyageurs l'an dernier, un sommet qu'elle n'avait pu toucher depuis 1955, où le nombre de passagers avait été de 316,442,441. Sauf en 1967, année de l'Exposition universelle de Montréal (308 millions de voyageurs) et en 1976, année des Jeux olympiques (304.3 millions), la CTCUM n'avait pas franchi le seuil des 300 millions de passagers depuis 25 ans.

«La CAM a joué un rôle important, c'est indiscutable», a dit le président-directeur général de la CTCUM, M. Lawrence Hanigan. En neuf mois, la CTCUM a vendu 2,044,054 cartes mensuelles pour une moyenne de 227,117 cartes par mois. À moins que la hausse des tarifs en vigueur depuis une semaine n'ait d'effet significatif, la CTCUM ne devrait avoir aucune peine à atteindre le nombre de 324 millions de voyageurs prévu dans son budget en 1981, d'autant moins que la carte sera en vente toute l'année. De plus, la CTCUM pourra compter sur les passagers de l'ouest de l'île de Montréal qu'elle ne rejoint que depuis le mois de novembre dernier.

L'accroissement de l'achalandage de la CTCUM ne conduit pas, comme dans d'autres services ou d'autres industries, à une diminution du prix du produit offert au public. L'essentiel de l'achalandage se situe aux heures de pointe du matin et du soir, en semaine, de telle sorte que la CTCUM doit mettre plus d'autobus en circulation pour répondre à la demande. Une distribution plus équilibrée de l'achalandage lui permettrait de servir autant de passagers avec moins d'autobus et moins de personnel et donc à moindre frais.

En fait, dans la situation actuelle de sa clientèle, plus la CTCUM transporte de passagers, plus elle coûte cher à son propriétaire, la Communauté urbaine de Montréal, et à son bailleur de fonds, le gouvernement du Québec. Pour éviter une augmentation de $16 millions de leur contribution, les villes de la CUM ont fait pression au cours du débat sur le budget de la CTCUM pour une hausse des tarifs. Elle est entrée en vigueur dimanche dernier.

Ce faisant, la CUM et la CTCUM vont recueillir du gouvernement québécois des subventions accrues puisque le programme d'aide au transport en commun ne consiste plus en un partage du déficit d'exploitation, mais en une contribution équivalente à 40% des revenus du réseau ordinaire et à 110% de la réduction consentie pour la carte mensuelle. Ces mesures avaient pour but d'accroître la clientèle et l'efficacité des opérations des commissions de transport. Ce ne sont pas tant les rendements qui augmentent, mais les coûts liés à un achalandage concentré.

La carte mensuelle, rendue disponible aux commissions de transport par le gouvernement québécois dans son exposé budgétaire de l'automne 1979, a été mise en vente en avril 1980 avec des prévisions de vente établies à 70,000 exemplaires par la CTCUM. La CAM a conquis le public montréalais et a dépassé rapidement les prévisions au point où la CTCUM a cessé de perdre des voyageurs et a même converti des automobilistes au transport en commun. On estime à 18,000 environ le nombre de passagers qui avaient autrefois l'habitude de se déplacer en automobile. Des études ont également démontré que les usagers de la CTCUM prenaient plus souvent l'autobus et le métro dans leurs déplacements depuis la mise en vente de la carte.

En 1980, la CTCUM a aussi pris à sa charge le transport des personnes handicapées. En neuf mois, la CTCUM a transporté 70,734 voyageurs par ce service spécialisé pour une moyenne mensuelle de 7,859 voyageurs.

Le salaire minimum sera porté à $4

QUÉBEC (PC) — Le salaire minimum au Québec sera porté à $3.85 l'heure en avril et à $4 en octobre prochain, suivant une recommandation faite par le ministre du Travail et de la Main-d'Oeuvre, M. Pierre Marois, et entérinée par le conseil des ministres.

Les taux spécifiques, dont ceux des jeunes et des employés qui reçoivent des pourboires, sont également majorés dans les memes proportions, soit 5.5% en avril et 3.9% en octobre.

Quand le Parti québécois est arrivé au pouvoir en novembre 1976, le salaire minimum était fixé à $2.87. La prochaine augmentation sera la septième depuis que le PQ gouverne. Présentement, le taux horaire est de $3.65 depuis avril 1980.

À $3.85, le salaire minimum au Québec sera le même que celui en vigueur en Saskatchewan mais le gouvernement de cette province a déjà annoncé qu'il sera porté à $4 dès juillet prochain.

En comparaison avec les taux aux États-Unis et dans les États voisins du Québec, c'est à peu près l'équivalent puisque le salaire minimum horaire était de $3.35 américains en janvier 1981, soit près de $4 canadiens.

En avril 1981, a dit M. Marois, les prix auront augmenté de 10.6% selon les projections et la rémunération hebdomadaire moyenne des salariés aura été majorée d'environ 9%.

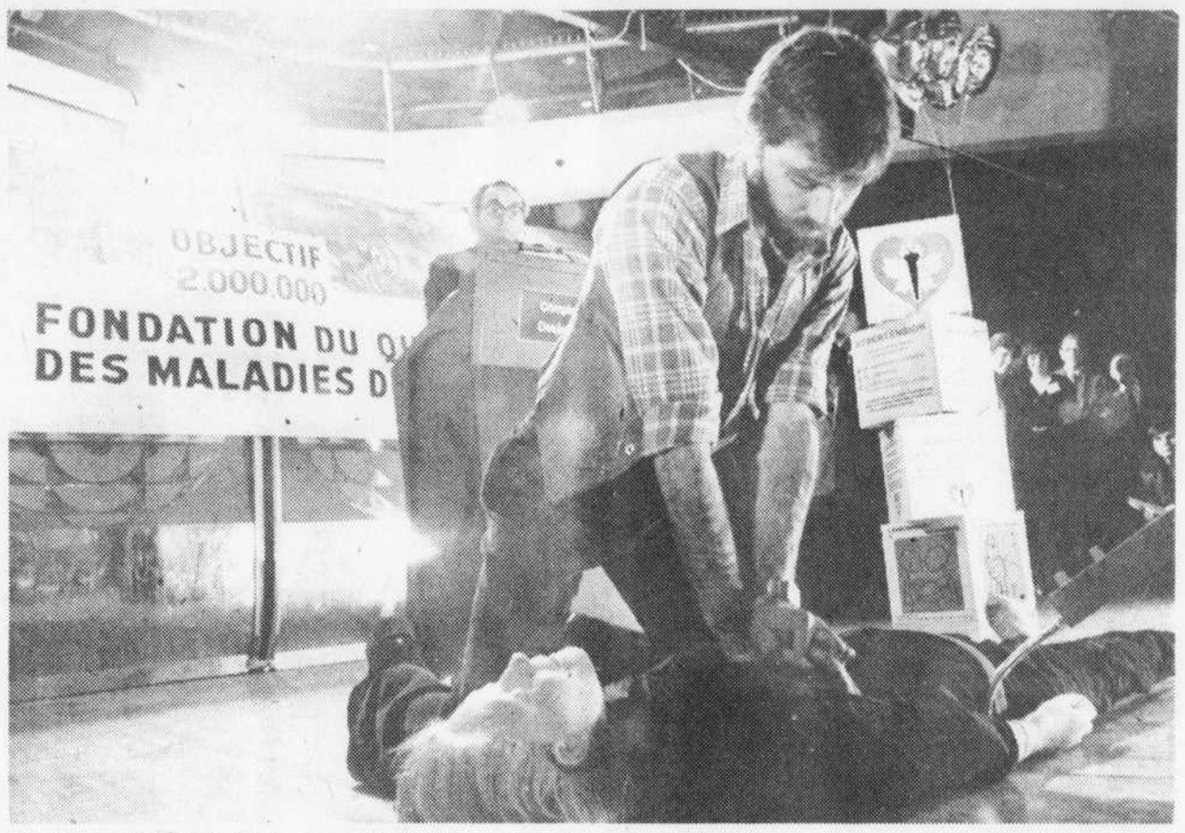

Quelque 1,000 Montréalais auront été initiés aux techniques de réanimation cardio-respiratoire, depuis hier jusqu'à ce soir, à l'occasion d'un «réanimathon» de 24 heures présenté sur la grande place du complexe Desjardins par la Fondation du Québec des maladies du coeur, dans le cadre de sa campagne annuelle de souscription.

Hervieux fut victime de sa propre intolérance et non des marxistes (Commission des droits)

par Paule des Rivières

La Commission des droits de la personne a rejeté la requête d'un étudiant inscrit au programme d'Animation et recherche culturelles (ARC) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), qui s'était plaint d'avoir été victime de discrimination politique de la part de professeurs marxistes-léninistes.

Dans une décision rendue la semaine dernière, semble-t-il, près de deux ans après le dépôt de la plainte, la Commission a entériné les conclusions de Mme Rachel Dionne qui a fait enquête sur le cas de M. Gaston Hervieux.

«Le plaignant a été l'objet de discrimination non pas sur la base de ses convictions politiques mais sur la base de son caractère intransigeant», a conclu Mme Dionne.

M. Hervieux est arrivé au module de recherche culturelle (fusionné plus tard avec celui d'animation) à l'automne 1977 et il en fut exclu au printemps 1979. Dans sa plainte, il avait allégué que son refus d'adhérer à la doctrine marxiste-léniniste avait été la cause de ses échecs puis de son renvoi.

M. Hervieux avait également allégué que le syllabus de cours annoncé ne correspondait pas au contenu des enseignements dispensés en ARC.

À ce sujet, l'enquête de la Commission des droits de la personne dit: «Il est exact qu'une grande majorité de professeurs a utilisé exclusivement la grille marxiste pour l'enseignement, bien que le cours n'ait pas été annoncé comme étant ainsi dispensé.» Cela ne constitue cependant pas, aux yeux de la Commission, le coeur de la question.

En concluant qu'il n'y a pas eu discrimination politique, la Commission s'est attachée à démontrer que le plaignant était «intolérant dans sa façon de contester l'idéologie marxiste-léniniste».

«Il y a tout lieu de croire que ce serait le plaignant qui aurait suscité de l'antipathie par son attitude agressive», écrit Mme Dionne dans le rapport sommaire soumis aux membres de la Commission récemment.

Le département d'ARC est sous tutelle depuis le mois de juin 1979 et les dénonciations de M. Hervieux ont ete un des éléments qui ont conduit l'UQAM à faire enquête sur les accusations de monopole idéologique prévalant en ARC. C'est à ce même département que deux professeurs, soutenant que le monopole idéologique persiste aujourd'hui encore et refusant de le cautionner par leur présence aux cours, ont été congédiés cette semaine.

La Commission des droits de la personne a prix en considération, par ailleurs le fait que l'UQAM soit intervenue, concurremment pendant son enquête, pour corriger les torts subis à l'étudiant, soit une exclusion qui s'est avérée «techniquement erronée» et l'octroi de notes inférieures à celles d'autres étudiants pour un travail de qualité équivalente.

Et, rappelant que le comité de révision spécial mis sur pied par l'UQAM avait réadmis M. Hervieux mais que celui-ci n'en avait pas voulu réellement, l'enquête de la Commission en tire un argument de plus.

«Le plaignant, en apprenant sa réadmission (en avril 1980), a refusé de remettre les pieds à l'Université, tant et aussi longtemps que ses confrères de classe continuaient de fumer dans les locaux(...)», écrit Mme Dionne au terme de son enquête.

Cette attitude confirme, poursuit-elle, les réactions des professeurs et des étudiants interrogés en cours d'enquête, sans compter le fait que l'intervention de l'UQAM est venue diminuer considérablement l'importance du préjudice subi.

En bref, si l'étudiant a été victime, c'est avant tout de sa propre intolérance, conclut la Commission, estimant qu'il n'est pas prouvé que l'idéologie soit intervenue de façon significative dans le traitement scolaire qu'il a subi.

M. Hervieux n'a pu être rejoint hier soir. Ce dernier a soutenu tout au long de ses démarches contestataires que personne ne s'attaquait au fond de sa plainte, soit la fausse représentation du programme pour cause de monopole.

«Manifeste» des éducateurs physiques

«Le sport devra dorénavant s'adapter à l'enfant et non pas l'inverse», a affirmé hier le président de la Fédération du sport scolaire du Québec (FSSQ), M. Paul Beaulieu, qui a participé au lancement d'un «Manifeste du sport à l'école».

Cet énoncé de 31 principes vise à rapprocher les éducateurs physiques des 224 commissions scolaires du Québec.

Le sport scolaire, lit-on dans le manifeste de la FSSQ, doit «encourager l'élève à être meilleur plutôt que le meilleur». Les activités doivent également «s'intégrer au projet éducatif de l'école». L'activité physique scolaire doit favoriser «l'accessibilité aux ressources disponibles sans discrimination».

«L'exploitation du participant et les pressions indues», a souligné M. Beaulieu, sont parmi les écueils que la FSSQ s'est donné pour mission d'éviter et de faire éviter.

Voulant inculquer une «éducation écologique» aux enfants, la Fédération entend favoriser le plus possible les activités en plein air, «faire prendre conscience de tous les éléments de l'univers» et confronter l'individu «à l'environnement physique, social et économique».

La FSSQ fonctionne avec un budget annuel d'un peu plus de $2 millions dont 60 pour cent viennent du ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche. Pour le reste, a précisé M. Claude Rochon, de la FSSQ, l'organisme se finance lui-même grâce à des cotisations, à des frais d'inscription, à des compétitions ou grâce à diverses prestations de services.

Les dépenses servent surtout à des stages de perfectionnement pour éducateurs et à l'organisation de compétitions. Dans ce dernier cas, les transports représentent une bonne partie des frais.

«Le sport scolaire, a énoncé entre autres principes M. Beaulieu, encadre des personnes dont l'habileté et la préoccupation pédagogiques doivent prévaloir sur la recherche de la performance et... favorise l'implication du personnel d'éducation et des parents».

S'appuyant sur la Charte des droits de l'homme de 1948 et la Déclaration des droits de l'enfant de 1959, la FSSQ entend «situer les besoins et intérêts de l'élève québécois. Elle rattache son manifeste à une conception de l'apprentissage et du développement de soi par le sport.

En réponse à une question, M. Beaulieu a affirmé que la FSSQ n'avait l'intention de faire disparaître aucune discipline actuellement exercée dans le sport scolaire.

L'eau potable c'est important
AQTE

LES TRIBUNAUX

Corridart n'était pas d'influence communiste

Un sergent-détective de l'escouade anti-terroriste de la police de la CUM s'était vu confier la mission, à l'été de 1976, d'arpenter la rue Sherbrooke et d'examiner les oeuvres exposées le long de cette artère et qui faisaient partie de Corridart pour déterminer si certaines d'entre elles étaient subversives ou d'influence communiste.

C'est ce qu'a relaté hier ce policier, le sergent détective Émile Bisaillon, qui a depuis les Jeux olympiques abandonné son travail anti-terroriste pour se consacrer à un travail policier plus routinier.

Le sergent détective Bisaillon a rendu compte de sa mission au directeur adjoint de la police de la CUM, M. Guy Toupin, qui occupait en 1976 le poste de directeur du comité spécial sur la sécurité olympique.

Le rapport de M. Bisaillon a été déposé hier devant la Cour supérieure qui entend depuis quelques jours déjà des témoins dans le procès intenté à la ville par plusieurs des artistes qui avaient exposé des oeuvres dans Corridart et qui réclament des dommages de $355,000 à Montréal pour avoir démantelé cette exposition.

M. Bisaillon a raconté hier qu'il avait remarqué rue Sherbrooke des hauts-parleurs diffusant chansons et monologues, puis des cabines où, dans l'intimité, on pouvait entendre des propos assez croustillants, sur la religion notamment.

Un autre des témoins présentés par la ville de Montréal, M. Guy Legault, expert en urbanisme et en architecture, responsable des services de restauration de la ville, s'est surtout affairé hier à faire état de la disposition physique de Corridart plutôt que de parler de sa valeur artistique. M. Legault a expliqué au juge Ignace Deslauriers qu'il n'avait aucunement participé à la conception de cette exposition.

Pour M. Legault, tous ces échafaudages qui s'étalaient sur une longueur de cinq milles rue Sherbrooke comportaient des dangers pour les piétons, mais surtout pour les enfants, à cause de leur empiètement sur les trottoirs, sans compter qu'ils portaient des pièces composées de fils barbelés ou de plaques susceptibles d'être projetées dans la rue et de blesser les passants. M. Legault a ajouté que le tout présentait un aspect nocif, disgracieux et désolant.

A son tour, un journaliste de La Presse, M. Jean-Pierre Bonhomme, qui se spécialise dans les questions d'environnement, a été interrogé sur un article qu'il avait écrit en mars 1976 et dans lequel un des architectes de Corridart, M. Melvin Charney, lui communiquait sa crainte de voir l'exposition démantelée, à cause de difficultés de communications avec les autorités municipales.

Lors de l'inauguration de l'exposition, dès les premiers jours de juillet 1976, M. Charney avait réitéré ses craintes.

Un autre témoin, cette fois un simple citoyen de l'Ouest de la ville, M. Guy Savard, a fait part au tribunal de l'étonnement qu'il avait ressenti dès les premières apparitions de tubulures métalliques le long de la rue Sherbrooke.

M. Savard a noté qu'il avait été offusqué par le mauvais goût de plusieurs des 300 photos affichées sur les échafaudages. «C'est comme si on avait voulu donner a Montréal son aspect le plus sordide. J'ai été tellement indigné que j'ai rédigé des articles pour certains journaux, dont l'un était coiffé du titre «C'était laid... laid... laid», a-t-il déclaré au tribunal.

La ville de Montréal fera encore entendre lundi d'autres témoins dans ce dossier.

■ *Dix accusations contre les ravisseurs de Laval*

Quatre individus impliqués dans une prise d'otages et une tentative d'extorsion qui, après 40 heures de siège, s'est terminée jeudi matin, ont comparu hier, devant le juge André Chaloux, de la Cour des sessions, pour répondre à 10 accusations de complot, enlèvement, séquestration, tentative d'extorsion, possession et utilisation d'une arme à feu d'usage restreint.

Représentés par Me Robert La Haye, ils ont renoncé à la tenue d'une enquête pour cautionnement et le juge Chaloux a fixé leur enquête préliminaire pour la forme au 28 courant.

François Mousseau et Alain Picard, âgés respectivement de 29 et 33 ans, de même que Bernard Laperle et Jean-Claude Beaulieu, tous deux âgés de 40 ans, sont soupçonnés d'être les auteurs de la prise en otages du gérant de la Caisse populaire de Vimont, M. Jacques Foucault, de son épouse, Mme Gaétane Foucault, et de leur fils Michel, âgé de 26 ans.

Tout a commencé à la demeure des Foucault, rue des Patriotes, à Laval, mardi dernier, où les quatre suspects s'étaient présentés. Tandis que deux d'entre eux amenaient M. Foucault à son institution bancaire, les deux autres gardaient son épouse et son fils à domicile. À l'insu de ces derniers, les policiers réussissaient à capturer les ravisseurs de M. Foucault quelques minutes plus tard, celui-ci ayant pu transmettre l'existence de l'anomalie, par un signe secret, à un confrère de travail qui, ignorant la présence des malfaiteurs dans le domicile de la rue des Patriotes, s'était avisé de lui faire une visite rapide.

Par la suite, les policiers lavallois ont cerné cette demeure et c'est après des pourparlers d'une quarantaine d'heures que les deux malfaiteurs décidaient jeudi matin de délivrer les deux otages de leur séquestration et se rendre à leur tour à la police.

— Bernard MORRIER

Assemblée nationale du Québec
Bureau du financement des partis politiques

RAPPORT SOMMAIRE DES DÉPENSES ÉLECTORALES
(article 112)

SOMMAIRE

M. Jean Michel Paris
Nom de l'agent officiel
M. Pierre C. Fortier
Nom du candidat officiel
Parti Libéral
Nom du parti ou indépendant
Outremont
District électoral
17 novembre 1980
Date de l'élection

	$	$
1. Publicité	13,844.10	
2. Services	5,706.77	
3. Articles fournis	2,786.21	
4. Location de locaux	1,350.00	
5. Frais de voyage et de repas	2,106.78	
Sous-total	25,793.86	25,793.86
6. Dépenses personnelles encourues et payées par le candidat		190.35
7. Créances contestées		
TOTAL des dépenses électorales encourues et payées		25,984.21
Montant maximum des dépenses électorales permis par la Loi		28,082.20

Tout électeur peut examiner le rapport de dépenses électorales produit par l'agent officiel ainsi que les pièces justificatives correspondantes, et en prendre des extraits ou copies, durant les 180 prochains jours, à l'adresse suivante:

Jean-Michel Paris
Agent officiel
41, ave Laviolette
Outremont
19 janvier 1981
Date
Le Directeur du scrutin
Pierre Lussier

Pour un mets italien à Montréal il n'y a qu'un choix...

RESTAURANT Da Giovanni INC.

● Plus de 26 sauces accompagnent ces succulents plats.
● 15 à 18 spéciaux tous les jours à partir de $3.25
● Le menu à la carte comprend environ 200 mets pour un choix plus vaste.

Tous ces spéciaux, menus, sauces et plats à la carte peuvent être obtenus a notre comptoir de commandes à emporter.

RESTAURANT DA GIOVANNI INC.
Le seul et unique restaurant Da Giovanni, même propriétaire depuis 26 ans. (aucune succursale)
572 est, rue Sainte-Catherine
Montréal
Tél.: 842-8851
Heures d'ouverture: Lundi à jeudi 8h00 A.M. à 2h30 A.M.
Vendredi et samedi 8h00 A.M. à 3h30 A.M.
Dimanche 8h00 A.M. à 1h30 A.M.

service de l'éducation des adultes
adult education services
la commission scolaire sainte-croix
mont-royal, outremont, saint-laurent

Un monde nouveau à votre portée par l'apprentissage d'une langue nouvelle

● Allemand I
● Espagnol I, II, III
● Italien I et II
● Japonais I

Durée des cours: 45 heures
DÉBUT: Semaine du 2 février 1981
INSCRIPTIONS: 28 et 29 janvier 1981 de 19 h à 21 h

RENSEIGNEMENTS: 331-7410
VISA master charge

Québec généralise sa politique du «un pour cent»

1% du coût de tous les édifices publics affecté aux oeuvres d'art

par René Viau

Tous les ministères et organismes publics du Québec se conformeront dorénavant à la politique du «un pour cent», qui prévoit l'affectation de 1% du budget total de construction d'un édifice public à l'achat d'oeuvres de peintres, sculpteurs ou autres artistes visuels.

Le gouvernement québécois modifiera sa politique actuelle par arrêté en conseil mardi prochain, a indiqué cette semaine Mme Jocelyne Ouellette, ministre des Travaux publics et Approvisionnements.

À l'occasion du lancement de l'ouvrage *Les oeuvres d'art du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement ou la politique du un pour cent*, Mme Ouellette a précisé que l'arrêté en conseil de mardi prochain agrandira et définira rigoureusement le champ d'application du «un pour cent», qui pourrait s'étendre, par exemple, jusqu'aux commissions scolaires et aux HLM construits par la Société d'habitation du Québec.

«On n'aura plus besoin de plaider pour le un pour cent, a expliqué le ministre. Cela sera automatique.» En outre, la politique du «un pour cent» s'appliquera non seulement aux nouvelles constructions, mais également aux rénovations et aux agrandissements des bâtiments existants, ainsi qu'aux édifices qui changent de vocation.

Dressant le bilan de l'«exemple» de son ministère au chapitre du «un pour cent», Mme Ouellette a signalé que «depuis 1976, $1,800,000 ont été versés en vertu du 'un pour cent' par le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, alors que de 1961 à 1976, les sommes allouées ne dépassaient pas $300,000».

Quelles sortes d'interventions sont rendues possibles par le «un pour cent»? «Si, de plus en plus, on parle d'oeuvre intégrée au bâtiment, a répondu Mme Ouellette, citant le cas de la création de Marcelle Ferron au centre administratif Breton de Granby, cela peut aussi être une sculpture à l'extérieur ou une murale. Mais, autant que possible, nous tenterons de faire travailler artistes et architectes, dès le départ.»

Les artistes seront prévenus par des avis publics des projets en cours et une «banque» d'artistes suceptibles de participer au «un pour cent» sera tenue au ministère des Affaires culturelles. Selon la nature de l'intervention, des concours seront lancés et; dans le cas de participations qui doivent être connues avant les appels d'offre, les maquettes devront préalablement être acceptées en comité. Pour ces oeuvres d'art «intégrées», des mécanismes de collaboration entre artistes, architectes, ingénieurs, entrepreneurs seront précisés, de même que les procédures administratives.

L'ouvrage *Les oeuvres d'art du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement* documente avec des photographies d'une grande qualité visuelle des réalisations majeures réalisées dans le cadre du «un pour cent». Avec cette relance tant attendue du «un pour cent», on espère humaniser les lieux et les édifices publics, contribuant ainsi à accroître le patrimoine québécois.

Un «référendum» pour rattacher le comté de Pontiac à l'Ontario

Un groupe de petits commerçants du comté de Pontiac, sur la frontière ontarienne, vient de lancer un mouvement politique voulant réagir contre la Charte du français: il s'agit de «sortir» la région de Pontiac du Québec pour l'annexer à l'Ontario.

Mercredi prochain, le «Pontiac-Ontario Movement» fait circuler dans la population, par l'intermédiaire des journaux locaux (tirage variant de 5,000 à 8,000 exemplaires dit-on), un bulletin «référendaire» sur lequel chacun sera invité à préciser s'il désire, ou non, un changement politique qui transforme la région actuellement québécoise en région ontarienne. Le libellé de la question n'a pas été arrêté encore, a indiqué au DEVOIR le président du Mouvement, M. Steve Hodgins, restaurateur de Shawville.

Une partie de la population de ce petit village qui compte quelque 1,700 âmes n'est pas revenue encore des rigueurs de la loi 101. On n'apprécie guère, semble-t-il, les dispositions de la loi qui régissent la publicité et la langue des enseignes apparaissant sur les commerces.

M. Hodgins dit que bien des industries et des commerces viendraient s'établir dans la région si ce n'était de la loi 101. Il juge que si la région faisait partie de la province voisine, il en serait tout autrement. Outre la loi 101, dit-il, «beaucoup d'autres lois du Québec» rendent ces entreprises réfractaires à la région de Pontiac. Invité cependant à préciser la nature de ces lois, M. Hodgins a répliqué qu'il ne savait trop, mais qu'il y avait bien «quelque chose qui touche la main-d'oeuvre».

Tout a commencé quand un comité de l'Association des commerçants de Shawville a étudié les voies possibles pour combattre la loi 101, puis conclu ait, récemment, que peu de moyens se trouvaient à leur disposition. Une bataille judiciaire, a noté le comité, coûterait cher et le gouvernement gagnerait probablement en cour.

Prenant la relève du comité en question, un groupe de commerçants a lancé la semaine dernière le mouvement d'annexion à l'Ontario. Quelque 300 personnes assistaient à la première réunion d'information. Le groupe a fait du lobby auprès des deux députés libéraux, fédéral et provincial, de Pontiac-Témiscamingue, MM. Thomas Lefebvre et Jean-Guy Larivière, afin de se gagner leur appui. Sans beaucoup de succès, du reste. Le second leur demande notamment d'attendre le changement de gouvernement à Québec, prévu pour bientôt, pense-t-il.

Pareille annexion est théoriquement possible, à condition que les trois gouvernements — le fédéral et celui des deux provinces visées — s'accordent sur le sujet, ce qui ne serait sans doute pas simple.

Précisons pour finir que la ville d'Aylmer (la seule du nouveau comté provincial de Pontiac) est exclue du mouvement, qui veut représenter surtout le territoire qui relie, le long de la frontière ontarienne, la municipalité de Pontiac et le village de Chapeau.

Recherche sur la lèpre: une première mondiale à l'Institut Armand-Frappier

par Gilles Provost

L'Institut Armand-Frappier, de Laval, dit avoir réussi une première mondiale; transmettre la lèpre à des souris en leur inoculant des bacilles de Hansen purifiés qui avaient auparavant été cultivés sur un milieu artificiel.

Cette réussite, attribuable au professeur M. Ishaque, ouvre la voie à des études scientifiques inédites et peut-être à la mise au point de vaccins ou de médicaments nouveaux contre cette terrible maladie, a expliqué un porte-parole de l'Institut affilié à l'Université du Québec.

Jusqu'à maintenant, toutes les études techniques du bacille responsable de la lèpre avaient été entravées par l'impossibilité de cultiver cette bactérie particulière sur des milieux artificiels. On pouvait sans doute obtenir le développement d'un «tissu infecté» en le greffant à un animal ou en le plaçant dans un milieu nutritif mais on ne disposait jamais d'une culture «pure» de bacilles.

Pour cette raison, il était très difficile d'analyser sérieusement les propriétés du bacille, de connaître ses réactions aux antibiotiques et aux modifications du milieu ambiant: le tissu infecté, toujours présent, provoquait des interférences et brouillait les résultats.

Il y a deux ans, une équipe japonaise était parvenue pour la première fois à cultiver ces bacilles sur un milieu artificiel et le professeur Ishaque est allé chez elle pour se perfectionner. C'est ce qui lui a permis de faire un pas de plus et d'infecter un animal avec ses bacilles de culture.

La chose est relativement compliquée parce que le bacille responsable de la lèpre se multiplie très lentement. Il lui faut des mois pour doubler sa population tandis que les bactéries ordinaires doublent leur nombre en une demi-heure.

La technique de culture consiste à placer un morceau de tissu cellulaire infecté dans un milieu de culture enrichi de jaune d'oeuf. Peu à peu, les bactéries émigrent sur le milieu de culture artificiel, si bien qu'on peut alors les étudier sans interférence avec le tissu organique infecté.

La réussite d'une infection à l'aide du matériel ainsi cultivé isolément montre que ce dernier n'est pas dénaturé par le processus et qu'il s'agit bien des bacilles responsables de la propagation de la lèpre.

Il est possible que l'on réussisse maintenant à mettre au point des milieux de culture mieux adaptés qui permettraient au bacille de se multiplier plus rapidement. Toutefois, il est aussi possible que cette bactérie assez semblable au bacille de la tuberculose soit fondamentalement incapable d'accélérer son rythme de multiplication.

Il sera évidemment plus facile de tirer tout cela au clair et de préparer un éventuel vaccin contre la lèpre maintenant que l'agent responsable peut être cultivé isolément.

Léger s'entend avec les embouteilleurs

Malgré son désir de limiter la pollution et de favoriser le recyclage, le ministre de l'Environnement du Québec, M. Marcel Léger, a promis cette semaine aux embouteilleurs de boissons gazeuses qu'il ne recommanderait au conseil des ministres aucune hausse de la taxe sur les contenants non réutilisables et qu'il n'interdirait l'usage d'aucun contenant déjà en usage au Québec.

La taxe sur les contenants non réutilisables avait été fixée, en 1978, à $0.02 par 100 contenants de moins de 454 ml et à $0.05 pour 100 contenants plus gros. Cette taxe devait aussi augmenter de $0.01 par année (pour la même quantité de contenants), selon ce qu'avait alors annoncé le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau.

En retour de cet adoucissement, les embouteilleurs se sont engagés à ne faire aucune publicité sur les contenants uniservices et à ne pas encourager la vente de ces produits au-delà du niveau moyen atteint en 1979-80.

En outre, les embouteilleurs s'engagent à dépenser $150,000 pour une étude des répercussions écologiques des bouteilles de plastique et à investir en outre $250,000 dans les études requises.

Pour les employés handicapés, un programme de $59 millions

Le gouvernement fédéral vient d'annoncer un nouveau programme de subventions à des entreprises privées susceptibles d'embaucher des personnes handicapées ou des chômeurs chroniques. Ce nouveau programme, de $59 millions, a expliqué M. Lloyd Axworthy, ministre de l'Emploi et de l'Immigration, fait partie de mesures prises non seulement pour marquer l'Année internationale des personnes handicapées mais aussi pour intégrer sur le marché du travail les autochtones, les mères de famille prestataires du bien-être social, les ex-détenus, les jeunes et toutes les personnes qui ont toujours eu de la difficulté à se trouver un emploi. Cette mesure, a dit le ministre, permettra d'éliminer la plupart des empêchements à l'entrée de ces personnes en permanence sur le marché du travail.

Le programme sera en vigueur à compter du 1er mai et devrait couvrir 85% du salaire du nouvel employé. Après quelques mois, les subventions descendront à 50%, puis à 25%.

On prévoit fournir de l'emploi à quelque 2,300 handicapés et 4,600 autres citoyens parmi les catégories mentionnées, au cours des deux prochaines années.

Quant aux entreprises, elles peuvent recevoir jusqu'à $5,000 pour l'aménagement d'un espace pour le nouvel employé ou l'achat d'équipement et une somme de $100 versée au travailleur handicapé pour l'achat d'un uniforme.

■ Enquête au Centre Château Pierrefonds?

Le Comité de liaison des handicapés physiques du Québec a prié officiellement hier le ministère des Affaires sociales d'effectuer une enquête sur la situation générale qui existe au Centre pédiatrique Château Pierrefonds.

Selon les porte-parole du Comité, qui s'occupe entre autres de la défense des handicapés et de leur droit à la réadaptation, des enfants et des adultes handicapés du centre de Pierrefonds ne recevraient pas des traitements adéquats et les méthodes de réadaptation seraient à peu près ignorées.

Selon un porte-parcle du Comité de liaison, M. Jean-Marc Chabot, les handicapés de ce centre vivent dans des conditions qui les empêchent de se développer normalement.

Aussi se croit-il un devoir de sensibiliser les autorités du ministère des Affaires sociales, de l'Office des personnes handicapées du Québec, le Bureau de la protection de la jeunesse et la Commission des droits de la personne sur un dossier préparé par ces derniers sur les conditions de vie des handicapés de Pierrefonds.

Rappelons que l'objectif du Comité de liaison des handicapés physiques du Québec, fondé en 1976, est de favoriser et de promouvoir la normalisation de la vie des personnes handicapées physiques en permettant à ces personnes d'améliorer leurs conditions de vie et en s'assurant qu'elles aient toutes les ressources, possibilités et services leur permettant de s'intégrer dans la société ou de mener une vie la plus normale possible là où l'intégration ne peut se faire. Le comité a son siège social au 2275, rue Laurier est.

1981

Année internationale des personnes handicapées

■ Progrès de l'UdeM

Le comité ad hoc des étudiants handicapés de l'Université de Montréal prévoit organiser un colloque interuniversitaire à l'automne et il soulignera la Semaine de la santé qui se tiendra sur le campus à compter du 9 février sous la présidence d'honneur de M. Jean Bolduc, du Comité des étudiants handicapés.

Le premier regroupement d'étudiants handicapés en milieu universitaire a été formé à l'UdM en mars 1976. Il a travaillé en étroite collaboration avec les autorités et notamment avec le Service de l'équipement et les services aux étudiants. Les premiers résultats ont mené à l'élimination de certaines barrières. Ainsi, toutes les résidences ont actuellement des chambres spécialement aménagées pour les handicapés, les entrées principales de tous les pavillons où se donnent des cours ont été rendues accessibles, un guide détaillé sur l'accessiblité des immeubles a été publié.

Enfin, un comité a été créé à l'École de réadaptation pour promouvoir la cause des personnes handicapées à l'intérieur comme à l'extérieur de l'université.

— Marie LAURIER

Des Weight Watchers plus souples

par Renée Rowan

En constante évolution, les Weight Watchers, une fois encore, ont modifié leur programme pour en faire un mode de vie global, mieux adapté à la réalité.

Cela peut apparaître insignifiant aux yeux de certains, mais pouvoir à l'occasion se permettre du beurre d'arachide sur sa rôtie du petit déjeuner «sans pécher», ou prendre un verre de vin ou de bière quand tous les autres en boivent, ou manger du maïs soufflé sans beurre quand on va au cinéma, cela peut faire toute la différence entre persévérer ou retomber dans ses excès.

Présentant officiellement à la presse, jeudi, le nouveau programme de cet organisme new-yorkais de réputation internationale qui compte quelque 10,000 membres au Québec, la directrice générale pour le Québec, Mme Madeleine Asch, a insisté sur les objectifs visés par Weight Watchers: une rééducation complète des habitudes alimentaires de l'obèse tout en lui permettant de vivre normalement au sein de la société, c'est-à-dire maigrir en sachant quoi manger, comment et en quelles quantités. Tout se ramène à une question de planification et d'équilibre dans le choix de ses aliments.

Contrairement à ce que certaines personnes pensent, dit-elle, il faut manger pour maigrir si l'on veut être en bonne santé. Si votre corps ne reçoit pas toutes les valeurs nutritives dont il a besoin, si, par exemple, vous coupez entièrement le pain et les pommes de terre de votre alimentation sous le prétexte que ces deux aliments font engraisser (ce qui est faux), vous aurez faim, vous ne pourrez tenir le coup très longtemps et vous retomberez vite dans vos excès de table.

Le plus difficile, avertit Madeleine Asch, ce n'est pas tant de maigrir que de maintenir son poids une fois celui-ci atteint. Ce qui explique le taux d'insuccès si élevé et le fait que tant de personnes sont continuellement à la diète, passant d'un régime à l'autre dans l'espoir de trouver la solution miracle. Interrogée sur les statistiques de Weight Watchers à ce propos, Mme Asch nous dit ne pas les avoir en mémoire ou peut-être a-t-elle tout simplement préféré les taire pour ne pas décourager les membres actuels ou futurs? Elle-même a perdu 70 livres il y a neuf ans et ne les a jamais reprises: la preuve que c'est «faisable», dit-elle.

Continuellement revu et ajusté par des médecins et experts en nutrition, le programme Weight Watchers est de moins en moins restrictif, plus souple, permettant ainsi au plus grand nombre de personnes de le suivre et de persévérer. On a aussi diminué les portions de viande, volaille ou poisson permises, les ramenant à trois ou quatre onces alors qu'elles étaient de quatre à six onces auparavant pour les femmes; pour les hommes, elles sont de quatre à cinq onces.

On a ajouté certaines gâteries comme le beurre d'arachide, du simili-bacon, un verre de bière de huit onces ou un verre de vin rouge ou blanc ou de champagne (quatre onces), trois fois par semaine au maximum, à titre de substituts. Mais il est presque impossible de parler du programme Weight Watchers en «pièces détachées» car il forme un tout et demande des explications sur l'agencement des aliments. Après avoir rempli un «profil personnel» à la cinquième semaine, le programme est rajusté aux besoins de chaque membre, ce qui est aussi une nouveauté.

Dans la copie du nouveau programme remise à chaque membre, il y a de nombreuses notes de nutrition expliquant le rôle de chaque aliment, son contenu en valeurs nutritives, etc. Cela permet de comprendre un peu mieux pourquoi il est si important de modifier ses habitudes alimentaires.

En plus du régime alimentaire proprement dit, on suggère au membre un plan d'exercice physique visant expressément une perte de graisse. On y propose deux programmes au choix: un de marche et un autre dit d'exercices d'escaliers, deux programmes qui peuvent être pratiqués facilement et en tout temps.

LE CODE CIVIL

COLLOQUE

25 janvier 1981

Organisé, par le comité d'Action politique des femmes du parti québécois.

École Pierre Dupuis - 2000, rue Parthenais
Information: 279-2578

Assemblée nationale du Québec
Bureau du financement des partis politiques

RAPPORT SOMMAIRE DES DÉPENSES ÉLECTORALES (article 112)

SOMMAIRE

M. Paul Bélanger
Nom de l'agent officiel

Mme Nicole Boily
Nom du candidat officiel

Parti Québécois
Nom du parti ou indépendant

Outremont
District électoral

17 novembre 1980
Date de l'élection

	$	$
1. Publicité	15,562.00	
2. Services	1,433.35	
3. Articles fournis	4,698.12	
4. Location de locaux	2,055.00	
5. Frais de voyage et de repas	2,420.72	
Sous-total	26,169.19	26,169.19
6. Dépenses personnelles encourues et payées par le candidat		
7. Créances contestées		
TOTAL des dépenses électorales encourues et payées		26,169.19
Montant maximum des dépenses électorales permis par la Loi		28,082.20

Tout électeur peut examiner le rapport de dépenses électorales produit par l'agent officiel ainsi que les pièces justificatives correspondantes, et en prendre des extraits ou copies, durant les 180 prochains jours, à l'adresse suivante:

Paul Bélanger
Agent officiel

41, ave Laviolette
Outremont

19 janvier 1981
Date

Le Directeur du scrutin
Pierre Lussier

BOURSES POST-DOCTORALES
1981 - 1982

La Fondation de l'Université du Québec à Montréal, offre deux (2) bourses post-doctorales pour l'année 1981-1982. Chacune des bourses a une valeur de $12,000. Ces bourses permettront aux bénéficiaires de poursuivre leur formation de chercheur à l'Université du Québec à Montréal.

Conditions d'éligibilité

1. Etre détenteur d'un doctorat.
2. S'engager à poursuivre sa recherche à temps complet, à l'Université du Québec à Montréal sous la direction et dans le cadre d'un projet de recherche d'un professeur de cette Université.
3. Etre recommandé par un département, un centre ou un laboratoire de recherche de l'UQAM.
4. S'engager à ce que les autres revenus, à l'UQAM ou à l'extérieur, ne dépassent pas $6,000 au cours de l'année universitaire 1981-1982.

Critères d'évaluation

1. La place du projet de recherche dans les axes et les priorités de développement de l'institution.
2. L'état de développement du projet de recherche.
3. La qualité du candidat.

Candidature

Les personnes intéressées doivent soumettre leur candidature par écrit, avec les pièces suivantes:

1. Le curriculum vitae du candidat.
2. Une attestation de l'obtention du doctorat par le candidat.
3. Une description du projet de recherche: objectifs, ressources impliquées, subventions internes et externes.
4. Une description de l'apport éventuel du candidat au projet.
5. Une lettre par laquelle le candidat s'engage à respecter les conditions d'éligibilité.

En outre, le candidat doit demander à deux personnes ayant eu connaissance de ses travaux antérieurs de faire parvenir directement à la Fondation des lettres de recommandation le concernant.

Sélection des candidats

Les dossiers de candidature seront étudiés par le Comité d'aide financière aux chercheurs de l'Université qui transmettra ses recommandations à la Fondation.

Annonce des résultats

La Fondation annoncera le nom des candidats retenus le 15 mars 1981.

Echéance

Pour qu'une demande de bourse soit recevable, tous les documents doivent parvenir au directeur général de la Fondation avant le 31 janvier 1981 à l'adresse ci-contre:

La Fondation de l'Université du Québec à Montréal

1193, Place Philips
Suite 2300
C.P. 8888, Succ. "A"
Montreal (Quebec)
H3C 3P8
514 282 3030

faut pas se faire avoir

Seul un contrat négocié est acceptable

Ottawa doit revenir à la table pour négocier...et s'entendre avec le Québec.

Québec

Kim Dae-jung: peine capitale commuée en prison à vie

SEOUL (d'après AFP et Reuter) — La peine de mort prononcée contre M. Kim Dae-jung, leader de l'opposition sud-coréenne, a été commuée hier en une peine d'emprisonnement à vie par le gouvernement de Séoul, sur ordre du président Chun Doo-hwan, qui a fait jouer son droit de grâce.

Le président Sud-coréen avait réuni son cabinet une heure après l'annonce de la décision de la Cour suprême de rejeter l'appel du dirigeant de l'opposition, condamné à mort par un tribunal militaire.

La rapidité du gouvernement à commuer la sentence a surpris les observateurs à Séoul: cette décision cependant était généralement attendue avant le départ la semaine prochaine du président Chun pour une visite officielle à Washington.

Le ministre de l'Information a déclaré que le gouvernement avait pris cette décision après avoir pris en considération les nombreux appels internationaux à la clémence. Il a en outre souligné que Kim Dae-jung avait lui-même écrit une pétition où il se repentait de ses méfaits. Mais, surtout, a-t-il ajouté, le président Chun a fait preuve de clémence parce qu'il ne voulait pas voir le début d'une nouvelle ère placée sous son leadership entachée par un «cauchemar du passé».

Se rangeant à l'avis du président, le conseil a non seulement commué la peine de mort de M. Kim mais également réduit la durée de l'emprisonnement de ses onze co-accusés dont la Cour suprême avait aussi rejeté l'appel. La peine de M. Lee Mun-yong, professeur de droit à l'université de Corée, passe de 20 à 15 ans, celle du pasteur Mun Ik-hwan de 15 à 10. Les autres condamnés bénéficient également de réductions de peine allant de deux à cinq ans.

Le général Chun, 56 ans, a ainsi démontré qu'il tenait bien en main la situation, bien que plusieurs autorités militaires aient réclamé la mort du leader de l'opposition.

Mme Kim Dae-jung, contactée par téléphone par l'AFP, a affirmé qu'elle «remerciait Dieu d'avoir épargné la vie de son mari».

Kim Dae-jung, 56 ans, a passé la plus grande partie des dix dernières années de sa vie entre les prisons et les tribunaux. Sa vie politique commence en 1945 où il milite dans un mouvement de gauche.

Deux ans plus tard, il passe à droite, ce qui lui vaudra en 1950 une première condamnation à mort, quand les communistes nord-coréens envahissent la Corée du Sud. À partir de 1960, il intensifie sa lutte politique et en 1971, il est le candidat du parti démocrate aux élections présidentielles contre Park Chung-hee.

Il poursuit sa campagne d'opposition au Japon où il est exilé à partir de 1972. En 1973, il est enlevé à Tokyo par des agents sud-coréens, et ramené à Séoul où il est assigné à résidence. Il recouvre ses droits civiques en 1979 après l'assassinat de Park. Mais, en mai 1980, il est arrêté et accusé de menées subversives et de conspiration contre son pays. Il est condamné à mort le 17 septembre dernier.

Le gouvernement sud-coréen, indique-t-on à Séoul, s'apprête à lever totalement, à partir d'aujourd'hui la loi martiale imposée à la suite de l'assassinat du président Park il y a quinze mois.

D'autre part, Amnesty International a réclamé hier, dans un communiqué publié à Londres, la libération «immédiate et inconditionnelle» de M. Kim. L'organisation humanitaire internationale souligne que l'emprisonnement du leader de l'opposition «pour avoir exprimé ses opinions et avoir défendu des réformes» est un «affront aux lois et aux droits reconnus par la plupart des nations».

Le gouvernement japonais, de son côté, a fait part de son soulagement mais plusieurs partis d'opposition et les syndicats ont annoncé qu'ils continueraient leur campagne pour la libération de Kim.

Berlin-Ouest a un nouveau maire: Hans-Jochen Vogel

BONN (d'après AFP et Reuter) — Hans-Jochen Vogel, le ministre fédéral de la Justice (SPD), a remporté à Berlin-Ouest un succès personnel qu'il n'espérait sans doute pas: il a été élu bourgmestre régnant en récoltant 2 voix de l'opposition démocrate-chrétienne censée faire bloc pour mettre fin au règne, presque ininterrompu depuis la guerre, des sociaux-démocrates dans la partie occidentale de l'ancienne capitale allemande.

La veille encore, lors de la réception par le président de la république Karl Carstens auquel il remit sa démission, et au moment de son arrivée à Berlin-Ouest, les traits tirés et l'humeur peu amène de l'ancien maire de Munich montraient qu'il lui en avait coûté de jouer le pompier pour sauver la coalition socialo-libérale berlinoise, durement secouée par les retombées d'un vaste scandale financier.

Né le 3 février 1926 à Goettingen, Hans-Jochen Vogel fut élu maire de Munich à l'âge de 34 ans, en 1960, il passait pour l'un des représentants de l'aile droite du SPD et se fit remarquer par son engagement pour une politique plus musclée en faveur de la protection de l'environnement.

Il se heurta à plusieurs reprises aux «Jusos» (organisation des moins de 35 ans du SPD) et quitta finalement la mairie de Munich en 1972, mais devint président du SPD de Bavière avant d'être élu au Bundestag en novembre 1972. Il obtint alors le portefeuille de ministre de l'Urbanisme et du logement. Après la démission du chancelier Willy Brandt, le nouveau chef du gouvernement fédéral, M. Helmut Schmidt, confia à Hans-Jochen Vogel le ministère de la Justice (1973).

«Politicien par vocation», l'ancien maire de Munich sut s'imposer au sein du parti par sa compétence en matière juridique et ses qualités d'habile manoeuvrier. De plus en plus, on parlait de Hans-Jochen Vogel, ces derniers temps, comme d'un successeur possible du chancelier Helmut Schmidt.

En acceptant la mission peut-être suicidaire de sauver la social-démocratie berlinoise, Hans-Jochen Vogel a sûrement marqué des points auprès de bon nombre de militants du SPD. Même s'il devait finalement échouer — son élection ne signifie pas encore la solution définitive de la crise à Berlin-Ouest, — son prestige personnel sortirait probablement renforcé de son acte de dévouement à la cause du parti.

Le gouvernement de Berlin-Ouest, de même couleur que celui de Bonn, s'est désintégré la semaine dernière à la suite d'un scandale financier.

Le parti social-démocrate et le parti libéral ont tous deux déclaré être prêts à des élections anticipées. Les libéraux voudraient qu'elles aient lieu en juin.

L'élection des sénateurs, membres de l'exécutif, s'est déroulée sans accrocs. Parmi les nouveaux titulaires figurent l'ancien commissaire du Marché commun à l'énergie, Guido Brunner, et Gunter Gaus, qui abandonne son poste de représentant permanent de Bonn à Berlin-Est.

Après l'incendie d'un autobus aux environs de San Salvador, des suspects sont interrogés par des soldats de l'armée régulière, à bord d'une auto-mitrailleuse blindée. (Photolaser AP)

L'aide américaine suspendue au Nicaragua et accrue au Salvador

(D'après Reuter et AFP) — Le gouvernement du Salvador a annoncé hier que les États-Unis avaient augmenté l'aide économique qui lui était destinée. En revanche, le département d'État a fait savoir que l'aide américaine au Nicaragua était suspendue pour vérification de l'usage qui en était fait.

Le Salvador et les Etats-Unis ont signé jeudi soir trois protocoles d'accord prévoyant une augmentation de 32,5 millions de dollars au maximum de l'aide américaine. Les fonds sont destinés aux importations alimentaires du Salvador, à la poursuite de la réforme agraire et à l'amélioration des conditions de vie dans les régions isolées du pays.

Les prêts, d'une durée de 21 ans, sont assortis de taux d'intérêt de deux à trois pour cent et d'un différé d'amortissement de cinq ans. L'aide économique et militaire de Washington au Salvador avait été suspendue en décembre dernier à la suite du meurtre de trois religieuses et d'une missionnaire américaines. Elle avait repris deux semaines plus tard sur le plan économique, mais seulement la semaine dernière sur le plan militaire.

M. Robert White, ambassadeur des Etats-Unis à San Salvador, a déclaré à la presse que «la junte salvadorienne s'est engagée à respecter ses engagements envers son peuple bien qu'une offensive de guérilleros marxistes ait été repoussée».

Les guérilleros ont néanmoins poursuivi leur offensive contre cinq villes, tuant notamment trois soldats aux abords de Jiquilisco, non loin de la capitale, indique-t-on de source militaire. Deux corps de femmes décapitées ont été découverts sur une route à 90 kilomètres de San Salvador.

D'après les chiffres officiels, un millier de guérilleros et 150 soldats ont été tués dans les combats des dix derniers jours. Pour la première fois depuis des mois, aucun mort n'a été signalé hier dans la capitale.

A Washington, M. William Dyess, porte-parole du département d'État, a annoncé la suspension de l'aide destinée au Nicaragua en démentant toutefois les informations du New York Times, selon lesquelles cette décision serait due au fait que Washington avait la preuve d'un soutien direct de Managua aux insurgés salvadoriens.

Selon M. Dyess, les États-Unis veulent s'assurer que le Nicaragua affecte au moins 60 pour cent des fonds qu'il reçoit au secteur privé comme il s'y était engagé avant de débloquer les quinze millions de dollars qu'attend encore Managua au titre de l'assistance économique.

Le gouvernement américain n'ignore pas que des éléments nicaraguayens soutiennent la guérilla salvadorienne, a dit M. Dyess en précisant que ce problème était en cours d'examen.

D'autre part, on indique à Washington que le Sénat avait adopté une autre clause stipulant qu'avant tout versement dans le cadre de l'aide de 75 millions de dollars, le président des Etats-Unis devait présenter une garantie écrite affirmant que le Nicaragua n'apporte aucune aide à des «mouvements subversifs» dans d'autres pays.

Le Congrès juif mondial crée des remous en Israël

JÉRUSALEM (AFP) — Le Congrès juif mondial, dont la septième assemblée plénière a achevé ses travaux jeudi à Jérusalem, aura créé une nouvelle fois des remous en Israël, notamment après le premier discours de son nouveau président, l'Américain Edgar Bronfman, 51 ans.

«Les Israéliens doivent comprendre, a-t-il dit, que la majorité des Juifs de la diaspora n'émigreront pas en Israël». «En outre, a précisé M. Bronfman, il ne faut pas s'attendre à ce que les Juifs accordent un soutien aveugle à la politique israélienne. (...) D'ailleurs, le problème israélien n'est pas et ne doit pas être le sujet unique des Juifs de la diaspora».

Les propos du nouveau président du Congrès juif mondial, qui coiffe les organisations juives d'une cinquantaine de pays, ont été jugés par le quotidien travailliste Davar comme les plus violents jamais tenus par un leader juif américain au cours de ces dernières années. Le discours de M. Bronfman a été compris, par des commentateurs israéliens comme une riposte à l'appel de certains dirigeants sionistes israéliens pour qui le premier devoir des Juifs est d'immigrer en Israël.

L'intervention de M. Bronfman signifie, selon Davar que l'écart se creuse entre le mouvement sioniste et le Congrès juif mondial qui reste porteur des idées de son ancien président Nahum Goldman, connu pour ses désaccords avec les dirigeants israéliens.

Un autre document a remué l'opinion israélienne. Il s'agit du rapport sur «les implications de la paix israélo-arabe pour les Juifs du monde», rapport de la commission économique et sociale présidée par le baron Guy de Rothschild (France). Ce document de 119 pages critique la politique israélienne actuelle dans plusieurs domaines: les implantations dans les territoires arabes occupés, le manque d'attrait «de la politique intérieure en Israël, le monopole donné aux milieux religieux en matière d'état-civil», entre autres.

Le rapport précise notamment que, pour bénéficier du soutien des pays occidentaux et des Juifs de la diaspora, Israël doit faire comprendre sans équivoque que sa politique en matière de paix au Proche-Orient est guidée uniquement par ses préoccupations en matière de sécurité.

Moisson en URSS: un trou de 46 millions de tonnes

MOSCOU (Reuter) — La moisson soviétique a atteint l'an dernier 189,2 millions de tonnes, a annoncé hier Radio Moscou. La récolte prévue était de 235 millions de tonnes.

Ce trou de 46 millions de tonnes est essentiellement dû à des conditions particulièrement humides et au manque d'ensoleillement dans l'ouest du pays, combinés à la sécheresse dans l'Est.

La moisson précédente avait été encore plus catastrophique: 179 millions de tonnes seulement. La déception des autorités risque d'être d'autant plus grande que le gouvernement aura des difficultés à maintenir l'expansion du cheptel.

Des doutes seront également émis sur la capacité de l'agriculture soviétique de réaliser les objectifs du plan quinquennal 1981-85, prévoyant une moisson annuelle moyenne de 240 millions de tonnes.

Le gouvernement va éventuellement être contraint d'ordonner l'abattage de nombreuses têtes de bétail, ou l'achat de grandes quantités de céréales au prix fort sur le marché mondial, lui aussi affecté par de mauvaises conditions météorologiques.

A la suite de l'intervention militaire soviétique en Afghanistan, l'administration Carter a imposé un embargo partiel sur les ventes de céréales à l'URSS. Celle-ci a été en mesure de s'approvisionner dans d'autres pays, notamment l'Argentine, mais les experts agricoles occidentaux en poste à Moscou ne croient pas que la totalité de la demande soviétique ait pu être satisfaite.

La production betteravière a légèrement augmenté, passant de 76,2 à 79,6 millions de tonnes de 1979 à 1980, mais elle demeure bien en deça de l'objectif de 98,4 millions de tonnes. En outre, la teneur sucrière risque d'être plus faible que l'année précédente, à cause du mauvais temps.

La production de viande est tombée de 15,5 à 15,1 millions de tonnes, et la production de lait a décliné de 93,3 à 90,7 millions de tonnes.

Les Izvestia, organe du gouvernement, précise que la récolte des céréales comprend 98,1 millions de tonnes de blé, 10,2 millions de tonnes de seigle, 9,7 millions de tonnes de maïs, 6,4 millions de tonnes de légumineuses et 2,8 millions de tonnes de riz.

Une session parlementaire décisive pour l'avenir de l'Afrique du Sud commence

LE CAP (AFP) — Assemblée révolutionnaire ou Chambre des illusions? Les opinions sont partagées sur l'impact réel qu'aura en définitive sur l'évolution interne de l'Afrique du Sud la session du Parlement blanc qui s'est ouverte hier au Cap et qui se prolongera jusqu'en juin 1981.

Session impatiemment attendue, certes, par une opposition blanche minoritaire (28 députés sur 165) et sans pouvoir, qui assumera une fois de plus son rôle de mouche du coche, et qui, selon l'usage, se verra donner symboliquement la semaine prochaine le droit de proclamer publiquement sa désapprobation en refusant sa confiance au gouvernement.

La véritable expectative, toutefois, apparaît cette année au niveau de l'aile «gauche» du parti national au pouvoir (137 députés) qui s'appuye sur une nouvelle intelligentsia recrutée dans les universités afrikaner du Cap et de Potchefstroom, sur une presse de langue afrikaans résolue à ruer dans les brancards, et sur une armée politisée par les soins du général Magnus Malan, le nouveau ministre de la Défense.

Ces «éclairés», dont il est malaisé de mesurer l'audience, ont virtuellement promis d'épauler le premier ministre Pieter W. Botha si celui-ci se décide en 1981 à tenter l'impossible (promis en 1978), à savoir soumettre à une révision déchirante «l'apartheid de papa».

Une telle attitude eût été impensable du temps de M. John Vorster, premier ministre de 1966 à 1978. Elle devenait concevable avec l'avènement il y a deux ans d'un premier ministre issu de la faction relativement libérale et réaliste des nationalistes afrikaners du Cap.

Espoir futile, affirment toutefois les pessimistes. M. Botha reculera, disent-ils, devant le spectre qui a toujours hanté les dirigeants nationalistes, à savoir le danger d'une cassure par le milieu du monolithe afrikaner.

Le premier ministre, prédisent-ils, n'osera pas tenter une réforme profonde du «système», qui pousserait à la rébellion les «cramponnés» de l'apartheid groupés autour de l'ex-pasteur Andries Treurnicht, et qui dominent la citadelle nationaliste du Transvaal.

Dans un scénario préfiguré fin 1980 par la création d'un «conseil présidentiel» timidement multi-racial et par la suppression d'un Sénat archaïque calqué naguère sur le modèle de la Chambre des lords, M. Botha entend de toute évidence accroître son pouvoir personnel à la faveur de cet escamotage graduel de l'ancienne constitution de Westminster.

Simultanément, le gouvernement s'efforcera de faire approuver un programme de reformes destinées, sinon à supprimer l'apartheid, du moins à en atténuer certains des aspects les plus contestés.

Sur les quelque huit cents projets de lois ou d'amendements que les ministres de M. Botha se proposent de déposer sur le bureau de l'Assemblée en 1981, une partie prétend abroger les règlements parfois absurdes qui limitent la liberté de mouvement des Noirs à l'intérieur des zones urbaines dites blanches.

D'autres imposent la scolarité obligatoire pour tous. Il est également question de supprimer dans de nombreux cas la clause des «emplois réservés aux blancs», de reconnaître officiellement — mais dans des conditions bien définies — certains syndicats noirs sauvages, et de laisser la désségrégation des hôtels et restaurants à la discrétion des propriétaires.

Mais le dilemme fondamental de M. Botha reste qu'à force de vouloir éviter à tout prix la guerre civile au sein du «Laager» (camp retranché) nationaliste, son gouvernement a dû assortir les projets de tant de clauses restrictives que ces réformes deviennent dérisoires aux yeux des 18 millions de Noirs.

On peut se demander si, dans un tel climat, M. Botha osera même proposer la création de deux Parlements séparés, qui permettraient d'offrir une tribune aux Métis et aux Indiens, et s'il envisage sérieusement d'en appeler, en cas de conflit avec sa droite, à un référendum national qui équivaudrait à un véritable coup d'État.

Le M-19 lance un ultimatum à Reagan

BOGOTA (AFP) — Les guérilleros du mouvement extrémiste colombien M-19 ont menacé hier de tuer un assistant de l'Institut linguistique d'été américain à Bogota, M. Chester Allen Bitterman, si les États-Unis ne ferment pas cet institut avant le mois de février.

Dans un message adressé au président américain, M. Ronald Reagan, et publié clandestinement à Bogota, le M-19 précise que la fermeture de l'institut devra intervenir avant le 19 février à 18h00 locales, faute de quoi M. Bitterman, enlevé lundi dernier dans la capitale colombienne, sera exécuté.

Le M-19 exige également qu'un document, qui sera remis aux États-Unis le 25 janvier par l'intermédiaire de leur ambassade à Bogota, soit publié par le Washington Post et le New York Times, ainsi que par des quotidiens européens et latino-américains.

Le document, dans lequel sont formulées les exigences du M-19, est accompagné d'une annexe intitulée «Opération souveraineté nationale», qui comprend la signature de M. Bitterman étalée sur toute la largeur d'une page.

Dans cette annexe, le M-19 justifie son action en indiquant que l'Institut «constitue un affront pour les communautés indigènes et notre souveraineté nationale, et un moyen d'institutionnaliser le pillage de nos ressources nationales».

Après le départ des américains, précise le M-19, une commission nommée par «les communautés indigènes de Colombie et les professionnels colombiens de l'anthropologie sera chargée de l'administration des biens» de l'Institut.

Le M-19 ajoute que lors de l'enlèvement de M. Bitterman, de nombreux documents ainsi que du matériel ont été volés à l'Institut.

Kadhafi réclame le retrait des forces françaises

PARIS (Reuter) — La Libye et le Tchad réclament le «retrait immédiat» des troupes françaises d'Afrique et invitent les chefs d'État africains à tenir une conférence pour discuter de ce retrait, annonce un communiqué publié à Tripoli hier, à l'issue d'une visite que vient d'effectuer M. Goukouni Weddeye, président du gouvernement (tchadien) d'union nationale de transition (GUNT).

Il déclare notamment: «Les deux parties expriment leur inquiétude au sujet de l'occupation militaire française de certains pays africains, et surtout de la concentration des troupes françaises en Centrafrique à côté des frontières tchadiennes.

«Elles demandent le retrait immédiat de ces troupes françaises et invitent les chefs d'État africains à se joindre à eux dans cette démarche, et à tenir une conférence pour décider de ce retrait.»

Les deux parties affirment que «la présence d'effectifs libyens en nombre limité au Tchad a un caractère légal». «Leur but est d'aider le gouvernement légal du Tchad à assurer la sécurité et la stabilité (dans le pays) et ils ne constituent pas un danger pour les États voisins», poursuit le communiqué.

M. Goukouni Weddeye a accusé en outre la France de chercher à faire revenir dans son pays, avec l'aide de l'Egypte et du Soudan, l'ancien ministre de la Défense Hissène Habré, dont les forces ont dû évacuer N'Djamena sous la pression des forces tchado-libyennes.

Mais de son côté, le colonel Abdel Wadal Kamougué, vice-président tchadien, a condamné le projet de fusion entre le Tchad et la Libye annoncé par le colonel Khadafi. «Il n'y a pas de mariage possible», a-t-il déclaré dans une interview diffusée par la télévision française.

Évoquant le rôle forces libyennes, M. Kamougué a déclaré: «A un moment difficile, la Libye a apporté une aide substantielle» à ce gouvernement «pour lui permettre de réduire au silence la rébellion».

«Mais il ne faut pas, a-t-il poursuivi, qu'à partir de cette assistance, on puisse brader la souveraineté, l'indépendance, l'intégrité territoriale du Tchad. Il n'y a pas de mariage possible.»

en formation tenant!
Allez! La bonne forme vous ira comme un gant.
PARTICIPACTION®

Session de formation
MÉDECINE TROPICALE

Le C.E.C.I. offre aux infirmières(rs) et aux médecins qui désirent s'engager dans la coopération, deux séries de 10 soirées d'études hebdomadaires sur la pratique médicale en milieu tropicaux.

PREMIÈRE SÉRIE
Médecine curative: introduction aux principales pathologies.
À Montréal, tous les mercredis à partir du 11 février.
À Québec, le même jour, à partir du 18 février.

DEUXIÈME SÉRIE:
La santé communautaire en milieu tropical: animation, prévention, nutrition, médecine traditionnelle, etc...
À Montréal, tous les lundis, à partir du 9 février.
À Québec, tous les jeudis, à partir du 19 février.
Toutes les soirées commencent à 19h30.
Matériel utilisé: documentation audio-visuelle du projet **Santé-Afrique 80.**
Prix: $45.00 la série.

Nous offrons également deux sessions sur les Caraïbes et sur les Relations Canada et Tiers-Monde, à MONTRÉAL seulement.

Informations et inscriptions:
CENTRE D'ÉTUDE ET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE (C.E.C.I.)

Montréal:
4824, Côte des Neiges
MONTRÉAL (Québec)
H3V 1G4
Tél.: 735-3618

Québec:
835, Avenue Brown
QUÉBEC (Québec)
G1S 4S1
Tél.: 681-2030

La «bidonvillisation» du tiers-monde

1) Les quartiers «spontanés» des villes africaines

La moitié de la population du monde vivra dans les villes dans vingt ans. Dans les villes, mais quelles villes? Dans des espaces urbains façonnés par les siècles, aménagés sans rupture, tracés au cordeau... ou dans des baraques étouffantes, plantées au hasard, recouvertes de tôle, régulièrement inondées, envahies par les ordures, infestées par les insectes? Si l'urbanisation de l'Europe et de l'Amérique du Nord ne va pas sans heurts, celle du tiers-monde, explosive, anarchique, meurtrière, pose, elle, des problèmes de survie à des populations de plus en plus nombreuses et de plus en plus démunies.

par Claire Brisset
Le Monde

DAKAR — Dans un continent que les experts de toutes tendances continuent de considérer comme le plus pauvre, mais aussi le plus rural du monde, toutes les données sur lesquelles se fondaient la majorité des plans de développement sont en train de se périmer sous nos yeux: la population la plus démunie n'est plus, aujourd'hui, reléguée au fond des brousses et des forêts équatoriales, mais bien parfois au coeur de ces grandes métropoles — Abidjan, Dakar, Nairobi, Lagos, Le Caire — que l'on imagine trop facilement préservées de la misère et de la faim.

C'est le rythme même de cette croissance urbaine explosive, tout autant que son volume, qui rend les problèmes de subsistance dramatiques: car ces populations hâtivement regroupées, chassées des campagnes par la sécheresse, la guerre ou la faim ne peuvent que s'établir dans des installations de fortune, bidonvilles et taudis, victimes du mythe de la ville-salvatrice qui bien souvent n'est que l'agent d'une misère aggravée. La croissance des villes africaines atteint en effet 6 à 7%... par an, depuis 1960.

Or, ces effectifs — qui doublent régulièrement — ne sont que des moyennes: la population des bidonvilles, elle, augmente deux fois plus vite encore. La partie «moderne» de ces villes y apparaît de plus en plus, comme un noyau perdu dans un océan de baraquements, même si, régulièrement, des opérations de police délogent brutalement les squatters et repoussent, de quelques kilomètres, la ceinture des bidonvilles.

L'exemple le plus révélateur de cette situation est sans doute celui de la Mauritanie. En trente ans, 14 millions d'hectares y ont été stérilisés par l'avancée du désert. Deux fois plus d'habitants, 1,5 million au total aujourd'hui, doivent y vivre sur quinze fois moins de surface cultivable. La sécheresse, qui prend depuis quinze ans l'aspect d'une modification radicale du climat, et la guerre du Sahara ont provoqué une sédentarisation massive des nomades et l'apparition de bidonvilles géants dans la capitale, Nouakchott, et, dans une moindre mesure, à Rosso, sur le fleuve Sénégal. Ces «naufragés du désert» sont, dans un premier temps, venus planter leurs tentes jusque dans les rues de Nouakchott, petite capitale administrative vite submergée où rien n'était fait pour les accueillir. Aussi ont-ils construit des baraquements de fortune dans des quartiers périphériques vite devenus insalubres: la tente est roulée au fond de la cabane de planches, le mode de vie traditionnell est rompu, les solidarités anciennes aussi.

Ainsi, en dix ans, la structure du pays s'est-elle totalement inversée: 83% de nomades et 17% de sédentaires en 1970, le contraire aujourd'hui. Pour les deux tiers cette nouvelle population urbaine vit à présent dans des bidonvilles, dans des conditions d'extrême précarité. À Nouakchott, tout un quartier s'est édifié spontanément à proximité d'une dune qui se déplace: les vents de sable ensevelissent les habitations que l'on reconstruit, tant bien que mal, sur le toit des premières... Comme le rappelait récemment M. Assane Diop, directeur du Plan à Nouakchott, l'implantation massive de ces bidonvilles «ne révèle que l'échec global d'une stratégie du développement... Si rien n'est fait pour entraver cette évolution, Nouakchott comptera plus d'un million d'habitants dans vingt ans», soit la majorité de la population d'un pays totalement désertifié.

Toute l'Afrique subsaharienne fournit des illustrations de cette évolution, que ce soit la bande du Sahel ou la zone équatoriale. Au Mali, resté à prédominance rurale, l'exode rural est massif et permanent, au point que Bamako compte à présent 600,000 personnes en colonies de squatters et en bidonvilles, dans des quartiers qui, selon un rapport de l'UNICEF, sont des «cloaques» où règne une atmosphère «de fin du monde». Moins de la moitié de la population a accès à l'eau potable; faute d'égouts et de services communs, les ordures s'amoncellent dans les fossés, l'alimentation en électricité est vacillante au point de mettre en péril les stocks de vivres et de vaccins. On estime que, dans dix ans, plus du tiers de la population du pays sera «urbanisée» dans ces conditions, contre un sixième aujourd'hui. En Haute-Volta, au Sénégal, le rythme de l'urbanisation est tout aussi précipité, accentué par la sécheresse des dix dernières années.

L'Afrique équatoriale et centrale, moins éprouvée par les conditions climatiques, n'échappe pourtant pas à cette évolution. Le Zaïre enregistre aujourd'hui l'un des taux d'urbanisation les plus élevés d'Afrique: Kinshasa compte 2 millions d'habitants (100,000 en 1945), dont la moitié sont établis dans des bidonvilles ou des quartiers insalubres. Onze ville zaïroises dépassent les 100,000 habitants. De cette ruée vers les villes va découler ce que personne n'eût imaginé dans le pays où la productivité agricole était l'une des plus élevées d'Afrique: la dépendance alimentaire.

En Côte-d'Ivoire, le taux d'urbanisation approche aujourd'hui les 40%: la moitié de la population urbaine s'est regroupée à Abidjan (un million et demi d'habitants, dont 50% d'étrangers, le plus souvent des Voltaïques disposant de très maigres ressources). Les trois quarts de la population de la ville vivent en «habitat en concession et spontané» pour reprendre le vocabulaire officiel qui n'utilise pas le terme bidonville et encore moins «taudis».

Au Cameroun, où l'évolution est comparable, une expérience intéressante a lieu dans l'un des quartiers les plus insalubres de Douala, le quartier dit «Nylon», édifié sur un terrain constamment inondable, situé légèrement au-dessous du niveau de la mer, ce qui interdit l'écoulement des eaux, proche de la zone industrielle qui y évacue ses déchets, et que l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) avait déclaré «impropre à l'habitation». 80,000 à 100,000 personnes vivent là, dans ce qui n'était il y a quelques années qu'un marécage.

Porté comme «espace vert» sur le plan de Douala, le quartier vivait à la fois dans la lutte quotidienne contre l'envahissement des eaux (la moitié des maladies sont d'origine hydrique) et la menace du «déguerpissement» autoritaire. Se sont adjoints à «Nylon» des quartiers aux noms évocateurs: «Tergal», «Vie tranquille»; surtout, une vie communautaire y est née. La population a commencé à s'organiser pour creuser un réseeau de drainage, construire des ponts, et a contraint, de fait, les autorités à établir un schéma directeur du quartier, en concertation avec les commissions d'habitants, d'où une amélioration déjà considérable.

Il est illusoire d'imaginer que ces populations brutalement urbanisées retourneront dans un monde rural qu'elles avaient quitté pour de multiples raisons: l'espoir d'un accès plus facile aux ressources alimentaires, aux possibilités d'emploi, de formation et de soins, le mythe omniprésent de la ville, la gérontocratie qui continue de peser sur les masses rurales africaines. Il convient donc d'imaginer des modèles d'évolution qui, certes, cherchent à freiner cet exode rural, mais surtout rompent avec la notion abstraite d'un développement séparé, celui des villes et celui des campagnes. Agir sur le milieu urbain, c'est par contrecoup modifier l'image de la ville et, par là même, servir le monde rural.

En effet, porter tous les efforts sur l'équipement urbain, c'est à coup sûr léser les masses rurales, d'une part, c'est aussi précipiter l'exode. Négliger les populations urbaines, en revanche, c'est fermer les yeux sur des situations de pénurie et de catastrophe parfois au moins aussi graves. Ainsi, dans le bidonville de Nouakchott, la mortalité infantile atteint deux cent soixante-sept enfants pour mille, soit une fois et demie la moyenne nationale et 40% des familles ne prennent qu'un seul repas par jour...

Les conclusions du colloque de Rosso-Dakar, à cet égard, sont claires: si les gouvernements, les organisations de développement et de coopération ne sont pas conscients de ce risque, l'Afrique prendra demain le visage qu'offre déjà la majeure partie de l'Asie et de l'Amérique latine. C'est-à-dire des masses urbaines énormes et misérables, entassées dans des bidonvilles et des taudis, coupées de toute économie de subsistance. Il est encore temps, mais les mesures préventives deviennent d'une extrême urgence.

Pour reprendre les termes de M. Jacques Bugnicourt, secrétaire exécutif d'ENDA-Environnement Africain, Dakar, il est nécessaire de briser l'image aliénante de la ville «moderne», de cesser d'ignorer les productions des masses de bidonvilles, de rompre avec le mimétisme des consommations qui rend désirables seuls les produits importés et méprisables les ressources locales. «Entre le refus de la copie, du mimétisme et la tentation de l'isolement et du repli sur soi, la voie est particulièrement étroite et difficile».

2) Sur les dépôts d'ordure et dans les cimetières

DAKAR — Les chiffres fournis par l'ONU sur l'urbanisation explosive du tiers-monde sont sans ambiguïté. En Amérique latine, 60% de la population vit déjà dans les villes: les deux tiers y sont entassés dans des taudis ou dans des colonies de squatters. L'Asie et l'Afrique restent à prédominance rurale, mais pour combien de temps? La croissance des villes y est fulgurante, et celle des bidonvilles est deux fois plus rapide encore que l'expansion urbaine elle-même.

Ces secteurs énormes d'«habitat spontané», pour reprendre l'expression pudique des experts des Nations unies, augmentent chaque année dans l'ensemble du tiers-monde, de 10% à 12% en moyenne, parfois bien davantage. Nouakchott, où vivaient cinq mille huit cents habitants en 1965, en compte aujourd'hui... deux cent cinquante mille, dont la moitié s'entassent dans des baraques ou des huttes de fortune. À Bombay, la population du bidonville a dépassé le million. À Lima, plus de la moitié des habitants vivent illégalement dans une zone «interdite» à la construction. La liste pourrait être longue de ces énormes concentrations urbaines dont les seuls points communs sont l'entassement, l'insalubrité, l'insécurité et la misère.

À l'origine de ces regroupements spontanés: l'absence de valeur foncière du site. Aussi, les bidonvilles se construisent-ils dans les lieux où nul n'aurait pensé à édifier quoi que ce soit, et où personne ne songera à revendiquer la propriété du sol. Ce sont d'abord les dépôts d'ordures et les décharges publiques, comme c'est le cas, souvent, en Amérique latine et en Inde. Ce sont aussi les cimetières: l'exemple le plus illustre de cette situation est celui du Caire, où la «cité des morts» groupe, aujourd'hui, plusieurs dizaines de milliers d'habitants. Ce sont les bas-côtés des routes, ou plus simplement, comme en Inde, les trottoirs; enfin, les zones inondables déclarées par les autorités inaptes à toute construction, un cas fréquemment rencontré en Afrique.

Ces bidonvilles coexistent et parfois, comme à Dakar, à Lagos ou à Djibouti, s'imbriquent totalement dans la ville «moderne», sans laquelle ils ne pourraient survivre: le bidonville recueille les miettes, vit des déchets de la grande ville, subit sa loi et, parfois, meurt de son expansion. Surviennent les bulldozers, les camions des forces de l'ordre qui, sans ménagement, procèdent à ce que l'on dénomme en Afrique francophone un «déguerpissement». Les «bidonvillois», s'ils en ont le temps, démontent leur baraque, emportent les planches, et reconstituent, quelques kilomètres plus loin, leur habitat étouffant et précaire. Dans l'opération, ils auront peut-être perdu l'artisanat de fortune ou l'emploi fragile qui les faisaient vivre. Dans le meilleur des cas, l'État aura prévu des «parcelles assainies» pour les accueillir, ce qui a été souvent le cas au Sénégal. La puissance publique n'est pas toujours aussi attentive et les «déguerpis» se regroupent, sans trame d'accueil, dans une autre zone insalubre.

La situation des enfants est particulièrement dramatique dans les bidonvilles. Selon un rapport élaboré par l'UNICEF, «il n'est pas rare que l'enfant des bidonvilles, affamé jusqu'à la torpeur, partage la nourriture, les vêtements, l'abri, tout ce qui lui est indispensable, avec huit, dix ou douze personnes, parfois davantage (...). Il doit aller et venir au milieu des égouts stagnants à ciel ouvert qui se ramifient dans tout le voisinage. Les tas d'ordures attirent les mêmes mouches qui pullulent autour de sa nourriture et se posent sur ses plaies ouvertes. Chiens, porcs, poulets, chèvres, se vautrent dans les ordures éparpillées sur le sol».

Quand surviennent les pluies, les baraques sans fondations s'écroulent parfois brutalement sur leurs habitants. Rien n'est prévu pour l'écoulement des eaux usées, qui stagnent dans les ruelles, favorisant la pullulation des insectes. Rien n'est prévu non plus pour fournir les familles en eau potable, qu'elles doivent souvent acheter à des spéculateurs. L'eau peut être jusqu'à cent fois plus chère dans les bidonvilles que dans la partie moderne de la ville. Pas d'électricité: l'éclairage provient de lampes à pétrole, dont l'utilisation provoque accidents et incendies.

L'aménagement intérieur des baraquements est par définition des plus précaires: s'ajoute à la chaleur torride, qu'amplifient les toits de tôle ondulée, un extraordinaire entassement humain. «Parfois, lit-on dans le rapport de l'UNICEF, les occupants d'une cabane de 20 mètres carrés se relaient pour dormir à tour de rôle». Pas de meubles, mais un amoncellement de malles et de boîtes, parfois suspendues au plafond.

La menace de l'expulsion plane en permanence: la ville moderne, dans son expansion, voudra «récupérer» ce terrain surpeuplé dont personne jusque-là ne voulait et qui la dépare. En outre, la ville moderne exploite les services de ces nouveaux esclaves: «L'infirmier de la ville qui fait payer le médicament gratuit, le fonctionnaire qui ne délivre un papier que moyennant cadeau, le contremaître qui se fait verser une contribution pour engager un manoeuvre...» Sous des formes multiples, écrit M. Jacques Bugnicourt (1), ceux qui vivent dans l'économie «transitionnelle» (la population des bidonvilles) «sont rançonnés illégalement par ceux qui se situent dans l'économie urbaine moderne».

Bien évidemment, les possibilités de soins, de formation, sont, dans un tel environnement, des plus précaires quand elles existent. Dispensaires et écoles ne foisonnent pas dans ces zones infra-urbaines, où la mortalité infantile et l'anaphalbétisme atteignent des sommets. Il n'est pas rare, en effet, que les gouvernements consacrent l'essentiel, voire la totalité de leurs budgets d'aménagement «à l'embellissement de ces grandes zones métropolitaines qui sont les symboles représentatifs de la nation aux yeux du monde», lit-on dans le rapport de l'UNICEF: avenues à six voies, monuments nationaux et bâtiments publics impressionnants, hôtels de grand luxe... Pendant ce temps, vit, et meurt surtout, la population des bidonvilles. Elle vit d'une économie de récupération, des mille et un métiers qui y pullulent, tels ces parias de Bombay dont la fonction consiste à trier à la main les ordures: la filière du verre, la filière des capsules, les filières du plastique, la filière des os, que l'on réduit en poudre et dont on fait des biscuits. Elle meurt de tout ce dont souffrent les peuples du tiers-monde, mais près, tout près des hôpitaux, des universités, des écoles que l'on aura construits en leur nom

(Le Monde)

Note

(1) Secrétaire exécutif d'ENDA-Environnement africain, Dakar. Extrait de *Quelle alternative urbaine pour l'Afrique*. Texte écrit pour la Fondation Dag Hammarskjöld (Suède).

Au Nigéria, sur près de 100 millions d'habitants, 30 millions vivent dans les villes, ce qui constitue la première population urbaine d'Afrique. La guerre du Biafra puis l'exploitation pétrolière ont amplifié l'exode rural de manière saisissante dans le pays le plus peuplé du continent.

Lagos, la capitale est de l'avis des experts des Nations unies l'une des villes les plus surprenantes du tiers-monde. Bâtie sur des îles, des bancs de sable, des marécages insalubres, Lagos comptait en 1975 2,5 millions d'habitants; elle en dénombre aujourd'hui 4.5 millions et devrait en compter entre 13 et 20 millions d'ici l'an 2000. Dans la partie insulaire de la ville, la densité atteint actuellement 2,800 personnes à l'hectare.

Dans une proportion de 90%, la population de Lagos vit dans des meublés surpeuplés, qui hébergent en moyenne six familles chacun, soit une quarantaine de personnes. Les habitants y disposent de moins de 3 mètres carrés en moyenne. La pression sur le logement est telle que les propriétaires demandent jusqu'à cinq ans de loyer d'avance.

L'eau courante n'est distribuée qu'à moins de la moitié de la population de la ville, qui ne dispose d'aucun système d'égouts ni de ramassages des ordures; les eaux usées sont déversées dans les fossés à ciel ouvert, le plus souvent obstrués par les ordures. À la saison des pluies, ces fossés débordent, la ville est inondée d'eaux polluées. Les morts par choléra ne sont pas rares à Lagos, estime le rapport de l'UNICEF, qui ajoute: le Nigéria souffre de la mortalité infantile la plus élevée d'Afrique.

La circulation, à Lagos, pose des problèmes totalement irrésolus. Quoique l'usage des voitures privées ne soit permis à leur propriétaire qu'un jour sur deux, les rues sont constamment embouteillées, et le rythme de la circulation n'y atteint pas 5 kilomètres à l'heure. Les autobus, qui doivent transporter 2.5 millions de personnes par jour, sont pris d'assaut, les ambulances et voitures de pompiers ont le plus grand mal à se frayer un chemin.

Un plan d'aménagement de la ville de Lagos, élaboré avec des experts du programme des Nations unies pour le développement (P.N.U.D.), a été mis en oeuvre en 1980. Prévu pour une durée de vingt ans, il s'est fixé pour objectifs: la construction de deux cent dix mille logements à bon marché, l'organisation d'un système d'égouts et d'approvisionnement en eau et l'élaboration d'une infrastructure sociale, dans les domaines sanitaire et scolaire notamment.

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Conférence publique des
COLLÈGES DES ARTS LIBÉRAUX ET DES SCIENCES

Biologie évolutive de la famille humaine: la reproduction chez les primates supérieurs.

Jane B. Lancaster,
Ph.D. du Département d'Anthropologie
Oklahoma University

Heure: 20h30
Date: le mercredi 28 janvier 1981
Lieu: Auditorium H-100
1455, boul. de Maisonneuve, o.
Renseignements: 879-4160

La conférence aura lieu en anglais.

Le RIGAUD
(angle Berri et Sherbrooke)
à quelques pas du métro

— Occupation immédiate
— Pour personnes retraitées et pré-retraitées (50 ans et plus)
Grands studios-appartements climatisés
Au Centre-Ville (Métro Sherbrooke)
Tapis, unité de cuisine, piscine, sauna,
Salles de réunions, terrasse, etc.
— Loyer à compter de $245.00 par mois (toutes taxes incluses)
Aussi quelques spacieux logements d'une chambre à coucher disponibles sur demande — deux salles de bains — deux balcons.
Pour renseignements:
SOCIÉTÉ MUNICIPALE D'HABITATION DE MONTRÉAL
849-1291
Visites: 425 est, rue Sherbrooke (angle Berri)
lun. et merc. de 13h à 18h
sam. et dim. de 12h à 16h
ou en tout temps sur rendez-vous.

BOUQUINEZ À L'AISE
À
L'agence du livre francais inc.
1246 rue St-Denis — Montréal, Qué H2X 3J6 —
Tél.: 844-6896 844-6438

Assemblée nationale du Québec
Bureau du financement des partis politiques

RAPPORT SOMMAIRE DES DÉPENSES ÉLECTORALES
(article 112)

SOMMAIRE

M. David Johnston
Nom de l'agent officiel

Mme Jocelyne Rioux
Nom du candidat officiel

Parti communiste du Québec
Nom du parti ou indépendant

Outremont
District électoral

17 novembre 1980
Date de l'élection

	$	$
1. Publicité	470.88	
2. Services		
3. Articles fournis		
4. Location de locaux		
5. Frais de voyage et de repas		
Sous-total	470.88	470.88
6. Dépenses personnelles encourues et payées par le candidat		
7. Créances contestées		
TOTAL des dépenses électorales encourues et payées		470.88
Montant maximum des dépenses électorales permis par la Loi		28,082.20

Tout électeur peut examiner le rapport de dépenses électorales produit par l'agent officiel ainsi que les pièces justificatives correspondantes, et en prendre des extraits ou copies, durant les 180 prochains jours, à l'adresse suivante:

David Johnston
Agent officiel

41, ave Laviolette
Outremont

19 janvier 1981
Date

Le Directeur du scrutin
Pierre Lussier

regards sur le monde

Le Nicaragua vers de nouveaux orages

par
Xavier Uscategui
correspondance particulière

IL y a un an et demi que Somoza a été chassé du Nicaragua par une révolution ayant finalement réuni les révolutionnaires doctrinaux et les secteurs capitalistes lésés par l'accaparement tentaculaire que mettait en action la tribu dictatoriale. Il était fatal que cette coalition occasionnelle, ce «mariage de convenance» comme on a dit, se rompe. Il s'est rompu; et le secteur de la «libre entreprise» est sorti du gouvernement.

Le COSEP (Conseil supérieur de l'entreprise privée) a réuni, le 17 décembre, les représentants de 100 organisations patronales. Et le président de cette association, Enrique Dreyfus, a déclaré: «Le gouvernement a cessé d'être un gouvernement d'unité nationale et est devenu celui d'un parti...» À quoi l'un des fondateurs de ce parti, le FSLN (Front sandiniste de libération nationale), Tomas Borge, qui est ministre de l'Intérieur, a ajouté ce commentaire peu diplomatique: «Notre révolution a fait sortir ce pays de la barbarie, mais ces bourgeois stupides n'arrivent pas à le comprendre. Ils pleurent parce qu'au temps de la barbarie ils s'enrichissaient, et maintenant la révolution limite leurs richesses.»

Naturellement, il faudrait tenir compte de l'influence émotionnelle exercée par des événements tels que la mort, en novembre, du vice-président du COSEP, Jorge Salazar Argüello, abattu au cours d'un affrontement avec les forces de sécurité. Salazar Argüello, personne ne le conteste plus, conspirait; et il aurait été l'âme d'un éventuel soulèvement. Cela n'empêche nullement que les circonstances de sa mort 'aient été jugées obscures par ses amis.

La censure créée dans la société du Nicaragua se manifeste avec une acuité qui a parfois l'air de n'avoir pas été atteinte à l'époque de Somoza. L'exemple le plus clair apparaît dans la famille Chamorro. On pourra le juger moins surprenant qu'il ne semble à première vue.

Pedro Joaquim Chamorro Cardenal, l'ancien directeur de *La Prensa* de Managua, assassiné en janvier 1978 à l'intestigation des Somoza, est devenu le symbole par excellence de la lutte contre la dictature. L'inconvénient des symboles est de masquer souvent une partie fondamentale de la réalité. Dans le cas de Chamorro, il avait fallu glisser assez légèrement sur certains aspects de sa biographie et sur les tendances politiques défendues traditionnellement par son journal.

Chamorro, membre d'une famille oligarchique dont on retrouve cinq fois le nom sur la liste des présidents du Nicaragua depuis 1853, appartenait au Parti conservateur (et il faut voir ce qu'est un parti conservateur en Amérique latine!) et était un ennemi déclaré de la gauche sans considérations de tendances. Son antisomozisme revêtait le caractère d'une classique lutte de clans, doublée d'une lutte d'intérêts. Sans le moindre doute, il approuverait (ou inspirerait) aujourd'hui les tendances extrêmes du COSEP, — comme le fait avec l'ardeur de ses vingt-huit ans son fils aîné, Pedro Joaquin Chamorro Barrios, l'actuel directeur de *La Prensa*, qui bombarde à boulets rouges le gouvernement sandiniste.

Ici se complique l'imbroglio familial. Pedro Joaquin a un frère de vingt-quatre ans, journaliste également, Carlos. Mais Carlos Chamorro Barrios dirige *Barricada*, le journal officiel du FSLN.

L'ancien directeur de *La Prensa* assassiné en 1978 avait deux frères, Jaime et Xavier. Jaime est resté à *La Prensa*. Mais Xavier, qui y travaillait également, est entré en conflit avec son neveu Pedro Joaquin et, en mai dernier, entraînant la majeure partie des journalistes du vieil organe et une fraction de son capital, il est parti, pas très loin, de l'autre côté de la rue, pour fonder un nouveau quotidien, le *Nuevo Diario*, favorable au sandinisme.

La famille compte encore deux filles du journaliste disparu, Cristina et Claudia, qui travaillent dans des organismes gouvernementaux traitant de la presse. Il resterait à de la veuve de Pedro Joaquin Chamorro Cardenal, Violeta, qui a fait partie de la Junta de gouvernement jusqu'en avril. Elle voudrait garder une apparente neutralité. Pourtant elle n'est parvenu qu'imparfaitement à dissimuler sa préférence pour le secteur de l'actuelle direction de *La Prensa*, donc des partisans du COSEP.

Le fond du conflit a trait, en ce moment, à la politique économique. Mais le choix à faire à cet égard implique des options engageant l'orientation générale.

Devant la situation critique créée par les destructions de la guerre et l'existence d'une dette extérieure de 2.000 millions de dollars le dilmme est le suivant:

— ou bien arriver à un accord avec le secteur privé (qui actuellement contrôlerait 80% de l'agriculture, 70% de l'industrie, 25% du bâtiment et 40% des services), s'accommoder plus ou moins de la dette (écrasante pour ce pays) et négocier de nouveaux crédits sur la base de la confiance à inspirer, — confiance financière et «confiance» politique;

— ou bien suivre le chemin de Cuba après la révolution, radicaliser le processus, élargir les nationalisations, rejeter la dette extérieure, etc...

On identifie sans peine ce que chaque option représente sur le plan international. Ce n'est pas par l'effet du hasard que les attaches de Jorge Salazar Argüello ont été situées aux États-Unis, et qu'on a signalé les voyages de commandants sandinistes en URSS et en Europe de l'Est en quête d'appuis financiers. On considère douteux que, dans la conjoncture actuelle, ces derniers obtiennent ces crédits. C'est ce qui contribuerait à expliquer, si la nouvelle s'en confirme, les versions selon lesquelles Fidel Castro donnerait aux sandinistes des conseils de modération.

Il est juste de signaler que les menaces contre le gouvernement sandiniste ne se limitent pas au domaine verbal. Presque tous les jours on mentionne des attentats près de la frontière du Honduras: ils sont attribués à d'anciens membres de la Garde nationale de Somoza réfugiés dans ce pays. L'affaire de Bluefields n'a pas été oubliée: son objectif correspondait à la création d'une base «somoziste» dans cette région isolée sur la côte de l'Atlantique et d'autre part racialement et linguistiquement allogène. Plusieurs groupes contre-révolutionnaires sont en action, le mieux connu étant le FAD (Forces armées démocratiques).

Brésil
L'endroit le plus violent de la terre

par
Michel Trichet
Agence France Presse

RIO DE JANEIRO — L'endroit le plus violent de la terre. C'est ainsi qu'une mission d'enquête de l'ONU qualifiait il y a quelques années la Baixada Fluminense, l'immense banlieue nord de Rio de Janeiro qui étend sur cinquante kilomètres ses quatre communes: Duque de Caxias, Sao Joao de Meriti, Nilopolis, et Nour Iguacu.

La Baixada Fluminense est restée fidèle à sa triste réputation. En 1980, on y a dénombré plus de deux mille assassinats imputables pour la plupart aux groupes d'extermination connus aussi sous l'appellation d' «Escadron de la mort» ou «policia mineira». C'est un record pour une agglomération de 2.700.000 habitants et, dans cet ensemble, la localité de Belfort Roxo tient la première place car on y a enregistré 250 assassinats pour une population de 120.000 habitants.

Dans la seule nuit de Noël, 21 personnes ont péri criblées de balles. Cinq d'entre elles ont été torturées puis tuées ensemble par un groupe d'individus qui a signé le massacre en laissant sur les corps un carton portant le mot «killing». Il y a aussi les massacrés signés «Main blanche».

Dans la Baixada Fluminense, on ne sait plus qui tue qui, déclare un habitant. Il y a les policiers qui tuent des marginaux, des trafiquants qui s'entretuent. Il y a les milices privées qui assurent la protection de certains commerces et celle des «banquiers» du «jogo di bicho», la loterie clandestine, l'une des activités les plus rentables du pays.

Mais il y a aussi les groupes qui infligent un impôt aux petits travailleurs pour garantir que leur maison ne sera pas assaillie et que l'honneur de leur femme et de leurs filles sera préservé (les viols ne se comptent plus). Il y a enfin le «péage» que l'on exige du travailleur rentrant chez lui à la nuit tombée.

Dans la Baixada Fluminense, la population cohabite avec la mort. Après 20 heures, chacun s'enferme chez soi et pour rien au monde n'ouvrirait sa porte ou sa fenêtre. Entre 2 et 4 heures du matin, les coups de feu font partie de l'environnement naturel. Au petit matin, le travailleur qui va prendre son autobus ou le train pour Rio fait machinalement un détour de quelques mètres pour ne pas buter sur la masse sombre d'un ou plusieurs cadavres, des «jambons» comme on les appelle dans l'argot des policiers et des marginaux.

On ne s'efforce même plus de cacher les cadavres, affirmait récemment un «vétéran» de l'Escadron de la mort dans une interview à l'hebdomadaire Isto-E. «De mon temps, disait-il, on mettait le suspect au frigo (prison clandestine), puis on attendait la pleine lune. Chaque fois qu'il y a pleine lune, expliquait-il, il se met à pleuvoir le lendemain et le Rio Guandu grossit. Alors on emmenait le suspect sur un pont, on le farcissait de plomb et on le jetait à l'eau. Vous pouviez être sûr qu'avec le courant le jambon allait filer rapidement vers la mer et, ni vu ni connu».

Or, la plus grande violence dont souffre la population de la Baixada Fluminense, ce n'est sans doute pas cette mort omniprésente mais la misère et la marginalisation sociale auxquelles elle est condamnée.

Les habitants de la Baixada Fluminense sont presque tous des émigrés du «Nordeste» qui ont troqué la misère rurale contre la misère urbaine. Plus de 90 pour cent des habitations, le plus souvent des barraques ou des constructions précaires, sont dépourvues d'égout et 70 pour cent n'ont ni l'eau courante ni l'électricité.

À Belfort Roxo, pour une population de 120.000 habitants il n'y a que deux écoles publiques. Dans la seule municipalité de Nova Iguacu, on admet officiellement que 150.000 enfants sont privés d'école.

Quant aux 600.000 travailleurs de la Baixada Fluminense qui partent tous les matins à 4 heures pour travailler à Rio dans des conditions de transport insupportables, ils gagnent dans leur écrasante majorité entre $100 et $175 par mois. La plupart sont des ouvriers du bâtiment et des travaux publics, ou le plus souvent ce que l'on appelle ici des «biscateiros», des «bricoleurs» qui font ici et là les petits travaux qui leur tombent sous la main (peinture, vitrerie, lavages de voitures).

Le grand drame est le chômage des jeunes au-dessus de 15 ans. Ils sont des milliers qui déambulent dans la boue ou la poussière des rues non asphaltées de la Baixada. Ils servent de main-d'oeuvre aux trafiquants de «maconha» (haschich) ou prêtent la main à d'autres activités plus ou moins illégales.

Du gibier pour l'Escadron de la mort, comme le jeune Evivaldo qui montre fièrement une cicatrice sur son ventre: la trace d'une balle de calibre 38. Il a dû quitter l'école à 14 ans parce qu'il n'y avait pas assez de places. Son frère avait eu «des problèmes avec la police», il ne pouvait être lui-même que de la graine de voyou et est devenu à son tour la cible des «justiciers».

Une lueur d'espoir brille toutefois. Cette population livrée au rançonnement et à la marginalisation sociale a commencé à s'organiser sous l'influence de l'Église et de personnes politiquement engagées. C'est ainsi que s'est créé le «mouvement des amis de quartier» et que se sont multipliées les communautés ecclésiales de base, les associations de mères de famille, etc.

La Baixada Fluminense a son apôtre: Dom Adriano Hipolito, évêque progressiste de Nova Iguacu, qui a pris une part importante dans l'organisation des communautés ecclésiales de base et fut, pour cette raison, enlevé et torturé en 1976 par un groupe d'extrême-droite lié à l'armée. Dom Hipolito affirme: «Le peuple de la Baixada est profondément bon, presque ingénu. C'est un peuple doublement insulté. D'abord par la misère et ensuite parce qu'on le traite de criminel».

Assemblée nationale du Québec
Bureau du financement des partis politiques

RAPPORT SOMMAIRE DES DÉPENSES ÉLECTORALES
(article 112)

SOMMAIRE

M. Maurice Gohier
Nom de l'agent officiel

M. André Rousseau
Nom du candidat officiel

Parti des Travailleurs du Québec
Nom du parti ou indépendant

Outremont
District électoral

17 novembre 1980
Date de l'élection

	$	$
1. Publicité	237.50	
2. Services	101.40	
3. Articles fournis	55.65	
4. Location de locaux		
5. Frais de voyage et de repas		
Sous-total	394.55	394.55
6. Dépenses personnelles encourues et payées par le candidat		
7. Créances contestées		
TOTAL des dépenses électorales encourues et payées		394.55
Montant maximum des dépenses électorales permis par la Loi		28,082.20

Tout électeur peut examiner le rapport de dépenses électorales produit par l'agent officiel ainsi que les pièces justificatives correspondantes, et en prendre des extraits ou copies, durant les 180 prochains jours, à l'adresse suivante:

Maurice Gohier
Agent officiel

41, ave Laviolette
Outremont

19 janvier 1981
Date

Le Directeur du scrutin
Pierre Lussier

Le canal de Beagle
Trois îlots en quête de nationalité

par
Claude Urraca
Agence France-Presse

BUENOS AIRES — Trois îlots perdus au fin nord du continent sud-américain ont failli provoquer une confrontation armée en décembre 1978 entre l'Argentine et le Chili. Une fois calmées les ardeurs belligérantes, le pape Jean-Paul II, appelé comme médiateur dans ce litige frontalier, a présenté aux deux pays sa solution, tenue secrète pour l'instant. Dans cette affaire, le pape joue son prestige international et l'Argentine, qui paraît la plus réticente, sa stabilité interne.

Le texte papal vient d'être accepté par le Chili dans les délais suggérés par le médiateur, le cardinal Antonio Sandre. En revanche, l'Argentine continue d'examiner la proposition qui, selon l'impression générale, ne correspondrait pas à son attente. À Buenos Aires, continuent dans le plus grand secret les réunions de la junte militaire, composée des commandants en chef des trois armes, avec le président Jorge Videla et le futur président, le général Roberto Viola. L'Argentine a demandé au pape des précisions et n'a pas fait savoir dans quels délais elle fera connaître sa réponse, ce qui a fini de convaincre tous les observateurs que le texte papal était défavorable à la thèse de Buenos Aires, attribuant les trois îles contestées au Chili.

Il semble en fait que les trois armes ne sont pas tout à fait d'accord sur l'attitude à adopter. Impression renforcée récemment par un éditorial du journal Conviccion, proche de la marine, dans lequel l'armée, présentée comme la plus «dure», considère qu'il est nécessaire de rejeter la proposition papale et de reprendre les négociations sur d'autres bases.

Le gouvernement argentin se retrouve en fait devant un grave dilemme: dire non au pape paraît impossible après avoir tant vanté son autorité morale et sa sagesse. De plus, l'Église locale soutient totalement l'initiative du pape, multipliant déclarations et manifestations en «faveur de la paix et de la médiation de Jean-Paul II», et le gouvernement ne tient pas à se mettre l'Église «à dos». Enfin, l'image de l'Argentine se dégraderait considérablement si, après avoir refusé un arbitrage britannique sur ce problème en 1977, elle rejetait maintenant la médiation du Vatican.

D'un autre côté, répondre affirmativement et donc perdre les trois îles considérées comme territoire national reviendrait, dans un avenir immédiat, à s'exposer à l'accusation d'avoir abandonné une partie du territoire national. Accusation d'autant plus grave qu'elle serait portée contre l'armée, détentrice du pouvoir, et que le régime militaire a mené cette affaire seul, dans le plus grand secret, sans écouter les voix des représentants civils qui demandaient à être consultés.

Dans la perspective de l'ouverture politique que le futur gouvernement a l'intention d'inaugurer, il ne manquera pas d'hommes politiques, et même de militaires, pour enfourcher ce cheval de bataille patriotique, estime-t-on dans les milieux politiques et diplomatiques.

Les observateurs à Buenos Aires se sont beaucoup demandé, ces derniers temps, pourquoi le souverain pontife a fait une proposition aussi ouvertement défavorable à l'Argentine, si tant est que ce qui a transpiré de ses décisions soit exact.

Nombreux sont ceux qui pensent que, outre le précédent de l'arbitrage britannique, la situation respective de l'Église tant en Argentine qu'au Chili a joué un grand rôle.

Au Chili, l'Église ayant des relations parfois tendues avec le gouvernement, il aurait été délicat de mécontenter ce dernier par une proposition défavorable qui aurait pu faire augmenter dangereusement la tension. En revanche, en Argentine, l'Église se situant près du gouvernement et celui-ci ayant besoin de son aide, la situation paraît plus propice à l'acceptation d'une résolution qui ne répondrait pas aux voeux de Buesnos Aires, estime-t-on généralement.

Depuis le 19e siècle déjà, ces trois îlots (Picton, Lennox et Nueva) ont empoisonné les relations entre les deux chancelleries.

En 1881, le traité sur les limites territoriales consacrait le principe bio-océanique, à savoir que le Chili n'avait de droit que sur la côte Pacifique et l'Argentine sur la côte Atlantique.

Il précisait que le cap Horn marquait la limite entre les deux océans et que toutes les îles situées au sud du canal de Beagle et jusqu'au cap Horn appartenaient au Chili.

Le problème surgit du fait que les deux pays sont en désaccord sur les limites du canal de Beagle. Pour le Chili, ce canal longe l'île de la Terre de Feu et passe au nord des trois îles en litige qui sont donc chiliennes, alors que pour les Argentins, le canal s'arrête avant les trois îles, la frontière obliquant vers le sud à la sortie du canal, laissant à l'est les trois îles qui seraient donc argentines.

En fait, ces trois îlots n'ont d'importance que dans la mesure où s'applique le principe de la limite à 200 milles des eaux territoriales: l'octroi de ces îles au Chili lui donnerait une part importante de l'Atlantique, dans une région où l'on soupçonne la présence de pétrole.

Lorsque les deux pays avaient fait appel à l'arbitrage de la couronne britannique, en 1977, Londres avait rendu une décision favorable au Chili, que l'Argentine refusa. La tension devait ensuite monter jusqu'à Noël 1978 où les deux pays, à deux doigts d'engager les hostilités, écoutaient l'appel du pape et acceptaient sa médiation.

«BRUNCH QUÉBÉCOIS»

dans le Vieux Montréal où vivent encore les traditions du XVIII siècle. Cuisine abondante et raffinée pour les gens du XXe siècle.

LE DIMANCHE
de 11 h 30 à 15 h
$10.75
TOUS LES JOURS
Table d'hôte du midi
de 11 h 30 à 16 h

Chef: Robert Nimax
Bar dans serre victorienne
415, rue Bonsecours
Vieux Montréal.
849-3535

Stationnement gratuit

colloque

LA GAUCHE ET L'APRÈS-RÉFÉRENDUM

Enjeux et perspectives des années 80

Le référendum: défaite pour qui? L'avenir du projet indépendantiste.
Le Québec des années 80: projet de société et perspectives des forces de gauche.

avec la participation de
Andrée Bertrand-Ferretti — Claire Brassard — Yvon Charbonneau
Louis Favreau — René Lachapelle — Gérald Larose — André Leclerc
Patricia Provencher — Dimitri Roussopoulos
Jean-Robert Sansfaçon — Pierre Vallières

animateurs:
Nicole Laurin-Frenette — Jean-François Léonard

Jeudi, le 29 janvier 1981, 19h30
Salle Marie-Gérin-Lajoie, Pavillon Judith-Jasmin, U.Q.A.M.
(angle Sainte-Catherine et Saint-Denis)

Organisé par les Éditions Nouvelle Optique,
en collaboration avec
le Service d'éducation permanente de l'Université du Québec à Montréal

faut pas se faire avoir

Ottawa doit revenir à la table pour négocier...et s'entendre avec le Québec

Québec

À SURVEILLER

—25— DIMANCHE

L'Association québécoise pour l'application du droit à l'exemption de l'enseignement religieux (AQADER) poursuivra son quatrième congrès annuel, à compter de 9 h, à l'Université du Québec à Montréal, pavillon Hubert-Aquin.

■

Sentiers Québec tient à aider le public à profiter de l'hiver grâce à ses excursions d'une journée en raquettes. On se rend ce dimanche au parc du Mont Orford. Pour inf.: 374-4700, poste 450.

■

Le Café Esperanto, dans le cadre de ses spectacles multi-ethniques, visant à faciliter l'échange entre Québécois et Néo-Québécois, présente M. Henri-Pierre Noël, pianiste et chanteur antillais. Rendez-vous à 20 h 30, au 3553 rue Saint-Urbain.

■

Le Collège Marianopolis accueille les étudiants qui seraient intéressés à s'y inscrire éventuellement, entre 13 h 30 et 16 h 30, au 3880 rue Côte-des-Neiges. Pour inf.: 931-8792, poste 253.

■

La chorale mixte de l'église Notre-Dame de Montréal, sous la direction de M. Marcel Laurencelle, interprétera à la messe de 11 h, *Jesu Nostra, Redemptio* de Palestrina et à l'Offertoire, *Alma Redemptoris* de L. Refice. M. Pierre Grandmaison sera à l'orgue.

■

«Le couple a-t-il sa raison d'être?», tel est le thème qui sera développé à la conférence-rencontre mensuelle de la Société de recherche en orientation humaine inc., qui aura lieu à 14 h 30 à l'hôtel Sheraton Mont-Royal, 1455 rue Peel. Pour inf.: 523-5677.

■

La loi 89 réformant le droit de la famille a été adoptée par l'Assemblée nationale le 19 décembre dernier. Un colloque d'information sur le Code civil intitulé «l'égalité dans la loi» aura lieu à compter de 9 h à l'école Pierre-Dupuis, 2000 rue Parthenais. Une garderie sur place a été prévue. Pour inf.: M. R. Plante: 279-2578.

■

Dans le cadre de la semaine de prière pour l'unité des chrétiens, le père Stéphane Valiquette, s.j., fera l'homélie à la célébration dominicale de 11 h, à l'église Queen Mary Road United, 13 Finchley Road, à Hampstead.

—26— LUNDI

De 19 h 30 à 21 h 30, au sous-sol de la sacristie de la cathédrale (angle Mansfield et Dorchester), M. Donatien Corriveau, président de la Fédération des affaires sociales, animera une soirée d'information sur l'évolution des syndicats. Cette soirée s'adresse aux religieux, religieuses syndiqués de même qu'à leurs amis intéressés par le sujet. Pour inf.: 931-7311, poste 212 (Office des religieux).

■

De 19 h 30 à 22 h 30, aura lieu une rencontre de la Table des Mouvements de jeunes du diocèse de Montréal pour continuer la réflexion sur le thème «Foi et engagement». Pour inf.: 931-7311.

■

À 20 h, à la paroisse Saint-Jean-Berchmans, 5933 rue Cartier, M. le curé Jacques Baillargeon animera une rencontre biblique sur l'épisode de la conversion de saint Paul dans les Actes des Apôtres. Pour inf.: Mme Pierrette Huot au 728-7714 ou Mme Fleurette Pottérat au 729-4433, de même qu'au presbytère au 271-1221. La rencontre sere reprise le mercredi à 14 h.

■

Une rencontre amicale pour les gens du 3e âge aura lieu au Pavillon Lalemant du Collège Brébeuf, 5625 rue Decelles, à 13 h 30. Un café sera servi. L'entrée est libre et on peut se renseigner en communiquant avec le Centre troisième âge culture au 342-1624 ou 342-1320, poste 304.

■

La faculté de l'aménagement de l'U de M vous invite à entendre M. Alain Medam qui parlera de «problèmes sociaux en aménagement: Le cas de New York, le cas de Montréal». Rendez-vous à 19 h 30 au pavillon Délia-Tétreault, 5620 rue Darlington.

■

Les étudiants du département de sciences économiques de l'U de M ont invité M. Marc Lalonde, ministre fédéral de l'Énergie à prendre la parole sur «les questions énergétiques au Canada». Rendez-vous à midi 30 au pavillon Lionel-Groulx.

■

La faculté de musique de l'U de M vous invite à son Atelier de jazz dirigé par M. Richard Ferland, à 20 h 30, à la salle Claude-Champagne, 220, chemin Vincent-d'Indy.

■

M. Frederick S. Eaton, président et chef de la direction de T. Eaton Co. Ltée, sera le conférencier invité du Cercle canadien de Montréal à midi 20, à l'hôtel Windsor.

■

L'Institut de futurologie appliquée du Canada invite le public à une rencontre d'information animée par M. Louis Mathieu sur le thème: «La nation et les institutions sont-elles maintenant et pour le futur des entités désuètes et contraignantes?» à 20 h, au 6507 de Châteaubriand. Entrée libre. Pour inf.: 274-6471 ou 729-0603.

—27— MARDI

Dans le cadre des mardis du Centre de recherches caraïbes de l'U de M, le professeur Charles-Pierre Jacques parlera des «problèmes d'adaptation scolaire du jeune Haïtien dans le système d'enseignement québécois», à midi 30, au pavillon Lionel-Groulx.

■

«From Foie Gras to Spaghetti...», tel est le titre du séminaire organisé par le département de biochimie de l'U de M traitant de «Disturbances of Protein Synthesis» animé par M. R. Kisilievsky de l'Université Queen's de Toronto, à 16 h au pavillon principal.

■

Le comité étudiant Québec-Israël de l'U de M a invité M. Golan, vice-consul d'Israël à parler d'«Israël et perspectives de paix?» à 19 h, au pavillon 3200 Jean-Brillant.

■

Le Centre d'essai de l'U de M présente à 19 h 30, «El Salvador: la révolution ou la mort», de Frank Diamond. Rendez-vous, 6e étage du Centre communautaire.

■

La faculté de musique de l'U de M a invité M. Jean-Claude Risset à commenter «Musiques pour haut-parleurs», oeuvres réalisées à l'Université d'Aix-Marseille, à 20 h 30, au 2375, chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

À 20 h, à l'église du Sacré-Coeur (angle Ontario et Plessis) aura lieu un concert d'Aimé Major au profit des handicapés mentaux, sous les auspices du mouvement Foi et Lumière. Pour inf.: 351-3849 ou 931-7311, poste 115.

■

De 9 h 30 à 15 h 30, à la maison-mère des soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, 2190, rue Atwater (angle Sherbrooke), se déroulera la première des deux journées de réflexion, d'évaluation et d'initiation à différents aspects de la célébration eucharistique dominicale. Cette session animée par le père Jean-Yves Garneau, sss, s'adresse aux prêtres et aux membres des équipes liturgiques. Pour inf.: 931-7311.

■

«Les astéroïdes, les comètes et les météorites sont des poussières de l'espace.» Tel est le sujet de la causerie que prononcera M. Raymond Homier, à 20 h, au Centre de loisirs Saint-Mathieu, 7110, 8e Avenue, près de Jean-Talon. Entrée libre.

■

La section d'ornithologie de la Société de biologie de Montréal invite les amateurs d'oiseaux à participer à une séance d'initiation à ce loisir scientifique, à 20 h, au pavillon Marie-Victorin de l'U de M, 90 rue Vincent-d'Indy. Entrée libre.

■

Le service des activités culturelles de Saint-Laurent vous invite à la ciné-conférence intitulée «L'Ile de la Réunion», paradis tropical de l'Océan Indien et réalisée par Loïc Lebrun. Rendez-vous à 20 h à la salle Emile-Legault, 613 boul. Sainte-Croix. Entrée: $4.50 pour les adultes et $3. pour les étudiants et gens de l'âge d'or.

■

L'Association des femmes de carrières et professions de Ville-Marie tiendra une soirée d'information à 18 h. Pour inf.: Mme Hurtubise: 273-3697.

■

À 20 h, Mme Gill, diététiste-consultante en diéto-thérapie et nutrition donnera une causerie sur une alimentation équilibrée pour toute la famille, conforme au guide alimentaire canadien et à la politique québécoise en matière de nutrition. La conférence organisée par l'Union de familles de Cartierville-Bordeaux aura lieu à l'école Évangéline, 11845 L'Acadie. Pour inf.: 334-0635.

■

«Rémunération et fiscalité personnelle des dirigeants et cadres», tel est le thème du colloque qui aura lieu entre 9 h et 17 h à l'hôtel Le Concorde de Québec sous les auspices du Centre des dirigeants d'entreprise.

■

La Ligue des femmes du Québec invite toutes les femmes à un soupercauserie qui aura lieu à 18 h au 2175 ouest, rue Sainte-Catherine. Mme Marie-Blanche Rémillard, travailleuse communautaire pour les personnes handicapées au YMCA Hochelaga-Maisonneuve, parlera de la condition des femmes handicapées. Toutes les femmes intéressées sont priées de confirmer leur présence en appelant à 845-3796.

—28— MERCREDI

De 19 h 30 à 21 h 30, au Centre communautaire de l'U de M, le Service de pastorale de l'Université organise une soirée d'échanges avec le père Guy Trudel, moine de la Trappe d'Oka. On y abordera le sujet suivant: «Pour une redécouverte de l'intériorité». Pour inf.: 343-6394.

■

Sous forme de séminaire, le département de physique de l'U de M présente le professeur Joseph Hubert qui traitera de «l'utilisation des plasmas en analyse clinique». À 15 h 30 au pavillon principal.

■

La faculté des sciences de l'éducation de l'U de M offre un séminaire sur le thème «Logique de l'État, logique des milieux populaires: l'expérience multimédia», à 16 h, au pavillon Marie-Victorin.

■

Le Centre d'essai de l'U de M projettera «Hors d'ici» film équatorien en français présenté par l'entraide universitaire mondiale, à 19 h 30, au 6e étage du Centre communautaire.

■

La faculté de musique de l'U de M présente un concert deux pianos et piano quatre mains de la classe de M. Jean-Eudes Vaillancourt. Des oeuvres de Britten, Brahms, Hindemith, Milhaud, Debussy et Schubert sont au programme. Rendez-vous à 20 h 30, au 2375 chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

■

Relais-femmes et le conseil du statut de la femme invitent les représentantes des groupes de femmes de la région métropolitaine à un «open house» à l'occasion de l'ouverture d'un centre de documentation spécialisé sur la situation de la femme, au 1255 place Philippe, suite 708, à 16 h.

■

«Un autre aspect de la Pologne: de Danks au Tétras» sera le thème d'une conférence-diaporama donnée par M. Camille Rousseau, botaniste au Conseil consultatif de l'environnement, devant la Société de géographie de Québec, à 20 h 30, au collège des Jésuites, rue Saint-Cyrille, à Québec.

■

Le Conseil régional de Montréal, de la Fédération des femmes du Québec, invite ses membres et leurs amies à une rencontre dans le cadre de sa série des Échanges du mercredi, à midi 30 et à 18 h 30 au local de la Fédération, 1600 rue Berri. Mme Nicole Baron, arbitragiste-marché monétaire, parlera des placements d'argent, à savoir la composition d'un portefeuille, actions, obligations, prêts à court terme, etc. Entrée libre.

■

M. Jacques Languirand propose une série de réflexions sur l'ésotérisme à 19 h 30, au pavillon 3200 Jean-Brillant de l'Université de Montréal. Pour inf.: 343-6090.

■

Le Centre multi-ethnique Saint-Louis vous invite à vous inscrire à ses activités, pour la période d'hiver 1981. Une grande variété de cours y sont offerts: espagnol, danse et musique africaine, théâtre, relations parents-adolescents, etc. Les inscriptions se font à compter de ce jour jusqu'au 30, de 19 h à 21 h. Pour inf.: 842-8836.

■

La Société pour le progrès de la Rive-Sud reçoit M. Jacques Olivier, député fédéral de Longueuil lors de son déjeuner qui aura lieu à midi 30, à la Rôtisserie Saint-Hubert, 1435 ouest, rue Saint-Charles à Longueuil.

■

L'Université Concordia annonce une conférence de Mme Jane Lancaster, anthropologue de l'University of Oklahoma, intitulée «Evolution of the Human Family», dans le cadre de la série de conférences du Collège des sciences, pavillon Hall. Entrée libre. Pour inf.: 879-4160.

■

Une réunion du Bureau des écoles protestantes du Grand Montréal aura lieu à 19 h 30, au siège social, 6000 avenue Fielding. Le public est invité à assister à cette réunion.

■

Le Centre de la pensée, 3818, rue Saint-Laurent, vous invite à une conférence de M. Édouard Finn intitulée «Notion d'énergie de la physique à la métaphysique», qui aura lieu à 20 h.

—29— JEUDI

À l'occasion de l'année internationale des handicapés, une rencontre-midi est organisée sur ce thème par le Service de pastorale de l'U de M, à midi 30, au pavillon principal.

■

Le département de biologie de l'U de M donne la parole à Mme Johanne Parent qui animera un séminaire intitulé «Apiculture et analyse pollinique du miel», à midi 30, au pavillon Marie-Victorin.

■

À la faculté de musique de l'U de M, le compositeur Jean-Claude Risset (université Aix-Marseille) parlera de «Synthèse sonore par ordinateur et implications musicales», à 17 h, au 2375, chemin de la Côte Sainte-Catherine.

■

Le département de démographie de l'U de M organise un séminaire sur le thème «immigration et reproduction de la force de travail au Québec» avec M. Victor Piché, M. Joël Gregory et Mme Marianne Kempeneers, à 20 h, au pavillon Lionel-Groulx.

■

À midi et à 19 h 30, au café étudiant du Collège de Rosemont, un groupe autonome de femmes, le Théâtre des Cuisines, présente sa création intitulée «As-tu vu? les maisons s'emportent!» Entrée libre.

■

La Société des écrivains canadiens tient son premier dîner littéraire de la saison à 18 h 30, au restaurant Bouchard, 881 est, boul. de Maisonneuve. Le conférencier invité sera M. Gilbert Tarrab qui dirige la collection Trace et Parole des Éditions Nouvelle Optique. Pour réservations: 727-1221.

■

Afin d'aider les personnes à mieux utiliser les documents audio-visuels (diaporamas, vidéo, films) dans leurs communications professionnelles, l'Institut international de la communication organise une session de formation d'une durée de 15 heures, réparties sur deux jours, à l'hôtel Holiday Inn Richelieu, 505 est, rue Sherbrooke. Pour inf.: 735-4444.

■

Un cours sur la consommation sera offert gratuitement à la caisse populaire Sainte-Claire, 2775 rue des Ormeaux, à 13 h 30. Pour inf.: Line Langevin, 351-1916.

—30— VENDREDI

L'Association Spirale invite toutes les personnes séparées ou divorcées à un repas-partage suivi d'une danse, à 20 h, au Manoir de Notre-Dame-de-Grâce, 5319 avenue Notre-Dame-de-Grâce, angle Décary. Chacun apporte son fromage, ses charcuteries et son vin. Membres: $4., non-membres: $7. Pour inf.: 932-4908.

■

Un séminaire sur la «théorie du commerce international et patrons de commerce entre pays en voie de développement» organisé par le Département de sciences économiques de l'U de M sera dirigé par M. Oli Havrylyshyn (université George Washington), à 10 h, au pavillon Lionel-Groulx.

■

Les étudiants du département d'anthropologie de l'U de M ont invité M. Roger Julien de l'Alliance Tournesol, M. Bruzon, d'Énergie atomique du Canada Ltée, M. Pierre Fortier, député d'Outremont à une conférence-débat sur «le Nucléaire» qui aura lieu à midi 30, au pavillon 3200 Jean-Brillant.

■

La troupe Speculum des étudiants de médecine de l'U de M joue *Les Précieuses Ridicules* de Molière et *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée* d'Alfred de Musset, à 20 h, au Centre d'essai, 6e étage du Centre communautaire. La pièce est reprise le samedi et le dimanche, même heure, même endroit.

■

La faculté de musique de l'U de M vous invite à un récital de piano de Mlle Marlyne Finn qui interprétera des oeuvres de Schumann, Brahms, Ravel et Bartok, à 20 h 30, au 2375, chemin de la Côte Sainte-Catherine

■

M. Vladimir Frumkin présente un spectacle au profit d'Amnistie internationale «La chanson dissidente en Union soviétique», à 20 h au pavillon des sciences sociales de l'U de M, au 3200 rue Jean-Brillant. Entrée: $3.

—31— SAMEDI

Toutes les femmes sont invitées à une danse bénéfice organisée par le Mouvement contre le viol. Rendez-vous à 21 h, à la salle des Polonais, 57, est, rue Prince-Arthur, 3e étage. Bière et alcool seront servis sur place. Pris d'entrée: $3. Pour femmes seulement.

■

De 10 h à 16 h 30, au Centre Saint-Pierre, 1205 de la Visitation, le père Claude Mayer, omi, animera une journée de récollection sur l'intériorité chrétienne. Cette journée est ouverte à tous. Pour inscription ou inf.: 524-3561.

■

La Société d'astronomie de Montréal organise au Planétarium Dow, un colloque sur la photographie des astres. Des experts en astrophotographie se chargeront d'initier les amateurs à cette technique spéciale. Le colloque se tient de 9 h à 17 h et les frais d'inscription sont fixés à $5 par individu. On suggère enfin aux intéressés d'apporter simplement leur caméra.

■

L'Association des médecins vétérinaires de santé publique du Québec tient un colloque intitulé «Intoxication par les PCP et les PCB chez les volailles», à l'école vétérinaire de Saint-Hyacinthe.

■

"(Votre voix est votre outil de travail». Une conférence suivie d'une session d'information sur quelques techniques de pose de voix sera donnée à 9 h 30 au Centre d'audio-psychophonologie de Montréal. Pour inf.: 526-2869 ou 526-2860. Entrée libre.

■

L'audition des mémoires et avis de la population sur le projet d'implantation à Mascouche de la compagnie Stablex se poursuivra à compter de 9 h 30 au Cegep Lionel Groulx de Blainville.

Les années folles

Les spéculations futuristes que l'on doit au très sérieux institut américain McGraw Hill, et qui datent de 1970, paraissent aujourd'hui bien ingénues

par Alexandre Wickham
LE MONDE

MÉDICAMENTS guérissant le cancer, vols habités vers Mars et Vénus, base lunaire permanente, automobiles électriques, ordinateurs domestiques généralisés, choix du sexe des enfants avant la naissance, cinéma et télévision en trois dimensions, telles étaient quelques-unes des innovations qui devaient intervenir durant l'année 1980 selon une étude américaine (1) publiée en 1970 par le magazine l'Expansion.

L'étude prétendait dresser un «tableau des percées technologiques» du futur sur un horizon de temps de quinze années, grâce à une technique de prospective largement répandue aux États-Unis depuis le début des années 60: la méthode Delphi. Inventée par la fameuse Rand Corporation — sans doute l'organisme américain le plus célèbre dans le monde par la renommée de ses collaborateurs et l'originalité de ses recherches — «cette procédure vise à dégager de la consultation d'un groupe d'experts une prévision commune fiable (...) portant sur les dates probables et la nature des inventions futures» (2). Quelque trois cents experts d'entreprises, de laboratoires et d'agences gouvernementales avaient été, en l'occurrence, sollicités par questionnaires individuels pour établir un calendrier des progrès technologiques prévisibles; l'année retenue pour chacun d'eux était la médiane des réponses obtenues sur le sujet.

Cette démarche relativement rigoureuse — qu'est-ce qu'un «expert»? Comment délimiter précisément la nature d'une «innovation»? — fut appliquée à des domaines très différents: maîtrise de l'environnement, exploration de l'espace, transports, énergie, océanographie... Mais les propositions dégagées étaient pourtant loin d'avoir toutes la même valeur. Certaines relevaient du plus pur phantasme de science-fiction — ainsi des villes sous dôme en plastique ou du contrôle du climat attendus en l'an 2000! — tandis que d'autres étaient le fruit d'une extrapolation technologique élémentaire. Les lumières sans cesse grandissantes de la science permettraient certainement de mettre au point de nouveaux pesticides à faible nocivité pour l'homme, les tuyauteries en plastique se généraliseraient, les procédés de dépollution de l'air seraient moins coûteux, les bibliothèques s'automatiseraient et la recherche de minerais à grande profondeur se perfectionnerait. Ce n'était pas la découverte de la pierre philosophale, mais un ensemble d'améliorations utiles et discrètes qui conforteraient la marche de l'humanité — en tout cas du monde occidental — vers plus de richesse et d'efficacité.

La plupart des progrès espérés étaient cependant présentés de manière plus précise avec, parfois, un commentaire prudent, presque désabusé. Ainsi était-il indiqué, dans une partie consacrée à l'électronique, que «des systèmes de communications intergalactiques seraient réalisables en l'an 2000, mais qu'il pourrait bien n'y avoir aucun usage pour de tels systèmes à cette époque»! Dans l'ensemble le rapport témoignait tout de même d'un joyeux optimisme scientifique, reflétant sans doute autant l'état d'esprit des chercheurs de l'époque que l'éventail des inventions prévisibles.

On y découvrait en effet que l'énergie nucléaire devait être rentable dès 1970 — elle ne l'est en fait devenue que parce que les prix du pétrole ont décuplé depuis 1973, — que des aéroports urbains pour avions à décollage vertical seraient implantés en 1974 et que le bétail serait nourri par aliments artificiels à partir de 1975 (l'homme devait patienter jusqu'en 1980 pour déguster ces nouvelles préparations culinaires). On attendait une large diffusion des meubles en plastique et des vêtements «à jeter» entre 1975 et 1977, une généralisation des «ordinateurs scolaires» vers 1976, des mines sous-marines et des organes humains artificiels à partir de 1977... Et l'électronique devait permettre de supprimer la douleur dès 1975!

Mais sans doute est-il un peu facile, aujourd'hui, d'ironiser sur cette vision à la fois naïve et souvent dénuée d'imagination de l'évolution des techniques et des moeurs — le progrès notamment, est toujours considéré sous l'angle réducteur de l'«automatisation» (3) — sans prendre en compte la justesse d'un certain nombre de prévisions concernant les applications du laser, la mise au point d'une «intelligence artificielle», l'exploitation des schistes bitumineux et des océans, le traitement des maladies mentales par la biochimie, la modernisation des systèmes de gestion hospitaliers, la multiplication des banques de données et des communications par satellite et quantité d'autres domaines plus spécialisés.

Ces résultats sont d'autant plus appréciables que la crise de l'énergie est passée par là, réorientant en profondeur sans qu'on l'ait jusqu'ici beaucoup remarqué une multitude de choix technologiques plus ou moins importants. Pour Michel d'Halluin, vice-président de la société Arthur D. Little — un des leaders mondiaux américains du conseil en développement stratégique et en innovation — «on ne peut plus penser l'avenir de la même manière depuis 1973. Au début des années 70, personne n'a vu venir le choc pétrolier, comme tout le monde a sous-estimé l'ampleur du réveil industriel du Japon. C'était l'époque des rêves de croissance facile et illimitée, de l'extrapolation et du «wishful thinking» (4). La situation aujourd'hui a dramatiquement changé. Il faut consolider les prévisions par des stratégies industrielles si on veut qu'elles se réalisent. On ne peut plus aujourd'hui se baser sur des prévisions futuristes complaisantes ou farfelues. Plus modestement, le monde occidental doit améliorer l'efficacité de ses stratégies par des innovations plus productives et plus utilitaires: il s'agit désormais de mettre derrière chaque axe de développement choisi des allocations quantifiées de ressources techniques, financières et humaines. La politique industrielle de demain, pour réussir, doit être concentrée sur quelques cibles sectorielles, et se matérialiser plus vite grâce à une collaboration intime entre secteur public et secteur privé, à l'exemple du Japon».

À en croire un rapport présenté, il y a quelques mois, à la présidence des États-Unis (5), «si les tendances actuelles se poursuivent, le monde en l'an 2000 sera plus surpeuplé, plus pollué, moins stable écologiquement et plus vulnérable aux explosions que celui d'aujourd'hui». Mais que sont donc devenus les «bulles urbaines», les trains atomiques, les ponts en plastique et les fermes sous-marines qui devaient nous assurer, à l'aube du vingt et unième siècle, une existence ouatée, tout en favorisant une réduction des inégalités entre les peuples?

Ce type d'étude nous apprend, en définitive, à ne pas demander à une discipline aussi nouvelle que la prospective plus qu'elle ne peut donner. L'avenir n'est pas un tapis roulant sur lequel on s'installe en regardant défiler les événements. C'est un ensemble d'évolutions souvent concurrentes — que la technique des «scénarios», utilisée dans le rapport «Interfuturs» commandé par l'O.C.D.E. en 1976, aide à formuler — et de données techniques innombrables et éparpillées qui doivent être mises en relation.

Notes

(1) Services économiques de McGraw Hill, 1221 Avenue of the Americas, New York, NY 10 020.

(2) MM. Demory et Spizzichino, revue *Gestion* (octobre 1968), Dunod.

(3) Chemins de fer, autoroutes (vers 1995 seulement), aéroports, bibliothèques, écoles, stations-service ou examens médicaux, il n'était guère de secteurs de la vie sociale épargnés.

(4) Expression qui correspond à peu près à l'idée de «penser en prenant ses désirs pour des réalités».

(5) Voir *le Monde* du 26 juillet 1980: «Apocalypse 2000».

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

TRADUCTIONS trudeau inc.
Un cabinet de traduction et de rédaction spécialisé dans les domaines suivants:
- comptabilité et vérification
- génie civil et industriel
- exploitation minière
- industrie lourde et machinerie
- électronique

(514) 761-6292

NETTOYEUR **P. M.**
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien industriel - commercial résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
210 St-Jacques
Suite 300 845-4194

samson, bélair & associés
Comptables agréés
QUÉBEC MONTRÉAL OTTAWA TORONTO CALGARY VANCOUVER RIMOUSKI TROIS-RIVIÈRES SHERBROOKE SAINT-HYACINTHE KITCHENER SEPT-ÎLES MATANE COATICOOK FORT LAUDERDALE (U.S.A.)

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

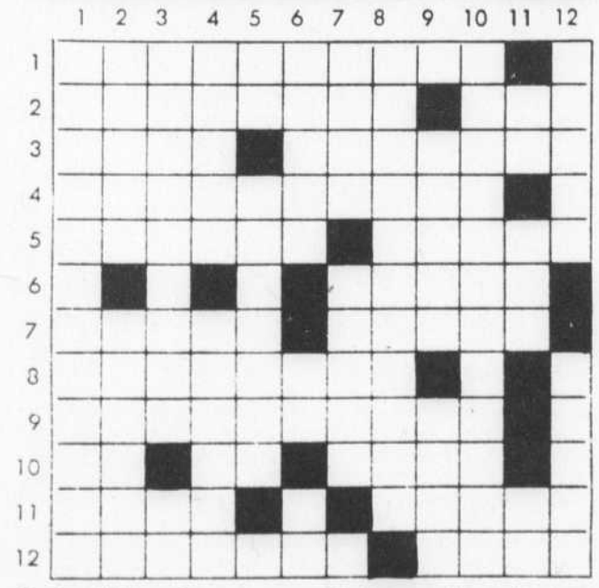

Horizontalement

1—Fabrique de glucose.
2—De l'aurore. — Sans consistance.
3—Paysage. — Eau de toilette parfumée (plur.).
4—Fonction de triumvir.
5—Fait une exclamation de mécontentement (se). — Reproduit exactement.
6—On le fête le 13 novembre.
7—Brusque changement dans le cours d'une maladie. — Assortissent les couleurs, dans les ouvrages de laine et de soie.
8—Pèserait le contenant, l'enveloppe d'une marchandise emballée, et défalquerait ce poids du poids total pour obtenir le poids net.
9—Qui a rapport aux opérations chirurgicales.
10—Pronom personnel. — Lui. — Nègre.
11—Myriapode. — Rien.
12—Vanter beaucoup. — Citron.

Verticalement

1—Ablation de l'estomac.
2—Briller. — Rude comme une râpe.
3—Éruption cutanée ressemblant à des piqûres d'ortie. — Adverbe de lieu.
4—Organe thoracique. — Relatif à une série.
5—Métal précieux. — Corps inorganique constituant les roches de l'écorce terrestre.
6—Décharge d'armes à feu en signe de réjouissance. — Astate. — Xénon.
7—Ami de Dagobert. — Ion chargé négativement.
8—Salaire.
9—Dans la poésie ancienne, pied de vers composé d'une brève et d'une longue. Chef métis au Manitoba (1844-1885).
10—Causerai de l'émotion.
11—Pronom indéfini. — Trinitrotoluène. — Nouveau-Mexique.
12—Exact. — Vase rond et sans rebord.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	O	A	■	B	■	P	R	O	C	H	E
2	L	U	M	B	A	G	O	■	S	O	I	N
3	E	V	E	R	T	U	E	R	■	G	E	L
4	U	R	N	E	■	I	L	E	O	N	■	I
5	A	I	E	U	L	■	I	G	U	A	N	E
6	T	E	R	V	U	R	E	N	■	T	I	R
7	R	R	■	A	D	O	R	E	R	■	C	■
8	E	■	A	G	I	T	■	R	U	C	H	A
9	■	C	H	E	Q	U	E	■	S	A	R	I
10	C	O	U	■	U	L	T	R	A	S	O	N
11	■	C	R	I	E	E	■	A	I	■	M	E
12	J	U	I	N	■	V	I	S	E	E	■	■

Assemblée nationale du Québec
Bureau du financement des partis politiques

RAPPORT SOMMAIRE DES DÉPENSES ÉLECTORALES (article 112)

SOMMAIRE

M. Richard Landry
Nom de l'agent officiel

M. Fernand Deschamps
Nom du candidat officiel

Indépendant
Nom du parti ou indépendant

Outremont
District électoral

17 novembre 1980
Date de l'élection

	$	$
1. Publicité	46.25	
2. Services		
3. Articles fournis		
4. Location de locaux		
5. Frais de voyage et de repas		
Sous-total	46.25	46.25
6. Dépenses personnelles encourues et payées par le candidat		
7. Créances contestées		
TOTAL des dépenses électorales encourues et payées		46.25
Montant maximum des dépenses électorales permis par la Loi		28,082.20

Tout électeur peut examiner le rapport de dépenses électorales produit par l'agent officiel ainsi que les pièces justificatives correspondantes, et en prendre des extraits ou copies, durant les 180 prochains jours, à l'adresse suivante:

Richard Landry
Agent officiel

41 Laviolette
Outremont

17 janvier 1981
Date

Pierre Lussier
Le Directeur du scrutin

«CE QUE DIEU A UNI...»

Pour l'Église catholique, le mariage est indissoluble, mais encore faut-il que ce mariage ait été valide au moment de sa célébration, explique le canoniste André Desrochers dans une entrevue accordée au DEVOIR. L'Église a donc le devoir de se prononcer sur la validité de certains mariages. Elle le fait par ses tribunaux ecclésiastiques dont le rôle est d'établir «si oui ou non le mariage satisfait aux exigences de l'Église au moment où il a été contracté». M. Desrochers est délégué du secrétaire général de la Conférence des évêques catholiques du Canada auprès du secrétariat pour les tribunaux ecclésiastiques. C'est à ce titre qu'il a accepté de répondre à nos questions touchant la pratique actuelle de l'Église dans les causes de nullité de mariage.

par Denise Robillard

N'EST-IL pas odieux de recourir à un procès? Comment s'explique l'augmentation des motifs de nullité retenus et du nombre de mariages déclarés nuls? Quels sont les délais et les coûts à assumer?

Avant de répondre à ces questions, M. Desrochers tient à préciser que la procédure n'avait qu'un but: rechercher les faits susceptibles de servir de preuves.

"Il n'y a ni coupable, ni amende, ni enfer, ni même de jugement moral, affirme-t-il. On ne brise pas un mariage après coup, on déclare s'il en était un au moment où il a été célébré.»

Le canoniste reconnaît cependant que le vocabulaire encore utilisé — l'héritage d'une époque — peut facilement donner le change. On parle de tribunaux, dit-il, on pourrait dire: «bureau ou commission», et parler de «procédure» plutôt que de «procès». Le Canada compte 20 tribunaux, diocésains ou régionaux. Chacun d'eux est sous la juridiction d'un évêque «modérateur» qui détient le pouvoir et agit au nom de l'épiscopat. Le tribunal de Montréal, par exemple, a juridiction pour les causes des diocèses de Montréal, Sherbrooke, Nicolet, Saint-Hyacinhte, Valleyfield, Saint-Jean et Saint-Jérôme et Mgr Paul Grégoire en est le modérateur.

Mais c'est l'official, ou vicaire judiciaire, qui préside le tribunal; il peut avoir un adjoint, le vice-official. On y trouve aussi trois juges, des avocats et des notaires. M. Desrochers a fait remarquer que de plus en plus de femmes, religieuses et laïques, occupent ces fonctions. Elles sont encore tenues à l'écart de l'exercice de la fonction de juge, «ce qui est malheureux, a déclaré le canoniste, car certaines ont un doctorat en droit canon».

Pour l'Église, déclare M. Desrochers, le mariage est un engagement conjugal pris pour la vie, par une personne libre, qui sait ce qu'elle fait. Ainsi, précise-t-il, si l'on peut prouver, fût-ce après 40 ans de vie commune, que l'un des conjoints était contraint dans sa liberté ou qu'on ait usé de menaces à son endroit au moment où il a contracté mariage, «il n'y a pas eu vrai mariage aux yeux de l'Église».

Depuis que Vatican II a remis en valeur, dans sa définition du mariage, la communauté de vie conjugale, ajoute-t-il, «tout ce qui empêche psychiquement la communauté de vie conjugale chez l'un ou l'autre conjoint — par exemple, la schizophrénie, qui est incurable — peut empêcher un mariage d'être valide». Pourquoi? «En vertu d'un vieil axiome en droit canonique comme en bien des droits civils, déclare le canoniste, le mariage est au-dessus des parties.» Ainsi, explique-t-il, même si les parties voulaient faire et sont convaincues d'avoir fait un vrai mariage, la société a aussi son mot à dire quant à la définition du mariage.

Certains considèrent l'attitude actuelle de l'Église comme une hypocrisie. Qu'en pense le canoniste?

M. Desrochers répond à l'objection comme suit. D'abord, la doctrine de l'Église sur l'indissolubilité formulée par le concile de Trente en 1563, est une «doctrine certaine», mais «ce n'est pas un dogme». Il rappelle ensuite sans vouloir y répondre, la question posée dans la revue *Concilium* par un anoniste d'expérience: «Faut-il qu'un mariage soit éternellement un mariage parce qu'un jour il en a été un?»... Enfin, il se demande, «pourquoi l'erreur de choix dans le mariage ou l'échec conjugal, même coupable, serait la seule faute à laquelle on ne puisse remédier pour le reste de ses jours...» Et il ajoute: «Comment voulez-vous que ces questions progressent, tant que, dans ses postes de direction, notre Église restera une Église de célibataires mâles?» Après avoir fait remarquer une «obsession du sexe» chez certains clercs, «le discours du mercredi du Pape», par exemple, M. Desrochers fait remarquer que «l'évangile n'en parle pas souvent et qu'il n'en est question qu'en termes de justice».

Les motifs de nullité les plus courants se ramènent à trois, a déclaré le canoniste. Ce qui empêche la liberté du consentement: chantage, menaces, immaturité du jugement, manque de connaissance des exigences de la vie de couple et de la vie d'un foyer, incapacité intellectuelle ou affective de comprendre le mariage. La deuxième série de motifs concerne tout ce qui ne rencontre pas un point essentiel de la définition que donne l'Église du mariage: la reconnaissance de l'indissolubilité, de la monogamie, de la procréation comme naturelle. Enfin, l'incapacité de contribuer à la communauté de vie conjugale (homosexualité, déficience physique, etc.) et tout ce qui empêche d'être normalement puissant au plan sexuel.

N'est-on pas tenté, aujourd'hui, d'élargir les motifs de nullité plutôt que de reconnaître un échec? «La tentation et la tendance sont possibles», reconnaît M. Desrochers. Dans les cas d'insuffisance psychique, il répond: «Non, puisqu'on exige toujours la preuve, par témoins ou autrement, que c'était présent au moment du mariage.»

Alors comment expliquer la multiplication des cas? La première raison, précise le canoniste, c'est que les tribunaux sont aujourd'hui mieux organisés et qu'il existe une volonté pastorale de répondre aux besoins des gens. De plus, dit-il, «la vie sociale actuelle révèle plus facilement certaines causes et les rend plus difficilement tolérables. Elle suscite des facteurs plus nombreux qui rendent les jeunes couples incapables de contracter un mariage valide pour l'Église: schizophrénie plus fréquente, immaturité plus courante des grands adolescents et des jeunes adultes». Les statistiques sont là pour montrer, dit-il, que dans un grand centre urbain du Canada, quand un conjoint a moins de 20 ans, le mariage a 85% de chance de ne pas durer plus de deux ans.

Bien des facteurs affectent le mariage aujourd'hui, ajoute-t-il, qui n'ont rien à voir avec la foi et l'Église. Par exemple, à Calgary, 46% des déclarations de nullité l'année dernière ont porté sur des mariages récemment célébrés dans l'Est du pays. On peut penser, fait remarquer M. Desrochers, que «le brassage de population qu'engendre le boom de Calgary est une réalité qui provoque des échecs, ou qui attire davantage de jeunes couples dont le mariage aurait pu réussir dans leur ville d'origine, mais qui n'avait pas ce qu'il fallait pour durer longtemps ailleurs».

Les mariages, a-t-il ajouté, doivent être jugés en fonction de la culture dans laquelle ils sont enracinés. Ce qui est motif de nullité applicable à Montréal, ne l'est pas nécessairement en Afrique, a-t-il précisé, en évoquant la planification des mariages par les parents.

La procédure est relativement simple, déclare le canoniste. Un appel à l'évêché pour prendre rendez-vous avec un avocat ecclésiastique qui fera une première évaluation de la cause, après quoi elle est déposée au tribunal pour être entendue par un juge. Celui-ci interrogera séparément les parties et les témoins «en fonction du seul motif invoqué afin d'en vérifier le sérieux».

«Aucune communication des actes n'est faite au civil», précise M. Desrochers, en ajoutant: «Certains avocats s'y essayent, mais on irait allègrement en prison pour mépris de cour plutôt que de transmettre un dossier.»

Après le plaidoyer de l'avocat, le défenseur du lien présente tout ce qui peut militer en faveur de la validité du mariage. Les deux autres juges reçoivent copie du dossier, et font part de leur opinion par écrit. Après discussion entre les trois juges, la décision est prise au vote majoritaire. Le canoniste fait remarquer «qu'on ne publie rien, dans les sentences, qui puisse être infamant pour l'une ou l'autre des parties».

Pour ce qui est des frais, ils peuvent varier entre $200 et $500, selon la complexité de la cause et la nécessité de recourrir aux services d'un psychiatre. «Rome, précise M. Desrochers, exige que le tribunal ne réclame que 40% de ses frais; c'est l'Église diocésaine qui assume le reste. Cette mesure a pour but d'éviter que ces procédures ne deviennent une pratique lucrative. «De plus, ces frais ne sont payables que si les personnes sont capables de payer, de sorte que les considérations d'ordre pécaniaire ne jouent pas.

Une cause peut être menée à terme entre quatre mois et un an et demi. Les délais peuvent être le fait des témoins qui tardent à se présenter, du retard des parties à fournir les réponses requises, mais aussi des professionnels consultés, du manque de personnel au tribunal, ou de la complexité de la cause. Une fois que le tribunal a pris sa décision, il n'est plus obligé d'en appeler à Rome comme autrefois. En vertu d'une entente avec Rome en vigueur depuis le 1er janvier 1978, c'est la CECC qui est responsable de la révision des décisions et accorde la dispense de l'appel. M. Desrochers est à l'emploi de la CECC pour veiller à ce travail de révision. Le comité de révision agit avec célérité et transmet sa décision, compte tenu des délais postaux, dans les 6 à 12 jours qui suivent la réception du dossier.

SYNODE: UN BILAN

DANS sa livraison de décembre, la revue «Relations» propose, en 12 pages, un bilan prospectif du dernier synode romain sur la famille. On y traite plus spécialement de la procédure, de la pastorale, de l'ecclésiologie et de la théologie.

Albert Beaudry, présent à Rome, a pu suivre de l'intérieur les étapes des travaux des évêques. Témoin de la «lourdeur de l'appareil institutionnel» et de son poids sur la mission évangélisatrice, il note que le mode de fonctionnement et la procédure adoptés pour le synode rendent impossible toute initiative et consacrent la dépendance de cette assemblée consultative par rapport aux permanents de la curie. Il fait état de la déception du cardinal Emmett Carter, de Toronto, et du jugement qu'il a porté: «Le synode n'est pas l'organisme dont avait rêvé le concile Vatican II lorsqu'il parlait de collégialité et de coresponsabilité.»

Il apparaît de plus en plus clairement que ce synode a mis en lumière deux problèmes majeurs: l'exercice de la collégialité et la fonction pastorale du magistère. Le président de la CECC, Mgr Joseph MacNeil, d'Edmonton, a d'ailleurs proposé que le prochain synode fasse le point sur la fonction épiscopale et la collégialité. Ce n'est sans doute pas un mince résultat que cette prise de conscience que Raymond Bourgault n'hésite pas à qualifier de «conversion des évêques.»

Nos délégués, écrit-il en les citant,» ont clairement vu que l'Église ne se réduit pas aux évêques, qu'il n'est pas question d'édicter des lois, mais d'accueillir l'évangile.» Cette fois, dit-il encore, «nos évêques n'ont pas été moralisants» et ils ont choisi «de nous engager dans les voies de l'Esprit.»

Cette nouvelle attitude lui apparaît comme l'annonce d'une «Église nouvelle» à laquelle les laïcs pourraient contribuer efficacement. Faisant état du pluralisme actuel au sein de l'Église — chrétiens intégristes et communautés de base — R. Bourgault estime que «ce pourrait être pour l'Église de tout de suite une priorité pastorale que de trouver promptement le moyen de libérer ces consciences que son ancienne manière d'être, d'agir et de parler a fortement contribué à asservir, à aliéner, à culpabiliser.»

A la lumière des travaux d'un colloque tenu à Bologne en avril dernier, sur les fondements, les lacunes et les pistes d'avenir de l'ecclésiologie post-conciliaire, Jacques Chênevert souligne que «la collégialité épiscopale n'est encore qu'un service de la papauté et de son magistère.» L'intuition ecclésiologique fondamentale de Vatican II — c'est la communion des Églises locales qui constitue la «grande Église» — fondée sur «le rôle primordial de l'Esprit et des charismes dans l'Église,» n'est pas encore entrée dans les moeurs de l'Église catholique, note-t-il.

Cette intuition devrait informer toute la vie de l'Église, des évêques aux laïcs, du synode aux conseils de pastorale. Il n'est sans doute pas inutile de noter, en passant, que les conseils de pastorale existants sont, eux aussi, consultatifs pour l'évêque, et qu'ils reproduisent la même structure que celle du synode auprès du pape... Un évêque audacieux pourrait-il s'aviser d'innover à ce niveau et de faire la preuve, dans son diocèse, de la fécondité d'un véritable exercice de collégialité?

Les théologiens ont encore beaucoup de pain sur la planche. Jacques Racine en témoigne, lui aussi, et note l'urgence de «se donner une théologie positive de la sexualité et du mariage» qui soit le fruit de l'adhésion d'un ensemble de théologiens et qui rejoigne le vécu des chrétiens. Il souhaite que l'on reprenne le débat sur la loi naturelle, étant donné que cette conception, réglée et dépassée pour certains, «sous-tend encore la position de l'Église sur les moyens de régulation des naissances.»

A. Beaudry est revenu sur le sujet dans le numéro de janvier. A son avis, le synode a ouvert des brèches par où s'opérera la transformation de l'Église. C'est d'abord la reconnaissance de l'évolution actuelle de la conscience morale et de la nécessité d'enseigner, non plus à partir de principes, mais à travers l'expérience vécue des fidèles. Viennent ensuite le statut des femmes, religieuses et laïques, dans l'Église, la solidarité avec les pauvres, souvent dans sa famille, et l'inculturation, c'est-à-dire l'intégration des éléments culturels compatibles avec l'évangile. Une vaste tâche de discernement s'impose.

Une impression domine ce dossier: celle de l'urgence de déboucher sur l'action, de commencer déjà à faire changer des choses. L'expérience de préparation intensive et sérieuse des délégués canadiens au synode n'est sans doute pas étrangère à ce qui laisse augurer un déblocage, au plan local, de la pratique pastorale et de la réflexion théologique, sans laquelle la première ne saurait s'imposer. Le contenu du dossier de «Relations», et son franc parler, est en lui-même une contribution en ce sens.

Denise ROBILLARD

Sainte bague

CITÉ DU VATICAN (AP) — Un joaillier américain, M. Sid Thal, a offert au pape Jean-Paul II une bague en or massif pour remplacer celle que le pontife avait offerte à un bidonville brésilien en juillet dernier.

M. Thal ainsi quu'une délégation de 20 Américains de Seattle ont remis également au pape une somme avoisinant les $100,000 pour les pauvres de Rio de Janeiro.

«Je vous félicite pour votre intérêt actif pour l'aide aux nécessiteux», a déclaré en anglais le pape.

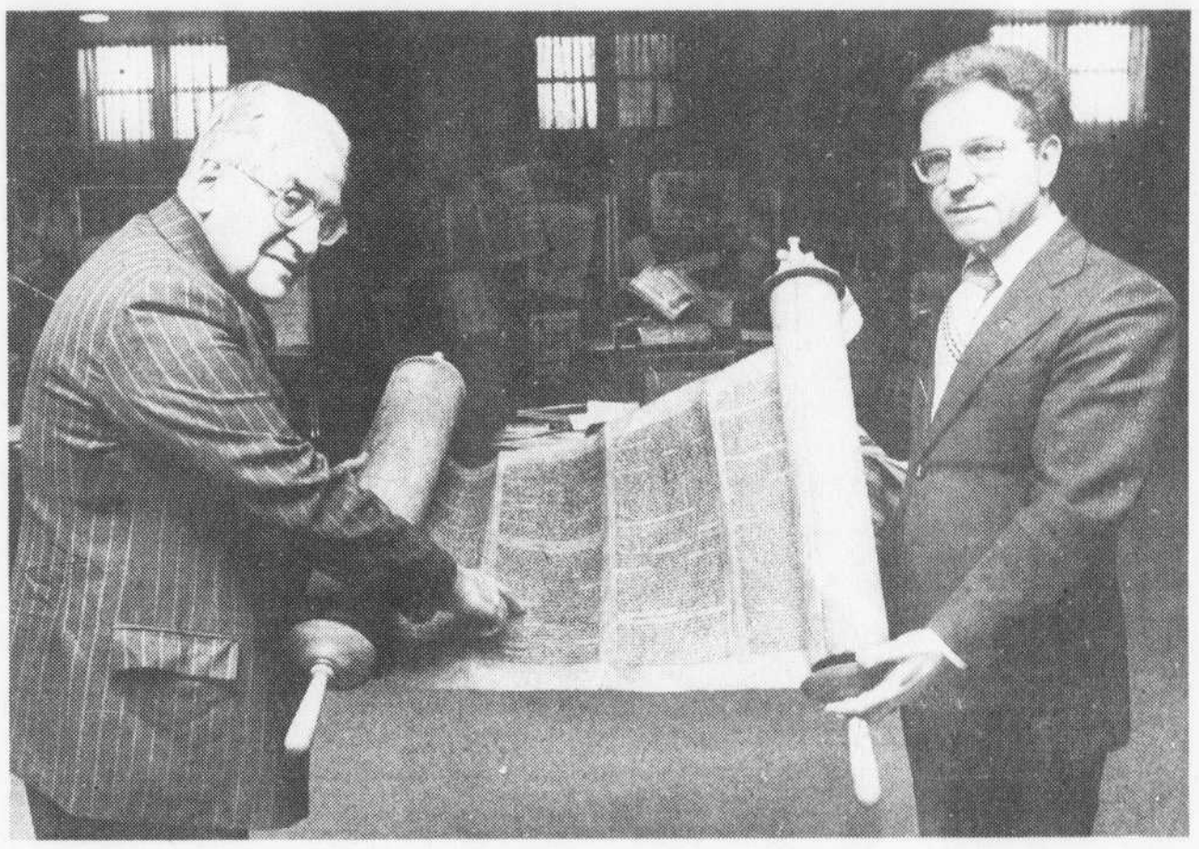

Une exposition oecuménique

Le Père Léandre Poirier, franciscain, et M. Gabriel Villemure, curé de la paroisse Saint-Joseph de Ville Mont-Royal, avec un élément précieux de l'exposition oecuménique (ouverte jusqu'à dimanche) sur la diffusion de la Bible dans les communautés chrétiennes à travers les siècles. Il s'agit d'un rouleau de la Thorah (les cinq premiers livres de la Bible) en parchemin (cuir), originaire de la Palestine. Parmi les éléments de l'exposition, outre de nombreux volumes d'art, signalons un incunable — un livre dont l'impression remonte au berceau de l'imprimerie, avant l'an 1500 — le commentaire des évangiles par Nicolas de Lyne, Venise 1488, propriété du couvent des Franciscains de Rosemont. Quelques curiosités: la reproduction d'une page de la plus grande Bible et la plus petite, toute la Bible sur une diapositive. (Photo Jacques Grenier)

Les 100 ans de T. de Chardin

LE centième anniversaire de naissance du jésuite Pierre Teilhard de Chardin sera souligné à Montréal par divers événements: conférences, cours d'initiation à sa pensée, expositions, célébration liturgique, une initiative du Centre Teilhard de Chardin de Montréal, qui existe depuis 1973. L'objectif du Centre, à travers les célébrations du centenaire est de faire connaître la pensée philosophico-mystique de ce scientifique visionnaire.

Né en Auvergne, le 1er mai 1881, Teilhard de Chardin est mort à New York, le jour de Pâques 10 avril 1955. Géologue et paléontologiste, il a fait de nombreux voyages en Égypte, en Chine, aux Indes, à Ceylan et aux Etats-Unis. Il a fait partie de l'équipe scientifique qui a découvert le premier crâne de sinanthrope. Il a publié une oeuvre importante, fort controversée. Parmi les titres les plus connus, rappelons *Le Phénomène humain, Le Milieu divin, L'Avenir de l'homme,* la célèbre *Messe sur le monde* et une importante correspondance.

Le programme du centenaire comprend les activités suivantes: le 20 janvier, Mme Germaine Westram, professeur à l'Université de Montréal, a évoqué le milieu géographique et le milieu familial dans lesquels a vécu le jeune Teilhard de Chardin. Le 17 février, M. Gaston Hétu, secrétaire du Centre, fera état de «l'énergétique teilhardienne du dehors au dedans/du dedans au dehors». Tous les mardis, du 24 février au 7 avril, puis du 21 avril au 26 mai, à 19 h 30 au 1200 rue Bleury, le P. Jean Langlois présentera les points essentiels de la vision du monde élaborée par Teilhard de Chardin, à partir de son livre fondamental, *Le Phénomène humain.*

Le 10 mars, M. Yvon Pageau, directeur des sciences de la terre à l'UQAM, fera un exposé sur la paléontologie humaine. Il y aura exposition dans une des salles de l'UQAM. Le 7 avril, dans le cadre des cours d'initiation à la pensée de Teilhard de Chardin, le P.G. Lane, s.j., prononcera une conférence publique intitulée «Science et vie». Une exposition des écrits de Teilhard et sur Teilhard aura lieu à cette occasion dans le hall de la salle du Gesù. **D.R.**

Assemblée nationale du Québec
Bureau du financement des partis politiques

RAPPORT SOMMAIRE DES DÉPENSES ÉLECTORALES
(article 112)

SOMMAIRE

M. J.P. Lamoureux
Nom de l'agent officiel

Mme Patricia Métivier
Nom du candidat officiel

Indépendant
Nom du parti ou indépendant

Outremont
District électoral

17 novembre 1980
Date de l'élection

	$	$
1. Publicité		
2. Services		
3. Articles fournis		
4. Location de locaux		
5. Frais de voyage et de repas		
Sous-total		
6. Dépenses personnelles encourues et payées par le candidat		
7. Créances contestées		
TOTAL des dépenses électorales encourues et payées		**nil**
Montant maximum des dépenses électorales permis par la Loi		**28,082.20**

Tout électeur peut examiner le rapport de dépenses électorales produit par l'agent officiel ainsi que les pièces justificatives correspondantes, et en prendre des extraits ou copies, durant les 180 prochains jours, à l'adresse suivante:

J.P. Lamoureux
Agent officiel

41 Laviolette
Outremont

19 janvier 1981
Date

Le Directeur du scrutin
Pierre Lussier

securreer
Régime enregistré d'épargne-retraite sécuritaire

Individuel! Pour tous! Intérêt élevé
composé annuellement

- Termes de 1 à 10 ans, selon votre choix.
- Dépôt à compter de 200 $.
- Aucuns frais d'adhésion, d'administration ou autres.
- Aucuns frais de conversion lors de l'achat d'une rente.
- Aucune obligation de souscrire à chaque année.

Renseignez-vous davantage! Demandez notre brochure SECUREER

SSQ
Mutuelle d'assurance-groupe

Siège social:
2525, boul. Laurier,
Sainte-Foy, Qué. G1V 4H6
Tél.: 651-7000

Succursales:
Québec 659-4363
Montréal 384-8150
Longueuil 651-3300

LE COLLEGE JEAN-DE-BREBEUF
(cours collegial)

C'est:
- Plus de 50 ans d'histoire
- Un corps professoral expérimenté et compétent
- Une tradition... une atmosphère

RENSEIGNEMENTS:

COLLEGE JEAN-DE-BREBEUF
Bureau des admissions Cours collégial
3200 chemin Ste-Catherine
Montréal H3T 1C1
Tél: (514) 342-1320 Poste 262 ou 337

LE COLLEGE ACCORDE DES BOURSES D'ÉTUDE
LE COLLEGE OFFRE UN SERVICE DE RESIDENCE

(Le collège offre aussi un cours secondaire complet de cinq ans)
Bureau des admissions au secondaire: 342-1320 poste 229

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Baisse des cours

Les cours se sont tassés hier à la Bourse de Toronto pour la cinquième journée de suite. L'indice composé termine la séance en baisse de 14.21 points à 2223.96, son plus bas niveau depuis le 16 décembre.

Les gains l'emportent sur les pertes par 327 à 185 et 204 titres conservent leurs positions du jour précédent. Le volume s'inscrit à 5.79 millions d'actions et la valeur s'établit à $90.62 millions.

Douze des 14 secteurs du marché ont retraité, l'or faisant pour sa part une chute de 65.19 points à 4190.93. Le groupe commerces enregistre un huitième gain consécutif, cette fois une hausse de 12.42 points à 1628.22.

Parmi les industrielles, United Westburne perd 3 à $49, Texasgulf 1 1-4 à $64 1-4, Dome Pete 1 à $77 1-4, Nova A 7-8 à $39 1-2 et Gulf Canada 5-8 à $24. Par contre, Imasco gagne 2 1-8 à $32 1-2, Hawker Siddeley 1 7-8 à $23 7-8, Black Photo 1 1-2 à $30, Great Lakes Forest 1 1-2 à $70 et Slater Steel 1 1-4 à $19 1-4.

Dans le secteur minier, Dome Mines cède 1 3-4 à $95, Little Long Lac 1 5-8 à $25 et Campbell Red Lake 1 5-8 à $62 5-8. Carolin Mines gagne 3 à $36 3-4 et Roman Corp. 2 à $97.

Parmi les pétroles, Temagami Oil and Gas abandonne 5-8 à $6 5-8, Ranger Oil 5-8 à $18 3-4 et Bonanza Oil and Gas 1-2 à $10 5-8. Phoenix Canada Oil prend 1-2 à $22 et Trinity Resources 3-8 à $19 7-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AbyGInw	900	$14½	14½	14½	— ½
AbtlPrce	11965	$23½	23	23	— ½
Acklands	300	$14	14	14	
Ackind 2p	z50	$12½	12½	12½	
AdanacM	4700	420	395	395	—30
AftonMin	2900	$46⅜	46	46⅜	
AgnicoE	23900	$15¼	15	15¼	
AgraIndA	200	$9	9	9	
AhedC	2000	95	95	95	
Akaitcho	700	220	215	215	—25
Albany	21100	270	255	263	+ 2
AltEnergy	34401	$25¼	24¾	24⅞	— ⅜
Alcan	39008	$38⅛	37¾	38	— ⅛
AlgoCent	200	$23½	23½	23½	+ ½
AlgomaSt	10770	$39½	39⅜	39½	+ ¼
AStelp	2800	$23¼	23¼	23¼	
Alum3rdp	1100	$24	23	23⅜	+ ⅜
Amcan	600	305	300	300	
AmEagle	550	365	365	365	—20
AmLeduc	48650	106	104	106	+ 1
AndresWA	335	$15¼	15⅛	15⅛	— ⅜
Ang DGld	7500	445	430	440	—10
AngUDev	500	240	240	240	+14
Aquitaine	11478	$41¼	41	41¼	+ ¼
ArborC	1000	475	470	470	—30
Argosy	3500	130	125	125	— 2
ArgusBpr	100	$24	24	24	
ArgusCpr	300	$6½	6¼	6¼	
Asamera	8700	$18⅜	18¼	18⅜	
Asbestos	810	30	30	30	
AsocPorc	400	$10½	10⅛	10⅛	— ⅜
AtcoA	250	$26¾	26⅜	26⅜	— ⅛
AtlCCop	2000	140	130	130	—10
AtlasYk	32100	181	173	173	+ 2
Augmitto	16675	$7¾	7¼	7¼	— ½
AtoHardA	300	$11¼	11	11¼	— ¾
BCSugarA	100	$46¾	46¾	46¾	
BPCan	19986	$40	39	39	— 1
Bachelor	2100	$5¾	5½	5½	— ¼
Bakertalc	3600	160	151	151	+ 1
BanisterC	100	$15	15	15	— ¼
BankBC	600	$45¼	44½	44½	— ½
BankMtl	11824	$32⅛	31⅜	31⅜	— ⅜
BankNS	6986	$33¼	32⅝	32⅞	— ⅛
Bankeno	700	$9⅛	9	9⅛	+ ⅛
Barex	14000	38	33	33	+ 1
BaryExpl	3100	145	136	136	— 9
BasicRes	2128	$11⅞	11¾	11¾	
BellCanad	42322	$19⅜	19⅛	19¼	— ⅛
BellApr	z2	$56¼	56¼	56¼	
BellBpr	z38	$57¼	57¼	57¼	
BellDpr	100	$59	59	59	+ ⅞
Bell2.28	1000	$28½	28½	28½	
Bell1.80	1150	$18⅛	18⅛	18⅛	— ⅛
Bell1.96	340	$23	22¾	22¾	— ⅛
Bell2.05	4585	$21⅜	21⅛	21⅛	
BighartOG	1500	$6⅞	6½	6½	— ⅛
BiHawk	1000	80	80	80	+ 8
BlackPhot	1700	$30	29	30	+1½
Blackwod	1600	460	460	460	
BlakeRes	3150	$8¼	8	8	— ¼
Bluesky	18951	$16½	16	16⅛	— ⅜
Blueskypr	1250	$16	16	16	— ⅜
BonzaO	7663	$11⅛	10⅜	10⅝	— ½
BonanzaW	3700	450	450	450	—10
BowValy	23535	$21⅜	20⅝	20⅜	— ⅜
BowVly7	100	$79	79	79	—3½
BralorRes	525J	$16	15⅞	16	— ⅛
Bramalea	1600	$16½	16⅜	16⅜	— ⅛
BrascanA	5994	$34⅞	34½	34⅝	— ⅜
BrendaM	1350	$26½	26½	26½	— ¼
Brinco	8100	$11¾	11¼	11¼	— ½
Brincop	895	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
BCFP	2104	$16⅜	16⅛	16⅜	+ ⅛
BCRIC	45903	$6	5⅞	6	
BC Phone	4082	$16¼	16	16⅛	+ ⅛
BCPh1956	100	$47	47	47	+ 1
BCPh4.84	100	$12¼	12¼	12¼	+ ¼
BCP7.04p	100	$17½	17½	17½	
BCP10.16p	200	$24½	24	24	— ½
BroulReef	24850	310	291	305	
Brunswk	6775	$15⅜	15¼	15¼	— ⅛
CCYachts	1510	345	330	330	— 5
CAE	500	$23¾	23¾	23¾	+ ¼
CCLInd	z50	$8	8	8	
CIL	21150	$36¼	35¾	35¾	— ¼
CMERes	15100	420	405	420	
CMSMines	1500	165	165	165	— 2

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CadFrv	2632	$24	23¾	23¾	— ¼
Cad Frv A	200	$8	8	8	
Cal Pow A	30304	$19½	18½	19½	+ ⅜
CalP7½p	z20	76	76	76	
CalP10p	116	$100	100	100	+ 3
CalP2.36	500	$23½	23½	23½	
CalvrtDle	1300	$6⅜	6⅜	6⅜	
Calvert	13080	265	261	261	+ 1
CamelOG	12950	$9	8⅝	8¾	
Camflo	22240	$37	35¾	37	+1¼
CampRL	16250	$64	62¼	62⅜	—1⅝
CampRes	400	$13½	13½	13½	+ ½
CanCem	883	$14	13⅞	13⅞	
CCem6½	300	$12¼	12⅛	12¼	— ¼
CCem2p	750	$15	14½	14¾	— ¼
CDC	5245	$14¼	13⅞	13⅞	— ⅜
CDCprB	161	$156	154	154	— 2
CDC1980	21590	$21⅜	21⅛	21⅛	— ⅛
CanMalt	500	$41	40¼	40¼	— ¾
CNorWest	7650	$38¼	38	38	
CanPEnt	59516	$22⅞	22½	22¾	
CPackrs	100	$33	33	33	+ ¼
CanPerm	1448	$20⅛	20	20⅛	+ ⅛
CPerm6¾	1200	$22½	22½	22½	
CPerm8	212	$20½	20½	20½	
CS Pete	6685	$11	10¾	10¾	— ¼
CanTrust	4357	$28¼	28	28¼	+ ¼
CTrust7¼	1100	$21	20⅛	20⅛	— ⅜
CTrust7¾	100	$23	23	23	+2½
CTung	z50	$40⅝	40⅜	40⅝	
CdnArrow	600	185	175	185	+10
CCablesyA	7450	$14	13⅜	13¾	— ¼
CCablesyB	8815	$13¾	13½	13½	— ½
CCManX	1000	$11	10⅞	10⅞	— ⅛
CCManY	22700	$11¼	10⅞	10⅞	— ⅜
CFormst	600	$13	13	13	— ½
CGE	102	$32	32	32	
CG Invest	3100	$24½	24⅜	24⅜	
CIBkCom	42926	$28⅞	28⅜	28⅞	+ ⅜
CLencour	7200	109	102	109	+ 3
CManoir	1100	$5¾	5½	5⅝	
CMarconi	1700	$22½	22¼	22¼	
CNatR	19150	$25⅜	24⅜	24¾	
CNat8.50	200	$54	52¼	54	+2¼
COcdental	6392	$16⅜	16½	16½	— ¼
COcdntlp	300	$24½	24½	24½	
CPLtd	27020	$40⅞	40⅜	40¾	+ ⅛
CReserve	800	$19½	19½	19½	
CdnTire	450	$30⅞	30½	30⅞	+ ⅜
CdnTireA	7345	$33	32¾	33	+ ¼
CUilties	500	$22½	22½	22½	
CUtil6pr	100	$56	56	56	— 2
CU 10¼	300	$24⅞	24¾	24¾	
CUtil9.24	1550	$23	22¾	22¾	— ¼
CWNG4pr	200	$8	8	8	
CWN5½p	20000	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ⅞
CandelOil	600	$35	34½	35	+1⅜
Canray	21100	300	295	295	— 5
CanronA	5600	$18¼	18	18¼	+ ¼
Cara	2400	$8¼	8	8¼	— ¼
CaraA	600	$8¼	8	8¼	+ ¼
CarlOK	24995	$8¼	7⅞	8⅛	
CarmaA	7900	$16⅞	16¾	16¾	— ⅛
CarolinM	8150	$37	34½	36¾	+ 3
CassidyL	100	410	410	410	— 5
Celanese	73500	$11⅜	11⅛	11⅜	+ ⅛
Celan175p	1200	$16¼	16	16	+ ¼
CtlEstA	100	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ⅜
Cent Pat	600	$6¾	6¾	6¾	— 1
Chnclr	6750	$5½	5¼	5½	
Cherokee	2050	$10	9⅞	9⅞	— ⅛
ChibKay	27200	58	57	58	
ChibKr	105650	14	13	13	— ½
ChieftanD	1521	$21½	21½	21½	
Chimo	800	340	340	340	
Chromaco	600	350	350	350	+25
Chrysler	6292	$6⅜	6½	6⅜	— ⅛
Clarion	8300	$8¾	8⅜	8⅜	— ⅛
CoinLake	9500	135	125	128	— 7
Cmplx	4250	320	305	320	
Comiesa	2000	260	245	246	—19
Cominco	3492	$70	69½	69⅝	— ⅛
ComrcIOG	3750	420	410	410	—15
Cmplg	4100	$14½	14⅛	14⅛	— ⅜
Comtech	400	390	390	390	+40
Coniagas	6100	440	425	425	— 5
ConBathA	4750	$23½	23¼	23½	+ ⅛
ConBathp	100	$16⅜	16⅜	16⅜	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ConFardy	6701	355	335	335	
CDurham	28650	465	425	465	+25
C Marben	2600	175	171	175	
Cons Prof	17665	265	255	257	+ 2
C Rambler	400	475	460	460	—15
C Rexspar	3500	108	108	108	
Consoltex	300	$6⅝	6⅝	6⅝	— ⅜
Con Distrb	21650	$9⅝	9¼	9⅝	+ ⅜
ConGlass	500	$18⅛	18⅛	18⅛	
Conventrs	2900	$14	13¾	13¾	— ¼
ConwestA	215	$7	6¾	6¾	
ConwestB	115	$6¼	6¼	6¼	— ⅛
CopFields	7800	$21	20½	21	+ ½
Corbyvt	500	$25	25	25	
CFalconC	32685	$13½	13¼	13¼	
CosekaR	8654	$22½	22	22¼	+ ¼
Coseka7p	2700	$12⅛	12	12	— ⅛
CostainLtd	300	$10	10	10	— ¼
Courvan	7200	163	150	150	—15
Craigmt	12310	$6¼	5¾	5⅞	— ⅜
CrainRL	1500	$14¼	14	14	
Crestbrk	100	$29	29	29	+ ½
CZelrbaA	125	$29½	29½	29½	+ ½
CrushIntl	1500	$17½	17⅛	17½	+ ¼
Cullaton	8248	$13¾	13½	13¾	— ¼
CuvierM	3750	110	105	110	
Cyprus	10125	$22	21	21⅞	+ ⅝
CzarRes	6780	$15⅞	15⅜	15¾	— ⅛
DalcoPet	67900	$11½	11⅛	11½	+ ⅛
Dalmys	364	$10¼	10⅛	10¼	+ ⅛
DalmyC	200	$9	9	9	
Daon Dev	15750	$12⅛	11⅞	12⅛	
DaonA	300	$6¾	6¾	6¾	— ⅛
Daon8¾p	100	$7½	7½	7½	— ¼
DejourMn	58252	161	145	155	— 6
DEldona	30400	269	263	263	— 7
Delhi	133600	185	165	165	— 5
Denison	7095	$57½	56½	57⅜	+ ⅜
DicknsnA	13397	$11¼	11	11⅛	— ½
DicknsnB	4355	$10¼	9¾	9¾	—1⅛
Digtech	350	$10½	10½	10½	
Discovry	7960	395	385	385	— 5
DofascoA	2461	$40⅞	40⅛	40⅛	— ⅜
Dfs 4¾	125	$47¾	47¾	47¾	+ ½
Dfs 235	11600	$23½	23¼	23¼	+ ¼
Dofascowt	360	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Domanl	4130	11	10½	10¾	
DomeMine	3615	$97½	95	95	—1¾
DomePete	38539	$78½	77¼	77¼	— 1
DPeteAp	700	$19½	19½	19½	+ ¼
DPeteBp	311	$19½	19¼	19¼	— ¼
DBridge	4080	$20½	20	20	— ⅛
DExplor	46300	230	210	218	— 7
DomStore	6900	$23½	23⅜	23⅜	+ ⅛
DTextile	27687	$18½	18¼	18½	
Domtar	13900	$28⅞	28⅝	28⅝	— ¼
Dr Mc C A	400	$11⅜	11⅜	11⅜	— ⅛
DundePal	3500	111	110	110	
Dunraie	7500	300	290	290	—10
DuPontA	5542	$31¼	31	31	
DylexLtd	z10	$13⅞	13⅞	13⅞	
Dylex L A	3812	$15⅞	15	15⅞	+ ⅛
Dynamar	8071	$5⅝	5½	5½	— ⅛
EstMirtic	210	$5	5	5	+10
EastSul	2000	430	430	430	
EstnProv	500	$22½	22¼	22¼	— ¼
EconInv	100	$28	28	28	
EgoRes	50600	227	215	223	— 4
Elhom	1350	$14¾	14½	14¾	+ ⅜
Emco	1402	$13⅞	13½	13⅞	+ ⅛
EnrgyRes	8750	305	290	305	— 5
EquiTrust	3612	$7	6¾	7	+ ¼
Extndcar	3425	$14	13¾	13¾	— ¼
Extd A	1275	$14	13⅞	14	+ ¼
FlbrgNik	1034	$98	97½	97½	— ½
FedIndA	2600	$14⅞	14½	14¾	— ⅛
FinningT	1250	$32⅜	32	32	
FCalgary	13595	$5	460	5	+35
FCityFin	600	$13½	13½	13½	
FCityTrC	600	$7¼	6⅞	7¼	+ ⅜
FMar	1350	290	280	280	—20
Foodex p	1000	$5¼	5¼	5¼	+ ¼
FordCnda	z50	$47⅜	47⅜	47⅜	
Francana	1600	$18⅛	18	18	— ⅜
Fraser	100	$23	23	23	
Fruehauf	100	$11	11	11	+ ½
GMRes	2900	$6¼	6	6¼	+ ⅛
GSWCIB	100	$8	8	8	
Galveston	13300	290	275	280	+ 5
GazMetr	2085	$7½	7⅜	7⅜	
GDistrbA	2400	$15	14⅞	15	+ ⅜
GDistrbw	5000	$7⅛	7	7	
GMC	z43	$54	54	54	
GenstarL	4852	$39⅝	39¼	39¼	
Gnstar2.35	1400	$41	41	41	
GiantYk	125	$22	22	22	— ¼
Gibraltar	4900	$13¼	13	13⅛	— ⅜
GlbeRityp	6475	$19½	19½	19½	
GoldaleA	10665	$16½	16	16⅛	+ ⅛
GoldundM	9500	262	256	256	— 8
GrattG	100	$17	17	17	— ½
GrattGA	580	$17¾	17	17	— ⅛
Grandma	18828	365	355	355	—10
Granduc	12870	375	355	355	+ 5
GLNickl	200	145	145	145	—16
GLForest	2950	$70	68⅞	70	+1½
GtWestS	3000	$5½	5¼	5½	+ ¼
GGoose	300	$7	7	7	
GGoose9¾	700	$9¼	9¼	9¼	
GreyhndC	220	225	225	225	
Greyhnd	250	$17¾	17¾	17¾	
GuarTrp	700	$15	15	15	
GulfC	151835	$24¾	23⅞	24	— ⅜
Gulfstrem	36615	$11⅛	10⅞	11	+ ¼
HCIHldgA	2396	$17¾	17¾	17½	— ⅛
HCIHldgB	2200	$17½	17¼	17¼	— ½
HalifaxD	100	375	375	375	—50
Hardee	2000	90	86	86	— 4
HardCrpA	2200	205	180	205	+25
HarlequnA	21114	$22½	22¼	22¼	
HarrisA	3700	$5	5	5	
HarrisB	200	480	480	480	—10
Hawker	98735	$24½	21⅞	23⅞	+1⅞
HayesD	200	$8½	8½	8½	
HeritageA	150	$17	17	17	— ½
HighfieldA	2000	385	380	385	
Highwood	14500	465	450	450	
Hollinger	1800	$48	47¼	48	+ ¾
HBayMng	1830	$34	33¾	33¾	— ¼
HBayCo	5023	$26½	25⅜	26¼	+ ¾
HBCpr	357	$17⅞	17⅞	17⅞	
HBOilGas	42818	$24½	23¼	23½	— ½
Hu-Pam	1800	140	135	135	—10
Husky Oil	53281	$19⅞	19¼	19⅜	— ⅜
Huskywf7	z7	$17⅜	17⅜	17⅜	
Hydra Ex	7735	195	184	184	— 6
IAC	8150	$12	11⅝	12	
IUIntl	3444	$22½	22⅛	22⅛	— ⅜
Imasco	2200	$32½	30⅞	32½	+ 2⅛
ImpOilA	33236	$35¾	35⅛	35⅛	— ⅝
ImpOilB	132	$35⅝	35⅜	35⅝	+ ½
Inco	33134	$22⅞	22½	22½	— ¼
Inco7.85	670	$20¼	20	20	
Indal	1900	$15¾	15½	15⅝	— ⅛
InlandGas	560	$14⅛	14	14⅛	+ ⅛
InlandGp	150	$10	10	10	
Inter-City	14780	$15⅞	15½	15½	— ¼
IntrCwf2	100	$12	12	12	— ½
IBM	936	$77	77	77	
IntMogul	300	$10⅝	10½	10½	— ½
IThm	165600	$8⅛	7⅞	8	
IntprPipe	5925	$15¾	15½	15½	— ⅛
Ipsco	4000	$32	32	32	— ½
InvGrpA	120	$20½	20½	20½	+ 1
IrwinToy	430	440	440	440	— 5
Ivaco	200	$24⅜	24⅜	24⅜	— ⅛
IvacoCp	1050	$39	37½	37½	—2½
JQRes	3300	172	170	170	— 1
Jannock	4100	$14½	14⅛	14⅜	— ⅛
Janockwf2	1437	$8¼	8	8	
JorexLtd	28500	130	121	125	— 1
Joutel	101500	$6¼	5¾	6	— ¼
K-TelIntl	200	$14½	14½	14½	—1½
KaiserRe	7239	$57¾	56⅜	57½	+ ½
KamKotia	16700	$6¾	6⅛	6⅜	+ ⅜
KapsTran	10532	134	125	125	— 9
Keeprite	300	$18½	18	18½	— ½
KerrAdd	13300	$18¾	18⅜	18⅜	— ⅛
KAnacon	1755	131	126	126	— 6
LabattA	4369	$27½	27	27½	+ ½
Lacana	5300	$10	9¾	10	
Lacanaw	300	$6⅞	6⅝	6⅝	— ⅜
LaidlawA	150	$9¾	9¾	9¾	
LaidlawB	5500	$8¾	8¼	8½	+ ¼

Épargne-retraite à rendement SUPÉRIEUR 13 3/0 4/0 intérêt annuel. 5 ans.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
LOntCem	200	$7¼	7	7	— ⅛
LShore	3050	$31¼	29½	29½	—1½
LarderRes	10000	190	176	190	+ 8
Laurasia	5900	160	155	155	— 5
LauFinp	100	$14¾	14¾	14¾	+ ¼
LavaCap	625	$8½	8½	8½	
LeighInst	500	$13½	13⅜	13⅜	— ⅜
LevyApr	400	$8	8	8	
LLLac	8525	$26½	25	25	—1⅝
LoblawCo	6472	$8	7⅜	8	+ ⅜
LobCopr	770	$23	22¾	22¾	— ¾
LobLtdAp	500	$15½	15	15½	+ ⅞
LobLtdBp	500	$15⅛	15⅛	15⅛	— ⅛
LochielA	1320	400	380	380	—10
LochielB	820	370	355	370	+10
Lochiel9p	450	$12⅞	12¾	12⅞	+ ⅛
Logistec	439	$6½	6½	6½	
Lumonics	1610	$14⅞	14⅝	14⅝	— ⅛
Lynx Can	6000	205	191	195	—13
LyttonM	2000	165	161	165	+ 5
MDSHA	1478	$14⅜	13¾	13¾	
MICC	924	$12½	12¼	12¼	
MICCA	z70	$22¼	22¼	22¼	
MICC8¾	2000	$18	18	18	
Micc8p	100	$27¾	27¾	27¾	+ ¼
MSZ Res	5400	395	385	385	—15
MTSInter	3000	90	90	90	+ 1
McKnz	1500	$7	7	7	+ ⅛
MclanHX	25400	$11⅜	10¾	10⅞	— ⅜
MclanHY	900	$11	10⅞	10⅞	— ⅜
Macmilan	53400	$38⅛	37¾	38	— ⅛
MacmilnP	1200	$27	27	27	+ ⅛
Madeline	116	260	260	260	—10
Magnason	5100	405	400	405	
Magnetcs	3160	220	215	215	— 5
Mahr p	300	$5⅜	5¼	5¼	+ ⅛
MailslinI	z50	420	420	420	
MajstcWil	100	460	460	460	—20
Malartic	2200	$9⅛	9	9	
ManBar	6800	140	136	136	— 6
M Lf Gard	z17	$32¼	32	32	
Maritime	4950	$22¾	22¾	22¾	
MarkSpnc	500	$9½	9½	9½	
MassFer	16470	$5¾	5½	5½	
MasFA	3280	$12	11¾	12	
MasFB	3390	$11⅞	11⅜	11¾	+ ¼
Matchan	4000	92	91	91	
McAdam	81800	103	95	96	
McGrawH	z50	$9½	9½	9½	
McIntyre	700	$66	66	66	+ ½
McLaghln	600	$9½	9⅜	9½	
McLghl9p	200	$19	19	19	
McLghl10p	200	$11¾	11¾	11¾	— ¼
Melcor	900	$22½	22⅛	22¼	— ½
Mentor	2279	$7¾	7¾	7⅝	— ⅜
Mercantil	1250	$23½	23¼	23¼	
MerlandE	22760	$9⅜	9⅜	9⅜	— ¼
Merlandp	1100	$25¼	25	25	— ⅜
Midcon	200	300	300	300	
MinrlRes	21000	300	290	295	— 4
MitelCorp	22605	$21¼	20⅜	20⅞	— ⅛
MoffatA	400	$21½	21½	21½	+ ½
MolsonA	7598	$29⅞	29½	29⅜	— ⅜
MolsonB	298	$28	28	28	
MonencoA	700	$13	13	13	
Moore	6663	$40½	40	40½	+ ½
Morisn	8300	430	415	415	—10
MtnStates	4000	$14	13¾	14	
MSL p	100	$7¾	7¾	7¾	
Murphy	600	$30¾	30½	30⅝	— ⅜
NBCook	2700	$7½	7⅛	7½	
NBUMine	47430	$6¾	6½	6½	— ¼
NSRRes	29000	126	117	121	— 6
NatBkCan	10410	$15⅜	15⅛	15¼	— ⅛
NatPete	11900	365	360	365	
NatSeaA	200	$12¼	12¼	12¼	
Neomar	200	390	390	390	—15
NBTel	1636	$19⅛	19	19	
NBTel1.37	500	$13½	13½	13½	
NKelore	25600	110	105	105	— 5
NProvidD	4000	50	45	45	— 2
NQueRagl	1700	$6⅛	6	6⅛	— ⅛
NYorkOil	1700	245	240	240	—10
NfldLPA	$48	$s	k	$s	k	$s	k	k	s	k
NfldTel	1349	$10¼	10⅛	10¼						
NfldTelA	100	$13	13	13	— ½					
Nfld Te975	174	$19½	19½	19½	— ½					
Nfld Te885	100	$16¼	16¼	16¼	+ ½					
Newnor	22500	44	43	43	— 1					
NickRim	5625	70	69	70	+ 1					
NobleM	9900	260	250	251	— 5					
Noma Ind	500	$12⅜	12⅜	12⅜	— ⅛					
NorAcme	5000	300	295	299	— 1					
Noranda	56591	$28¾	28⅜	28½	— ¼					
Norbaska	14200	97	90	97	+ 7					
Norcen	28407	$32	31¾	31⅜	— ½					
NorcenB	325	$17¼	17¼	17¼						
Norcn288	285	$57¼	57¼	57¼	— ¾					
Norlex	10000	46	45	45	+ 2					
NormickP	350	$8½	8½	8½	— ⅛					
NCOils	350	$18	18	18						
NorTel	3335	$34¾	34	34	— ½					
Northgat	3000	$9¾	9⅝	9⅝	— ⅜					
Northld	15700	98	95	97						
Northstar	6300	$9	8¾	9	+ ⅜					
NovaAltA	33433	$40⅜	39⅜	39½	—

Biron: un plan de financement des PME qui favorise la participation

par
Marie-Agnès Thellier

Un plan conçu par le député de Lotbinière, M. Rodrigue Biron, pourrait permettre à la fois d'améliorer le financement des petites et moyennes entreprises et d'augmenter la participation des travailleurs à la propriété de leur entreprise.

M. Rodrigue Biron a expliqué son plan dans le dernier numéro de l'hebdomadaire financier *«Les Affaires»*, et il estime que cette formule serait avantageuse à la fois pour les entreprises et les travailleurs. Elle favoriserait par ailleurs la syndicalisation des employés.

Le «Plan Biron» vise à encourager l'achat d'actions par les travailleurs, avec l'aide fiscale du gouvernement et à permettre aux entreprises d'avoir accès à la Bourse de Montréal.

Plusieurs balises ont été installées dans cette formule inédite:

■ Seules y auraient accès les compagnies ayant leur principale place d'affaires au Québec et dont plus de la moitié du personnel réside au Québec. C'est une norme plus restrictive que celle du Régime d'épargne-actions de M. Parizeau, davantage exploité par les grandes entreprises dont les projets ne concernent pas seulement le Québec que par les PME.

■ L'entreprise s'engagerait à vendre chaque année une partie de son capital-actions à ses employés. Une entente entre employeur et employé déterminerait quel nombre d'actions du trésor de la compagnie sera chaque année souscrit à cette fin.

■ Les travailleurs devraient être représentés par un syndicat dûment accrédité afin d'assurer une certaine surveillance de la gestion de l'entreprise et sur le prix des actions vendues aux travailleurs. M. Biron parle par ailleurs d'un «comité vraiment représentatif et démocratiquement élu par les travailleurs».

■ Le gouvernement créerait un stimulant fiscal inspiré soit des Sodeq, soit de l'épargne-actions (ou des deux).

M. Rodrigue Biron

■ Les entreprises seraient soumises à des normes et à des réglements de la Commission des valeurs mobilières et de la Bourse de Montréal, pour assurer la protection du public (donc des travailleurs-actionnaires)

Le Plan Biron est en préparation depuis l'été dernier. Le député de Lotbinière y a travaillé avec quelques personnes, notamment des conseillers du ministre d'État au Développement économique, M. Bernard Landry, mais ce dernier n'a pas encore soumis ce Plan au Comité ministériel permanent du développement économique. M. Biron a consulté des représentants d'entreprises, de syndicats et du milieu boursier, de manière informelle semble-t-il, avec «des opinions favorables», selon le député.

Les objectifs visés par M. Rodrigue Biron sont de permettre une participation des travailleurs à la propriété de l'entreprise où ils travaillent; d'accroître la productivité de ces entreprises en associant les travailleurs au partage des profits; d'augmenter le capital de risque de la moyenne entreprise; d'augmenter le volume de transactions à la Bourse de Montréal en créant une section spéciale pour les PME, avec un marché secondaire pour les actions; d'accroître le goût de l'investissement dans la population québécoise; de sensibiliser davantage les intermédiaires financiers aux besoins de la PME; et enfin de faire l'éducation économique des Québécois, par le biais de leur entreprise.

M. Biron a souligné à l'hebdomadaire «Les Affaires» que les PME trouveraient là du capital beaucoup moins cher que les prêts bancaires à 18%; les dividendes représentent souvent un rendement de 4 à 6%.

«D'ici quelques années, j'entrevois le jour où des travailleurs feront la grève pour revendiquer une meilleure rentabilité et pour congédier un gérant inefficace», a affirmé M. Biron au rédacteur en chef des *Affaires*, M. Jean-Paul Gagné.

M. Jean-Guy Frenette, conseiller de la FTQ et président de Tricofil, a eu l'occasion de discuter de ce Plan Biron avec son auteur. «On va regarder cela très attentivement car ce Plan bouleverserait les concepts traditionnels de l'entreprise et des travailleurs. L'entrepreneur serait obligé de s'ouvrir, d'être moins jaloux de son droit de gérance puisqu'il y aurait du financement public. Et les syndicats ne pourraient plus seulement être revendicateurs mais ils devraient se soucier de la qualité de la gestion de l'entreprise», a déclaré M. Frenette interrogé hier par LE DEVOIR.

«Il faudra pousser plus loin la réflexion et approfondir à la fois les principes et la formule. Tous les syndicats ne sont peut-être pas encore prêts à fonctionner dans ce cadre. Et il faudra, à mon avis, d'une part que les actions des travailleurs soient détenues d'une manière collective (et non individuelle) et d'autre part que l'on définisse mieux les droits des actionnaires minoritaires comme l'information sur la situation financière, les réinvestissements et les licenciements», a précisé M. Frenette, qui est l'un des principaux artisans des expériences actuelles de participation dans l'entreprise.

Au cabinet du ministre au développement économique, on estime aussi que le Plan devra être discuté encore. Si l'on est d'emblée d'accord sur les principes, on voudrait mesurer toutes les conséquences des modalités suggérées par M. Biron, notamment l'implantation d'une section PME à la Bourse de Montréal. Si le projet arrive à maturité à temps, il n'est pas impossible qu'il fasse partie du programme électoral du Parti québécois, estime-t-on au cabinet de M. Landry.

Cadillac Fairview: erreurs spéculatives de $40 millions

par Michel Nadeau

De mauvais calculs dans le domaine de la spéculation foncière ont entraîné des pertes de plus de $40 millions au dernier trimestre pour la compagnie Cadillac Fairview.

Dans un bref communiqué, la direction de la grande entreprise immobilière de Toronto indique que la valeur au marché de sa banque de terrains est de $43 millions inférieure au prix payés lors de l'acquisition de ces terrains. La plupart de ces terrains sont situés en Ontario et en Alberta.

Alors que l'an dernier, pour les trois premiers trimestres, Cadillac Fairview affichait un maigre profit de $2.38 millions ou 13 cents par action, cette année, les pertes nettes sont de $11.9 millions ou 41 cents par action. Des revenus provenant des grandes conciergeries et des centres commerciaux de Cadillac Fairview ont permis d'éponger partiellement le déficit de $40.06 millions affiché par la division des terrains.

«Selon les politiques comptables de la compagnie, l'inventaire des terrains doit être évalué dans les livres de la compagnie au plus bas montant du coût d'acquisition ou de la valeur réelle au marché advenant une vente».

Des conditions économiques difficiles et des taux d'intérêt records auraient eu un impact négatif sur ces terrains mais la direction se dit confiante de voir monter la valeur de ces terrains au-dessus du prix d'acquisition.

Les revenus de location d'appartements et d'espaces commerciaux et à bureaux ont considérablement augmenté au cours des neuf premiers mois de l'exercice de 1981 passant de $493 millions à $539 millions.

L'annonce de ces résultats aura des effets négatifs sur les actions de la compagnie qui s'échangent présentement autour de $24 à la Bourse de Montréal.

La compagnie ne verse qu'un dividende de 10 cents par action par année. Le principal actionnaire (36%) est la firme Cemp Investments, propriété des frères et soeurs de M. Charles Bronfman qui contrôlent également Seagram's et les Expos de Montréal.

Plusieurs experts financiers prévoyaient des gains de 40 cents par action pour Cadillac-Fairview pour l'exercice se terminant le 28 février 1981 contre 55 cents en 1980 et 70 cents en 1979. Aussi les maisons Richardson Securities et Canadian Research Report déconseillaient fortement cette valeur qu'on estimait nettement surévaluée. (Les actions valaient alors $28.00)

L'engouement pour les titres de Cadillac Fairview provient surtout du fait que certains croient que les immeubles de la compagnie sont nettement sous-évalués. Cadillac Fairview possède des propriétés en Ontario, dans l'Ouest canadien et dans le sud des États-Unis. Elle agit comme promoteur du fameux Eaton Center dans le centre de Toronto. Au Québec, elle possède plusieurs centres commerciaux (Les Galeries D'Anjou (50%), Le Carrefour Laval (51%), Les Promenades St-Bruno (51%), Centre Greenfield Park (50%), Les Galeries Chagnon à Lévis (70%), Les Galeries Ste-Anne à Beaupré... Elle possède également trois immeubles à bureaux dont le Dominion Square Center et une conciergerie de luxe à Québec, Les Jardins de Coulonge.

Times: les journaux britanniques s'inquiètent de la concentration

LONDRES (AFP) — Plusieurs journaux britanniques s'inquiètent des dangers de concentration de la presse après l'annonce du projet de vente de «Times Newspapers» à M. Rupert Murdoch, magnat australien de la presse.

Le «Financial Times» et le «Daily Telegraph» demandent que la vente soit soumise à la Commission des monopoles et des fusions. En vertu de la législation britannique, le ministre du Commerce peut éviter de soumettre la vente d'un journal à cette Commission si le titre est menacé de fermeture. Ce n'est pas le cas pour le «Times» et le «Sunday Times», estime le «Telegraph», puisque d'autres acquéreurs que M. Murdoch se sont proposés.

Le quotidien souligne que l'acquisition du «Times» et du «Sunday Times» par le propriétaire du «Sun» et du «News of the World», «mettrait environ 30% du marché de la presse du dimanche nationale dans les mains d'un seul homme». Pour le «Financial Times», «le plus important dans cette affaire concerne la structure d'une presse libre dans une société moderne démocratique».

Le «Times», quant à lui, ne fait qu'effleurer ce problème et insiste sur la promesse de M. Murdoch de sauvegarder la qualité et l'indépendance rédactionnelles. «Si M. Murdoch peut faire du «Times» un journal commercialement viable, il nous aura rendu le plus grand service possible», écrit l'éditorialiste.

Sir Denis Hamilton, président de «Times News Papers Holding» a indiqué que M. Murdoch s'était engagé à respecter une série de critères visant à protéger la «qualité rédactionnelle et l'intégrité» du «Times» et du «Sunday Times».

À cet égard, il a précisé les points suivants: L'indépendance des directeurs nationaux des diverses publications serait «sauvegardée et renforcée».

■ Les cadres de la rédaction qui seront nommés par le conseil d'administration ne pourront être désignés ou démis qu'avec l'accord de la majorité des directeurs nationaux.

■ Toute vente ultérieure de l'un des titres du groupe nécessitera l'accord de la majorité des directeurs nationaux indépendants.

■ M. Murdoch s'est engagé à respecter la séparation existant entre les deux journaux, leur indépendance rédactionnelle et leur qualité. Le nouveau propriétaire, a-t-il noté, admet le principe selon lequel ces deux journaux sont libres de toute «appartenance politique» et ne sont soumis à aucun «intérêt particulier».

De son côté, M. Murdoch a déclaré qu'il avait accepté l'ensemble de ces critères, et qu'il était disposé à reconduire dans leurs fonctions la plupart des membres de la rédaction des publications, à l'exception, a-t-il dit, du rédacteur en chef du «Sunday Times» M. William Rees-Mogg, qui a manifesté depuis longtemps son intention de quitter son poste.

M. Murdoch a néanmoins précisé qu'il procéderait à un grand «nombre de licenciements» et il a fixé à trois semaines le délai pour parvenir à un accord avec les organisations syndicales. «Si après cette période, nous n'avons pas d'accord, je ne serai plus là», a-t-il dit.

Aucune précision n'a été donnée sur le montant de la transaction commerciale entre le groupe Thomson et celui du magnat australien.

L'annonce jeudi de l'accord de vente met fin à une série de spéculations sur les acheteurs potentiels du plus prestigieux titre de la presse britannique.

Inflation aux USA: 12.4%

WASHINGTON (AFP) — Le taux d'inflation aux États-Unis a été de 12.4% en 1980, a indiqué hier le département du travail.

En décembre, la hausse du coût de la vie a été de 1.1%, environ la même progression qu'au cours des trois mois précédents.

En 1979, le taux d'inflation avait été de 13.3%. C'est la première fois depuis 1918-1919 que les États-Unis enregistrent une inflation à deux chiffres pendant deux années consécutives.

Le département du Travail a également annoncé que le pouvoir d'achat moyen net d'impôt avait diminué de 4.8% en 1980. C'est la seconde diminution annuelle consécutive du pouvoir d'achat. En deux ans celui-ci a régressé de 10.1%.

La hausse des coûts à la construction, des prix alimentaires et des transports a particulièrement contribué à l'inflation en 1980.

Les coûts du logement ont augmenté de 13.7%. La hausse des taux d'intérêt a entraîné une augmentation de 23.3% des coûts des prêts hypothécaires. En éliminant l'incidence de cette augmentation, le taux annuel d'inflation aurait été de 10.8%, selon le département du Travail.

Les prix des transports ont augmenté de 14.7% contre 18.2% en 1979. Les prix de l'essence ont augmenté de 18.9% et ceux des transports publics de 25.6%.

Les prix alimentaires ont augmenté de 10.1% en 1980, ceux du sucre ayant progressé de 35.7%. Les prix de l'habillement ont augmenté de 6.8%.

Matapedia: Ottawa attend une estimation des coûts

OTTAWA (PC) — Le coût sans cesse croissant des équipements de protection de l'environnement constituera l'un des facteurs les plus importants dans la décision du gouvernement fédéral de subventionner ou non l'implantation d'une papeterie de près de $200 millions à Causapscal, dans la vallée de la Matapédia.

Un haut-fonctionnaire du ministère de l'Expansion économique régionale, qui a confirmé ces informations au cours d'une entrevue téléphonique hier, a indiqué qu'il attendait pour la fin du mois une étude du groupe d'ingénieurs conseils SNC sur les sommes requises pour protéger l'environnement spécial de la vallée de la Matapédia, une des plus belles rivières à saumons au monde.

La société d'Etat québécoise Rexford ainsi que le groupe américain Bato ont lancé l'idée, il y a près de deux ans maintenant, d'établir une usine de pâtes et papiers dans l'Est du Québec. Une étude de localisation effectuée par la firme Gaucher-Pringel concluait par la suite que la ville de Matane constituait le site optimal alors que Causapscal suivait au deuxième rang.

Dans un premier temps, la différence du coût d'implantation de cette papeterie à Causapscal plutôt qu'à Matane avait été évalué à $850,000. Le ministre responsable du MEER et député de Matane, M. Pierre De Bané, qui favorise le site de Causapscal, avait alors pris l'engagement de combler cette différence, afin de répondre aux attentes de la population de la vallée de la Matapédia, durement frappée par le chômage, qui réclamait depuis le début les quelque 400 emplois directs et indirects que créera cet investissement.

Toutefois, un rapport présenté en juin dernier par la firme SNC portait le différentiel de $650,000 à $11.5 millions à cause des exigences plus fortes du gouvernement du Québec pour le traitement des eaux usées de l'usine. En septembre, le ministre québécois des Ressources, M. Yves Bérubé, parlait d'un nouveau chiffre de $17 millions et évoquait, pour la première fois, la perspective d'une différence annuelle de $2.5 millions dans le coût d'opération d'une usine à Causapscal comparativement à Matane.

Selon les informations disponibles actuellement au MEER, ce chiffre aurait encore grimpé pour atteindre $38 millions et une nouvelle majoration, au moment du dépôt du rapport SMC, n'est pas exclue.

HONNEUR AU MÉRITE

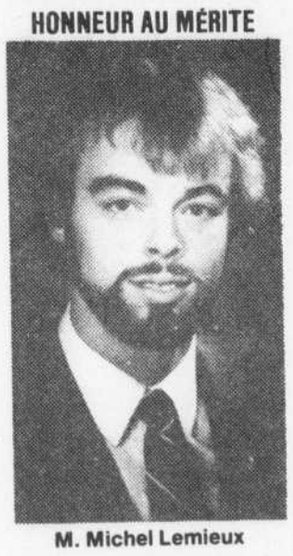
M. Michel Lemieux

M. Michel Lemieux à l'emploi du cabinet de comptables agréés Samson, Bélair & Associés, s'est mérité les grands honneurs à l'examen final de l'Institut Canadien des Comptables Agréés en se classant deuxième au Québec et sixième au Canada. La médaille d'argent de l'Ordre des Comptables Agréés du Québec lui sera décernée.

Messieurs...
Pour la première fois !
GRANDE
VENTE
SPÉCIALE
Jusqu'à 70% sur nos prix réguliers
Ricci
PARIS • NEW YORK • TORONTO
Jusqu'à 70% sur nos prix réguliers
Une collection unique des meilleurs couturiers masculins du monde entier:
Giorgio Armani • Gianni Versace • Giorgio Corregiari pour REPORTER • Nino Cerruti • Missoni • Valentino • Zanella • Tino Cosma • Oscar de la Renta • Adolfo • Bill Blass • Halston • Guy Dormeuil • Egon Von Furstenberg • Ted Lapidus et tant d'autres...
1452 rue Peel, face au Sheraton Mont-Royal
tél.: 844-1008

NOUVELLE SOCIÉTÉ

Guy Martin, c.a.

Georges Cowan

Jacques Pochat

Messieurs Serge Saucier, c.a. et Robert A. Mallet sont heureux d'annoncer la création de la Société d'informatique Raymond Chabot Inc., filiale commune du cabinet d'experts-comptables Raymond, Chabot, Martin, Paré & Associés et de la Compagnie générale d'informatique, premier producteur de produits logiciels de France.
Cette nouvelle société diffusera des logiciels de développement informatique et d'application en plus de fournir des activités de conseil, d'assistance et de formation.
La direction de la Société d'informatique Raymond Chabot Inc. sera assumée par:
Guy Martin, c.a., président et directeur-général
Georges Cowan, directeur de la commercialisation
Jacques Pochat, directeur technique
Les bureaux de la Société seront situés au:
1700 Tour de la Bourse, C.P. 301, Place Victoria,
Montréal, Québec H4Z 1G9
Téléphone: (514) 878-1170

LA SOCIÉTÉ D'INFORMATIQUE RAYMOND CHABOT INC.

Mines Noranda Limitée

D. GOLDMAN

R. L. JOHNSTON

Mines Noranda Limitée annonce la nomination de M. D. Goldman au poste de directeur général de sa Division CCR. M. Goldman était directeur de l'exploitation à cette même Division. Il succède à M. R. L. Johnston, qui a pris sa retraite après vingt-huit années de service auprès de la compagnie.

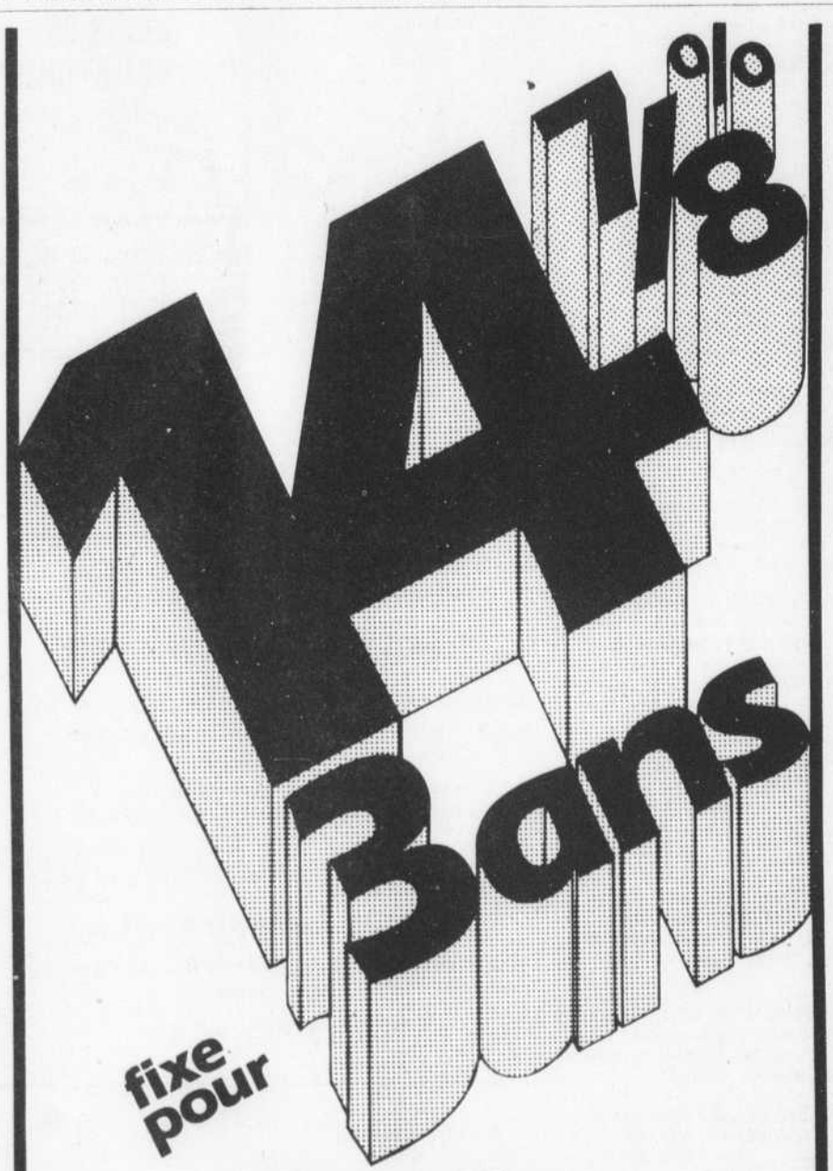

Meilleur taux d'intérêt sur le marché
La BANQUE D'ÉPARGNE vous offre, au meilleur taux d'intérêt, des prêts hypothécaires pour l'achat ou le refinancement de maisons comprenant 1 à 3 logements.

LA BANQUE D'ÉPARGNE

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
- Chaque parution coûte $4.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun
- Minimum: 2 parutions

Nous acceptons VISA
Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

Nous acceptons master charge
Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
- 55¢ la ligne agate
- Minimum $8.80
- Heure de tombée: 10 heures 30 a.m.

APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER

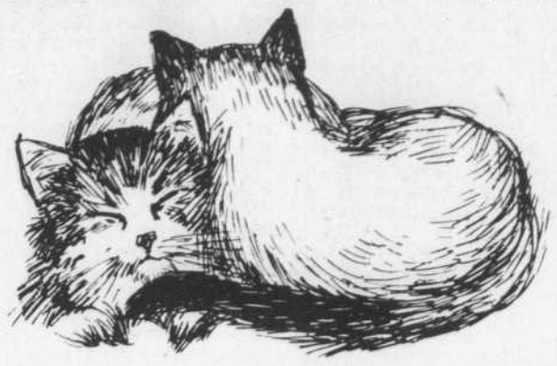

douceur de vivre

La douceur de vivre au centre ville.
Emménagez à LaCité et profitez de la douceur de vivre dans un des studios et appartements de 1 à 4 chambres.
À LaCité, vous trouverez magasins, banques, cinémas, restaurants, hôtel et discothèque à quelques pas de votre ascenseur, sur la Promenade.
Vous profiterez aussi des prix réduits du Club sportif LaCité et du stationnement.
Le coût de location inclut l'électricité, la climatisation et la moquette.
LaCité, c'est le confort et la douceur de vivre en ville, au pied de la montagne.

Appartements LaCité

Visitez nos appartements semaine 9h à 20h week-end 11h à 18h

845-4173
350 ouest, rue Prince Arthur à l'angle de l'avenue du Parc

24-1-81

AIDES DOMESTIQUES DEMANDÉS

OUTREMONT, femme de ménage demandée avec références. 739-2649 26-01-81

PERSONNE DEMANDÉE pour garde d'enfants d'âge scolaire et travaux ménagers, 1h à 6h du lundi au jeudi. $50.00/sem + autobus. Ville St-Laurent près O.N.F., autobus 100, 16, 118, 124. Références. 747-1259. 26-1-81

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaines. 207 est Beaubien, Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel, 387-2841. JNO

ARMOIRE LOUIS 13, provenance Baie St-Paul, fin 18e, 2 portes, petit panneau avant et côté. Encoignure 2 portes, fin 18e, portes panneau et vitré. Porte panneau Louis 15, poterie Dion, tabouret, etc... 522-0958 entre 2 et 7 h. 26-1-81

ANTIQUITÉS À VENDRE

CHANCE UNIQUE! Objets de valeur de toutes sortes à vendre dans l'ancienne demeure de M. Félix Leclerc à Vaudreuil. Pour rendez-vous téléphonez: 455-3765. 26-1-81

ENCAN, maison Riveraine, possibilité (duplex) et ménage y compris, beaucoup d'antiquités et bibelots, van G.M., outils, etc... 1223, Principale, Farnham. 1-263-3180, 1 h p.m., 24 janvier. 26-1-81

À NE PAS MANQUER ENCAN D'ANTIQUITÉS samedi 31 janvier à 1 h. Christian Richer encanteur, 18 boul. Labelle, Shawbridge. 27-1-81

RECHERCHE LIVRE «Une mystique Canadienne" (Mme Brault), par Pouhier, édition Fides 1931. 729-1398 après 8 h. 26-1-81

ACHETONS antiquités de toutes sortes — Gravures par Louis Icard — tableaux — etc. Claude Morier, 524-1422. 27-1-81

MOBILIER de salle à manger style Victorien Turca 1900, 9 morceaux, comme neuf. $3,200. 672-8627. 26-1-81

ANTIQUITÉS DEMANDÉES

ABSOLUMENT BESOIN ANCIENS MEUBLES, horloges, porcelaine, argenterie, pianos, tapis, etc... 374-1224. J.N.O.

APPARTEMENTS À LOUER

MÉTRO SHERBROOKE, studio remis à neuf, calme et ensoleillé $160 mensuel. 845-1410. 26-1-81

ANGLE CARRÉ ST-LOUIS et Laval, 2½, rez-de-chaussée. Chauffé, cuisinière électrique, réfrigérateur. $195. Références demandées. 738-8872. 27-1-81

AUTOS/MOTOS

PEUGEOT 504, 4 portes, grise 41,000 milles, en très bon état, utilisée depuis 4 ans principalement la fin de semaine. $3475. 739-3714. 26-01-81

MAZDA G.L.C. 79, familiale, 12,000 milles, 5 portes, Michelins, AM-FM cassettes, gris métallique, manuelle. Mme Gaudry. 679-3145. 26-01-81

RABBIT 79, diesel, beige, 15,000 milles, parfaite condition. $6000. Après 6h. 581-0112. 26-01-81

AUDI 4000, 1980, 1000 km seulement, $12,000. Bureau 273-8449, domicile 937-9874. 2-2-81

AUTOS/MOTOS

CADILLAC SEDAN DE VILLE, noire, 1974, excellente condition, toute équipée, très propre, 56,000 milles. $5,500. Particulier. 937-3067, après 5 h. 27-01-81

VENTE RAPIDE. Particulier. SUBARU 1980, modèle GLF 5, 2 portes, AM FM, entièrement équipée. $6,250. Curieux s'abstenir. F. Martin. Jour: 931-2723. Soir et fin de semaine: 270-2211. 26-1-81

BUREAUX À LOUER

A-1 BUREAUX magnifiques, 10 pièces, rue St-Denis, stationnement, près métro. 255-5533, 621-3162. 27-1-81

BUREAUX À LOUER, $100 par mois 382-5302 ou 381-2414. Boulevard Décarie, tapis mur à mur, éclairé, chauffé, paisible. Disponible 1er février. 26-1-81

COURS

COURS DE MATHÉMATIQUES
Niveau secondaire et collégial. Professeurs expérimentés.
271-2141
J.N.O.

COURS DE GÉOGRAPHIE, recyclage, niveau secondaire, professeur d'expérience. 254-0698. 26-1-81

Conditionnement physique, METHODE THÉRÈSE BERTHERAT. 935-9365. 26-1-81

COURS DE PIANO: solfège, théorie, harmonie, débutants et avancés. 279-3621. 26-1-81

CHALETS À LOUER CHALETS À LOUER

CHERIBOURG
CHALETS À LOUER
SEMAINE: À partir de **$290,** janvier, à partir de **$210.**
MOIS: À partir de **$870;** janvier à partir de **$630.**
— Ski alpin au Mont-Orford
— Patin sur nos 3 lacs et 1 patinoire.
— Ski de fond, raquette au parc Orford.
Nos chalets de 2 ou 3 chambres sont entièrement équipés et offrent un confort appréciable au plus près des pistes de ski.
CET HIVER SKIER ORFORD
Pour renseignements ou réservations téléphonez sans frais à:
1-800-567-6132
24-1-81

CHALETS À LOUER

SUTTON, luxueuse résidence, 5 chambres à coucher, disponible pour semaine de ski. 481-2065, fin de semaine 1-538-2241. 26-01-81

SUTTON, louer ou vendre, chalet suisse, construction 1972, 3 chambres à coucher, foyer, vue panoramique. Michel Cousineau. 1-819-566-6644. 26-1-81

SUTTON, chalets à louer avec foyer, saison, balance de saison et semaine. 1-2-3-4 chambres. Tél.: 538-3930. Prix et détails sur les lieux. 26-1-81

CHAMBRES À LOUER

AHUNTSIC, métro Henri-Bourassa, beau site, bord de l'eau. Pour étudiant(e), travailleur(euse), intellectuel(le). Références. 388-2160. 26-1-81

OUTREMONT, entre St-Viateur et Durocher, tranquille, privilégié, références. 271-0741. 26-1-81

CONDOMINIUM À VENDRE

4837 HUTCHISON près boulevard St-Joseph, logement 5½ entièrement rénové, plus sous-sol même finition et même grandeur. Prix $62,000. Visite sur rendez-vous: 933-3673 local 1509 ou 342-1830. 26-1-81

BAHAMAS, Freeport, grand condominium, 300 pieds de la plage, 2000 p.c., 2 chambres, 2 salles de bain, salon, salle à manger, 3 patios dont un central. Condition parfaite, semi-meublé. Abri d'auto double. U.S. $95,000. (514) 467-3126. 26-1-81

COURS

COURS DU VITRAIL, studio du verre, Vieux-Montréal, 842-6957. J.N.O.

DEMANDES D'EMPLOI

POÈTE À VENDRE: 526-6138 26-01-81

HOMME SÉRIEUX ferait ménage dans maison privée ou bureau. Tél.: 526-1719. 27-1-81

DÉMÉNAGEMENTS

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuitte, 937-9491. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul. 670-7729. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. Téléphone: 327-6026. J.N.O.

DIVERS/SERVICES

DÉCOUVERTE de 2 produits naturels qui redonnent la mémoire. Références et documentation sur réception d'un timbre. Cent Ans Santé, C.P. 7, Sillery, G1T 2P7 27-01-81

SUPERBE tapis tressé à la main, Île aux Coudres, dimension 9 × 12. $200. 844-5877. 26-01-81

COUTURIÈRE: Spécialité vêtements pour dames, costumes de théâtre. 382-2953, 382-4135. 26-1-81

MANTEAU DE RENARD, en bonne condition, grandeur 10, 489-6722 ou 849-7134. 26-1-81

DIVERS/SERVICES

Électrolyse para-médicale
Poste ouvert dans la province de Québec
Offert aux infirmières ou D.E.C. en sciences de la santé. Stage offert en technique para-médicale.
CENTRE D'ÉLECTROLYSE PARA-MÉDICALE
CONTACTER MIREILLE ROY
(514) 932-6544.
10-02-81

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

2 PEINTRES compétents, grande propreté, réparation plâtre, tireur de joints. 585-4460. 26-01-81

ÉQUIPEMENTS DE BUREAU

MACHINE À IMPRIMER "blue print" A.M. Brunning, modèle P.D. 80, valeur $3,500 pour $1,500 avec table de métal incluse: 670-0294 ou 253-1300. 26-1-81

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

ROSEMONT
Espace commercial et industriel, 28,000 p.c., libre immédiatement, idéal pour manufacture, gicleurs, air climatisé, ascenseur, 550 volts, stationnement pour 100 autos, quai d'expédition et de réception, murs finis céramique, planchers bois franc, récupérateur de poussières. Demandez:
M. Johnny
527-8269 ou 527-8391
26-1-80

GARDERIES

DEMANDONS personne responsable pour s'occuper d'un jeune bébé à domicile, 4-5 jours par semaine, 9h à 5h, références. 488-3932 26-01-81

CHERCHONS GARDIENNE responsable avec références pour un bébé de 6 mois, acceptant quelques travaux ménagers, 4 jours par sem. Secteur N.D.G. 481-7365. 26-1-81

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANO DROIT "Yamaha" presque neuf, $2,000. Pour rendez-vous, après 18h ou fin de semaine: 484-9928. 26-1-81

LOCAL COMMERCIAL À LOUER

OUTREMONT, Bernard Champagneur, local commercial à louer 2,000 pi.c., $6.00 le pi. Idéal pour commerces et bureaux. 279-3752, de 9h à midi. J.N.O.

LOGEMENTS À LOUER

CEDAR, à deux pas de l'Hôpital Général de Montréal, 1½, 3½, 4½ avec cuisinière et réfrigérateur. Concierge 935-5321. J.N.O.

ROSEMONT à sous-louer, logement 5½, propre, $160/mois. 727-2775. 27-1-81

OUTREMONT, grand 7½ à sous-louer, chauffage à l'eau chaude, boiseries, $430/mois. Libre début février. 272-5338. 2-2-81

ENTRE Côte-des-Neiges et Snowdon, bas duplex, 6½ chauffé, climatisé, avec garage, cuisinière électrique et réfrigérateur, très grande terrasse, $575. Disponible immédiatement. 738-0174. 26-1-81

AVENUE VERDUN, 4½ complètement rénové, tout électrique, libre immédiatement, $180/mois. Personnes sérieuses. 768-3373. 27-1-81

MAISONS À LOUER

TRUST GÉNÉRAL Le Maître Courtier

Cottage meublé, 4 chambres, pour période du 15 avril au 15 septembre (5 mois) Location $725. **Dolores Bisson 735-6433, 733-9056.**
Trust Général,
Courtier.
26-01-81

MAISONS À LOUER

ST-FRANÇOIS À LAVAL, 8 pièces, 2 salles de bain, sous-sol aménagé, environnement physique et humain de qualité. Possibilité de location avec option d'achat. Cause: départ pour l'Afrique. 665-0793. 26-01-81

MAISONS À PARTAGER

MAISON À PARTAGER, 9 pièces, Laval, bord de rivière, foyer, 2 minutes métro Henri-Bourassa. $250/-mois. 667-7236 entre 6 et 8 heures. 26-1-81

OFFRES D'EMPLOIS

NOTRE BUREAU D'AVOCATS a un surcroît de travail de secrétariat. Nous avons alors besoin d'une secrétaire additionnelle qui travaillerait les après-midi ou même les soirs. Français impeccable exigé, expérience juridique un avantage. Répondez par écrit à: Unterberg, Boyer & Associés, suite 700, 1980 Sherbrooke ouest. 28-1-81

OCCASIONS D'AFFAIRES

(ENFIN)
POUR LA 1ÈRE FOIS SUR CASSETTE
Un service de consultation, auparavant disponible sur rendez-vous seulement. L'entreprise des commandes postales, peut vous rendre riche. Laissez-moi vous montrer comment.
INFORMATIONS GRATUITES
PAGODA 10 184 CARTIER
MONTRÉAL, P.Q. H2B 2B2
28-01-81

OFFRES D'EMPLOIS

CHEF PATISSIER
Diplômé d'une école reconnue avec environ 5 ans d'expérience en pâte feuilletée, labo et supervision. Nouvel établissement. Communiquez avec **M. Parenteau: 866-5661.**
ALPHA
1010, Ste-Catherine ouest, chambre 724.
26-01-81

PETITE LIBRAIRIE
En pleine expansion cherche un ou une libraire d'expérience, enthousiaste, dynamique. Montréal. Écrire à:
DOSSIER #C-374
C.P. 158, succ. Delorimier
Mtl, Qué., H2H 2N6
26-1-81

OFFRES D'EMPLOIS

DEMANDONS secrétaires juridiques bilingues, minimum 2 ans d'expérience, conditions de travail excellentes et salaire selon qualifications. Téléphonez 282-1111. 26-1-81

SECRÉTAIRE légale, notaire, expérience requise. 273-5257 30-01-81

DACTYLO bilingue demandée pour étude de notaires, temps partiel, 288-9241 27-01-81

OEUVRES / OBJETS D'ART

TABLEAU à l'huile signé Léo Ayotte, portrait d'artiste 20 × 24, 1971 674-9501 27-01-81

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

ABAISSEMENT, 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, 729-4332. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

PRÈS DE UQAM, 1211-1215 St-Hubert, libre 39x109, plan approuvé pour bistrot ou bureaux. Faites une offre. 481-0780. 30-1-81

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Trust Royal Services immobiliers

ST-BASILE
Split level, 4 planchers, décoration professionnelle, 2 salles de bains, UNIQUE CONSTRUCTION DANS LE QUARTIER, hyp. 10¼%, prix demandé $75,000.00, MÉRITE D'ETRE VU PAR ACHETEUR SÉRIEUX. J.C. TREBALAG 463-3731 -- 653-6821 -- SERVICE PAGETTE.

OUTREMONT
Triplex 2 x 7½; 1 x 6½. Situé près de Lajoie. Partiellement rénové. 2e étage chauffage électrique. Stella Steinberg 342-3168, 489-5321.
26-01-81
COURTIER

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BELOEIL, superbe canadienne près du golf, 9 pièces - 4 chambres à coucher, cuisine en pin avec alcove Jenn-Air, garage, piscine, air climatisé + extras. Aubaine. $115,000. 467-8346, (privé). 26-1-81

À ST-LAMBERT, 189 boul. Simard, luxueux cottage canadien détaché, chauffage central à l'électricité, air climatisé central, 5 grandes chambres à coucher, 4 salles de bain, 2 foyers, grande cuisine, four encastré, cuisinière Jenn-Air, grande salle à manger, système intercom, aspirateur central, terrain paysager. $160,000. Plusieurs extras. A. April Construction Ltée. 9-2-81

STE-DOROTHÉE — bungalow 6½ pièces, foyer, bar, chauffage électrique, filtre électronique, 12,000 pi. car., paysager, arbres fruitiers, autres avantages. 1000 rue Violette. 689-0721 26-01-81

PROPRIÉTÉS À VENDRE PROPRIÉTÉ À VENDRE

Montréal Trust

WESTMOUNT — 73 COLUMBIA
VISITE LIBRE DIMANCHE DE 2 à 4 h.
Charmante demeure de ville en bonne condition, à quelques minutes de marche de Greene avenue et du métro. 4 chambres à coucher, 2 salles de bain, grande cuisine, foyer, très belles boiseries, vitraux, mur brique, sous-sol fini avec entrée séparée, jardin. Stationnement pour 2 voitures. Occupation immédiate. Demande $134,000 ou meilleure offre. **Richard Kastner 488-9213, 934-1818.**

WESTMOUNT — Élégante résidence détachée
4 + 1 chambres à coucher, 3 salles de bain, foyer ouvert, garage. $275,000, très bonne condition. **Ursula Ciabon. 934-1818, 733-6745.**

VIEUX-MONTRÉAL — CONDOMINIUM
Comment aimeriez-vous avoir un jardin sur le toit et une vue magnifique du Vieux-Montréal. Belle combinaison de charme, de commodités et de luxe. Bon prix, bon financement. **Ursula Ciabon 934-1818, 733-6745.**

WESTMOUNT ADJACENT — Avenue Ramezay
Conception architecturale contemporaine, 9 pièces de proportion élégante, spacieuse, 3½ salles de bain, une vue dont l'étreinte change au rythme des saisons, magnifique piscine, garage 2 autos. **Georgette Tremblay. 845-3525, 934-1818.**

V.M.R.
Cottage parfait pour un couple avec famille, très bien situé, très grandes pièces, 6 chambres à coucher, 3 salles de bain + "powder room", spacieux, confortable. Sous-sol fini, garage double. $275,000. Téléphonez **Claudette Limoges. 934-1818, 481-5907.**

CÔTE-DES-NEIGES
Vivez presque sans frais dans ce spacieux duplex semi-détaché de 7 - 8 pièces très ensoleillées, beaucoup de boiseries en bois naturel, 2 salles de bain sur chaque plancher + "powder room", sous-sol fini avec bachelor. On demande $179,500. Exclusif. **Claudette Limoges. 934-1818, 481-5907.**

WESTMOUNT — Aubaine à $134,000.
Cottage rénové avec goût et qualité, cuisine et salles de bain neuves, 9 pièces éclairées, 4 chambres à coucher, foyer, sous-sol fini. Exclusivité. **Claudette Limoges. 934-1818, 481-5907.**

CARRÉ ST-LOUIS
Triplex tout modernisé, beauté de l'ancien style préservé, 4 chambres à coucher, salon, salle à manger indépendante, pour chaque logement. Occupation immédiate. $197,000. M.L.S. **Jules Mullian. 934-1818, 731-8048.**

SHERBROOKE ET SIMPSON
EXCELLENTE LOCATION
Spacieux appartement CO-OP, 7½, 4 c.c., 1½ salle de bain, salon et salle à dîner séparés. Faut voir! Prix demandé $139,000. **Hennie Sternklar. 483-2770, 487-4044.**
26-01-81

A. E. LePAGE
(QUÉBEC) INC COURTIER

Le nom qu'un ami recommande

CENTRE-VILLE
LE CONDOMINIUM LE NOBLE, 1250 AVENUE DES PINS (en haut de la rue de la Montagne).
Changez de mode de vie, appréciez l'avantage de la vie au centre-ville, en vivant sur le flanc de la montagne. Certains appartements comportent une vue sur le St-Laurent. Piscine, sauna, bain tourbillon, salle d'exercices et salle pour réceptions. Prix à partir de $109,000. pour 2 chambres. Nous avons également quelques beaux appartements à louer: des appartements de 2 chambres à coucher avec garage.
T.R. Shaner, 935-8541, rés.: 849-5458. Par rendez-vous seulement.

LONGUEUIL
$155,000.00 Cottage en brique rénové en 76, 8 grandes pièces, bachelor, chauffage électrique, très belle vue de Terre des Hommes, allée pour 6 voitures, 5 minutes de marche du métro. **Cécile G Beauregard 672-9144/672-0321**

ST-LAMBERT
RIVE SUD
OUVERT AUX VISITEURS
DIMANCHE LE 25 Janvier 1981 - DE 2:00 À 4:00 HRS
P.M. 429 St-Thomas, St-Lambert
Luxueux bungalow — Vous cherchez une résidence prestigieuse avec 4 belles ch. à coucher sur le même plancher? Cuisine moderne, plusieurs salles de bain - piscine intérieure en céramique - très éclairée, grand terrain privé, secteur très recherché. Hypothèque à 13%. Beaucoup de belles surprises vous attendent... Prix demandé $189,000.00. **Claire Bernier 672-3265/Rita Shee, 672-6489/672-0321.**
26-01-81

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ANGLE St-Urbain et St-Joseph, zonage professionnel, idéal pour bureaux médecins, dentistes, etc. 3 garages, espaces de stationnement, air climatisé central, prix demandé: $96,000. 844-5811. 26-01-81

LAVAL, 4 milles de la 13, spacieux split 1974, brique et bois, 8 pièces, chauffage électrique, foyer, garage, terrain paysagé, proximité écoles, transports publics, centres récréatifs. $84,500. Pas d'intermédiaire. 689-0681 31-01-81

ST-LIN, jolie maison canadienne, centenaire, 5 pièces. Poutres au plafond, dans un état impeccable, très coquette. Seulement 30 milles de Montréal, $30,000. MLS. Yvonne Leblanc 733-8713, 735-2281 Montréal Trust courtier. 26-1-81

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-HILAIRE: Nouvelle inscription: superbe cottage canadien 9 pièces, 3 chambres, salle à manger, 2 foyers, sous-sol fini, garage, terrain 9,900 p.c. paysagé professionnellement. Secteur taxes basses. Prix demandé $69,900. Un bijou à visiter. Fernand Balade 464-1262, 467-1120. MONTREAL TRUST COURTIER 26-1-81

ST-HILAIRE: Si vous cherchez le site tranquille, terrain boisé, secteur de prestige, voici un superbe cottage 8 pièces, 4 chambres, terrain 9414 p.c., foyer pierre, chauffage électrique. Prix réduit, offre raisonnable acceptée. Fernand Balade 464-1262, 467-1120, MONTREAL TRUST COURTIER 26-1-81

PROPRIÉTÉS À VENDRE

TRUST GÉNÉRAL Le Maître Courtier

ST-HILAIRE:
Superbe authentique, charme ancien, confort moderne, foyer. À flanc de montagne. à 30 min. de Montréal./MLS **Andrée Rouleau 467-0686**
26-01-81

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LONGUEUIL, duplex, occasion, vente directe, pas d'intermédiaire. 2 x 5½, bachelor 3½, hyp. $57,800 à 13½% pour 5 ans. $73,600. Jardin paysager, arbres fruitiers. Faut voir. 468-1362. 26-1-81

COTTAGE CANADIEN PIERRE, beaucoup d'extras, 12 pièces, terrain paysager, 30,000 pi.car., évaluation professionnelle, $175,000 ou offre raisonnable acceptée. Ayotte Courtier 472-0284, Denise P. Robert 473-1336, Rod Berger 621-8617. 26-1-81

OUTREMONT, cottage 8 pièces, 4 chambres à coucher, propriété état impeccable. Estelle Trudel Courtier. 737-8691, 489-5321. 27-1-81

ST-HILAIRE, Bungalow ranch, 7 pièces, 3 chambres, maison très éclairée, terrain 14,421 p.c. — Piscine hors terre, taxes $782.32, Hypothèque à 12%. Prix réduit. Fernand Balade, 467-1120, 464-1262. MONTRÉAL TRUST COURTIER 28-1-81

BELOEIL: magnifique cottage pierre/aluminium, 8 pièces foyer en pierre, armoires et rampes en chêne. Très propre. Hypothèque à 11%. Prix très intéressant. Fernand Balade 464-1262, 467-1120. MONTRÉAL TRUST COURTIER 26-1-81

ST-HILAIRE: unique en son genre. Maison Européenne, en pierre 42 x 60, tout confort moderne, luxueuse, impossible de tout décrire. Faut visiter pour apprécier sa valeur. Terrain 28,000 p.c. $185,000. Fernand Balade 464-1262, 467-1120. MONTRÉAL TRUST COURTIER 26-1-81

ST-MATHIEU DE BELOEIL: Propriété de prestige, 10 pièces, 4 chambres, foyer, garage double, terrain 25,640 p.c. Beaucoup d'extras. Secteur taxes basses. Fernand Balade 464-1262, 467-1120. MONTRÉAL TRUST COURTIER 26-1-81

ST-HILAIRE: canadienne, 1974, 7½ pièces, 3 chambres, abri d'auto, sous-sol fini, foyer au salon, 8837 p.c., hyp. 10¾%. Pas d'agent. Prix intéressant, 464-4953 26-1-81

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

BERTHIER, maison canadienne, 1½ étages, en brique, grand terrain, 9 pièces, tour T.V., tracteur, jardin. Libre immédiatement. (514) 836-6956. 26-1-81

PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

OUTREMONT
Cherchons maison, 3 chambres à coucher, den, grand salon, salle à manger, pas d'agent.
620-2610
26-01-81

PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

OUTREMONT, cherchons à louer grand duplex, ensoleillé, haut ou bas, 1er juillet, avec garage, accès jardin ou grands balcons. 2 S. bain. Lun.-ven. 10-5: 866-3568 ou 273-4251. 26-01-81

SOCIÉTÉ-LOISIRS

RENDEZ-VOUS
Agence de rencontres professionnelle
282-0058
Nous adressons nos services surtout aux professionnels, aux cadres, ainsi qu'aux femmes et hommes d'affaires.
J.N.O.

SOCIÉTÉ-LOISIRS

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevue gratuite sur rendez-vous. Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5, Montréal H2L 1K4. 2 h à 7 h. 524-3852. J.N.O.

Nous souhaitons regrouper un nombre limite de personnes âgées de 25 à 45 ans qui sont intéressées à approfondir la dimension affective à l'intérieur d'un groupe, par des échanges intellectuels et affectifs. Ces rencontres ont lieu à Ste-Adèle, P.Q. les vendredi et samedi soir. Ceci n'est pas une agence de rencontre Lundi, mardi, mercredi après 18 h. Mtl. 341-5378. Vendredi, samedi, dimanche, 1-819-327 -2478, Laurentides. 26-1-81.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, COUR PROVINCIALE, DISTRICT DE MONTRÉAL. No: 500-02-034930-80-5. LA CAISSE POP. DE LAFLÈCHE, Partie demanderesse, -vs- LA LIGUE DE VOLLEY BALL DE LAFLÈCHE, Partie défenderesse. Le 05/02/81 à 10:30 heures. Au ANDRÉ LÉPINE, 1342 Baines, GREENFIELD PARK, district de MTL seront vendus par autorite de justice, les biens et effets de LA LIGUE DE VOLLEY BALL DE LAFLÈCHE saisis en cette cause, consistant en: 1 horloge, 1 mobilier de salle à diner, 1 stéréo, etc... CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Information: CLAUDE B. ANGERS, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de janvier 1981. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, COUR PROVINCIALE, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-05-009810-80-0. DÉCORATION MADELEINE ROCHELEAU, Partie demanderesse -vs- PIERRE CHAGNON, Partie défenderesse. Le 04/02/81 à 10:00 hres au 1045 St-Jacques, LONGUEUIL, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de PIERRE CHAGNON saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau de secrétaire, 1 filiere, 1 dactylo électrique Ollivetti, etc... CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL HUARD, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de janvier 1981. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, COUR PROVINCIALE, DISTRICT DE MONTRÉAL. NO: 500-02-018859-80-6. ROY ET QUINTAL LTÉE, Partie demanderesse -vs- 89283 CANADA LTÉE, Partie défenderesse. Le 04/02/81 à 11:00 heures au 1400 Montcalm, MONTRÉAL, district de MLT, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de 89283 CANADA LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de tables, 1 lot de chaises, 1 lot d'emplis etc... CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Information: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de janvier 1981. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, COUR PROVINCIALE, DISTRICT DE MONTRÉAL. NO: 500-02-048289-80-0. CHAMPLAIN DODGE CHRYSLER LTÉE, Partie demanderesse -vs- M. RÉAL JASMIN, Partie défenderesse. Le 05/02/81 à 11:00 heures. Au 976 Lacasse, MONTRÉAL, district de MTL., seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de RÉAL JASMIN saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de classeur, 1 extincteur, 1 compresseur, etc... CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Information: J. ROBERT CHIASSON, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de janvier 1981. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-005106-807. SIMPSONS SEARS LTÉE, demanderesse -vs- ELIES KOUTSOUFLAKIS, défendeur. Le 5 février 1981, à 14:00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 6670 rue Picasso, en la cité de Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 aspirateur Electrolux & acc., 1 mobilier de salon 2 morceaux, 1 t.v. couleur Granada, effets mobiliers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, 22 janvier, 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-030588-805. CAMIONS LAGUE INC. demanderesse -vs- JOSEF SHIRIN, défendeur. Le 4 février 1981, à 11:00 heures de l'avant-midi au No 1570 rue Montarville, en la cité de Boucherville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion tracteur Mack rouge, orange et noir, licence Qué. 80/L-13608, #2572 Day & Ross & acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, 22 janvier, 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-010698-806. SIMPSONS SEARS LTÉE, demanderesse -vs- ANDRÉ VEILLEUX, défendeur. Le 3 février 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 5167 rue De La Durantaye, en la cité St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur Philco, 1 aspirateur electrolux & acc., 1 horloge murale, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, 22 janvier, 1981.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, COUR PROVINCIALE, DISTRICT DE MONTRÉAL. NO: 500-02-039403-80-8. TOUREX INC, Partie demanderesse -vs- LAYHILL RESOURCES LTD, Partie défenderesse. Le 04/02/81 à 13:00 heures. Au 400 de Maisonneuve, ouest, MONTRÉAL, district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de CLAYHILL RESOURCES LTD saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois, 1 table, 13 étagères etc... CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Information: YVON DUBÉ, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de janvier 1981. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, COUR PROVINCIALE, DISTRICT DE MONTRÉAL. NO: 500-02-033752-80-4. GIROUX ET FILS INC., Partie demanderesse -vs- ANDRÉ CORNELLIER, Partie défenderesse. Le 04/02/81 à 11:00 heures. Au 85 St-Louis, TERREBONNE, district de TERREBONNE, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ANDRÉ CORNELLIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Chrysler 1977, 1 congelateur, 1 frigidaire etc... Information: ROGER JOBIN, HUISSIER, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de janvier 1981. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, COUR PROVINCIALE, DISTRICT DE MONTRÉAL. NO: 500-02-043745-80-6. JEAN BRIÈRE LIMITÉE, Partie demanderesse -vs- C. BISSONNETTE, Partie défenderesse. Le 05/02/81 à 13:30 heures. Au 181 St-Joseph est MONTRÉAL, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de C. BISSONNETTE saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse, 1 bureau en bois, 1 chaise patron, etc... CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de janvier 1981. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR GREFFE DE LA PAIX, No.: 500-27-010367-805. LA REINE, demanderesse, -vs- LES INVESTISSEMENTS TEMPS FUTURE INC., défenderesse. Le 4 février 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 5043 boul. des Laurentides, en la cité de Laval, (Auteuil), district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse de marque Ancher série no: 842793, 1 calculatrice électrique Lloyd's, 1 filière en métal 2 tiroirs (beige), 1 filière en metal vert, 1 banc de bois et 1 chaise en métal pliante, 1 ensemble de salle de bain (bleu), 1 ensemble de salle de bain (jaune). Conditions: ARGENT COMPTANT. CHARLES PAQUETTE, huissier, 284-1007. Montréal, 24 janvier, 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-033598-801. RACANA INVESTMENTS LTÉE, demanderesse -vs- CARL MILLER, défendeur. Le 4 février 1981, à 11:30 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 6863 rue Jogues en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 mini-laveur Kenmore, 1 lot d'outils divers, 1 scie ronde avec banc, 1 machine à coudre Viking avec meuble, 1 set de salon 2 morceaux en velour rouge vin, 1 meuble stéréo, 1 télécouleur portatif Hitachi, 1 fauteuil genre lazy boy. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAROL PAUZÉ, huissier, 284-1007. Montréal, 24 janvier, 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-013791-798. LES CIES D'ASSURANCES CONTINENTAL, demanderesse -vs- RÉAL LEGAULT, défendeur. Le 5 février 1981, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 3335 rue Rideau, en la cité de St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du defendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 divan 3 places en matériel beige fleuri brun, 1 causeuse en matériel beige fleuri brun, 1 fauteuil en matériel beige fleuri brun, 1 set de salle à diner en bois brun comprenant 1 table ronde et 4 chaises. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE-PAUL HAINAULT, huissier, 284-1007. Montréal, 24 janvier, 1981.

CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC

Appel d'offres

Immeuble commercial — 34 000 pieds carrés
JONQUIÈRE (QUÉBEC)
(autrefois occupé par Scott-LaSalle Ltd.)

La Caisse de dépôt et placement du Québec (la "Caisse") recevra jusqu'au 16 février 1981, à MIDI, à ses bureaux de Sainte-Foy, des offres pour **l'achat ou la location** de l'immeuble suivant, construit en 1977.

"Propriété commerciale formée d'un terrain ayant une superficie approximative de 110 000 pieds carrés et d'un bâtiment de 34 000 pieds carrés, le tout situé au 695, boulevard St-François, Jonquière (Québec), sur le lot 29-1 du rang IV du Canton de Jonquière".

Un dossier sommaire sera remis sur demande.

La Caisse ne s'engage à accepter aucune offre.

Excellentes possibilités de financement offertes à acheteur éventuel.

CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC
2525, boulevard Laurier, bureau 500
Sainte-Foy (Québec)
G1V 2L2

Renseignements:
MM. Lucien Goulet ou Réal Dufresne,
(418) 643-8004

Voir autres Avis légaux, en page 14

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-024802-808. SIMPSON SEARS LTÉE, demanderesse -vs- NICOLE VALADE, défenderesse. Le 5 février 1981, à 10:30 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 1690 rue Vainney, app. 3, en la cité de Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur Quasar, 1 table à café, 1 pouf cuirette brun, 1 set de salon 2 mcx (cuirette brun), 1 tapis carpette brun, 1 table tournante Pioner. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL GRENIER, huissier, 284-1007. Montréal, 24 janvier, 1981.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR GREFFE DE LA PAIX. No.: 505-27-5041-80. LA REINE, demanderesse -vs- ENSEIGNE L.D.G. INC., défenderesse. Le 5 février 1981, à 12 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 153 boul. Laurier en la cité de St-Basile le Grand, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois brun environ 4' x 7', 1 chaise droite en cuirette noire, 1 chaise droite sur roulettes en matériel et cuirette noir, 1 filière (2 tiroirs) couleur brun Commodore, 1 lampe de bureau en métal (noire et chromé), 1 lot d'accessoires de bureau assorties, 2 sets de rideaux avec tentures, 1 étagère en métal et vinyle noir. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE-PAUL HAINAULT, huissier, 284-1007. Montréal, 24 janvier, 1981.

Province de Québec, District de Bedford, COUR MUNICIPALE, No.: 37614. LA VILLE DE GRANBY, demanderesse -vs- MODERN CONCRETE FLOORING CO LTD., défenderesse. Le 5 février 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 5835 boul. Industriel, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois noyer foncé forme L, 1 bureau en bois noyer foncé forme L, 1 machine à additionner marque Menron couleur beige, 1 table en bois noyer, 1 dactylo de marque I.B.M. électrique couleur beige. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES FORTIER, huissier, 284-1007. Montréal, 24 janvier, 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO.: 500-02-001336-804. COMITÉ PARITAIRE DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE DE MONTRÉAL ET DU DISTRICT, demandeur -vs- CHARLY BESSISS, CHARLY'S AUTO RADIO, défendeur. Le 4 février 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 8446 boulevard St-Michel en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse de marque Burroughs, couleur beige, 4 chaises en cuirette couleur noire, 1 balayeuse de marque Kenmore, 1 panneau avec radio de marque Craig comprenant T-612 - Unisef - T681 - F639 - M Sound T607, 2 hauts parleur V-301, 2 hauts-parleur V-304, autres meubles et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES FORTIER, huissier, 284-1007. Montréal, 24 janvier, 1981.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE, No. 700-02-002313-808. LES ÉDITIONS BLAINVILLE DEUX-MONTAGNES INC. (LA VICTOIRE), demanderesse —vs— CONSTRUCTION ANGELA, défenderesse. Le 10 février 1981, à 12 heures (midi) à la places d'affaires de la défenderesse au No. 138 rue Elm, à Deux-Montagnes, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse: CONSTRUCTION ANGELA, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Ford, imm. F-393-695 Qué. 80: 1 machine à souder Welder, série: W354510. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROLAND BOURDAGES, huissier (866-1811). Montréal, ce 22 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-042308-804. LA CIE D'ASSURANCE FUNÉRAIRE URGEL BOURGIE LTÉE, demanderesse —vs— YVETTE BUJOLD & GEORGES BONIN, défendeurs. Le 10 février 1981, à 13 heures de l'après-midi au domucile des défendeurs au No 309 rue Armstrong à Rosemère, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs: YVETTE BUJOLD & GEORGES BONIN saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Chevrolet 1980 - Chevy Van 10 - imm. 851H805 Qué. 80. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROLAND BOURDAGES, huissier (866-1811). Montréal, ce 22 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-012687-800. RANHOW INDUSTRIES LTD., demanderesse —vs— FER ORNEMENTAL F.G. INC., défenderesse. Le 10 février 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No. 11640 4e Avenue, Rivière des Prairies, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse FER ORNEMENTAL F.G. INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Chevrolet C-130 1974 8 cyl. rouge portant licence F393-073; 1 dactylo manuel Remington; 1 machine à additionner; meubles de bureau et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LABRÈCHE, huissier (866-1811). Montréal, ce 22 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-055808-799. JEAN BOUDREAU, demandeur —vs— PROMOTIONS B.M.T.R.G. INC., défenderesse. Le 5 février 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No. 1016 boul. Sauvé, à St. Eustache, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défendersssse: PROMOTIONS B.M.T.R.G. INC., saisis en cette cause, consistant en: 13 Go-Karts complets; 2 Go-Karts incomplets; 1 camion 6 roues - boite dompeuse (très vieux); 1 camion remorque (très vieux). Conditions: ARGENT COMPTANT. ROLAND BOURDAGES, huissier (866-1811). Montréal, ce 22 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-039753-806. ROLAND CARPENTIER, demandeur —vs— ROGER RENAUD (R. RENAUD ENR.), défendeur. Le 9 février 1981, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No. 3648 rue Mackay, à St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: ROGER RENAUD saisis en cette cause, consistant en: 1 camionette Vandura GM 1978, immatriculée F474-083. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVON DUBÉ, huissier (866-1811). Montréal, ce 22 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-017517-801. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse —vs— FRANÇOIS ET LUCIE LAROSE, défendeurs. Le 4 février 1981, à 14 heures de l'après-midi, au domicile des défendeurs au No 540 boul. De La Concorde app. 3 à Ville de Laval, (Laval-Des-Rapides) district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs: FRANÇOIS ET LUCIE LAROSE saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Dodge Aspen 1977, immatriculé 529H968, Qué. 80. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROLAND BOURDAGES, huissier (866-1811). Montréal, ce 22 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-018448-808. SIMPSONS SEARS LIMITÉE, demanderesse —vs— FLEURETTE CARDINAL, défenderesse. Le 9 février 1981, a; 11:00 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 258 rue Leber en la cité de St-Constant district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois en forme de L, 1 bureau en bois, 1 bahut en bois 3 tiroirs, 2 portes, 1 classeur en métal à 3 battants (noir), 1 dactylo I.B.M. et acc., 1 filière en métal gris 2 petits tiroirs autres meubles et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCÔTEAUX, huissier, 284-1007. Montréal, 24 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-008237-781. BERNARD DESORMEAU, demandeur —vs— ANDRÉ JARRY, défendeur. Le 3 février 1981, à 10:30 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No. 10151 rue St-Michel app. 5 en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur RCA & acc.; 1 stéréo RCA; 1 radio Sutronic; effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier (879-1007). Montréal, 22 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-009539-805. LA CONCORDE COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES, demanderesse —vs— LAURENCE SMITH, défendeur. Le 5 février 1981, à 1:30 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 2475 rue Bellerose app. 209 en la cité de Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. couleur Baycrest. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier (879-1007). Montréal, 22 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-005106-807. SIMPSONS SEARS LTÉE, demanderesse -vs- ELIES KOUTSOUFLAKIS, défendeur. Le 5 février 1981, à 14:00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 6670 rue Picasso, en la cité de Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 aspirateur Electrolux & acc., 1 mobilier de salon 2 morceaux, 1 t.v. couleur Granada, effets mobiliers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, 22 janvier, 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-030588-805. CAMIONS LAGUE INC. demanderesse -vs- JOSEF SHIRIN, défendeur. Le 4 février 1981, à 11:00 heures de l'avant-midi au No 1570 rue Montarville, en la cité de Boucherville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion tracteur Mack rouge, orange et noir, licence Qué. 80/L-13608, #2572 Day & Ross & acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, 22 janvier, 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-010698-806. SIMPSONS SEARS LTÉE, demanderesse -vs- ANDRÉ VEILLEUX, défendeur. Le 3 février 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 5167 rue De La Durantaye, en la cité St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur Philco, 1 aspirateur electrolux & acc., 1 horloge murale, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, 22 janvier, 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-039403-80-8. TOUREX INC, Partie demanderesse -vs- LAYHILL RESOURCES LTD, Partie défenderesse. Le 04/02/81 à 13:00 heures. Au 400 de Maisonneuve, ouest, MONTRÉAL, district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de CLAYHILL RESOURCES LTD saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois, 1 table, 13 étagères etc... CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Information: YVON DUBÉ, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de janvier 1981. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-033752-80-4. GIROUX ET FILS INC., Partie demanderesse -vs- ANDRÉ CORNELLIER, Partie défenderesse. Le 04/02/81 à 11:00 heures. Au 85 St-Louis, TERREBONNE, district de TERREBONNE, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ANDRÉ CORNELLIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Chrysler 1977, 1 congelateur, 1 frigidaire etc... Information: ROGER JOBIN, HUISSIER, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de janvier 1981. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-043745-80-6. JEAN BRIÈRE LIMITÉE, Partie demanderesse -vs- C. BISSONNETTE, Partie défenderesse. Le 05/02/81 à 13:30 heures. Au 181 St-Joseph est MONTRÉAL, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de C. BISSONNETTE saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse, 1 bureau en bois, 1 chaise patron, etc... CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de janvier 1981. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR GREFFE DE LA PAIX, No.: 500-27-010367-805. LA REINE, demanderesse, -vs- LES INVESTISSEMENTS TEMPS FUTURE INC., défenderesse. Le 4 février 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 5043 boul. des Laurentides, en la cité de Laval, (Auteuil), district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse de marque Ancher série no: 842793, 1 calculatrice électrique Lloyd's, 1 filière en métal 2 tiroirs (beige), 1 filière en metal vert, 1 banc de bois et 1 chaise en métal pliante, 1 ensemble de salle de bain (bleu), 1 ensemble de salle de bain (jaune). Conditions: ARGENT COMPTANT. CHARLES PAQUETTE, huissier, 284-1007. Montréal, 24 janvier, 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-033598-801. RACANA INVESTMENTS LTÉE, demanderesse -vs- CARL MILLER, défendeur. Le 4 février 1981, à 11:30 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 6863 rue Jogues en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 mini-laveur Kenmore, 1 lot d'outils divers, 1 scie ronde avec banc, 1 machine à coudre Viking avec meuble, 1 set de salon 2 morceaux en velour rouge vin, 1 meuble stéréo, 1 télécouleur portatif Hitachi, 1 fauteuil genre lazy boy. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAROL PAUZÉ, huissier, 284-1007. Montréal, 24 janvier, 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-013791-798. LES CIES D'ASSURANCES CONTINENTAL, demanderesse -vs- RÉAL LEGAULT, défendeur. Le 5 février 1981, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 3335 rue Rideau, en la cité de St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du defendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 divan 3 places en matériel beige fleuri brun, 1 causeuse en matériel beige fleuri brun, 1 fauteuil en matériel beige fleuri brun, 1 set de salle à diner en bois brun comprenant 1 table ronde et 4 chaises. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE-PAUL HAINAULT, huissier, 284-1007. Montréal, 24 janvier, 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-039753-806. ROLAND CARPENTIER, demandeur —vs— ROGER RENAUD (R. RENAUD ENR.), défendeur. Le 9 février 1981, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No. 3648 rue Mackay, à St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: ROGER RENAUD saisis en cette cause, consistant en: 1 camionette Vandura GM 1978, immatriculée F474-083. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVON DUBÉ, huissier (866-1811). Montréal, ce 22 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-017517-801. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse —vs— FRANÇOIS ET LUCIE LAROSE, défendeurs. Le 4 février 1981, à 14 heures de l'après-midi, au domicile des défendeurs au No 540 boul. De La Concorde app. 3 à Ville de Laval, (Laval-Des-Rapides) district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs: FRANÇOIS ET LUCIE LAROSE saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Dodge Aspen 1977, immatriculé 529H968, Qué. 80. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROLAND BOURDAGES, huissier (866-1811). Montréal, ce 22 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-018448-808. SIMPSONS SEARS LIMITÉE, demanderesse —vs— FLEURETTE CARDINAL, défenderesse. Le 9 février 1981, a; 11:00 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 258 rue Leber en la cité de St-Constant district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de salon en cuirette brune et bois (2 morceaux); 1 lazy boy en cuirette brune; 1 automobile station wagon Pontiac Sun Bird 1978 immatriculé 525H201 - 80.; équipements variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVON DUBÉ, huissier (879-1007). Montréal, 22 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-008237-781. BERNARD DESORMEAU, demandeur —vs— ANDRÉ JARRY, défendeur. Le 3 février 1981, à 10:30 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No. 10151 rue St-Michel app. 5 en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur RCA & acc.; 1 stéréo RCA; 1 radio Sutronic; effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier (879-1007). Montréal, 22 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-009539-805. LA CONCORDE COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES, demanderesse —vs— LAURENCE SMITH, défendeur. Le 5 février 1981, à 1:30 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 2475 rue Bellerose app. 209 en la cité de Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. couleur Baycrest. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier (879-1007). Montréal, 22 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-046081-803. ARSHAD MOHAMMAD, demandeur —vs— LES ENTREPRISES BON CHEMIN LTÉE, defenderesse. Le 3 février 1981, à 13:30 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No. 6390 rue St-Laurent en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse 3M-732 & acc.; 1 congelateur Shicffer; 7 caisses enregistreuses; equipements varies, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier (879-1007). Montréal, 22 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-009110-805. SIMPSONS SEARS LTÉE, demanderesse -vs- GRATIEN LABRIE, défendeur. Le 4 février 1981, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1871 rue Rosevelt, app. 2 en la cité de St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur avec meuble en bois brun de marque Panasonic. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE-PAUL HAINAULT, huissier, Montréal, 24 janvier 1981.

Province de Québec, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-019007-801. GUY HÉBERT, demandeur -vs- HÉLÈNE WELLS, défenderesse. Le 5 février 1981, à 10 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 236 Terrasse Turcotte, app. 103, en la cité de Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 mcx (orange), 1 table de coin de salon (fer et vitre), 1 table à café vitre, 1 lampe en argent, 1 stéréo de marque Juliette (à cassette 8 tracks), 2 boites de son, 1 table (porte-stéréo),iautres meubles et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL GRENIER, huissier, 284-1007. Montréal, 24 janvier 1981.

Provncee de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-012877-804. PETROFINA CANADA LTD., demanderesse, -vs- PHILIPPE SAID, défendeur et ALTIA ENTERPRISES INC, tierce-saisie défaillante. Le 4 février 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la tierce-saisie défaillante au No 2405 rue Arcand en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie défaillante saisis en cette cause, consistant en: 1 pick-up Club cab 100, bleu, Dodge, et acc. (accidenté à l'avant), 1 remorque avec compresseur et acc., 1 camion bleu GMC 950, bleu et acc., plusieurs autres camions, 1 scie circulaire B.D. divers outils, etc, etc, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCÔTEAUX, huissier, 284-1007. Montréal, 24 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-039310-805. G. PROULX INC., demanderesse - vs - CONSTRUCTION ECO LOGIS LTÉE, défenderesse. Le 5 février 1981, a 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 87 Montée St-Luc, district de Iberville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 fauteuils en métal et cuirette de couleur rouge, 1 parterre en bois, 1 bureau en bois, 1 table de bureau en bois, 1 pupitre en bois, 1 filière latérale beige à 4 tiroirs, 1 rideau couleur jaune avec pôle, autres meubles et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. REYNALD BRIAND, huissier, 284-1007. Montréal, 24 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO.: 500-02-001211-809. CAISSE POPULAIRE DE VIMONT, demanderesse -vs- ROBERT DUF

Podborski prend le 7e temps

WENGEN, Suisse (CP) — Le Torontois Steve Podborski, qui tentera aujourd'hui de gagner sa quatrième descente de suite sur le circuit de la Coupe du Monde, a pris le 7e temps hier lors de la dernière descente d'entraînement sur la piste de Lauberhorn, à Wengen, en Suisse.

Âgé de 23 ans, Podborski, qui n'a plus besoin que d'une victoire pour être assuré d'au moins une égalité en tête du classement final de la Coupe du Monde de descente, a inscrit un temps de deux minutes 31.88 secondes sur la piste de 4,290 mètres du Lauberhorn, la plus longue du circuit de la Coupe du Monde. Lors de la première descente d'entraînement hier, Podborski a pris le 16e rang en 2:32.36.

Le Suisse Peter Mueller, auteur du meilleur temps lors des essais de jeudi, a encore une fois été le plus rapide hier au cours de la deuxième descente d'entraînement, grâce à un temps de 2:29.46. La première descente a été dominée par un autre Suisse, Franz Heinzer, qui a inscrit un temps de 2:29.88.

Chez les autres Canadiens, Dave Irwin, de Vernon, les 25e et 28e, Robin McLeish, de Kanata, les 40e et 32e et Tim Gilhooly, de Kelowna, les 39e et 40e.

Guy Lafleur de retour

Guy Lafleur effectuera un autre retour au jeu et Richard Sévigny protégera le filet du Canadien, ce soir, alors que les Flyers de Philadelphie rendront visite au Tricolore pour la deuxième fois cette saison.

Lafleur a patiné à vive allure, hier matin, à l'arena de Ville Saint-Laurent, et tout porte à croire qu'il sera en excellente forme pour affronter les Flyers, au Forum. Il aura donc raté les six derniers matchs du Canadien en raison d'une blessure à la cheville subie contre les Nordiques de Québec le 10 janvier.

Quant à Sévigny, il a remplacé Michel Larocque lors des deux dernières périodes du match perdu 4-2 contre les Black Hawks de Chicago, jeudi, et il tentera d'arrêter les élans des Flyers, qui ont remporté trois victoires consécutives, contre les Kings de Los Angeles, 7-2 dimanche, contre les Penguins de Pittsburgh 5-0 mercredi et contre les North Stars du Minnesota, 5-4, jeudi.

Voilà donc un autre rival de taille pour le Canadien, qui a perdu ses trois derniers matchs, et qui entreprendra ensuite une série de quatre matchs à l'étranger, à Edmonton, le 28, à Calgary le 29, à Los Angeles le 31 et au Colorado le 3 février. En fait, le Tricolore jouera 10 de ses 16 prochains matchs contre des clubs ayant une fiche de victoires et défaites supérieure à .500 et contre lesquels il présente une fiche de8-9-2 depuis le début de la saison. Face aux Flyers, le Tricolore a gagné 7-3, le 22 novembre, et perdu 2-1 le 19 octobre.

Sans Lafleur, et malgré le regain de vie de Steve Shutt, le Canadien s'est incliné 4-2 à son dernier match. Au retour de l'équipe, le capitaine Serge Savard a révélé ce que tous les partisans savent: sans Lafleur, le Canadien a raté un nombre incalculable d'occasions de marquer contre Tony Esposito.

De plus, la rentrée de Lafleur permettra sans doute à quelques joueurs de reprendre des forces, entre autres Larry Robinson, Yvon Lambert, Mario Tremblay et Réjean Houle, qui ont joué plus souvent qu'à l'habitude en l'absence du «démon blond».

Car Lafleur demeure encore le meilleur joueur du Canadien. Il mène présentement la liste des compteurs du Tricolore, avec 12 buts et 26 passes pour 38 points, même s'il a déjà manqué 23 matchs depuis le début de la saison.

Chez les Flyers, une absence de marque: le défenseur Jim Watson, blessé au genou et qui subira prochainement une intervention chirurgicale. **R.M.**

Lynn passe aux Angels

BOSTON (AP) — Le voltigeur de centre étoile Fred Lynn a été échangé hier par les Red Sox de Boston aux Angels de la Californie, avec lesquels il a signé un contrat de quatre ans.

«J'ai devant moi un contrat où y apparaissent les signatures de Lynn et de Lee MacPhail, le président de la Ligue américaine», a dit Buzzie Bavasi, vice-président des Angels.

Lynn, un des meilleurs voltigeurs des majeures, d'ailleurs choisi au sein de l'équipe d'étoiles de la Ligue américaine au cours de ses six premières saisons dans les majeures, est passé aux Angels, en compagnie du vétéran lanceur Steve Renko, en retour des services du voltigeur Joe Rudi et des lanceurs Frank Tanana et Jim Dorsey.

Natif de la Californie, Lynn, qui devait devenir agent libre au terme de la prochaine saison, n'a pas caché dernièrement qu'il voulait poursuivre sa carrière sur la côte du Pacifique.

Une marche; de marche en marche!
PARTICIPACTION
Marchez. Dès aujourd'hui.

Avis légaux - Avis publics

Voir autres Avis légaux, en page 13

Province de Québec, District de Montréal
COUR PROVINCIALE, No: 500-0 -023369-809
THE ROBERT SIMPSON MTL LTD., demanderesse, -vs- LEANE LABELLE BOUTIQUE POUR VOUS ENR., défenderesse. Le 5 février 1981, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 2351 rue Jolicoeur en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 lot d'environ 80 jupes de modèles et grandeurs assortis 1 lot d'environ 150 blouses, ensemble assortis 1 lot d'environ 25 ceintures de grandeurs, modèles et couleurs assortis 9 machines à coudre industrielle, avec table de travail. Équipement ETC, ETC... Conditions: ARGENT COMPTANT. CAROL PAUZE, huissier (284-1007). Montréal, 24 janvier 1981.

Province de Québec, District de Terrebonne
COUR PROVINCIALE No: 700-02-002312-800
LES ÉDITIONS BLAINVILLE-DEUX-MONTAGNES INC. (JOURNAL LA CONCORDE) demanderesse -vs- CONSTRUCTION ANGELA défenderesse. Le 10 février 1981, à 12 heures (midi) à la place d'affaires de la défenderesse au No 138 rue ELM, à Deux-Montagnes, district de Terrebonne seront vendus par aurotité de Justice, les biens et effets de la défenderesse; CONSTRUCTION ANGELA saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Ford — imm. F383-695/Qué. 80 1 machine à souder Welder série: W354510. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROLAND BOURDAGES, huissier (866-1811). Montréal, le 22 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal
COUR PROVINCIALE, No: 500-02-006669-803 VILLE DE LAVAL demanderesse -vs- PERRI GIOVANNI défendeur. Le 4 février 1981, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 266 rue Labelle en la cité Ste-Rose, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 congélateur simple et 1 congélateur double, 1 T.V. n/b RCA Victor, 33 chaises, 1 juke box, 2 boites de son et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN TALBOT, huissier (845-7286). Montréal, 22 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal
COUR SUPÉRIEURE No: 500-04-001217-794
DAME THÉRÈSE GERVAIS DESJARDINS demanderesse -vs- ANDRÉ DESJARDINS défendeur. Le 3 février 1981, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 6530 rue Boyer en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: — auto Chrysler Newport 1974. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier. Montréal, ce 24 janvier 1981.

Province de Québec, District de Arthabaska
COUR PROVINCIALE No: 415-02-000084-802
LABORATOIRE THERMYC CANADA INC. demanderesse -vs- SOLANGE AMSELLEN défenderesse. Le 5 février 1981, à 14 heures de l'après-midi au domicile de la défenderesse au No 2094 rue Côte Vertu en la cité St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 2 morceaux et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE BOISVERT, huissier (849-2484). Montréal, 24 janvier 1981.

Province de Québec, District d'Arthabaska
COUR PROVINCIALE No: 415-02-000-949-806 LES PNEUS P.R. LTÉE demanderesse -vs- AUTOBUS TRANSPORT URBAIN INC. défenderesse. Le 6 février 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 101 rue Reverchon en la cité Dorval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 filières 4 tiroirs: 1 coffre fort gris 1 machine à additionner électrique Sharp; 1 machine à photocopier ABDick 625 et équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE BOISVERT, huissier (849-2484). Montréal, 24 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal.
COUR PROVINCIALE. No 500-02-062112-797.
LUC RACICOT, demandeur -vs- MARC CARON, défendeur. Le 2 février 1981, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 5968 rue Aline en la cité de Brossard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur "Sears Silverstone", 1 tv portative "Sears", 1 automobile Station Wagon/72, lic. 340 H 433, série 7L35H2211969, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ALBERT PELLETIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 21 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal.
COUR PROVINCIALE. No 500-02039697-805.
MATCO MART INC., demanderesse -vs- LUCIEN BLANCHETTE ET MADELEINE TRAVERSY, défendeurs. Le 4 février 1981, à 10 heures de l'avant-midi au domicile et place d'affaires des défendeurs au No 101 rue Sir Wilfrid Laurier & 42 Richard en la cité de St-Basile-Le-Grand, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: Effets de nettoyage, 1 caméra surveillance "Vidéo-système", Équipement de restaurant, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ALBERT PELLETIER, huissier 679-3080. Montréal, le 26 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal
COUR PROVINCIALE No: 500-02-023029-809
BRAVO MEAT MARKET POULTRY LTD., demanderesse, -vs- RESTAURANT LA COMTESSE INC., défenderesse. Le 4 février 1981, à 13 heures à la place d'affaires de la défenderesse au Centre Laval, à Chomedey, en la cité de Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 4 caisses enregistreuses, et mobilier et équipement de restaurant. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALBERT PELLETIER, huissier (288-8988). Montréal, le 21 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal
COUR PROVINCIALE No: 500-02-046600-800
ABRAHAM GURMAN, STEPHEN MARCOVITCH, et ANDRÉ AUMAIS, demandeurs, -vs- PHIL BELL, SAM GOLDBERG, et GEORGE NEMEROFF, défendeurs. Le 5 février 1981, à 12 heures au domicile du défendeur SAM GOLDBERG, au No 2432 rue Fief, en la cité de St-Lazare, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur SAM GOLDBERG saisis en cette cause, consistant en: 1 moto-neige John Deere, 2 téléviseurs, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE, huissier (288-8988). Montréal, le 21 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal
COUR PROVINCIALE No: 500-02-038044-801
GEORGES A. LAFRENIÈRE, demandeur, -vs- GILLES GAUVIN, défendeur. Le 4 février 1981, à 11:30 heures au domicile du défendeur au No 1512 rue St-Georges, en la cité de St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Ford Mercury, 1 moto Yamaha, 1 téléviseur, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE, huissier (288-8988). Montréal, le 21 janvier 1981.

Province de Québec, District de Richelieu
COUR PROVINCIALE No: 765-02-000673-80
BOIS LMG INC., demanderesse, -vs- NORMAND BROSSARD, défendeur. Le 5 février 1981, à 11 heures au domicile du défendeur au No 24 rue St-André, en la cité de St-Philippe, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Magnavox, 1 stéréo Marantz, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE, huissier (288-8988). Montréal, le 21 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal
COUR PROVINCIALE No: 500-02-042677-802
BANQUE ROYALE DU CANADA, CHARGEX, demanderesse, -vs- ROGER LAVOIE, défendeur. Le 5 février 1981, à 12:30 heures au domicile et place d'Affaires du défendeur au No 600 rue St-Louis, en la cité de Valleyfield, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Monte Carlo 1978, mobilier et équipement de bureau, compresseurs, scies rondes, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE, huissier (288-8988). Montréal, le 21 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal
COUR PROVINCIALE No: 500-02-045499-808
LA CONGRÉGATION DES SOEURS DES SAINTS NOMS DE JÉSUS ET MARIE, demanderesse, -vs- SERGE MARCEL VAILLANCOURT, défendeur. Le 3 février 1981, à 10 heures au lieu d'entreposage du défendeur au No 5006 rue Garnier, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: tapis, cadres, chaises berçantes, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE, huissier (288-8988). Montréal, le 22 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal
COUR PROVINCIALE No: 500-02-028393-796
LUIGI BIANCI, demandeur, -vs- MAURICE DUBÉ, défendeur, -et- VALLON ÉLECTRIQUE INC., tierce-saisie. Le 5 février 1981, à 12:30 heures à la place d'affaires de la tierce-saisie au No 114 A, rue Stewart, en la cité de Valleyfield, district de Beauharnois seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Dodge 1975, et son contenu. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE, huissier (288-8988). Montréal, le 21 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal
COUR PROVINCIALE No: 500-02-016994-795
JOSEPH ELIE LTÉE, demanderesse, -vs- JEAN-GUY BÉDARD, défendeur. Le 3 février 1981, à 10 heures au domicile du défendeur au No 634, 10ième Avenue, appartement 1, en la cité de Lachine, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Philco, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE, huissier (288-8988). Montréal, le 21 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal
COUR PROVINCIALE No: 500-02-025044-806
THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED, demanderesse -vs- GARY MITCHELL, défendeur. Le 3 février 1981, à 12 heures au domicile du défendeur au No 12 rue Amesbury, appartement 578, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur RCA, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE, huissier (288-8988). Montréal, ce 21 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal
COUR PROVINCIALE No: 500-02-031407-799 SHELL CANADA LIMITED, demanderesse -vs- LES PRODUITS ALBERT INC., défenderesse. Le 3 février 1981, à 14 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 243 rue Brodeur, en la cité de Beloeil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 calculatrice, 1 dactylo, mobilier et équipement de bureau, et 1 lot de bijoux assortis. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE, huissier (288-8988). Montréal, le 21 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal
COUR PROVINCIALE No: 500-02-043867-808
CIE D'IMPRIMERIE ET DE PUBLICATION DE LA RIVE SUD LTÉE., demanderesse, -vs- JACQUES BONNEAU, défendeur. Le 4 février 1981, à 11 heures au domicile et place d'affaires du défendeur au No 2684 rue Ste-Anne, en la cité de Varennes, district de Richelieu, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 camions de marque Dodge, 1 téléviseur G.E., et mobilier de maison et de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE, huissier (288-8988). Montréal, le 21 janvier 1981.

LES PLACEMENTS J.G.F. INC.
Avis est donné, par les présentes, que la compagnie «LES PLACEMENTS J.G.F. INC.», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières la permission d'obtenir sa dissolution.
Montréal, le 22 janvier 1981.
Les procureurs de la compagnie
Stikeman, Elliot, Tamaki,
Mercier & Robb
1155 ouest, boulevard Dorchester
Bureau 3900
Montréal, Québec
H3B 3V2

AVIS
AVIS est par les présentes donné que la garantie créée par l'Acte de Fiducie, d'Hypothèque et de Gage exécutée devant Me Earl Merling, Notaire, le 5 décembre 1980, et enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3132357 et à Laval sous le numéro 477142' en vertu duquel Capri Budget Store Inc. - Magasin Bon marché Capri Inc., a hypothéqué, nanti et grevé certains biens tel que plus amplement indiqué addit Acte, est devenue exécutoire et que le soussigné, agissant comme mandataire en vertu dudit Acte pour le fiduciaire a pris possession des biens grevés, le tout selon les stipulations dudit Acte.
MONTRÉAL, le 16 janvier 1981
ISRAËL GOLDSTEIN, C.A.
Mandataire du fiduciaire

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE BEDFORD
NO: 455-05-000005-814
COUR SUPÉRIEURE
TRUST GENERAL DU CANADA, corporation dûment constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au numéro civique 909 ouest, boulevard Dorchester, en les Ville et district judiciaire de Montréal, es-qualité de fiduciaire,
demanderesse
-vs-
SPACE RESEARCH CORPORATION (QUEBEC) INC., d'adresse inconnue dans la Province de Québec.
-et-
PERRAS, FAFARD, GAGNON INC., corporation dûment constituée et habilitée à agir comme Syndic, en sa qualité de Syndic à la Faillite de SPACE RESEARCH CORPORATIOM (QUEBEC) INC., ayant sa principale place d'affaires à la Tour de la Bourse, chambre 1400, en les Ville et District judiciaire de Montréal.,
défenderesses
IL EST ORDONNE à la défenderesse SPACE RESEARCH CORPORATION (QUEBEC) INC., de comparaître au greffe de cette Cour dans un délai de trente (30) jours suivant la publication de la présente ordonnance. Une copie du bref d'assignation a été laissé au greffe à l'intention de la défenderesse SPACE RESEARCH CORPORATION (QUEBEC) INC.
MONTRÉAL, ce 19 janvier 1981.
MM. MARTINEAU, WALKER
Suite 3400
La Tour de la Bourse,
Place Victoria,
Montréal, Québec.
PROCUREURS DE LA DEMANDERESSE
Protonotaire-adjoint, CSM
Armand Beaulieu.

AVIS est donné qu Oliva Guy, 4811 boul. St-Elzéar, Duvernay, Laval, détenteur du permis M-504292-001 région 10, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de tranférer son permis en faveur de Claude Guy, 4811 boul. St-Elzéar, Duvernay, Laval, région 10 conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution dans les jounaux.
Première parution: 22 janvier 1981
Deuxième parution: 23 janvier 1981
Troisième parution: 24 janvier 1981

AVIS
Prenez avis que Compagnie de Pétrole Marco Inc voiturier-remorqueur, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisée par voie de permis spécial à tirer avec son tracteur dûment enregistré, les remorques et semi-remorques utilisées légalement par Salaberry Cartage Ltée, voiturier-roulier, dans l'exploitation de son permis, suivant toutes les clauses du permis de Salaberry Cartage Ltée, portant numéro 12470-V, laquelle compagnie demande un permis de voiturier-roulier correspondant.
Durée du permis 364 jours
Tout intéressé peut faire opposition à la présente requête dans les cinq jours qui suivent la troisième publication du présent avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505, Sherbrooke Est, Montréal,
1ière publication 22 janvier 1981
2ième publication 23 janvier 1981
3ième publication 24 janvier 1981
Corbeil, Groleau & Dufresne
31, St-Jacques, suite 100
Montréal, Québec H2Y 1K9

AVIS
Prenez avis que M. Robert Desjardins voiturier-remorqueur, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé par voie de permis spécial à tirer avec son tracteur dûment enregistré, les remorques et semi-remorques utilisées légalement par Salaberry Cartage Ltée, voiturier-roulier, dans l'exploitation de son permis, suivant toutes les clauses du permis de Salaberry Cartage Ltée, portant numéro 12470-V, laquelle compagnie demande un permis de voiturier-roulier correspondant.
Durée du permis 364 jours
Tout intéressé peut faire opposition à la présente requête dans les cinq jours qui suivent la troisième publication du présent avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505, Sherbrooke Est, Montréal,
1ière publication 22 janvier 1981
2ième publication 23 janvier 1981
3ième publication 24 janvier 1981
Corbeil, Groleau & Dufresne,
31, St-Jacques, suite 100
Montréal, Québec H2Y 1K9

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
AVIS ACCOMPAGNANT UNE REQUÊTE POUR LETTRES DE VÉRIFICATION SE RAPPORTANT À UN TESTAMENT EN FORME AUTHENTIQUE ET SOMMAIRE DE LA REQUÊTE
No 500-14-000239-814
A QUI DE DROIT:
Avis est donné que le 27 février 1981 à 9h30, Maria Lambroulia, ménagère, demeurant au 4846 avenue du Parc dans la ville et district de Montréal, s'adressera à l'un des juges de la Cour Supérieure siégeant dans le district de Montréal au 10 St-Antoine est, chambre 216, du Palais de Justice, pour demander des lettres de vérification attestant que le seul héritier de Constantinos Prinos, en son vivant, journalier, demeurant au 4846 avenue du Parc, district de Montréal, est dame Maria Lambroulia, veuve dudit Constantinos Prinos.
Montréal, le 14 janvier 1981
Basile Papachristou
Avocat de la requérante Maria Lambroulia.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO.: 500-04-004908-803
DANS L'AFFAIRE DE:
Les conventions matrimoniales, entre CHARLES BETTAN,
et
GENEVIEVE LAZARO, tous deux résidant et domiciliés au 237 Varry, Ville St-Laurent, district de Montréal.
Requérants
PRENEZ AVIS que le requérant présentera devant la Cour Supérieure siégeant en pratique pour et dans le district de Montréal, au Palais de Justice de Montréal, en salle 2.16, le 27ième jour de février 1981, à 9:30 heures de l'avant-midi, ou aussitôt que Conseil pourra être entendu, une REQUÊTE demandant l'Homologation d'un Acte de Modification du régime matrimoniale passé entre le Requérant et son conjoint GENEVIEVE LAZARO devant Me FRANK A. BLOOMSTONE, afin d'établir un régime de séparation de biens au lieu d'un régime de oommunauté de biens.
MONTRÉAL, 22 janvier 1981
Me HOWARD GRIEF
4950 chemin de la Reine Marie
suite 425
Montréal, P.Q. H3W 1X3
PROCUREUR DES REQUERANTS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-12-101927-816
LUCIEN LANGEVIN
requérant
-vs-
GAÉTANE TPEMPE
intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée, GAETANE TREMPE, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de soixante jours (60) de la publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à son intention au bureau de la direction générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal, au no: 1 est, rue Notre-Dame, à Montréal.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signer et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
Montréal, ce 20 janvier 1981
Dominique Di Bernardo,
protonotaire adjoint
Me Gilles Normandin
507 Place d'Armes,
Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINDE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
NO.: 500-02-053938-804
LA COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL corps légalement constitué en vertu du chapitre 45 des Statuts du Québec de 1979, ayant son siège social au 750 est, boul. Charest en les cité et district de Québec
demanderesse
-vs-
AUTOMOBILES BOULEVARD GOUIN INC., présentement de lieux inconnus.
défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR:
La défenderesse AUTOMOBILES BOULEVARD GOUIN INC., est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 jours de la présente publication.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis au défendeur (art. 119a C.P.C.) a été laissée au greffe de la Cour Provinciale, au Palais de Justice de Montréal à son intention.
MONTRÉAL, 22 janvier 1981
ARMAND BEAULIEU, G.A.C.P.M.
Me DANIEL PELOQUIN
a/s Juneau & Associés
2 Complexe Desjardins, C.P. 730,
24e Étage, Tour de l'Est
Montréal, P.Q. H5B 1B8
PROCUREUR DE LA DEMANDERESSE

goethe institut montréal
COURS D'ALLEMAND
à partir du 16 février 1981
• COURS DE LANGUE RÉGULIERS
• COURS DE CONVERSATION
Inscriptions en cours
Place Bonaventure
Entrée Lagauchetière & Université
Renseignements: 866-1081

COLLÈGE DE MAISONNEUVE
ÉDUCATION PERMANENTE
SERVICE DES COURS À L'ÉTRANGER
FÉVRIER
***4 SEMAINES* À CUERNAVACA, MEXIQUE**
Cours: Espagnol de tous les niveaux et civilisation hispano-américaine
logement en famille
PRIX: 1 100$ (INSCRIPTIONS AVANT LE 3 FÉVRIER
MARS
***3 SEMAINES* À PALMA DE MALLORCA, ILES BALEARES**
COURS: Espagnol élémentaire et avancé
Hôtel Son Vida, cinq étoiles, Grand luxe
PRIX: 1 550$
JUIN
***4 SEMAINES* À CUERNAVACA, MEXIQUE**
COURS: Espagnol de tous les niveaux et civilisation hispano-américaine
Logement en famille
* **PRIX: 1 170$ À 1 350$**
JUIN/JUILLET
***4 SEMAINES* À OXFORD ET BOURNEMOUTH, ANGL.**
COURS: Anglais de tous les niveaux
Logement en famille
* **PRIX: 1 450$ à 1 800$**
JUILLET/AOUT
***4 OU 5 SEMAINES* À CUENCA, ESPAGNE**
COURS: Espagnol de tous les niveaux, littérature et civilisation espagnoles
Logement en résidence
* **PRIX: 870$ à 1 225$**
INCLUS DANS LES PRIX: Cours, avion, logement et nourriture, visites culturelles, assurances, etc.
* selon le statut de l'étudiant
Tous les services techniques non pédagogiques sont assurés par le CACF et Viajes Espana, détenteurs d'un permis du Québec
DEMANDEZ NOS DÉPLIANTS
Service des Cours à l'Étranger
Collège de Maisonneuve
3800 est, rue Sherbrooke
Montréal, H1X 2A2
Tél.: (514) 254-3452
ou 254-7131, poste 144

MAISONS D'ENSEIGNEMENT
TOUS LES SAMEDIS
LE DEVOIR REGROUPE
LES MAISONS D'ENSEIGNEMENT
TÉLÉPHONER À
LE DEVOIR
844-3361

MAITRÎSE EN ÉDUCATION À l'UQAM
Programme d'études supérieures de 60 crédits.
Il s'adresse à tous ceux et celles qui interviennent dans le processus éducatif: éducateurs spécialisés, enseignants, animateurs pédagogiques, responsables de la programmation, de l'administration et de l'évaluation scolaires.
Par le truchement de **quatre concentrations:** FONDEMENTS ET AXIOLOGIE, DIDACTIQUE, ÉVALUATION, CURRICULUM, ce programme tient compte de leurs champs d'intervention. Par des cours de cheminements individualisés, notamment: ENFANCE INADAPTÉE, EXPRESSION DE L'ENFANT, LANGUES ET LETTRES, MATHÉMATIQUES, MÉSOPÉDAGOGIE, SCIENCES HUMAINES, SCIENCES DE LA NATURE, SCIENCES MORALES ET RELIGIEUSES, TECHNOLOGIE ÉDUCATIVE, il répond à leurs intérêts particuliers.
Ses deux profils: Recherche (avec MEMOIRE) et Activités professionnelles (avec STAGE et RAPPORT DE STAGE) permettent aux étudiant(e)s de choisir leurs démarches de recherche personnelle.
Les demandes d'admission pour l'automne 1981 seront acceptées au bureau du Registraire, Service de l'Admission (282-3121), **jusqu'au 1er mars 1981.**
Pour renseignements supplémentaires, on communique avec le directeur du programme, André Lavallée, au 282-3849
Université du Québec à Montréal

le DEVOIR
publiera son
cahier spécial
sur
l'éducation
le 21 février prochain
•
thème
L'ABANDON SCOLAIRE
Pour réservations
SERVICE DU TIRAGE
844-3361

CONSERVATOIRE LASSALLE
PROGRAMME COLLÉGIAL
JOUR ou SOIR
Diplôme d'études collégiales (D.E.C) obtenu en 2 ans
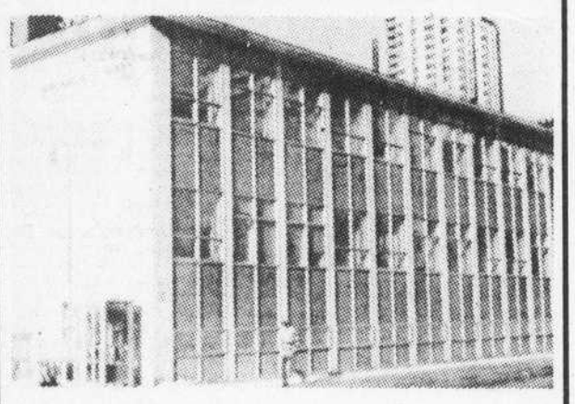
SPECIALISATION: Communication Théâtre
français — histoire — philosophie
Pour renseignements, prospectus ou admission
288-4140
3505, rue Durocher
Montréal H2X 2E7
Collège privé
reconnu d'intérêt public
Permis no 749569

COLLÈGE MARGUERITE-BOURGEOYS
(Métro Villa-Maria)
• **Collège mixte**
• **Résidence pour étudiantes**
• **Bourses d'études possibles**
ADMISSION POUR LA SESSION D'AUTOMNE 1981
(préférence accordée aux demandes faites avant le 1er mars)
COURS PRÉPARANT À TOUS LES PROGRAMMES UNIVERSITAIRES:
• **Musique**
• **Sciences pures et appliquées**
• **Sciences de la santé**
• **Sciences de l'administration**
• **Sciences humaines (avec ou sans mathématiques)**
• **Langues et lettres**
FORMULE DE DEMANDE D'ADMISSION
Au Registraire du
COLLÈGE MARGUERITE-BOURGEOYS - 487-2420
4873, avenue Westmount - Montréal H3Y 1X9
Veuillez me faire parvenir les formules de demande d'admission pour l'année 1981-1982.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
(code postal)
TÉLÉPHONE .....
PROGRAMME DÉSIRÉ .....

Super Bowl: les Raiders surprendront-ils encore?

N.-ORLEANS (d'après AP) — Les Eagles de Philadelphie sont favoris par au moins quatre points pour battre les surprenants Raiders d'Oakland lors du 15e Super Bowl qui aura lieu demain au Superdome de la Nouvelle-Orléans. Le match commencera à 18 h, heure de Montréal.

En commentant leur choix, les preneurs aux livres ont insisté sur l'excellence de la défensive des Eagles, ainsi que sur le retour attendu de l'ailier offensif Charlie Smith, qui protégera sa mâchoire fracturée lors du dernier match de la saison en portant un protecteur spécial. Le retour de Smith, l'un des meilleurs receveurs de la Conférence nationale, permettra à l'excellent Harold Carmichael de se libérer plus facilement pour capter les tirs de Ron Jaworski.

Chez les Raiders, tout indique que le sort de l'équipe reposera entre les mains de Jim Plunkett, qui a brillamment remplacé Ken Stabler, échangé aux Oilers de Houston. Plunkett a mené les Raiders à des victoires de 27-7 contre les Oilers, 14-12 contre les Browns de Cleveland et 34-27 contre les Chargers de San Diego, depuis le début des éliminatoires. Quant aux Eagles, ils ont remporté des triomphes de 31-16 contre les Vikings du Minnesota et 20-7 contre les Cowboys de Dallas pour accéder au Super Bowl pour la première fois de leur histoire.

Les Eagles ont impressionné cette saison, grâce à Jaworski, à Carmichael et au demi Wilbert Montgomery, mais aussi à une excellente équipe défensive, qui regroupe trois des meilleurs secondeurs de ligne, Bill Bergey, Tom Bunting et Jerry Robinson. Les Eagles n'ont alloué cette saison que 222 points, comparativement à 306 pour les Raiders d'Oakland.

À l'attaque, les Eagles ont marqué 384 points, contre 364 pour les Raiders, qui auront cependant l'avantage, demain, de compter sur les services du meilleur botteur de dégagement au football américain en Ray Guy. Premier choix des Raiders au repêchage il y a quelques années, Guy a affiché une moyenne de 43.6 verges par botté, comparativement à 38.8 par Max Runager.

L'esprit d'équipe des deux clubs est à son mieux, dit-on, même si les Raiders ont imposé jeudi une amende de $1,000 à l'ailier défensif John Matuszak, qui n'a pas respecté le couvre-feu de mercredi, à minuit. Quelques joueurs des Raiders se sont également battus entre eux lors des exercices. Il était 3 h, dans la nuit de mercredi à jeudi, lorsque Matuszak est rentré au bercail, où l'attendait impatiemment son entraîneur, Tom Flores. Il a aussitôt écopé d'une amende imposée par le bras droit du propriétaire Al Davis, Al Locosale.

Chez les Eagles, le demi Leroy Harris s'est légèrement blessé à une jambe, jeudi, mais il sera à son poste aux côtés de Wilbert Montgomery. C'est ce qu'a indiqué hier l'entraîneur Dick Vermeil, qui utilisera sans doute Harris pour bloquer devant Montgomery, l'as des Eagles.

Les Raiders d'Oakland

6. Mark Wilson, quart-arrière
8. Ray Guy, botteur
10. Chris Bahr, botteur de précision
16. Jim Plunkett, quart-arrière
21. Cliff Branch, receveur de passes
22. Arthur Whittington, porteur de ballon
23. Odis McKinney, demi de coin
26. Keith Moody, demi de coin
30. Mark van Eeghen, porteur de ballon
31. Derrick Jensen, porteur de ballon
33. Kenny King, porteur de ballon
35. Dwayne O'Steen, demi de coin
36. Mike Davis, demi de sûreté
37. Lester Hayes, demi de coin
42. Monte Jackson, demi de coin
43. Ira Matthews, receveur de passes
44. Burgess Owens, demi de sûreté
50. Dave Dalby, centre
51. Bob Nelson, secondeur
52. Mario Celotto, secondeur
53. Rod Martin, secondeur
55. Matt Millen, secondeur
56. Jeff Barnes, secondeur
57. Randy McClanahan, secondeur
62. Reggie Kinlaw, plaqueur
63. Gene Upshaw, garde
65. Mickey Marvin, garde
66. Steve Sylvester, bloqueur
70. Henry Lawrence, bloqueur
71. Lindsey Mason, bloqueur
72. John Matuszak, ailier défensif
73. Dave Browning, ailier défensif
74. Dave Pear, plaqueur
77. Joe Campbell, ailier défensif
78. Art Shell, bloqueur
79. Bruce Davis, bloqueur
81. Morris Bradshaw, receveur de passes
83. Ted Hendricks, secondeur
84. Derrick Ramsey, ailier rapproché
85. Bob Chandler, receveur de passes
86. Cedrick Hardman, ailier défensif
88. Raymond Chester, ailier rapproché
89. Rich Martini, receveur de passes
90. Willie Jones, ailier défensif

Les Eagles de Philadelphie

1. Tony Franklin, botteur de précision
4. Max Runager, botteur
7. Ron Jaworski, quart-arrière
9. Joe Pisarcik, quart-arrière
16. Rob Hertel, quart-arrière
17. Harold Carmichael, receveur de passes
20. Leroy Harris, centre-arrière
21. John Sciarra, spécialiste des retours
22. Bernard Wilson, demi de sûreté
24. Zac Henderson, demi de sûreté
27. Richard Blackmor, demi de coin
31. W. Montgomery, porteur de ballon
33. Louie Giammona, porteur de ballon
35. Perry Harrington, centre-arrière
37. Billy Campfield, porteur de ballon
39. Bob Torrey, centre-arrière
41. Randy Logan, demi de sûreté
46. Herman Edwards, demi de coin
50. Guy Morris, centre
51. Reggie Wilkes, secondeur
52. Ray Phillips, secondeur
55. Frank LeMaster, secondeur
56. Jerry Robinson, secondeur
59. Al Chesley, secondeur
61. Mark Slater, centre
62. Petey Perot, garde
63. Ron Baker, garde
65. Charlie Johnson, plaqueur
66. Bill Bergey, secondeur
68. Dennis Harrison, ailier défensif
69. Woody Peoples, garde
71. Ken Clarke, plaqueur
73. Steve Kenney, bloqueur
75. Stan Walters, bloqueur
76. Jerry Sizemore, bloqueur
78. Carl Hairston, ailier défensif
83. Rodney Parker, receveur de passes
84. Keith Krepfle, ailier rapproché
85. Charlie Smith, receveur de passes
87. Claude Humphrey, ailier défensif
88. John Spagnola, ailier rapproché
89. Wally Henry, receveur de passes
95. John Bunting, secondeur
97. Thomas Brown, ailier défensif

À quand le déclubbage de nos 30 meilleures rivières à saumon?

PLEIN-AIR

Louis-Gilles Francoeur

LE Québec demande depuis des années d'être associé aux négociations internationales en matière de gestion du saumon atlantique, en plus de réclamer la compétence exclusive sur la gestion des pêcheries dans son territoire et d'exiger que le gouvernement fédéral limite la capture de ses saumons au large de Terre-Neuve. Mais, pour être véritablement pris au sérieux dans ce domaine, il devra adopter rapidement les mesures juridiques et administratives qui lui permettront de gérer véritablement nos 30 meilleures rivières à saumon, où certains vestiges seigneuriaux empêchent encore, dans certains cas, les lois du Québec d'y protéger la faune aquatique.

À la veille des élections provinciales, les 1,3 million de pêcheurs de la province sont en droit de demander aux partis politiques ce qu'ils entendent faire de façon concrète dans ce domaine.

L'opération «Accessibilité» lancée par le gouvernement québécois en 1977 était assortie d'un moratoire en ce qui a trait aux clubs très sélects de pêche au saumon. Le déclubbage des territoires de chasse et pêche en province et la nouvelle gestion publique des zones d'exploitation contrôlée (ZEC), qui ont succédé aux clubs privés, ont été facilités par le fait que ces clubs détenaient des baux du gouvernement leur assurant l'exploitation exclusive des différents gibiers.

Le moratoire sur les clubs de pêche au saumon a été concédé, car la majorité des meilleurs territoires n'appartiennent pas au domaine public. Ces clubs sont en effet contrôlés par des actes de propriété en bonne et due forme et non par des baux résiliables par le gouvernement. Les clubs sont donc propriétaires du terrain qu'ils occupent et, dans certains cas, des rivières elles-mêmes, privilège découlant des droits seigneuriaux dont ils se sont portés acquéreurs.

L'été dernier, le ministère du Loisir de la Chasse et de la Pêche (MLCP) a déclubbé cinq rivières contrôlées jusque là par des clubs traditionnels, détenant un bail leur assurant l'exclusivité de la pêche au saumon. Il s'agit des rivières Sainte-Marguerite, au Lac Saint-Jean; Godbout, sur la Côte Nord; York, Bonaventure et du Grand Pabos, en Gaspésie. La rivière Laval, sur la Côte Nord, jusque-là réserve gouvernementale, a été cédée à une ZEC.

Enfin, le gouvernement parvenait à une entente avec le millionnaire américain William H. Claffin IV pour rendre accessible aux pêcheurs québécois une partie de la Grande Rivière qu'il possède.

Si de nombreux pêcheurs québécois ont vivement applaudi cette première initiative, celle-ci demeure marginale. En effet, le Québec, qui possède cent rivières à saumon, ne contrôle pas les 30 meilleures, actuellement cataloguées comme propriétés privées.

Certains de ces territoires privés ont été achetés avec les droits et privilèges des premiers seigneurs français qui les ont occupés. L'exploitation du saumon est inhérente au titre de propriété de sorte que les propriétaires peuvent déterminer eux-mêmes la quantité de leurs prises et fixer leurs saisons de pêche sans égard aux lois provinciales. De telles reliquats féodaux existent encore au Québec pour la chasse, mais c'est au compte-goutte que le MLCP distribue l'information à ce sujet.

Le cas des seigneuries concédées sous le régime anglais est quelque peu différent. Ces seigneuries «franc-leu» assurent à leurs propriétaires — souvent américains — des droits exclusifs sur l'utilisation des berges et de la rivière à saumon, mais les membres de ces clubs, souvent familiaux, doivent respecter les règlements de chasse et de pêche en vigueur dans la province. Leurs droits ne portent pas sur la faune animale ou aquatique, mais seulement sur la jouissance du terrain.

«Au Québec, l'usage a fait que dans la pratique, on a souvent confondu les deux types de droits seigneuriaux», explique le sous-ministre responsable de la Faune, M. Armand Leblond.

Quand le gouvernement a voulu intervenir dans un de ces territoires, il a remboursé les propriétaires comme s'il s'agissait d'une expropriation régulière alors qu'en réalité, il récupère des droits plus importants dans un cas et moins dans l'autre.

Le MLCP et le ministère de la Justice tentent donc présentement de «clarifier» les titres et privilèges des grands propriétaires des trente meilleures rivières à saumon du Québec pour les rendre éventuellement accessibles au public. Selon le sous-ministre, il en coûterait «entre $18 et $50 millions» pour exproprier ces territoires, selon l'analyse juridique de leur statut véritable et leur valeur de rachat.

Cependant, l'ampleur des retombées économiques pour chacune des régions en cause est telle — $6 millions pour la pêche sportive au saumon en 1978 — que le projet est jugé rentable à long terme.

Sur les territoires publics, le MLCP dépense actuellement $1 million par année pour nettoyer les frayères ou modifier le lit des rivières à saumon en vue d'augmenter leur niveau de reproduction. Cette somme sert aussi à inventorier le nombre de géniteurs dans chaque rivière et à procéder aux ensemencements requis pour compenser les phénomènes naturels, la pêche intensive en haute mer et la pollution.

Au risque d'être accusé d'incohérence puisqu'il revendique d'être associé à la gestion des captures de saumon en dehors de son territoire, le MLCP ne peut plus laisser à des intérêts privés le tiers des rivières à saumon du Québec, les meilleurs en l'occurrence. D'autant que les pressions politiques se font plus fortes en raison de la popularité croissante de la pêche sportive et de ses retombées économiques.

Ne pouvant déjà intervenir ou faire appliquer les lois de conservation de la faune dans certains territoires à saumon, le MLCP se retrouve tout aussi impuissant devant les empiétements des constructeurs et des pollueurs. Sa loi constitutive, fort vieillotte, n'a pas les dents très longues si on la compare à d'autres organismes gouvernementaux.

Par exemple, le ministère de l'Agriculture bénéficie d'importants pouvoirs d'intervention pour protéger les zones agricoles; celui des Ressources naturelles peut contraindre les compagnies à respecter le patrimoine forestier et le ministère de l'Environnement peut, à des fins écologiques, neutraliser certaines initiatives privées. Le MLCP ne bénéficie pas d'outils aussi raffinés pour défendre les poissons, les canards, le gibier et le saumon. À l'heure actuelle, une bonne partie de ses intérêts est défendue par le ministère de l'Environnement, comme cela est devenu évident dans le dossier des battures de Kamouraska. Une autre partie de ses intérêts est défendue par des arbitrages internes au sein du gouvernement. Ce ministère n'est souvent pas pris au sérieux, comme on l'a vu lors de batailles perdues devant l'Hydro. Qu'il suffise de rappeler que de nombreux barrages ont été construits sans passes migratoires, notamment sur la Jacques-Cartier, où le MLCP voudrait bien aujourd'hui réimplanter le saumon.

Ce ministère se retrouve aussi fort impuissant lorsqu'une entreprise répand des polluants dans une rivière à saumon, comme ce fut le cas, il y a quelques années, dans la rivière Sainte-Anne en Gaspésie. Ce déversement de produits chimiques avait ruiné trois ans d'efforts pour augmenter la production d'une frayère à saumons. Présentement, le ministère de l'Environnement a des pouvoirs d'interventions plus étendus pour faire respecter la qualité de l'eau que le MLCP, qui a pour tâche d'assurer de façon encore plus spécifique la gestion de la faune animale et aquatique.

HOCKEY

Ligue Nationale

Jeudi

Islanders NY 3, Detroit 0
Toronto 3, Los Angeles 3
Boston 7, St-Louis 3
Philadelphie 5, Minnesota 4

Hier

Rangers NY à Edmonton
Calgary à Hartford
Winnipeg au Colorado

Ce soir

Philadelphie à Montréal
Québec à Islanders NY
Los Angeles à Boston
Rangers NY à Vancouver
Calgary à Pittsburgh
Buffalo à Washington
Hartford à Toronto
Colorado à Detroit
Chicago à St-Louis
Edmonton au Minnesota

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Dionne, LA	39	48	87
Simmer, LA	46	37	83
Bossy, Isl	48	33	81
Gretzky, Edm	25	55	80
Taylor, LA	28	52	80
Trottier, Isl	18	55	73
Nilsson, Cal	25	46	71

	b	a	pts
Steve Shutt	23	30	53
Mario Tremblay	18	31	49
Guy Lafleur	12	26	38
Mark Napier	19	18	37
Bob Gainey	16	19	35
Réjean Houle	16	18	34
Yvon Lambert	14	20	34
Pierre Larouche	14	15	29
Larry Robinson	6	23	29
Rod Langway	7	21	28
Keith Acton	12	13	25
Doug Jarvis	10	13	23
Pierre Mondou	8	11	19
Gaston Gingras	5	11	16
Doug Risebrough	6	8	14
Doug Wickenheiser	6	8	14
Brian Engblom	1	13	14
Serge Savard	4	6	10
Guy Lapointe	1	8	9
Chris Nilan	4	4	8
Bill Baker	0	0	0
Rick Chartraw	0	0	0

Gardiens

	min.	bc	bl	moy.
Wamsley	253	8	1	1.90
Larocque	1502	76	1	3.06
Herron	600	36	1	3.60
Sévigny	464	16	1	2.06

(Trois buts dans un filet désert.)

Ligue Majeure du Québec

Jeudi

Cornwall 6, T.-Rivières 4
Chicoutimi 6, Sorel 4

Hier

Montréal à Québec
Sorel à Chicoutimi
Laval à Shawinigan
Hull à Sherbrooke

Dimanche

Québec à Chicoutimi
Hull à Cornwall
Sherbrooke à Montréal
T.-Rivières à Shawinigan
Laval à Sorel

LIGUE NATIONALE

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
1—ISLANDERS NY	49	31	10	8	222	148	70
2—ST-LOUIS	47	28	11	8	210	171	64
3—PHILADELPHIE	48	28	13	7	191	136	63
4—LOS ANGELES	49	28	14	7	212	175	63
5—MINNESOTA	46	23	12	11	169	135	57
6—BUFFALO	46	21	10	15	178	142	57
7—MONTRÉAL	**47**	**26**	**16**	**5**	**202**	**139**	**57**
8—VANCOUVER	48	20	13	15	183	158	55
9—CALGARY	47	21	17	9	174	170	51
10—BOSTON	47	20	19	8	179	163	48
11—CHICAGO	48	20	22	6	177	194	46
12—WASHINGTON	47	16	20	11	163	172	43
13—TORONTO	47	16	23	8	184	215	40
14—COLORADO	46	16	23	7	157	189	39
15—HARTFORD	46	14	22	10	177	219	38
16—RANGERS NY	47	15	24	8	163	188	38
17—PITTSBURGH	46	15	24	7	172	208	37
18—EDMONTON	45	14	23	8	173	188	36
19—QUÉBEC	47	11	24	12	160	204	34
20—DETROIT	46	11	26	9	141	199	31
21—WINNIPEG	47	5	33	9	149	223	19

Les 16 premières équipes accèdent aux éliminatoires.

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Robert Lebel

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
CORNWALL	47	28	17	2	254	202	58
SOREL	47	26	16	5	227	201	57
MONTRÉAL	46	22	24	0	201	210	44
HULL	49	20	26	3	190	235	43
LAVAL	47	16	29	2	209	237	34

Section Frank Dilio

SHERBROOKE	49	25	21	3	263	222	53
TROIS-RIVIÈRES	49	25	21	3	239	247	53
CHICOUTIMI	49	25	23	1	254	258	51
SHAWINIGAN	49	22	24	3	223	225	47
QUÉBEC	48	19	27	2	205	228	40

CONDITIONS DE SKI

EXPLICATION DES SYMBOLES

A) Qualité de la neige, surface et base.
B) Épaisseur moyenne de la neige damée (cm).
C) Épaisseur de la dernière chute (cm).
D) Date de la dernière chute.
E) Précipitation totale depuis dimanche.
F) Nombre de pistes ouvertes.
G) Remontées, conditions.

POU FON DUR: neige poudreuse sur fond dur.
GRA FON DUR: neige granuleuse sur fond dur.
ART FON DUR: neige artificielle sur fond dur.
ART POU DUR: neige artificielle poudreuse sur fond dur.
ART GRA DUR: neige artificielle granuleuse sur fond dur.
POU DAM: neige poudreuse sur fond damé.
COL FON MOU: neige collante sur fond mou.
GRA FON MOU: neige granuleuse sur fond mou.

QUÉBEC

ALPIN	A	B	C	D	E	F	G
MtSte-Anne	DAM F DUR	20/45	5	22/01	5	27/27	TBon
MtSt-Castin	DAM F DUR	37	6	22/01	6	6/6	Exc
Le Relais	POU F DUR	37	6	22/01	6	9/9	TBon
Stoneham	DAM F DUR	40	7	22/01	7	11/11	Exc
MtHibou	POU F DUR	40	7	22/01	7	6/8	TBon
Ste-Foy	GRA F DUR	30	7	22/01	7	2/2	TBon
St-Raymond	POU F DUR	57	7	22/01	7	5/6	TBon
MtGrand Fond	POU F DUR	50	12	22/01	12	9/9	Exc
Val Neigette	POU DAM	OPT	EY	QQXPQ	P	8/10	Exc
Val d'Irène	POU F DUR	190	30	22/01	30	10/10	Exc
MtComi	POU F DUR	112	8	22/01	8	13/13	Exc
Bechervaise	POU F DUR	90	10	07/01	0	10/10	TBon

SKI DU SOIR: Le Relais, du lundi au vendredi. Mt St-Castin, du mardi au samedi. Val Neigette, du mercredi au samedi.

SKI DE RANDONNÉE: Les conditions sont d'excellentes à très bonnes et presque tous les sentiers sont ouverts aux endroits suivants: Mt Ste-Anne (150 km) — Camp Mercier — Duchesnay — Lac Delage (ski du soir) — Mt Tourbillon (ski du soir) — Multi-Air — St-Raymond (21 km) — Réserve Portneuf — Mt Comi — Mt Grand Fond — Val Neigette (40 km) — Centre nature St-Basile (40 km).

CANTONS DE L'EST

ALPIN	A	B	C	D	E	F	G
MtSutton	POU F DUR	—	10	23/01	15	25/25	Exc
MtOrford	POU DAM	50	8	23/01	15	15/15	Exc
Owl's Head	POU DAM	45	7	23/01	15	19/19	Exc
Bromont	POU DAM	45	7	23/01	14	15/15	Exc
MtShefford	POU DAM	45	7	23/01	14	12/12	Exc
MtAdstock	POU DAM	40	8	13/01	14	12/12	Exc
MtSt-Bruno	POU DAM	40	5	23/01	12	8/8	TBon
Monjoye	POU DAM	40	8	23/01	14	15/15	TBon
MtGleason	POU DAM	40	8	23/01	15	6/6	TBon
MtBellevue	POU DAM	35	6	23/01	12	7/7	TBon
Mont Glen	POU DAM	RP	6	23/01	14	9/9	Exc
MtElan	POU DAM	40	5	23/01	12	6/6	TBon
Centre d'Arthabaska	—	40	5	23/01	14	9/0	TBon

SKI DU SOIR: Bromont, St-Bruno, Bellevue, tous les soirs sauf le dimanche. Mt Adstock, Mt Gleason et le centre d'Arthabaska, du mardi au jeudi. Montjoye, tous les soirs sauf le dimanche et lundi. Mt Elan, du mardi au vendredi.

SKI DE RANDONNÉE: Les conditions sont très bonnes et tous les sentiers sont ouverts aux endroits suivants: Parc Orford (37 km) — Parc St-Bruno — Mt Scotch Hill (84 km ski du soir) — Mt Shefford (35 km) — Mt Adstock (25 km) — Club Copains des Neiges (16 km).

LAURENTIDES

ALPIN	A	B	C	D	E	F	G
MtAvila	DAM F DUR	33	2	22/01	2	8/8	TBon
StSauveur	DAM F DUR	30/60	2	22/01	2	16/16	TBon
Habitant	DAM F DUR	25/63	2	22/01	2	7/7	TBon
Olympia	DAM F DUR	28	2	22/01	2	12/12	Bon
Gabriel	DAM F DUR	40	2	22/01	2	10/10	TBon
Côtes 40-80	DAM F DUR	35	2	22/01	2	5/5	TBon
Chanteclerc	DAM F DUR	35	2	22/01	2	16/16	TBon
Alouette	DAM F DUR	30/45	2	22/01	2	10/10	TBon
Sun Valley	DAM F DUR	33	2	22/01	2	7/7	TBon
Lac Lucerne	DAM F DUR	28	2	22/01	2	—	Bon
Sauvage	DAM F DUR	18	2	22/01	2	7/7	Bon
Belle Neige	DAM F DUR	28	2	22/01	2	10/10	Bon
MtPlante	DAM F DUR	33	2	22/01	2	11/11	TBon
La Réserve	DAM F DUR	32	2	22/01	2	9/9	TBon
MtGarceau	DAM F DUR	28	2	22/01	2	10/10	Bon
MtAlta	DAM F DUR	38	2	22/01	2	7/7	TBon
MtBlanc	DAM F DUR	15/30	2	22/01	2	10/10	TBon
Gray Rocks	DAM F DUR	28/65	4	22/01	4	10/10	TBon
Tremblant	DAM F DUR	30/40	4	22/01	4	26/29	TBon
Bermont	DAM F DUR	18	4	22/01	4	4/4	Bon
MtChristie	DAM F DUR	22	2	22/01	2	12/12	Bon
Lac Carling	DAM F DUR	33	2	22/01	2	8/8	TBon

SKI DU SOIR: Mt Gabriel — Mt Avila — Mt Olympia — Lac Lucerne — Mt Habitant — Mt St-Sauveur — Mt Plante — et Belle Neige.

SKI DE RANDONNÉE: Les conditions sont de très bonnes à bonnes aux endroits suivants: Parc Mt Tremblant — St-Donat — Lac Monroe — Parc Paul-Sauvé — Parc Mt St-Bruno — Parc Yamaska — Alpin Inn — L'Estérel et Far Hills.

Source: Direction des communications, Ministère du Loisir de la Chasse et de la Pêche. (418) 643-3127

Le Manic de Montréal et la Fédération Québécoise de Soccer-Football organisent un

CAMP DE RECRUTEMENT.

MANIC

Pour permettre à tous les joueurs québécois de talent de démontrer leurs capacités, l'équipe professionnelle de soccer, Le Manic et la F.Q.S.F. tiendront un camp de recrutement où seront présents les entraîneurs du Manic et de l'équipe du Québec des Jeux du Canada (moins de 21 ans).

Rien n'est impossible pour les candidats qui auront l'habileté, le talent et la forme physique pour évoluer dans cette discipline . . . pas même de se retrouver sur l'équipe du Québec ou encore, au camp d'entraînement du Manic au mois de mars prochain . . . Alors si vous croyez répondre à nos attentes, voilà votre chance! . . .

Date: le dimanche 22 février 1981
Endroit: Centre Claude-Robillard
Adresse: 1000, rue Émile-Journault, Montréal (métro Crémazie)
Heure: 8h30 a.m.
Pré-requis: 18 ans et plus

Pour participer, les joueurs doivent retourner le coupon-réponse ci-joint avant le 1er février 1981 à la F.Q.S.F.

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec le directeur technique de la Fédération, monsieur Roger Perreault, à l'adresse ci-dessous.

Nom:
Prénom:
Adresse:
Tél.:
Âge: Date de naissance:
Club actuel:
Antécédents sportifs:

MANIC

Retournez à:
Camp de recrutement, F.Q.S.F.
1415, rue Jarry est
Montréal (Québec) H2E 2Z7

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette, Jean-Pierre Proulx | Directeurs de l'information: Pierre Loignon, Gilbert Brunet | Trésorier: Bernard Larocque

Le contentieux Canada-États-Unis

LES événements spectaculaires survenus ces derniers jours dans la vie politique américaine, tout autant que l'euphorie qui les a accompagnés, s'estomperont dans les prochaines semaines. Les otages seront fêtés, entendus puis lentement réintégrés. Le président Reagan devra ajuster sa rhétorique électorale aux contraintes et aux réalités qu'imposent, même à ce niveau, les choix de gouvernement. Il lui était possible durant la campagne présidentielle de dénoncer le traité Salt II et l'illusion de la détente. Il pouvait alors émettre des doutes sur la politique chinoise de ses deux prédécesseurs. Il pouvait parler du leadership des États-Unis au sein de l'Alliance atlantique feignant de ne pas saisir les nuances de langage qui faisaient choisir le terme «dialogue» au président français et au chancelier allemand pour qualifier l'avenir des relations atlantiques. Ce temps est révolu. Pour le meilleur et pour le pire, le traitement des affaires internationales, la solution des crises et des tensions qui les marqueront dépendent en partie de cet homme et des équipes qui le secondent. L'arrivée à la Maison-Blanche d'un nouveau président et au congrès de nouvelles équipes de législateurs ont une importance considérable pour le Canada.

L'ambassadeur canadien à Washington déclarait le 2 octobre dernier que les relations entre les deux pays «ont commencé à balancer dans la mauvaise direction». Il fondait son évaluation sur le fait que le sénat américain avait ajourné ses travaux sans ratifier le traité sur les pêcheries. Il rappelait de plus le dossier des pluies acides et mentionnait l'existence de nombreuses lois américaines privilégiant l'achat de produits américains. L'ambassadeur Towe n'évoquait alors qu'une partie du contentieux Canada — États-Unis. Dans ce contexte, l'empressement et l'insistance du premier ministre Trudeau à inviter le nouveau président à venir au Canada au tout début de son mandat étaient plus que justifiés.

Les premières années du gouvernement Trudeau ont été marquées par une volonté de diversifier les relations politiques et économiques du Canada. L'intention explicite de cette politique qualifiée de troisième voie, était de dégager le pays de sa dépendance traditionnelle vis-à-vis des États-Unis. Lorsque le président Nixon en août 1971 imposa une surtaxe de 10% sur les importations en provenance du Canada et décréta toute une série de mesures protectionnistes, les effets de la dépendance et de la vulnérabilité canadiennes s'imposèrent par leur brutalité.

Cette option inspira des politiques et des initiatives importantes quoique limitées. On pense en particulier à la reconnaissance de la Chine continentale, à l'affirmation de la présence canadienne dans l'Arctique, à la négociation d'un statut de partenaire avec le Marché commun, à la recherche de nouveaux marchés en Asie et en Europe de l'est et à la définition de politiques culturelles protectionnistes. Cependant les réalisations imputables à la troisième option n'affectèrent que superficiellement les réseaux serrés de rapports qui liaient les gouvernements et le secteur privé des deux pays.

■

Le contentieux Canada - États-Unis témoigne de l'ampleur de ces réseaux. Certaines déclarations du candidat Reagan, le conservatisme avoué du nouveau sénat, la possibilité de législations protectionnistes, les promesses d'élimination des taxes sur les bénéfices excessifs des compagnies pétrolières, l'évocation d'une politique énergétique continentale et de relance de l'industrie de l'acier risquent d'aggraver une situation déjà tendue.

De plus le programme républicain dans les domaines de la défense et de l'environnement pourrait avoir des retombées coûteuses pour les Canadiens. La nouvelle administration insistera sans doute pour que les alliés augmentent leur budget de défense. Le Canada pourrait être confronté à une telle demande dès le renouvellement de l'accord de défense aérienne de l'Amérique du Nord, en mai prochain. Le traité sur les pêcheries, l'accord visant à contrôler la pollution atmosphérique ainsi que la convention fiscale entre les deux pays n'ont pas encore été ratifiés par le Sénat. La nouvelle administration américaine voudra au mieux les renégocier, au pire les classer aux archives. Rappelons aussi que la construction du gazoduc de l'Alaska reposait sur l'engagement du citoyen Carter. Le Canada a autorisé la construction de la section méridionale du pipeline sur la foi des engagements de l'ancien président à proposer au sénat l'adoption de l'ensemble du projet. La nouvelle administration pourrait ne pas se sentir liée par cet engagement. De plus la situation de l'industrie automobile aux États-Unis ne permet certes pas d'espérer que la revision du pacte de l'automobile constitue une vérification de routine. Le déficit du Canada dans ce secteur excédait trois milliards de dollars en 1979.

Pour leur part, les Américains s'inquiètent de la direction restrictive dans laquelle s'engageraient selon eux, les législateurs canadiens. Ils estiment en particulier que le programme énergétique contenu dans le dernier budget fédéral affecte trop fortement leurs intérêts.

La relance de la troisième voie et la définition d'une stratégie industrielle canadienne défendues par le ministre Herb Gray ne font pas, loin de là, l'unanimité au sein du cabinet. Les récentes et vigoureuses interventions des ministres MacGuigan et Lalonde exigeant du gouvernement des États-Unis des décisions rapides dans l'un ou l'autre des grands dossiers litigieux, expriment des frustrations mais ne définissent pas une politique. Le Canada devra rapidement se doter d'une politique face à une administration qui, dans la tradition des administrations républicaines précédentes, saura sans doute ce qu'elle veut.

Tous ces dossiers semblent fort éloignés de nos préoccupations quotidiennes. Cependant ils affectent la dimension et la qualité du marché du travail au Canada. Ils ont d'importantes conséquences sur la qualité de notre environnement. Ils influencent les choix budgétaires des gouvernements. Ils devraient, dans ce contexte, susciter d'importants débats non seulement entre les diplomates, les ministres et les fonctionnaires mais au sein des partis politiques et des groupes sociaux. L'apathie ou la vigilance de l'opinion publique constituent des facteurs non négligeables, autant en politique étrangère qu'en politique intérieure.

Jean-Louis ROY

Le Canada entre Nord et Sud

Que reste-t-il du long voyage que vient d'accomplir M. Trudeau autour du monde pour tenter de relancer le dialogue Nord-Sud? Quelques déclarations généreuses et vigoureuses ont émaillé les discours prononcés à Lagos, à Dakar, à Sao Paulo et à Mexico. Ainsi, à l'escale brésilienne, le premier ministre a exprimé les convictions de son gouvernement: le Canada, a-t-il dit, croit fermement que des solutions globales doivent être recherchées et apportées aux problèmes de déséquilibre que connaît le monde. À Lagos, il approuva ostensiblement l'exhortation du président Shagari à l'adresse des pays nantis: joindre enfin l'acte à la parole en matière d'aide au tiers-monde. À Mexico, accueilli chaleureusement par le président Lopez Portillo, M. Trudeau n'hésita pas à conclure qu'il faut dans ce monde rien de moins qu'une révolution de la moralité pour combler le fossé entre nations riches et pauvres.

Avec raison, il a répudié les critiques qui lui ont reproché de voyager à travers le monde pour cette juste cause alors que le Canada est lui-même aux prises avec de sérieuses difficultés. Il est bon au contraire que le chef du gouvernement fédéral quitte parfois son pays et prête son concours à ceux dont les problèmes, à l'échelle de l'humanité, de l'univers et de l'histoire, sont infiniment plus graves que nos débats paraconstitutionnels. C'était du reste le sens profond du message du Nouvel an de M. Trudeau au début du mois: les Canadiens doivent apprendre à voir les choses de leur pays dans une perspective plus large, découvrir ainsi le lot des autres.

On ne peut qu'approuver les efforts déployés par le premier ministre pour favoriser la reprise des discussions entre les démunis et les riches. Les Canadiens sentent bien qu'il faut faire davantage pour s'attaquer au déséquilibre du monde qui, malgré divers programmes d'intervention, d'assistance, de secours, s'aggrave encore d'année en année.

A quelques reprises au cours de ce voyage, M. Trudeau a insisté sur la «volonté politique» sans laquelle les gouvernements des pays industrialisés ne parviendront pas à réaliser des progrès véritables sur la voie d'une plus grande justice mondiale. Il a raison. Mais quel est le bilan du Canada?

Le premier ministre n'était pas encore rentré de son périple que l'Institut Nord-Sud publiait un rapport montrant les failles et les échecs des programmes canadiens d'aide au développement du tiers-monde depuis 1975. Il y a cinq ans, le gouvernement avait défini une politique articulée autour de 21 objectifs. Huit seulement ont été atteints. Pour le reste, la performance canadienne est au mieux médiocre. Depuis 1977, le relâchement est plus sensible. La part de l'aide aux pays en voie de développement n'est plus que de 0.37% du PNB, moins qu'il y a 10 ans et moitié moins que l'objectif de 0.70% fixé en 1975. L'aide est toujours «liée» à 80%, donc profite aux fournisseurs canadiens. Les droits qui frappent les marchandises venant des pays du tiers-monde n'ont pas été abaissés sensiblement. En termes de production et de distribution des aliments, de développement rural, d'éducation, de formation, de fonds de secours, les progrès sont négligeables ou inexistants. La question des prix des matières premières et de l'énergie dans les pays les plus pauvres n'est pas moins préoccupante en 1981 qu'en 1975.

Le Canada s'était donné une politique d'aide au tiers-monde. Tous les partis politiques l'avaient approuvée il y a six ans. Mais elle est aussi peu connue que mal appliquée. Si le Canada a toujours bonne réputation dans le monde à ce chapitre, c'est que le monde ne connaît pas la vérité. Il appartient à M. Trudeau de sensibiliser les citoyens à cette dimension capitale de la société internationale et de faire connaître son projet revu et corrigé pour la décennie qui commence. S'il est vrai que l'édification d'un nouvel ordre économique mondial s'impose au Canada comme une priorité dans les années qui viennent, M. Trudeau doit s'en expliquer et investir dans le projet autant d'énergie, sinon de passion, qu'il a mise dans la réforme constitutionnelle.

Michel ROY

La guerre des éteignoirs

La semaine des non-fumeurs prend fin aujourd'hui. Elle aura sans doute provoqué un peu partout d'amicales guérillas entre les adeptes de la cigarette et les amoureux de l'air pur. Au-dela. de ces petites bagarres, il y a tout lieu de souhaiter la persévérance à ceux qui ont décidé de profiter de cette semaine pour arrêter de fumer. Ils ont droit à des encouragements publics.

Il y a vingt-cinq ans, fumer était une affaire d'adultes. Les parents réprimaient leurs jeunes adolescents quand ils les surprenaient à «fumer en cachette». L'argument était toujours le même: «Tu es trop jeune pour fumer». Bien entendu, les jeunes continuaient de plus belle car, pour eux, c'était précisément un moyen symbolique de se faire «grand». Généralement les parents qui avaient d'ailleurs dans leur adolescence vécu le même scénario, finissaient, de guerre lasse, par capituler: "(Si tu veux fumer, j'aime mieux que tu me le dises plutôt que de mentir». Soulagement du fils. On voyait alors souvent les mères acheter elle-mêmes les cigarettes pour mieux contrôler la consommation du fiston.

Cette époque est révolue. Fumer n'est plus guère pour personne un acte valorisant. La recherche scientifique en a finalement démontré les effets nocifs à tous égards. Ceux qui fument encore le reconnaissent d'ailleurs généralement: ils conviennent en même temps qu'ils aimeraient se débarrasser de cet «esclavage».

Aujourd'hui la guerre au tabac est devenue une chose très sérieuse. Elle a pris une dimension juridique et politique. Par exemple, le 17 décembre dernier, un contrôleur aérien de Québec a déposé un grief à la Fonction publique du Canada. La convention collective, fait-il valoir, oblige l'employeur comme le syndicat à favoriser le bien-être des employés et en particulier l'hygiène au travail. Il demande donc qu'il soit interdit de fumer dans la tour de contrôle.

Les non-fumeurs réclament donc le droit à l'intégrité physique et à la santé. Ils ont cent fois raison. Bien qu'en apparence anodine pour le fumeur, la fumée de cigarette constitue bien souvent pour le non-fumeur une véritable agression. Il suffit par exemple de voyager entre Montréal et Sherbrooke dans un autobus de la compagnie «Voyageur» pour s'en rendre compte. Aussi, les adeptes du tabac n'ont pas à s'étonner de l'agressivité dont ils sont parfois victimes. Cette agressivité est l'expression spontanée d'une saine et légitime défense! Les fumeurs n'ont pas à parler ici d'intolérance.

Il faut souhaiter que l'usage du tabac fasse l'objet d'une réglementation encore plus grande, en particulier dans les transports en commun, dans les milieux de travail et les lieux publics fermés. Il faut en même temps convenir que cela doit se faire d'une manière évolutive: les meilleurs lois sur papier sont généralement inefficaces en pratique quand le consensus social qu'elle appelle est insuffisant.

Mais quand c'est le droit à la santé et à la vie qui est en cause, il n'y a pas lieu de reculer sur les objectifs à atteindre. Voilà pourquoi une semaine des non-fumeurs est chose fort utile et nécessaire: elle aide à créer les consensus.

Jean-Pierre PROULX

ACTUALITÉ

La nouvelle saison de la Cour suprême

par Robert Décary

Le 27 janvier marque la rentrée de la Cour suprême. Ce qui ne signifie pas que les juges du plus haut tribunal du pays ont chômé depuis le 18 décembre. Au contraire, la Cour rendra dix jugements le 27 janvier, ce qui, dans le contexte du temps des Fêtes, constitue tout un exploit.

Quarante-huit causes sont inscrites sur le rôle d'hiver. Vingt-trois d'entre elles étaient déjà inscrites en octobre dernier. Dès les premiers jours, la Cour se penchera sur des questions qui intéressent directement les Québécois. Le droit à l'avocat devant la Cour des petites créances, le droit du détenteur d'un billet de Loto-Perfecta de réclamer le premier prix si le tirage n'a pas lieu en même temps que la course, le droit d'un détenteur d'une passe mensuelle d'exercer un recours collectif contre une compagnie de transport qu'a paralysée une grève...

Cette session est inscrite sous le signe des droits de l'homme. Outre, en effet, la question précitée du droit à l'avocat devant la Cour des petites créances, la Cour aura à décider si, en Ontario, l'obligation de ne pas faire de discrimination raciale existe indépendamment de toute charte des droits et si la victime peut poursuivre en dommages l'auteur de la discrimination. Cette affaire ne saurait être plus d'actualité: s'il fallait, par exemple, que la Cour reconnaisse que le droit à la non-discrimination sociale existe sans qu'il soit besoin de charte et même qu'il ouvre la porte aux recours de droit commun qui sont généralement plus complets que ceux qu'autorise une charte des droits, cela porterait un dur coup à ceux qui, ces temps-ci, ne jurent que par une charte, enchâssée par surcroit.

De même, la Cour aura à décider, toujours en vertu du droit ontarien, si l'employeur qui met ses employés à la retraite à l'âge de 60 ans, est coupable de discrimination fondée sur l'âge. Nous aurons ainsi l'occasion de voir jusqu'où peut mener une charte des droits et si l'intention généreuse du législateur ne peut pas, du seul fait d'une rédaction boiteuse ou imprécise, mener à des situations sociales que le législateur ne souhaitait pas.

Une affaire qui est tout aussi curieuse que fascinante: des Indiens d'une bande albertaine avaient cédé des terres à la Couronne fédérale, en 1908. La bande comptait entre 30 et 33 membres mâles, âgés de 21 ans et plus, qui avaient droit de vote; 26 d'entre eux se prévalurent de leur droit, et c'est par un vote serré de 14 à 12 que la cession des terres fut acceptée. Près de soixante-quinze ans plus tard, les descendants de ces Indiens veulent ravoir leurs terres. Ils soutiennent que la majorité requise, à l'époque, était celle des membres éligibles et non celle des membres votants. S'ils avaient raison...

Des nombreuses causes criminelles, qui permettront à la Cour de revenir sur la défense d'aliénation mentale et de décider si la preuve de l'absence d'intention de conduire une automobile constitue une défense à l'accusation de conduite en état d'ébriété.

Une cause d'expropriation intéressante: l'indemnité doit-elle tenir compte de la possibilité que le règlement municipal qui interdit une forme d'expropriation du terrain exproprié, soit abrogé ou amendé?

Une affaire qui intéressera tous les professionnels du Québec, et tous ceux qui aspirent à le devenir, légalement ou pas: un comptable général licencié, qui n'est pas membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec peut-il exercer comme comptable public et rendre des services de comptabilité industrielle ou commerciale?

Des causes civiles, dans lesquelles chacun de nous peut être impliqué un jour ou l'autre: le propriétaire d'un hôtel est-il responsable de la chute d'un enfant qui avait ouvert, avec une facilité désarmante, un moustiquaire? Quel est le recours de l'automobiliste dont l'automobile prend feu soudainement?

Et des causes pour les spécialistes: une banque qui achète des génératrices est-elle exemptée de la taxe d'accise à titre de «fabricant ou producteur» d'électricité?

Et la cause mystère, attendue mais on ne sait quand, et qui bouleversera l'ordre établi dès que la Cour suprême en sera saisie: la validité de la démarche unilatérale du gouvernement Trudeau. Les paris sont ouverts...

LETTRES AU DEVOIR

Les «Lettres au DEVOIR» doivent être signées. L'adresse, de même que le numéro de téléphone, ne sont requis que pour fins d'identification dans nos dossiers. LE DEVOIR demande à ses correspondants de bien vouloir s'en tenir à moins de deux feuillets dactylographiés à double interligne. LE DEVOIR se réserve le droit d'abréger les textes trop longs.

■ *Une attitude surprenante du Canada à l'ONU*

La communauté juive du Canada a exprimé récemment son inquiétude face à la position nouvelle que le gouvernement canadien vient d'adopter à l'ONU en ce qui concerne l'existence et l'avenir de l'État d'Israël. En effet, l'ambassadeur du Canada à l'ONU, M. Michel Dupuy a voté autrement que par le passé sur «la question de la Palestine» thème qui revient régulièrement sur le tapis à l'Assemblée générale.

D'ordinaire le Canada, comme d'ailleurs tous les pays démocratiques, votait en faveur des négociations directes entre les parties en conflit, conformément à la Résolution 242 du Conseil de sécurité, adoptée à l'unanimité, à la fin de la guerre de 1967. À la fin du mois de décembre, sur instructions reçues d'Ottawa, l'ambassadeur canadien a voté en faveur de la résolution L 42 qui traite le secteur occidental de Jérusalem comme étant «un territoire occupé». Vu que le vote en faveur de la résolution L 42 entre en contradiction directe avec la lettre et l'esprit de la résolution 242, le vote du délégué canadien semble bien inattendu.

En admettant que le secteur occidental de Jérusalem est «territoire occupé», le Canada condamne d'avance toutes chances d'arriver à un compromis sur les délimitations futures de Jérusalem, suite aux négociations prévues par la résolution 242 datant de juin 1967. De l'autre côté, le fait que le Canada se soit abstenu de voter sur le rapport du «Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien», alors qu'au fil des années ce projet était rejeté comme «manquant d'équilibre», projette une lumière défavorable sur la politique traditionnelle d'amitié et de coopération entre le Canada et l'État d'Israël.

Qui plus est, une déviation majeure est intervenue dans la politique constante du gouvernement canadien d'appuyer le droit d'Israël à l'existence, au moment où le délégué canadien a voté en faveur d'une thèse voulant que «Israël a le droit de vivre en paix dans les confins acceptés par ses voisins» ce qui non seulement contredit la Résolution 242 du Conseil de sécurité mais, comme le constate M. Harold Buchwald, président national du Comité Canada-Israël' «abandonne le droit d'Israël à la paix et à la sécurité entre les mains des pays arabes dits du «Front du refus».

En enchaînant sur les raisons du profond désenchantement manifesté par la population juive du Canada après les derniers votes à l'ONU, M. Buchwald a ajouté: «La communauté juive du Canada est totalement désenchantée par la nouvelle orientation de la politique du gouvernement canadien à l'égard d'Israël. En appelant pour la reconnaissance des droits légitimes des deux parties au conflit, le Canada penche en faveur de l'une des parties comme si les intérêts d'Israël étaient moins importants. Pour ce qui est du sort de Jérusalem, nous savions déjà que notre gouvernement est en désaccord avec le point de vue du gouvernement d'Israël à l'égard du secteur occidental. Mais la résolution adoptée récemment à l'ONU ne fait aucune mention de l'existence des deux secteurs laissant ainsi planer une confusion qui mène à croire que le Canada considère le territoire entier de Jérusalem comme territoire occupé».

Face à cette attitude ambiguë, la communauté juive du Canada dans son ensemble, par l'intermédiaire du Comité Canada-Israël qui la représente, a tenu à répéter au gouvernement d'Ottawa que Jérusalem constitue la capitale de l'Etat souverain d'Israël. Une érosion sensible semble être intervenue dans les rapports autrefois idylliques entre le Canada et Israël. Certains observateurs se demandent si cette érosion n'est pas le résultat des conversations tenues par M. Pierre Elliott Trudeau pendant son récent voyage au Moyen-Orient dans les pays arabes alors qu'il a préféré exclure de son périple une visite en Israël.

Michel M. SOLOMON

■ *Une occasion historique à ne pas rater*

(Lettre adressée à M. Serge Joyal, coprésident du comité mixte sur la Constitution du Canada.)

A l'instar de votre chef et du ministre de la Justice du Canada avez-vous perdu votre sens de perspective historique, votre vision de l'avenir ou tout sens de justice élémentaire? Comment est-il possible d'accepter le projet de réforme constitutionnelle tel que présenté au départ ou tel qu'amendé par M. Chrétien lundi dernier (12 janvier)?

Il est totalement impensable de ne pas saisir l'occasion qui vous est offerte pour enfin donner certaines garanties constitutionnelles à l'important groupe que constitue la minorité franco-ontarienne. Comment penser perpétuer une injustice vieille de 113 ans en n'assurant pas aux Franco-Ontariens les mêmes droits que ceux offerts aux Anglo-Québécois par l'article 133?

Dans une entrevue offerte au réseau CTV en fin d'année de 1980 M. Trudeau expliquait sa décision de ne pas soumettre l'Ontario à l'article 133 du fait que M. Davis ne lui avait pas demandé de le faire. Quel raisonnement simpliste! Autant affirmer que le bourreau n'était pas d'accord que l'on sauve son innocente victime.

Grâce à toute la publicité faite au sujet des services en langue française offerts aux Franco-Ontariens par le gouvernement Davis, est-il possible de croire que la situation soit aussi rose qu'on le dise? Allez-y voir! Laissant de côté des questions bien connues comme celles de Penetanguishene ou du Conseil scolaire homogène dans Ottawa-Carlteton, voyons ce qui se passe à Cornwall. A seulement une heure d'Ottawa ou de Montréal, malgré une population francophone de 40%, essayez de vous faire servir en français a) l'hôpital, essayez d'obtenir un procès en français ou encore essayez d'inscrire votre enfant dans une garderie francophone. Bonne chance!

A pareille date l'an dernier le conseil municipal de Cornwall se disait dans l'impossibilité de se déclarer officiellement bilingue sous prétexte qu'aucune section du «Ontario. Municipal Act» ne lui permettait de le faire! «ce n'était pas illégal», par contre «ce n'était pas légal». Vous saisissez la nuance? Les francophones de Cornwall la comprennent bien cette nuance; c'est celle du tout-prétexte — est — bon pour dire non. Le gouvernement municipal suivait ainsi l'exemple de son grand-frère torontois en affirmant solennellement qu'il préférait offrir le maximum de services en français, selon les besoins. Cela voulait dire tout au plus la traduction de quelques formulaires en français. Pour des choses importantes, comme une garderie francophone — alors qu'il en existe déjà deux qui fonctionnent en anglais — on doit dépenser temps et argent, en démontrer le besoin concret avec preuves à l'appui pour voir le tout reporté à plus tard, à beaucoup plus tard! Et ce ne sont là que quelques exemples.

Non, M. Joyal je peux difficilement croire que vous laisserez cette occasion historique qui vous est offerte de refaire le Canada sur la base d'une égalité réelle entre les deux peuples fondateurs. Laisser filer cette occasion serait encore plus difficile à accepter du fait que jamais dans l'histoire de notre pays avons-nous entendu autant de personnalités influentes et respectées se prononcer en faveur de la reconnaissance constitutionnelle des droits fondamentaux des deux principaux groupes linguistiques. C'est le temps ou jamais d'agir!

Maurice PROULX
président de l'ACFO de Stormont-Glengarry.

Montréal, 13 janvier

■ *Etes-vous mort, monsieur Pépin?*

(Lettre adressée à Jean-Luc Pépin ministre des Transports du Canada).

Le Québec est en train de se faire passer un énorme sapin par celui-là même qui a rangé votre rapport sur les tablettes (y croyez-vous à ce que vous avez écrit?) et qui a acheté la collaboration de l'Ontario en lui évitant le déshonneur d'introduire le français à son assemblée législative. On en est au point où c'est un simple député, M. Louis Duclos, qui doit se lever pour défendre le Québec.

Êtes-vous mort, monsieur Pépin? J'attends de vos nouvelles.

André DAOUST

Montréal, 19 janvier

■ *Le tribalisme de la France*

Les journaux du 13 janvier dernier nous apprenaient que lors de son passage à Dakar, le premier ministre Trudeau aurait déclaré devant M. Abdou Diouf, nouveau président du Sénégal que «En Afrique francophone on comprend facilement qu'un pays ne doit avoir qu'une seule voix dans le domaine international. On y comprend également que l'intégrité de l'État doit passer avant les intérêts ethniques, religieux ou tribalistes. Seuls le Québec et la France ne semblent pas comprendre ce principe» a-t-il ajouté. Tribalisme, voilà le mot lâché de nouveau!...

Lors du débat référendaire, le premier ministre avait également accusé de tribalisme les nationalistes québécois qui désiraient s'affranchir de la tutelle fédérale en réclamant pour l'État québécois une souveraineté bien mitigée, puisqu'elle devait être assortie d'une association économique avec les autres provinces.

Comme M. Trudeau a toujours considéré la communauté canadienne-française comme une simple tribu, il va de soi qu'il ne pouvait accéder aux réclamations d'une poignée de Canadiens errants à peine sortis des cavernes primitives.

Aussi, il est évident que dans l'esprit du premier ministre, ce qualificatif de tribu pour désigner la nation canadienne-française est utilisé à dessein par notre roi-fainéant pour lui rappeler son insignifiance ou ses modestes origines de vaincus. — Mais qu'il enveloppe dédaigneusement sous cette épithète méprisante le Québec et aussi la France, voilà qui dépasse l'entendement. L'on peut toutefois se demander si notre potentat se serait permis la même audace si le président de la République française l'eût reçu à bras ouverts et l'eût décoré du ruban de la Légion d'honneur. Eût-il accepté cet honneur insigne conféré par une simple tribu, lui, le premier ministre d'un pays qui s'étend d'une mer à l'autre. Il est peut-être permis d'en douter. Où l'on voit que l'envie est rarement bonne conseillère...

Sans vouloir susciter un débat de sémantique, il est évident que les mots tribu et communauté sont interchangeables. Il est également vrai que lorsque les linguistes utilisèrent les premiers le mot tribu pour désigner les premières agglomérations . de nomades sortis de l'âge des cavernes, le mot de communauté n'était pas encore en usage; à moins qu'ils aient voulu se servir à dessein d'un terme méprisant pour désigner ces premiers habitants, ce qui est tout à fait hors de propos. Car tous les mots, de quelque langage que ce soit, n'ont en soi aucune valeur intrinsèque ou éternelle. Ils ne nous ont pas été apportés ou révélés par une puissance imaginaire de l'au-delà. Ils ont été tout simplement imaginés et créés par l'homme lui-même au fur et à mesure que les besoins s'en faisaient sentir.

Or, pourquoi le premier ministre n'a-t-il pas utilisé l'expression «communauté canadienne-française», sinon que son intention était de ramener la population québécoise à une simple communauté de primitifs assimilable aux tribus de l'âge de pierre (sans jeu de mots). Si vraiment son intention était de nous considérer comme un groupe de primitifs, il faut alors en conclure que nous nous sommes choisi un chef de tribu que même les nomades primitifs n'auraient jamais élu pour présider à leur destin et assurer leur précaire survie.

Florian HOULE

Saint-Leonard, 15 janvier

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $70.00 par année; six mois, $38.00; trois mois: $27.00. A l'étranger: $75.00/par année; six mois: $41.00; trois mois: $29.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

La trêve des gauches

Jacques Dufresne

HÉLENE Pelletier-Baillargeon, Paul Chamberland, Michèle Lalonde, Denis Monière! M. Trudeau aura eu le mérite de réunir ces quatre personnes que rien ne prédestinait à cohabiter, ne fût-ce que le temps de signer un article. Denis Monière est un politicologue de tendance marxiste qui n'a jamais béni le catholicisme que Mme Baillargeon affiche au contraire avec fierté. Paul Chamberland est écologiste, mystique, orientalisant; quant à Michèle Lalonde, la poétesse du grand soir, c'est à des personnes de son style que l'on pense quand on lit, sous la plume d'un «véritable» homme de gauche, que le Parti québécois est l'instrument de la bourgeoisie nationaliste. Dois-je préciser que je n'ai rien, a priori, contre le style bourgeois.

Peut-on en conclure que les gauches québécoises formeront bientôt un front commun capable de guérir les péquistes de l'étrange sentiment de culpabilité qui semble les miner et les rendre défaitistes? Ce n'est pas la conclusion à laquelle on arrive en lisant *L'Impasse,* (Nouvelle Optique, Montréal 1980) ouvrage collectif au juste titre, écrit par des intellectuels de gauche tout aussi représentatifs que les correspondants de M. Trudeau. A la fin d'un texte au style ferme, Mme Ferretti écrit: «Nous devrons montrer que toutes les solutions de compromis qui semblent d'abord relever d'une pratique réaliste ne sont en fait que des idéalisations inadéquates par rapport aux problèmes réels.»

Pour Mme Ferretti, l'indépendance nationale est indissociable de l'émancipation sociale. Selon elle, l'idée même de souveraineté-association rendait l'échec référendaire inévitable, en présentant l'oppresseur comme un partenaire souhaitable. Mme Ferretti n'a malheureusement pas précisé ce qu'elle entendait par émancipation, et c'est bien regrettable.

D'autres l'ont fait à sa place dans le même livre. Est-elle prête à les suivre? Deux textes à cet égard me paraissent particulièrement intéressants, celui de Jean-Robert Sansfaçon et celui de Dimitri Roussopoulos. M. Sansfaçon est l'un des directeurs du *Temps Fou,* magazine vivant et parfois brillant, où la nouvelle gauche tente de se définir. Incidemment ce magazine n'est pas subventionné par l'État; compte tenu de la philosophie des propriétaires, c'est là un signe de cohérence et de sérieux qui mérite d'être souligné.

Comme le magazine auquel il est associé, Sansfaçon est à la fois régionaliste, auto-gestionnaire, tiers-mondiste, égalitariste, progressiste, libertaire, un peu anarchiste évidemment et tout près des féministes. Pour appliquer cette philosophie déjà riche en contradictions potentielles, il ne saurait être question de recourir de bon gré à l'État, puisque ce dernier est perçu comme une force oppressive. La nouvelle gauche dont Jean-Robert Sansfaçon est un représentant typique est en effet anti-étatiste. Elle est aussi anti-autoritariste, ce qui rend impossible l'adhésion à un parti politique, voire même à une grande centrale syndicale. On ne s'étonnera pas de découvrir que cette nouvelle gauche a au moins autant d'affinités avec le Parti libéral qu'avec le Parti québécois, étant proche du premier par ses côtés libertaires et du second par son régionalisme.

Notons surtout que la nouvelle gauche ne constitue pas une force politique mais un corps mystique, un réseau, disent les Américains, où, dans le clair-obscur, au hasard des regroupements occasionnels, on conspire pacifiquement en vue de l'avènement du Nouvel-Age, lequel sera caractérisé par une vie libérée des hiérarchies qui auraient, dit-on, assuré son évolution. Il existe d'ailleurs dans le réseau des biologistes qui trouvent de bons arguments pour démontrer que c'est la symbiose et non la compétition imaginée par Darwin qui est le vrai moteur de l'évolution.

Dans un texte clair, qui justifie à lui seul l'achat de l'ouvrage, Dimitri Roussopoulos, décrit très bien la situation d'ensemble de la gauche et son évolution récente. «La signification accordée aux concepts de socialisme et d'indépendance sur la scène politique québécoise laisse beaucoup à désirer, écrit-il notamment. Alors que le problème de l'indépendance a été abordé à la lumière d'événements survenus dans le tiers-monde, la polémique sur le socialisme s'est appuyée sur des situations prévalant tant en Europe que dans le tiers-monde Cependant, au cours des vingt dernières années, l'évolution de la société, en particulier celle des sociétés capitalistes avancées, dont le Québec fait partie, a défriché un terrain totalement neuf pour le projet révolutionnaire.» M. Roussopoulos nous invite à ensemencer ce terrain dans une perspective anarchiste, qui pour l'essentiel, paraît compatible avec les vues des autres collaborateurs de l'ouvrage.

Mais le plan d'action qui résulte de ces efforts de réflexion n'a pas subi l'épreuve du réel. Pour sortir de son néant politique, la nouvelle gauche devra d'abord faire apparaître, en vue de les surmonter, un certain nombre de contradictions concrètes.

Comment peut-on être contre l'État et exiger de lui toujours plus de subventions et de services? Qui, par exemple, est invité à venir en aide aux handicapés, sinon l'Etat et sa bureaucratie? Comment peut-on rêver de convivialité et d'autonomie, tout en réclamant que les femmes puissent entrer dans le système par le moyen d'une fonction à l'extérieur ou d'un salaire payé par l'Etat. On sait aussi que dans un cas sur deux peut-être, le travail à l'extérieur dépendra directement ou indirectement de l'État.

Le pouvoir local est une excellente chose. S'il est entre bonnes mains. Mais qu'est-ce que des bonnes mains? Le pouvoir local d'Avignon voulut un jour détruire le vieux quartier; c'est Malraux qui, de Paris, a empêché cette erreur. Il faut donc définir l'élite qu'on souhaite voir émerger à l'échelle locale, ou qu'on est disposé à tolérer en attendant l'égalité absolue. C'est à quoi s'employait Platon par une démarche qui, rappelons-le, n'était pas particulièrement égalitariste. Veut-on plutôt laisser agir la vie? Soit! On verra alors apparaître des leaders charismatiques. Est-ce cela qu'on veut?

On voit poindre ici des contradictions encore plus fondamentales, auxquelles il faut pourtant faire face. Contradiction entre la vie et l'égalité: si elle n'est pas hiérarchisée à la façon des grandes bureaucraties, la vie n'est pas non plus égalitaire, on le savait avant que les sociobiologistes ne le démontrent; contradiction entre la liberté et la convivialité: on voudrait jouir des avantages de l'anonymat, où les pires excentricités ne blessent personne, et en même temps appartenir à une communauté organique; jouir de la liberté d'un New-Yorkais et en même temps être inséré dans un tissu social protecteur. Contradiction entre le désir de mobilité et le besoin d'enracinement: on voudrait être enraciné comme la fleur et mobile comme l'abeille afin de pouvoir recueillir son suc.

La contradiction la plus inquiétante est peut-être celle qui existe entre les idéaux supposant la croissance économique et les idéaux supposant la décroissance. Comment peut-on être tiers-mondiste, écologiste et, d'un autre côté, être complice d'un train de revendications qui, en dernière analyse, font apparaître la nécessité soit d'une croissance accélérée, soit d'une égalisation des conditions qui ne pourrait être atteinte que par le moyen d'un État plus totalitaire que ne le fût l'État stalinien.

Après avoir réfléchi sur ces contradictions semblables, Simone Weil a écrit: «Les moyens purs sont inopérants, les moyens forts sont oppressifs.»

Un éclairage neuf sur le fleuve

Jean-Claude Lasserre, **Le Saint-Laurent, grande porte d'Amérique,** Montréal, éd. HMH, 1980, 753 pages.

par Jean-Claude Robert

DANS ce volume de plus de 700 pages, Jean-Claude Lasserre nous livre une véritable somme sur le Saint-Laurent. Il se propose d'étudier les «deux fonctions majeures» du fleuve, celle de «grande porte continentale» et celle de «lieu d'enracinement d'un peuple».

En seize chapitres, l'auteur nous amène de la description géomorphologique du bassin fluvial, à l'examen de la structure du trafic actuel dans les différents biefs du cours d'eau, en passant par l'historique de sa découverte et de son peuplement. L'ouvrage se divise en cinq parties, soit: Le Saint-Laurent et le peuplement, Une voie d'eau en continuelle métamorphose, La bataille de la voie maritime, L'organisation actuelle de la voie d'eau laurentienne, Le Saint-Laurent et l'organisation de l'espace.

L'intérêt du livre repose sur quatre points forts: le rôle du Saint-Laurent dans l'économie de l'Amérique du Nord, l'évolution de la batellerie, l'histoire de la lutte pour l'aménagement et la canalisation de la voie d'eau et enfin, pour le spécialiste, l'analyse du trafic de la voie maritime.

À partir de l'étude de l'histoire de l'aménagement de la voie d'eau et de son trafic, l'auteur arrive à très bien montrer certains aspects du processus de «continentalisation» de l'économie canadienne. On voit bien, par exemple, comment l'aménagement du fleuve est lié au développement économique de la région des Grands Lacs, et à quel point les villes de l'Est, qui pouvaient se targuer au 19e siècle de contrôler l'intérieur du continent, ont perdu leur suprématie. L'auteur conclut ainsi ce renversement de situation: «Ce n'est plus une compétition entre les grands débouchés portuaires pour le contrôle de l'arrière-pays, c'est la rivalité entre les villes de l'Ouest et celles de l'Est... Ce n'est plus une porte continentale qui veut se servir d'un vaste arrière-pays, c'est le centre du continent qui veut tirer partie d'une porte continentale».

L'analyse de la batellerie l'amène à conclure un peu dans le même sens; la taille des navires d'amont pèse sur le gabarit de la voie navigable: aujourd'hui les gros navires des Grands Lacs peuvent descendre jusqu'à la mer. Du 18e siècle à nos jours, la batellerie du Saint-Laurent se simplifie. Alors qu'au début on transbordait à Québec, puis à Montréal, puis à Prescott et finalement à Kingston, vers la fin du 19e siècle, les «canallers» triomphent entre Montréal et les Grands Lacs, avant de disparaître à la fin des années cinquante devant les «lakers» qui, eux, suppriment le transbordement montréalais et avec lui, la principale raison d'être du port de Montréal.

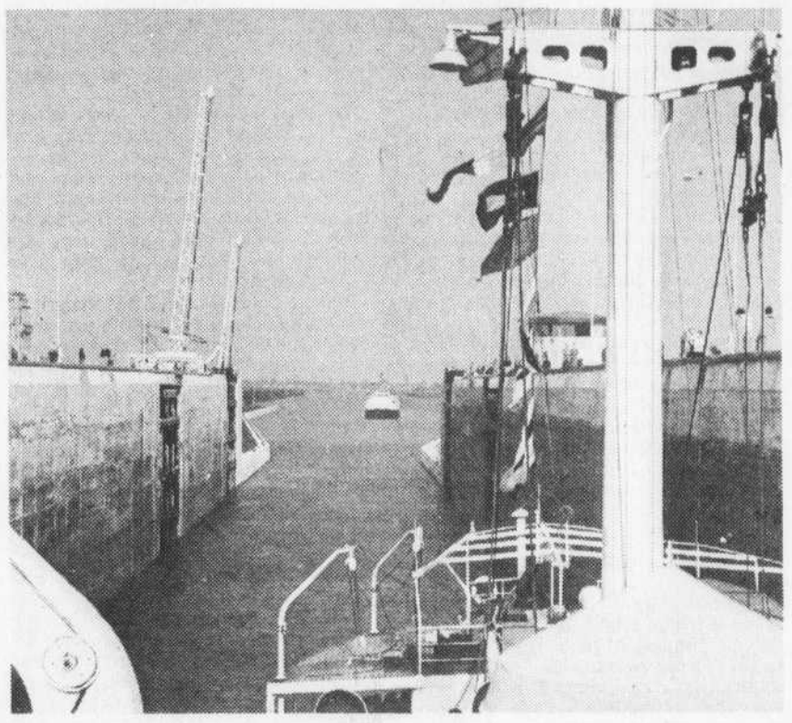

L'histoire de la lutte pour la canalisation et l'aménagement du fleuve met en scène des intérêts variés, tissant, des deux côtés de la frontière, deux réseaux dont la lutte, amorcée en 1894, se terminera en 1954 par la mise en chantier de la voie maritime. Les ports des Grands Lacs rivalisent avec les réseaux ferroviaires, ces derniers appuyés par les intérêts newyorkais. À quoi s'ajoute la crainte de l'industrie des charbonnages, voyant d'un mauvais oeil la concurrence de l'électricité qui se joignant aux chemins de fer pour empêcher les aménagements hydro-électriques. On aboutit éventuellement à un compromis: il n'y aura pas de nouveau canal mais on construira des barrages et des centrales. On crée ainsi sur le Saint-Laurent, entre Montréal et les Grands Lacs, de vastes plans d'eau navigables et lorsqu'on prendra la décision de creuser le canal à grand gabarit, la longueur de celui-ci sera réduite. L'expansion industrielle canadienne a eu comme conséquence de saturer les canaux du Saint-Laurent dès l'après-guerre et, avec le nouvel attrait du minerai de fer du Nouveau-Québec et du Labrador pour les aciéries américaines, les États-Unis et le Canada s'entendent, en 1954, pour construire la voie maritime.

L'analyse du trafic du Saint-Laurent comblera d'aise le spécialiste: formules, calculs, tableaux, histogrammes, graphiques et cartes de flux examinent à la loupe tout ce qui flotte sur le Saint-Laurent et ce dans les deux sens.

C'est dans le traitement de l'influence du Saint-Laurent sur le développement du Québec que le livre s'avère le plus décevant. L'auteur adopte, sans la critiquer, la thèse laurentienne sur le développement du Canada à partir d'un axe est-ouest constitué par le fleuve puis renforcé par les chemins de fer. Sans entrer dans les débats que cette thèse a soulevés, précisons que si elle a le réel mérite de mettre en lumière le rôle du Saint-Laurent dans le développement du Canada central, c'est-à-dire à l'ouest de Montréal, elle n'explique en rien le développement des Maritimes et celui du reste du Québec. Elle a aussi le défaut de surévaluer le rôle du Saint-Laurent comme porte d'entrée en Amérique du nord au XIXe siècle et de faire presqu'oublier que la porte d'entrée principale à cette époque est New York, d'où on accède facilement à l'intérieur par l'Hudson et le canal Érié. Il est regrettable de constater, à ce propos,que l'auteur ne fasse pas mention des travaux classiques de R. G. Albion sur le port de New York.

Comme la thèse laurentienne n'explique en rien le niveau du développement du Québec, l'auteur se doit de recourir à d'autres explications. Il voit, en effet, deux organisations spatiales issues du fleuve; la première, celle du Québec, «longtemps rurale, enracinée tout le long de ses rives», et la seconde, grandissant «sous l'impulsion des villes; c'est le Canada des négociants et des armateurs, des navigateurs et des agents de courtage, celui des immigrants, des chefs d'entreprise et des céréaliculteurs de l'ouest». Bref d'un côté les Québécois, statiques, et de l'autre, tous les autres, par définition, dynamiques. L'auteur nous sert donc, en guise d'explication finale, celle du repli des Québécois sur eux-mêmes. Dans la conclusion, J.-C. Lasserre en appelle à la conscience continentale des Québécois pour qu'ils cessent de vivre «dans l'isolement sur une grande voie de passage» et qu'ils «reprennent conscience de leur position dans l'espace américain» en renouant «de façon adaptée à cette fin du 20e siècle avec la grande tradition des coureurs de bois». Décidément nous voici en face d'un nouveau mythe; une variante bien de chez nous des cowboys de l'ouest.

C'est vraiment dommage que Jean-Claude Lasserre se soit contenté de cette explication facile qui vient d'ailleurs souvent en contradiction avec les dynamismes économiques qu'il montre. Par exemple, son livre tout entier témoigne de ce mouvement du centre de gravité économique de la côte Atlantique vers le centre du continent nord-américain. Québec a vu Montréal lui ravir la primauté vers le milieu du 19e siècle et Toronto a pris la relève après la deuxième guerre mondiale. New York n'est pas plus épargné que Boston ou Philadelphie. C'est d'ailleurs curieux que l'auteur ne fasse pas du tout allusion à ce mouvement fondamental.

Malgré ses lacunes, le *Saint-Laurent* de Jean-Claude Lasserre demeure une oeuvre qui projette un éclairage neuf sur le fleuve et qui a le mérite de replacer la voie d'eau dans son contexte continental.

Les illusions perdues

Michael Voslensky, **La Nomenklatura,** Paris, Belfond, 1980. 462 pages.

par Pierre Quesnel

L'HISTOIRE des révolutions — de toutes ? — pourrait sans doute s'intituler: «chronique des illusions perdues». On voulait faire advenir une société plus juste, plus égalitaire, plus fraternelle, que s'est-il donc passé pour qu'on aboutisse, en Russie par exemple, à la Nomenklatura, au Goulag?

Question de méthode, sans doute, quand une minorité d'individus prétend détenir le savoir indispensable à la révolution, quand elle fonde sur ce savoir son droit à s'approprier la totalité du pouvoir, à l'exclusion de tout groupe ou de toute personne qui ne partagerait pas ses vues, autrement dit quand elle abolit toute démocratie politique, on peut être assuré que la révolution sera trahie. Si on passe par la dictature pour aboutir au règne de la justice et de la liberté, soyons convaincus que passer par elle, c'est y rester!

La dictature n'est pas simplement le produit véreux d'une révolution qui aurait dégénéré: elle est au principe même de la révolution russe. C'est la doctrine du parti unique, chère à Lénine, sa théorie de l'avant-garde du prolétariat, supposée éclairer et organiser les masses, élite de révolutionnaires professionnels, fortement disciplinée, ne supportant aucun écart de conduite ou de doctrine.

L'autre raison pour expliquer l'avortement des révolutions relève de la psychologie humaine la plus banale: toute cause qui réussit attire toujours les profiteurs. Tout nouveau pouvoir qui s'installe attire autour de lui des nuées d'opportunistes, d'arrivistes, de carriéristes tout brûlants de s'y agglutiner et d'en tirer des avantages. La révolution russe ne fait pas exception à la règle. Ce fut donc, après les temps héroïques de la prise du pouvoir — coup de force, selon l'auteur, qui dut beaucoup à la chance — par les premiers bolchéviques, communistes sincères ceux-là, l'adhésion en masse de milliers de citoyens russes qui, sentant le vent tourner, songeaient beaucoup plus à se servir du parti comme instrument de promotion sociale qu'à servir la cause ouvrière.

De sorte qu'à la dictature des tsars a succédé une nouvelle dictature, celle de la nouvelle classe dirigeante, la Nomenklatura. Pour le peuple russe, la révolution n'aura donc été qu'un changement de maîtres! La dictature du prolétariat s'avérant, en réalité, selon le mot de Trotsky, une dictature *sur* le prolétariat. La société sans classe une société *de* classes marquant un écart considérable — l'auteur dit un abîme — entre la majorité des travailleurs brimés, exploités, asservis, et la minorité de privilégiés qui les gouvernent. La «propriété socialiste» étant propriété d'État dont la nomenklatura est le propriétaire collectif réel. L'État, c'est l'instrument par lequel elle gère ses biens. Sur ce point, pas de différence avec l'État capitaliste: dans les deux cas, l'État est l'appareil de la classe dominante. Bourgeoisie capitaliste et nomenklatura soviétique ont même accès privilégié au pouvoir et à l'argent, avec cette différence que le rapport entre les deux est en sens inverse. En régime soviétique, on accède à l'argent par le pouvoir; en régime capitaliste, on accède au pouvoir par l'argent. (D'où cette définition d'un plaisantin cynique: le capitalisme, c'est l'exploitation de l'homme par l'homme; le socialisme, c'est le contraire.)

Il est bien entendu que critiquer le socialisme totalitaire ne signifie pas qu'en contrepartie on cautionne le capitalisme. D'ailleurs, il est intéressant de constater que, parmi les phénomènes dénoncés par l'auteur, plusieurs sont parfaitement observables ici. Ils n'ont rien de spécifiquement russe! Des exemples: le goût du pouvoir, les luttes pour le pouvoir à l'intérieur des appareils, des administrations; la reproduction de la classe dirigeante; le mensonge institutionnalisé des discours officiels (d'un côté, l'égalité socialiste, de l'autre la liberté bourgeoise); la généreuse rémunération des cadres et fonctionnaires (l'achat des consciences) pour que la machine administrative fonctionne bien; les privilèges plus ou moins occultes des uns et des autres, aux frais de l'État à l'Est, aux frais de l'entreprise privée à l'Ouest, en réalité' dans l'un et l'autre cas, aux frais des citoyens; le contrôle de l'information (moins rigoureux à l'Ouest, mais tout de même, il existe!); l'importance de l'industrie lourde et la nature réelle de la guerre comme aboutissement logique des régimes de domination et d'exploitation, etc.

Lisez le livre de Michael Voslensky. Vous y verrez comment est née cette nouvelle classe, comment elle s'est développée, solidement établie avec Staline, comment elle vit, quels sont ses privilèges, comment, pour maintenir son pouvoir, elle est forcée de recourir à l'intimidation, à la coercition, à la terreur, comment, de par la logique inhérente à tout pouvoir et pour pallier l'insuffisance de son économie et les déboires de la planification socialiste, elle entretient des espoirs d'hégémonie mondiale.

L'ouvrage contient quelques éléments d'analyse. Mais il vaut probablement surtout par sa description des structures et des comportements de la nomenklatura. D'autant plus qu'elle est faite de l'intérieur, Michael Voslensky ayant longtemps fait partie, en effet, des privilégiés qu'il dénonce aujourd'hui. Cette dénonciation, si tardive dans la carrière de l'auteur, ne laisse pas, d'ailleurs, de nous rendre songeurs...

Quoi qu'il en soit de cet «oubli» sur ce passage à l'Ouest, et bien qu'il contienne quelques pages fastidieuses et qu'il ne soit pas toujours suffisamment critique à l'égard du capitalisme occidental, ce livre constitue, certes, un témoignage de valeur à verser au dossier — déjà lourd — du socialisme totalitaire.

L'historien comme chasseur

Paul-Louis Martin, **Histoire de la chasse au Québec,** Montréal, éd. Boréal Express, 1980, 279 pages.

par Yvan Lamonde

ATMOSPHERE de guet: un historien chasseur lisant un autre historien chasseur; puis à l'affût pensant l'histoire comme chasse avec cette obsession de la trace, cette patience de l'interminable poursuite, ce sens du piège, ce défi du momentum du tir, cette crainte d'avoir vu passer un gibier qu'en son imagination anxieuse. Odeur de chasse, odeur d'histoire globale: l'eau du fleuve, la terre des marécages ou des communes, l'air du lac St-Pierre, le feu du canon ou de la pipe, l'odeur humide des vêtements, de la poudre et du bois du fusil.

Paul-Louis Martin, ethnologue silencieux, observateur et indépendant, rapporte une histoire de la chasse au Québec de très grande qualité; à constater l'achèvement de cet ouvrage ethnologique on présume d'un chasseur qui ne dispose pas sa cache et ses appelants au hasard et qui doit tirer pile.

Il est évident que l'auteur aurait pu en mettre davantage à propos de certains aspects comme la chasse et le trappage des coureurs de bois et des Amérindiens. Il a plutôt choisi de bien cadrer et d'équilibrer le tableau de chasse. Le tiers du bouquin est un «aperçu historique» de la chasse du 17e siècle à la première guerre mondiale; les deux autres tiers, présentés par un chasseur pour des chasseurs à la manière des ouvrages contemporains de chasse, font le point historique sur la chasse, par type de gibier: gros gibier (orignal, chevreuil, caribou, ours) et petit gibier (tourte, lièvre, écureuil, perdrix, oiseaux aquatiques).

Paul-Louis Martin fait trois marques chronologiques sur son territoire: la chasse avant «the» conquête, de 1760 à 1875 et de 1875 à 1914. Tout au long de son observation, l'auteur braque son attention sur le chasseur, le gibier, le territoire de chasse. Dès la Nouvelle-France, la chasse bien que plus accessible qu'en France, n'en demeure pas moins une activité de prédilection des nobles et des militaires qui ont le temps, l'argent et les munitions. Peu à peu, au rythme des concessions, le seigneur chassant sur ses terres et battures devient une image typique tout comme celle de l'habitant qui chasse le petit gibier dont il peut faire commerce, le gros gibier s'étant déjà réfugié dans les bois, loin des côtes peuplées.

Le siècle suivant (1760-1875) est marqué à la fois par l'influence britannique et par les conséquences de l'ouverture de régions de la colonisation. La bourgeoisie britannique de Québec, de Montréal et des villes de garnison (Sorel) fait de la chasse à la sauvagine un «divertissement cérémonieux»; habituée à définir les règles du jeu socio-économique, cette bourgeoisie urbaine suscite une législation en 1845 et commence déjà pour ses bibliothèques, ses sports (curling, raquette, chasse) et ses besoins patriotiques à former des «clubs» où la dimension de sociabilité prime encore. En même temps s'ouvrent les régions de colonisation: la haute Beauce et les Bois Francs en 1825, les Laurentides et la haute Mauricie en 1835, le lac St-Jean et le Saguenay en 1845, le Témiscouata en 1855, la Gaspésie du Nord en 1865 (p. 68). Paul-Louis Martin souligne pertinemment l'impact de l'ouverture de ces «marques nouvelles» sur le territoire et le gibier: prélèvements massifs de cervidés destinés souvent au commerce des peaux et de la venaison, modification de l'habitat (chantiers de coupe, barrages, feux), exploitation de plus en plus polyvalente par les arpenteurs, les géologues, les naturalistes et le monde du chemin de fer.

Les sociétés d'histoire naturelle et les journaux — dont certains, spécialisés comme le *Canadian Sports and Naturalists* (1881-1883) de Montréal — promeuvent de plus en plus fermement une législation plus sévère que celle de 1868. Les lois de 1876 (clubs de garde-chasse), de 1884 (protection de la femelle) et de 1899 (prohibition aux époques de reproduction) répondent à ce bouleversement du milieu et au développement technologique des armes à feu. La période 1873-1914 est toutefois celle qui bénéficiera le plus d'une recherche plus poussée dans les meilleurs délais. L'essentiel n'est pas écrit encore à propos des rapports entre l'urbanisation et la chasse et à propos de la chasse comme loisir.

Il faut souligner enfin la qualité exceptionnelle du travail d'édition: l'éditeur n'a pas lésiné sur la couleur, la mise en page (notes marginales plutôt qu'intrapaginales) et il a bénéficié d'une exceptionnelle recherche de textes et d'iconographie de la part de l'auteur. Les textes d'époque sont bien choisis et graphiquement bien encadrés. L'iconographie est superbe, fortement évocatrice (armes, alimentation), et accompagnée de légendes pour une fois intelligentes et critiques.

Le gibier vaut qu'on se mette en chasse.

■ *Grande déception*

(Lettre adressée à M. Trudeau, premier ministre du Canada).

Je tiens à manifester ma grande déception devant vos propos incohérents au sujet de la francophonie. Est-ce croyable! Vous disiez alors, «seuls la France et le Québec ne comprennent pas». Vraiment, un cadeau de $25 millions, au Sénégal, à même nos taxes, ça peut rendre plus intelligent... D'après vous, serait-ce aussi, par hasard, que seuls les anglophones du Canada peuvent former la francophonie et travailler à son développement? Ils devront d'abord comprendre le français, et la francophonie qu'ils côtoient. Puis-je vous conseiller d'en faire autant, car c'est visible maintenant que vous n'avez de francophone que le nom. (Vous applaudiriez à la victoire des anglophones comme dans votre jeunesse, vous applaudissiez à la victoire de Wolfe sur Montcalm.) Mais comment comptez-vous défendre la francophonie québécoise et son développement, après le mépris que vous témoignez ouvertement pour les justes réclamations des Québécois francophones? Votre projet écrase la francophonie au Québec, et, d'une manière plus déguisée, dans le reste du Canada.

Plus vous parlez, monsieur Trudeau, plus vous heurtez de plein pied, la réalité québécoise, et plus vous perdez notre confiance. Nous avons soupé, de votre défense «simulée» des minorités, alors que vous détruisez sournoisement notre majorité francophone. Je crois que M. Kirby (de la trilatérale) n'est pas de bon conseil, lorsqu'il s'agit de notre petit peuple. Jusqu'à présent, votre manipulation insidieuse, votre supercherie d'apparence naïve, et malheureusement notre trop grande confiance en vous, ont entretenu la confusion dans les esprits.

Heureusement vous êtes allé trop loin, Monsieur Trudeau. Beaucoup de Québécois francophones trompés et déçus, vont maintenant vers la lumière et le respect d'eux-mêmes. Croyez-moi, vos fausses perspectives n'auront qu'un temps. Par mépris des Québécois francophones, vous vous êtes attaqué à nos courageux «intellectuels», que nous considérons comme la prunelle de l'oeil, et en qui nous avons entière confiance. Vous les méprisez eux aussi? Serait-ce parce que vous ne pouvez les avoir pour des candies, comme vous disiez aux gars de Lapalme, envers lesquels vous avez été très dur? Ce vocable «intellectuel» vous sied très bien à vous aussi, monsieur Trudeau. Je le préfère de beaucoup à celui qui collera votre nom, si vous persistez dans votre projet infâme.

L. LALIBERTÉ

Montréal, 16 janvier

COURS DE LECTURE RAPIDE

- Gagnez du temps
- Lisez 3 à 10 fois plus vite avec une bonne compréhension
- Améliorez votre mémoire
- Facilitez vos études et vos recherches

Un soir par semaine - 8 semaines

PRIX ÉTUDIANT

Début des prochains cours
février-mars

À proximité des universités
Renseignements, inscriptions:

Centre le lecture rapide
Permis cult. pers. MEQ 389 525

MONTRÉAL: 681-4545
QUÉBEC: 872-8427

Le NPD n'exigerait plus que l'Ontario se soumette à l'article 133 de l'AANB

par Claude Turcotte

OTTAWA — Tout indique que le Nouveau Parti démocratique s'apprête à ranger dans le tiroir des voeux pieux son intention de proposer au projet de résolution constitutionnel un amendement en vue d'imposer l'article 133 de l'AANB à l'Ontario.

Aucune décision «finale» n'a été prise encore, a précisé M. Lorne Nystrom, porte-parole du parti au sein du comité spécial mixte, à qui on demandait des commentaires sur une «fuite» d'information diffusée par la Presse canadienne. Cette décision cependant sera finalisée lundi lors d'un caucus des députés à Ottawa.

Jusqu'à maintenant, le NPD avait laissé entendre qu'il proposerait au comité un amendement visant à imposer l'article 133, c'est-à-dire le bilinguisme officiel, aux Assemblées législatives et aux tribunaux du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario. Ceux du Québec et du Manitoba sont contraints au bilinguisme par la constitution de 1867.

Au bureau de M. Ed Broadbent on expliquait hier que c'est à la suite de représentations faites par le leader du NPD-Ontario, M. Michael Cassidy, que le NPD fédéral songe à reviser sa position. Rejoint à Queen's Park, M. Cassidy a rappelé la déclaration récente de M. Claude Ryan à Toronto, à l'effet que le gouvernement fédéral ne devrait pas imposer l'article 133 à l'Ontario mais qu'il souhaiterait que cette province accepte d'elle-même le bilinguisme institutionnel.

Venant d'un homme comme M. Ryan, a expliqué M. Cassidy, cette suggestion vaut la peine d'être bien étudiée. Il a ajouté que le premier ministre de l'Ontario, M. Bill Davis «cherche toutes les excuses» pour ne pas parler de la situation économique de sa province.

D'autres dépêches en provenance de Toronto rappelaient hier que des élections provinciales ne sauraient trop tarder dans cette province. À Ottawa, des observateurs néo-démocrates mentionnaient que la position du NPD fédéral sur le bilinguisme en Ontario semble nuire aux chances électorales du parti de M. Cassidy. Ce dernier s'est refusé à tout commentaire sur ce point.

En mettant ensemble toutes les indications qui ont été habilement données hier, alors que M. Broadbent était hors de portée des journalistes dans les provinces Atlantiques, il ne semble plus faire de doute que le NPD rejoindra maintenant la position déjà défendue par les libéraux et les conservateurs, qui n'ont aucunement l'intention d'imposer l'article 133 à l'Ontario.

On laisse entendre en fait que les trois partis représentés aux Communes pourraient en venir à une position unanime, dans l'espoir de faire un impact plus grand sur le gouvernement ontarien. En somme, il s'agirait d'indiquer que le Parlement canadien souhaite la reconnaissance pleine et entière des droits de la minorité francophone ontarienne, y compris dans les institutions parlementaires et judiciaires, mais qu'une telle politique ne devrait pas être imposée de l'extérieur, c'est-à-dire par quelqu'un d'autre que le gouvernement ontarien.

Même tel que proposé maintenant par le gouvernement, l'article 23 du projet de résolution suscite de vives critiques, notamment par un député franco-ontarien, M. Jean-Robert Gauthier.

Le caucus fédéral néo-démocrate décidera donc de son orientation finale lundi, assez tôt pour que le parti puisse au cours de la semaine déposer devant le comité mixte les amendements qu'il veut proposer concernant les droits linguistiques et d'autres aspects du projet de résolution.

On peut cependant prendre d'ores et déjà pour acquis que le NPD «en principe» continuera d'appuyer les droits des Franco-Ontariens.

Par ailleurs, le NPD a mené hier une campagne tenace au comité spécial mixte pour faire battre un amendement conservateur visant à faire ajouter le droit à la propriété privée dans le projet de résolution.

Les députés Lorne Nystrom et Svend Robinson ont réussi à retarder le vote sur cette question jusqu'à lundi soir prochain, dans l'espoir qu'entre-temps les gouvernements provinciaux et l'opinion publique agiront assez vite pour convaincre libéraux et conservateurs de rejeter cet amendement.

L'expression exacte que les conservateurs veulent ajouter à l'article sept est «le droit à la jouissance de ses biens». Comme les conservateurs, le ministre intérimaire de la Justice, M. Robert Kaplan, a soutenu qu'un tel amendement garantirait qu'une propriété ne pourrait pas être confisquée, sauf dans l'intérêt public à la suite d'une enquête honnête.

Pour sa part, le NPD a fait valoir qu'un tel droit enchâssé dans la constitution est une menace pour les provinces qui sentent parfois le besoin d'imposer certaines restrictions sur la propriété. C'est le cas très particulièrement de l'Ile-du-Prince-Édouard, qui ne veut pas voir ses terres passer en des mains étrangères.

D'autres provinces ont aussi formulé des réserves, notamment la Saskatchewan; on sait que dans le Québec aussi il y a déjà eu des cris d'alarme sur l'achat massif de terrains dans certaines régions par des étrangers.

M. Nystrom a donc souhaité que d'ici à lundi la réaction soit assez forte pour faire changer d'avis les deux autres partis, ce qui paraît très peu probable. D'ailleurs les libéraux s'étaient déjà opposés à un tel amendement en invoquant les objections des provinces.

Les libéraux semblent maintenant incapables de résister à l'amendement conservateur, dont l'un des principaux promoteurs est M. James McGrath, un Terre-neuvien. Le premier ministre conservateur de cette province, M. Brian Peckford, est pourtant l'un de ceux qui s'est opposé le plus vigoureusement à cette mesure.

Devant l'alliance tenace des libéraux et conservateurs, le NPD a alors songé à un amendement excluant les corporations de ce droit de propriété; il fut rejeté également.

Jeudi soir, d'autres amendements néo-démocrates ont été battus, notamment ceux concernant l'insurrection appréhendée, qui restera «appréhendée» puisque l'expression «imminente» n'a pas été retenue; et celui d'un vote où pas plus du tiers des députés présents ne pourraient s'objecter pour rendre possible le maintien de l'état d'urgence. L'obligation d'un vote à tous les six mois dans une situation d'urgence prolongée fut aussi battue.

Le droit d'accès à l'information gouvernementale, auquel les conservateurs tiennent beaucoup, fut un autre amendement qui n'a pas ému les libéraux. Le NPD aurait voulu au moins un accès à l'information municipale; ce fut battu également.

Toutefois, un amendement proposé par le député Inook néo-démocrate, M. Peter Ittinuar, a été reporté à la semaine prochaine, pour un examen plus attentif.

Il s'agit d'un amendement qui concerne le grand Nord et qui est proposé à l'article six, celui qui traite de «liberté de circulation et d'établissement».

Il est ainsi libellé: «Tout citoyen canadien et toute personne ayant le statut de résident permanent au Canada ont le droit aux lois et usages dont la raison d'être se justifie par le souci d'atténuer les conséquences écologiques ou sociales défavorables de toute activité susceptible de toucher les peuples autochtones du Canada sur les plans collectif, culturel, économique ou associatif.»

Non, l'ex-président des États-Unis, M. Carter, n'essaye pas de rentrer à la Maison Blanche en se faufilant sous une barrière, mais il se relève lentement d'une chute qu'il a faite hier en pratiquant son jogging quotidien à Plains, en Georgie. (Photolaser AP)

En ce qui concerne les activités des forces soviétiques autour de la Pologne, le porte-parole a déclaré: «leur état de préparation paraît avoir été réduit par rapport à ce qu'il était il y a quelques semaines, mais leur capacité d'intervenir rapidement demeure élevée et nous suivons la situation de très près».

◆ Otages

Le médecin a indiqué que certains des anciens otages demeuraient sous le choc de leur expérience récente, dont les scènes leur reviennent par moments de façon aiguë, mais que le temps et un régime approprié y porteraient remède. Ils font état de coups, de menaces de mort, d'isolement avec menottes à l'intérieur de pièces froides et de régimes de pain et d'eau, a-t-il confirmé.

Les coups leur ont été portés de façon à ne pas laisser de traces, a dit le Dr Korcak sans toutefois expliquer comment.

Évoquant un cas individuel, sans citer le nom de l'intéressé, le médecin a précisé qu'il souffrait encore de bourdonnements d'oreilles après avoir reçu des coups de pied dans la tête jusqu'à en perdre conscience.

Tous les anciens captifs ont maigri, de cinq à quarante kilos selon le cas, mais aucun signe de malnutrition ni de carence de vitamines n'est à signaler, pas plus que de traces de mutilations, de fractures ou d'abus sexuels, a indiqué le Dr Korcak.

Les 52 Américains disent avoir subi un conditionnement psychologique pour leur faire «avouer» les combinaisons chiffrées ouvrant les coffres ou armoires de l'ambassade, ou pour leur arracher des déclarations élogieuses pour l'Iran.

Plusieurs d'entre eux ont subi des traitements particulièrement pénibles à la suite de l'opération de secours avortée d'avril 1979, a rapporté le Dr Korcak. «Certains ont été ligotés et jetés dans des camions comme des sacs d'ordures» pour être transférés en divers points, les voyages ont duré plusieurs heures et un groupe d'otages a même été éjecté d'un camion en cours de route, a-t-il dit.

Quelques-uns déclarent éprouver un sentiment de culpabilité en raison des «aveux» et des déclarations pro-iraniennes qu'ils en sont venus à faire, a ajouté le médecin. Ils manifestent à présent une hostilité unanime envers «tout ce qui est Iranien».

M. Cyrus Vance, ancien secrétaire d'État, s'est entretenu pendant deux heures et demie jeudi soir avec les anciens captifs, dont plusieurs ont à cette occasion critiqué l'attitude de Washington durant la crise, a fait savoir un porte-parole du département d'État.

Un ex-otage, Bruce German, a déclaré qu'il avait été torturé «mentalement» et non pas physiquement, notamment lorsqu'il fut soumis une nuit avec plusieurs autres otages à un simulacre d'exécution. Mais, a-t-il ajouté, «la plupart d'entre nous sont dans un état très satisfaisant.

Il a notamment traité ses geôliers iraniens de «terroristes fanatiques» et déclaré que s'il devait un jour revenir en Iran «ce serait à bord d'un bombardier B-52».

Donald Hohamn, 38 ans, extrêmement amaigri, a qualifié l'ayatollah Khomeiny de «porc qui du haut de sa tour d'ivoire observe les autres Iraniens qui font le sale travail pour lui». «Je ne connais pas un seul Iranien, a-t-il dit, qui sache ce que signifie l'expression droits de l'homme». L'ex-otage Clair Barnes a enfin indiqué qu'il regrettait certaines déclarations mensongères qu'il avait été contraint de faire à la télévision iranienne.

Comme on lui demandait si les otages avaient subi des «lavages de cerveau», le porte-parole du département d'état, M. Jack Cannon, a simplement répondu: «Nous savons qu'ils ont beaucoup souffert, mais les motifs de ceux qui les interrogeaient ne sont pas complètement clairs». Pour le Dr. Korcak, si de tels traitements leur ont été imposés, ils ont complètement échoué.

Un médecin de l'armée de l'air américaine, le capitaine Mel Scalzi, a, de son côté, démenti que quelques-uns manifestent des symptômes du «syndrome de Stockholm», caractérisé par un attachement des otages pour leur geôliers.

Malgré la joie de retrouver leurs proches après presque quinze mois de séparation, certains d'entre eux semblent toutefois redouter quelque peu ce qui les attend à leur retour. Une caissière de l'hôpital de Wiesbaden qui a pu discuter avec plusieurs d'entre eux a raconté hier qu'ils craignaient notamment d'être harcelés par les journalistes une fois sortis du «cocon» préparé à leur intention par les autorités américaines. «Au début, ils étaient plutôt déçus d'être plus ou moins tenus au secret loin dès leurs. Mais maintenant ils commencent à trouver que leur séjour à Wiesbaden n'était pas une si mauvaise idée», a raconté la caissière de l'hôpital.

Certains des ex-otages, dont le nombre n'a toujours pas été précisé, gardent la chambre, alors que les autres participent désormais à des séances de thérapie de groupe.

Dans la matinée, tous les anciens otages, sauf Donald Hohman qui avait passé la nuit chez lui à Francfort, ont littéralement dévalisé certains rayons du magasin de l'armée américaine de Hainerberg à 5 km de Wiesbaden. En un peu plus d'une heure, ils ont acheté pour environ 15,000 dollars de marchandises emportant entre autres 30 montres, 15 appareils photos et 200 films, un grand nombre de vêtements, chaussures, valises et calculatrices de poche et, pour les deux femmes, quelques produits de beauté.

C'est à West Point, à l'abri de la curiosité des journalistes, qu'ils reverront pour la première fois leurs familles, avec lesquelles ils n'ont pu jusqu'à présent s'entretenir que par téléphone depuis leur arrivée à Wiesbaden. Les otages et leurs familles seront logés à l'hôtel Thayer, qui se trouve dans l'enceinte de la prestigieuse académie et où séjournent habituellement les familles qui viennent rendre visite aux «cadets» de West Point.

La journée de dimanche, indique-t-on à la Maison-Blanche, sera une journée purement privée et entièrement consacrée aux retrouvailles des otages avec leur famille. Aucun représentant du gouvernement Reagan ne les accueillera à leur arrivée à la base de Stewart ou à West Point. Une conférence de presse, ajoute-t-on de même source, pourrait être organisée à West Point lundi dans la journée.

Mardi, les 52 diplomates et employés de l'ancienne ambassade des Etats-Unis à Téhéran seront accueillis officiellement à Washington. Ils doivent arriver à la base aérienne d'Andrews, dans la banlieue de la capitale fédérale, à 13 h 30 locales. Ils seront ensuite reçus à la Maison-Blanche par le président Ronald Reagan, a précisé un porte-parole officiel.

Au Sénat et à la Chambre des représentants, deux projets de résolution invitant le président Reagan à reconsidérer les accords d'Alger ont été déposés. Mais le leader de la majorité républicaine du Senai, M. Howard Baker, en sortant hier matin de chez M. Reagan, a déclaré: «Nous sommes clairement engagés à exécuter et remplir toutes les obligations légales (découlant) de l'accord».

Jeudi déjà, le gouvernement avait fait savoir officiellement qu'il entendait remplir «pleinement» ses obligations, mais seulement après avoir déterminé exactement leur nature et leur ampleur.

Dans un éditorial, le Christian Science Monitor appelait hier les Etats-Unis à respecter les accords d'Alger et dénonçait comme «irresponsables» les appels à abroger ces accords ou à exercer une vengeance contre l'Iran.

Le Washington Post souligne de son côté, également en éditorial, que le non-respect des accords d'Alger, même si les Etats-Unis «n'ont pas d'obligation morale envers des ravisseurs», pourrait faire du tort à de «futurs otages».

Ce serait en outre, ajoute le journal, «récompenser cavalièrement l'Algérie pour ses efforts considérables, et aggraver l'incertitude dans une région où pratiquement chaque pays, sauf peut-être l'Iran, espère que les Etats-Unis reviendront à un rôle stabilisateur».

◆ L'armée

fier l'efficacité de divers composés chimiques dans des conditions de végétation identiques à celles qu'on retrouve en Asie du sud-est.»

De plus, il ne pouvait s'agir d'expériences à des fins civiles puisque les produits à la base de l'Agent orange étaient déjà commercialisés aux États-Unis.

Enfin le document américain précise en toutes lettres que c'est le ministère canadien de la Défense qui a «offert» lui-même au Pentagone de venir mener ses expériences au Canada.

On a également reconnu hier au ministère canadien qu'on ignorait totalement les conséquences possibles de la vaporisation d'un tel produit au-dessus des forêts du Nouveau-Brunwsick.

Ni le ministre de la Défense ni le ministre de la Santé n'avaient l'air au courant de telles expériences mais ont promis de faire enquête.

Déjà en mai 1980, le NPD avait révélé l'existence d'essais d'armes, bactériologiques cette fois, dans l'atmosphère du Manitoba. Le gouvernement, embarrassé, avait promis qu'il n'y aurait plus d'expériences de ce genre et les Forces armées avaient assuré que c'était la seule fois où elles avaient collaboré avec le Pentagone pour l'essai d'armes chimiques au Canada. Or le rapport publié hier à Ottawa prouve que l'expérience de Winnipeg était loin d'être unique.

Les néo-démocrates affirment que de telles révélations posent en fait trois questions importantes:

■ pourquoi le gouvernement canadien a-t-il toujours affirmé qu'il n'avait jamais collaboré à l'effort de guerre américain au Vietnam alors qu'il met à la disposition des États-Unis des forêts du Nouveau Brunswick pour des essais que les Américains relient eux-mêmes à leurs activités dans le sud-est asiatique?

■ avant d'autoriser le Pentagone à vaporiser son «Agent orange» au-dessus de la base de Gagetown, les Forces armées canadiennes se sont-elles assuré des impacts possibles sur l'environnement?

■ a-t-on vérifié les conséquences de l'expérience sur la santé des militaires canadiens et de la population locale?

Neuf heures après que les néo-démocrates aient posé ces questions aux Communes, ni le cabinet du ministre de la Défense ni le porte-parole des Forces armées n'était en mesure d'y répondre parce qu'on ne retrouvait pas la correspondance officielle relative à cette affaire.

L'Agent orange fait actuellement l'objet d'une importante bataille judiciaire aux Etats-Unis. Environ 2,000 anciens combattants de la guerre du Vietnam poursuivent le gouvernement américain parce que certains souffrent de cas rares de cancer, d'autres ont eu des enfants affligés de malformations, etc.

Ce n'est qu'en 1970, après en avoir déversé 10.7 millions de gallons — sur trois millions d'acres au Vietnam et quelques milliers au Nouveau-Brunswick — que le Pentagone s'est aperçu que l'agent orange n'était pas pur et contenait l'une des formes les plus dangereuses de dioxine. Il suffit d'une partie par mille milliards pour provoquer des risques de cancer et on le retrouve dans une proportion de près de deux parties par million seulement dans l'Agent orange.

Fort embarrasses hier soir, les représentants des Forces armées canadiennes ont finalement renoncé à vouloir faire croire que ces essais avaient un caractère civil et non militaire. On disait plutôt en fin d'après-midi que le Pentagone n'avait pas informé le Canada de l'objet de l'expérience.

La seule hypothèse qu'on pouvait tirer à Ottawa des explications extrêmement confuses et contradictoires du cabinet du ministre et de l'État major des Forces armées est que le commandement canadien a invité le Pentagone à utiliser un site d'expérimentation idéal au Nouveau-Brunswick, que personne n'a cherché à connaître les raisons et les conséquences autres que militaires, de l'expérience, et que ni le ministre ni le gouvernement provincial ni les gouvernements locaux concernés n'ont été avisés de ce qui leur tombait littéralement sur la tête.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ BTM International

poser leurs prix pour des voitures de métro, des sous-stations électriques, des aiguillages et des contre-rails spéciaux du métro de Mexico. À plus long terme, selon les indications du ministre d'État, les fabricants canadiens pourront aussi participer à d'autres systèmes de transport urbain à l'étude dans d'autres villes du Mexique.

Dès le printemps dernier, avant même qu'il ne soit officiellement constitué, le BTM International avait entrepris, avec le concours du gouvernement canadien, des pourparlers au Mexique. Une mission ministérielle en juin dernier avait conduit à la formation d'une commission mixte sur le transport urbain. La délégation canadienne comprenait, outre des fonctionnaires du ministère de l'Industrie et du Commerce, des représentants du BTM International et de la Canadian Railway and Transit Manufacturers Association. En octobre, les Canadiens présentaient officiellement une proposition de coopération pour la phase trois du métro de Mexico. Des réunions du comité ministériel mixte Canada-Mexique et de la commission mixte en janvier ont conduit à la conclusion heureuse annoncée hier.

La ville de Mexico et le BTM International devront dans les prochaines semaines conclure un contrat dont la valeur et la portée ne seront connues qu'à la signature.

◆ Lévesque

son projet et les provinces auront de leur côté adopté leur stratégie, ce qui permettra au premier ministre de tirer des conclusions sur la date des élections.

Hier il a souligné que l'hypothèse qu'avait fait pesé sur les élections le débat constitutionnel était levé puisque, dorénavant, le projet Trudeau ne pourra plus entrer en gare au train d'enfer prévu l'automne dernier. Donc, les élections peuvent avoir lieu n'importe quand d'ici novembre prochain.

Plutôt qu'à l'automne, ces élections devraient avoir lieu au printemps, a laissé entendre hier M. Lévesque. Le thème principal de ces élections quant au Parti québécois sera le développement socio-économique du Québec plutôt que les questions constitutionnelles, qui bien sûr ne pourront être ignorées à cause du contexte politique actuel, a-t-il précisé.

Le Parti québécois n'entend pas reprendre le débat référendaire au cours de la prochaine campagne électorale, celui-ci s'étant engagé à respecter le résultat du référendum et s'engageant à ne pas remettre en question au cours d'un deuxième mandat gouvernemental l'appartenance au régime fédéral, a rappelé le premier ministre. L'objectif d'un deuxième gouvernement Lévesque sera alors de renforcer la position du Québec.

Ces élections prochaines, M. Lévesque s'est montré particulièrement confiant, hier, de les gagner. Toute la question sera de savoir, dit-il, qui du Parti libéral du Québec ou du Parti québécois présente le plus d'attachement et de compétence pour travailler au développement du Québec et qui offre les meilleures garanties ou les pires dangers.

De plus en plus les citoyens se posent la question et répondent en favorisant le Parti québécois, assure le premier ministre qui a d'ailleurs attaqué à plusieurs reprises ses adversaires libéraux du Québec. Sur le plan constitutionnel il les a accusés d'avoir affaibli le Québec en s'alliant aux fédéraux lors du référendum et en refusant leur appui au gouvernement dans le débat sur le rapatriement de la constitution. Il a également dénoncé vivement aussi le nouveau programme politique libéral qui, à plusieurs égards, «menace le Québec».

Ainsi ses propositions linguistiques menacent le Québec, alors que, sur le plan économique, «on rit du monde» en proposant de réduire le plus possible les dépenses de l'État tout en promettant par contre une série de mesures qui couteront cher à l'État. Il en est de même au plan des relations de travail dans le secteur public où les libéraux pensent avoir mis au point une solution miracle qui ignore l'essentiel, les services essentiels.

À propos des relations de travail, M. Lévesque a reconnu que son gouvernement n'avait pu éviter les grèves qui font mal. Il faudra obtenir, dit-il, qu'il y ait un droit prioritaire et absolu pour la santé et la sécurité des citoyens, mais il n'y a pas de recettes magiques pour cela sinon que le dialogue. Retirer par décret le droit de grève ne règle rien, la clé du problème étant dans les services essentiels où le gouvernement se prépare à faire des propositions, a-t-il laissé entendre.

Parlant par ailleurs d'économie, le premier ministre a indiqué que l'objectif d'un nouveau gouvernement péquiste sera de mettre l'accent sur l'amélioration de l'égalité des chances pour les individus, les groupes, les régions, notamment par la création d'emploi et le maintien du pouvoir d'achat, ce qui interdit toute hausse d'impôts.

◆ Walesa

aller travailler le 24», a-t-il dit.

L'intervention, volontairement très personnelle du président du syndicat («Moi, Lech Walesa»...) montre que cet homme «symbole» a compris le danger, perceptible au cours des derniers jours, de se voir coupé de sa base, compromis par les négociations auxquelles il participe avec le gouvernement, et à terme remis en question.

En affirmant: «Cette fois-ci, il n'est plus possible de reculer», Lech Walesa traduit d'ailleurs l'opinion exprimée par certains conseillers de Solidarité, y compris ceux qui passent pour des «modérés»: le gouvernement, par son refus de toute concession au cours des négociations de lundi et de mercredi, a voulu faire de la journée de samedi un test, estiment-ils.

La population en effet pourrait finir par se lasser de cette succession quasi ininterrompue de grèves dans le pays, alors que selon Solidarité la presse et la télévision entretiennent la confusion autour de l'affaire des samedis, dans ces conditions, Solidarité n'avait plus d'autre choix que de relever le gant.

Entretemps, le porte parole du gouvernement s'était attaché, au cours de deux conférences de presses successives, à démentir que le pouvoir ait fait preuve d'intransigeance.

Le porte-parole avait notamment indiqué que lesnouvelles propositions de Solidarité (la semaine de 41,5 heures) méritaient analyse.

Cette attitude apparemment plus conciliante venait en tout cas beaucoup trop tard, selon les observateurs, pour enrayer l'ample mouvement de grève qui avait été lancé hier matin à Varsovie et dans sa région.

Une cinquantaine de grandes entreprises y ont cessé le travail pendant quatre heures hier matin, tandis que les transports en commun étaient paralysés pour la seconde fois en une semaine. De même, les imprimeurs du plus grand quotidien de Varsovie, «Zycie Warszawy», ont empêché la sortie du journal.

D'autres grèves d'une ou quelques heures ont été observées dans la région de Jelenia Gora, Plock et Grudziadz, selon les indications données par l'agence PAP. Elle faisaient suite à une autre série de grèves d'avertissement, ou de protestation contre la «non-exécution» des accords de l'été, qui avaient notamment paralysé toute activité à Gdansk jeudi matin.

À Moscou, les médias ont renouvelé leurs attaques contre Solidarité. Pour l'agence Tass, les grèves d'hier confirment que les «éléments anti-socialistes» souhaitent ébranler l'économie polonaise et «affronter les organes du pouvoir populaire».

Le «prétendu» syndicat Solidarité «accroit la tension dans le pays» et favorise «la désorganisation de l'économie», estime la télévision soviétique selon laquelle l'appel à la grève de samedi est principalement le fait de «l'aile droite» de Solidarité où «agissent des forces anti-socialistes».

La télévision a indiqué par contre que les «syndicats de branches» (les anciens syndicats officiels) soutenaient l'appel lancé aux ouvriers de travailler samedi.

Les exigences de Solidarité, a ajouté la télévision, sont «démagogiques et irréelles» car «il faut d'abord vaincre les difficultés dans plusieurs secteurs de l'économie».

De son côté, l'organe de l'armée polonaise Zolnierz Wolnosci accuse Solidarité de recourir «à des menaces» et au «chantage» à l'encontre de ceux qui «se rendent à leur travail le samedi».

Le journal cité par l'agence PAP accuse Solidarité d'exercer une pression «inadmissible» sur les employés qui, «conformément à l'appel et aux décisions du gouvernement» et «en accord avec leur conscience», se rendent à leur travail un samedi «libre».

Le quotidien condamne également avec force «les actions dures lancées» par le syndicat qui, révèle-t-il, «reconnait en principe que la situation économique du pays ne permet pas une limitation importante du temps de travail».

«De telles pratiques sont intolérables», écrit le journal, «personne ne peut y rester indifférent».

Les troupes soviétiques et hongroises ont terminé hier leurs manoeuvres conjointes, rapporte pour sa part l'agence de Presse MTI de Budapest.

Au cours de la même journée, l'agence de presse roumaine a fait état d'une réunion à Bucarest entre le président roumain Nicolae Ceausescu, le maréchal soviétique Viktor Koulikov, commandant des forces du Pacte de Varsovie, et le général Anatoli Gribkov, chef d'état-major de l'armée soviétique.

D'autre part, le gouvernement américain a demandé des explications au gouvernement polonais sur l'expulsion de plusieurs journalistes américains de Pologne.

L'administration Reagan a par ailleurs indiqué qu'elle examinait avec beaucoup d'attention les informations sur de nouvelles manoeuvres auxquelles les forces soviétiques prendraient actuellement part en Pologne.

Plusieurs journalistes américains ont été avisés jeudi, en même temps que d'autres journalistes occidentaux, qu'ils devraient quitter la Pologne avant minuit vendredi.

Le porte-parole du département d'État, M. William Dyess, a déclaré que si les explications demandées au gouvernement polonais confirmaient cette mesure d'expulsion, une protestation formelle serait probablement adressée à Varsovie.

Mini-Loto

440383

LOTO PERFECTA

6-12-14-21-27-33

Complémentaire: 24

Charlesbourg appelle Ottawa à l'aide

CHARLESBOURG (PC) — La ville de Charlesbourg, en banlieue de Québec, a décidé de s'adresser au gouvernement d'Ottawa pour obtenir une subvention qui l'aiderait à faire face à ses difficultés financières.

Le conseil municipal de l'endroit a adopté une résolution où il reproche au gouvernement fédéral d'avoir été «le témoin passif de l'évolution de Charlesbourg et de ne pas avoir rendu sa présence tangible pour les contribuables de cette ville».

La résolution souligne que la fusion avec deux municipalités voisines qui a été imposée à Charlesbourg en 1976 a coûté très cher aux contribuables et rappelle que la ville ne serait pas dans cette situation financière si le gouvernement du Québec avait réalisé ses promesses.

La demande d'aide doit être acheminée par le biais du ministre d'État aux finances et député fédéral de Charlesbourg, M. Pierre Bussières.

De son côté, le gouvernement provincial a offert récemment de mettre deux experts des ministères des Finances et des Affaires municipales à la disposition de cette ville pour examiner sa situation et trouver la meilleure façon d'assurer définitivement son équilibre financier.

À la même occasion, le gouvernement de Québec a rappelé que Charlesbourg avait reçu depuis 1976 quelque $12,5 millions au titre de différents programme d'aide, dont un transfert net de $6 millions pour les années 1980 et 1981 résultant de la réforme de la fiscalité municipale.

24 janvier

par la PC et l'AP

1980: L'Union soviétique dénonce la déclaration de la veille du président Carter selon lequel la zone du golfe Persique est vitale pour les intérêts américains.

1978: Un satellite soviétique équipé d'un réacteur nucléaire se désintègre dans une région désertique du nord-ouest du Canada.

1974: Incendie dans un dortoir d'une école catholique de Heusden, en Belgique, qui fait 23 morts.

1971: Le Chah d'Iran déclare que les pays producteurs de pétrole envisagent un embargo si les négociations sur la hausse des prix échouent.

1969: Le général Franco déclare l'état d'urgence en Espagne.

1966: Un avion indien s'écrase dans la région du mont Blanc: 117 morts.

1924: Pétrograd devient Léningrad. Les syndicats non-fascistes sont interdits en Italie.

1907: Premiers boy scouts en Angleterre sous la direction de Robert Baden-Powell.

1789: Rébellion en Irlande.

LE DEVOIR

CAHIER 2

CULTURE ET SOCIÉTÉ
Montréal, samedi 24 janvier 1981

JEAN LAPOINTE

Le salut par le rire

par Nathalie Petrowski

Le rendez-vous est toujours le même. Butch Bouchard à l'heure des hommes d'affaires, l'heure des triple martinis, des costumes trois-pièces, des derniers résultats du hockey et des ententes amicales. À tous les 18 mois depuis bientôt six ans, Jean Lapointe range sa collection de timbres, délaisse sa collection de tableaux et sort de l'incubateur. Il enfile le masque souriant du comédien, remaquille le visage ridé de ses 44 ans et repart sur la route comme un voyageur de commerce, comme un vendeur d'éclats de rire.

CHEZ Butch Bouchard ou dans les coulisses de la Place des Arts, Jean Lapointe fume cigarette après cigarette et passe son anxiété en croquant des aspirines et en se saoulant au café. Ses excès l'habitent complètement, inconditionnellement. Dans son échiquier émotif, l'émotion ne tient qu'à un fil et se balance dangereusement au bord du précipice. Il n'analyse rien mais réagit à tout, ne fait aucune grande déclaration mais parle beaucoup entre les lignes...

Cette année, son spectacle, placé sous le signe ensoleillé de l'humour, fait un retour en arrière sur le sentier raboteux du Théâtre des Variétés. Cette année, Olivier Guimond habite beaucoup ses pensées. Lapointe admire Olivier en tant que pionnier qui a opéré une transformation importante dans la société québécoise. C'est Olivier qui a accompli il y a vingt ans l'impossible réconciliation entre deux mondes; entre les cabarets et les cafés de la bohème, entre les intellectuels et les quétaines, entre le 10 et Radio-Canada, entre le peuple et les bourgeois. Lapointe a bien connu Olivier. Il se souvient de brosses mémorables avec lui au cours desquelles Olivier lui confiait ses malheurs, lui faisait part de ses frustrations face aux intellectuels qui ne comprenaient rien à sa démarche. «Il a fallu qu'il se batte très fort et très longtemps pour qu'on le reconnaisse enfin. Je l'ai vu faire des choses incroyables, débouler les escaliers avec une infinie grâce puis aller éponger ses genoux saignants en coulisse. Quand il faisait quelque chose, il s'y abandonnait complètement. Il a été notre maître et notre source d'inspiration à tous.»

Voilà Lapointe, le regard un peu humide, reparti dans l'album de ses souvenirs. Ah, la belle époque: «Je suis né en Gaspésie mais j'ai vécu mon enfance dans la région de Québec. Pendant un temps mon père fut député chez les libéraux, pendant un temps il fit pousser des fleurs. La famille n'était pas très riche. Moi, j'ai su très tôt que je voulais monter sur scène, j'étais le sixième des sept enfants. Je suis arrivé à Montréal en 55, ma guitare sous le bras et $30 dans les poches. On n'avait pas encore entendu parler d'Elvis mais on avait une admiration sans bornes pour la culture américaine. J'ai fait le tour des clubs et cabarets sans succès. À cette époque-là le roulement du personnel dans les clubs était énorme. Il y avait des files de jongleurs, de chanteuses, de danseuses du ventre et d'avaleurs de feu qui attendaient tous pour une audition. La compétition était féroce. On m'a envoyé à un concours d'amateurs au Caprice, au coin de Saint-Denis et Mont-Royal. Willie Lamothe et Rita Germain étaient les vedettes de la soirée. J'ai glissé un $5 au maître de cérémonie, c'était la coutume, et j'ai gagné le concours. Après ça je n'ai plus jamais eu de problèmes à me trouver du travail».

Ces souvenirs emplissent Lapointe de nostalgie. Montréal n'était pas la même ville. Déchirée entre l'Est et l'Ouest, la ville demandait à chacun de rester chez soi et à ne pas chercher à tendre de pont entre les univers parallèles. Lapointe comprit très vite cependant que le mépris n'aurait qu'un temps. C'est peut-être pour cela qu'il ne renia jamais ses origines et ses couleurs. Il savait au fin fond de lui que le jus fermentait de ce côté-ci des «tracks» et que c'était juste une question de travail et de temps avant qu'il ne soit reconnu et accepté. «Plus tard quand on m'a demandé de jouer Duplessis, j'ai eu un peu peur, pas à cause du rôle mais parce que je savais que j'allais travailler avec du monde sérieux comme Jean-Louis Roux, du monde intelligent et cultivé. J'admire les gens qui ont des explications savantes pour les choses. À quelques reprises quand j'ai frappé des noeuds avec Duplessis, je suis allé voir Roux, il m'a expliqué la scène et ça m'a aidé. Il y a d'autres occasions cependant où j'en ai fait à ma tête, il y a même des scènes que j'ai refusé de faire parce que je savais que c'était faux, je savais que Duplessis n'aurait jamais dit de telles choses. Au bout du compte, ils n'ont pas eu le choix. J'ai peut-être l'air gentil mais je ne suis pas le comédien le plus facile avec qui travailler. Dans *Duplessis,* je ne jouais pas Duplessis, j'étais Duplessis, Jean Lapointe n'existait plus. Certains matins j'arrivais en colère sur le plateau, je ne parlais à personne, je savais que Duplessis ne filait pas ce jour-là. Je n'ai appris ça nulle part. Ça ne s'apprend pas.»

Comédien naturel et intuitif, Lapointe croit qu'au cinéma, le regard est maître. «Tout se passe dans les yeux, pas besoin de rien dire, pas besoin de rien faire, tout se dit dans le regard. Sur scène, c'est différent. Les yeux sont perdus dans l'immensité de la salle, il faut miser sur d'autres choses, le rythme, la force de projection et sur une foule de petits détails insignifiants. L'important c'est que les textes aient du rythme. Je n'innove pas comme Paul et Paul moi; eux autres travaillent directement sur le langage et sur l'évolution du sens de l'humour. Je regarde mes musiciens, ils ont le même âge que Paul et Paul. Comme eux, ils ont une délégation de gags plates. Aujourd'hui je commence à les trouver drôles. Mais ce n'est pas mon rôle de travailler dans ce sens-là, le public ne le prendrait pas de moi. Mon rôle c'est de faire rire les gens, point. Moi, un gag qui est plate, je le trouve plate et je n'ose pas le raconter, je marche encore selon les formules de la vieille école. Je me sens trop vieux pour être missionnaire. Je suis avant tout un divertisseur, je ne veux surtout pas me prendre au sérieux. Je prends mon métier au sérieux, je travaille très fort mais je n'ai aucune grande inspiration artistique. Ça fait deux ans que je file comme ça, je prends plus mon temps, je regarde les choses autour de moi. Dans le contexte actuel, j'ai juste envie de faire rire le monde, je ne veux pas chercher midi à quatorze heures. Ceci dit je trouve important d'appuyer des gens comme Paul et Paul parce qu'ils me font rire, parce que quand je vais les voir, je ne vais justement pas voir Bob Hope. C'est un peu la même chose pour Pierre Labelle sauf que lui il est encore un peu pogné dans mon école, mais il a encore du temps devant lui.»

À 44 ans, Lapointe avoue qu'il est devenu un peu pépère, qu'il est ancré dans ses habitudes, dans son style et qu'il n'a plus la motivation pour bouleverser sa vie à chaque fois qu'il monte sur scène. Il sait qu'il n'a plus besoin de faire ses preuves même si, à l'occasion, on lui reproche d'être un peu larmoyant, un peu trop mélodramatique: «C'est vrai, je le reconnais. Je l'ai fait de façon honnête en évitant le plus possible de tomber dans le mélo. Je trouve ça important d'émouvoir les gens. Je suis conscient que c'est parfois un peu ratoureux de ma part, c'est une façon de se faire aimer mais je ne le fais pas dans ce but-là.»

Lapointe reste convaincu comme tant d'autres artistes québécois qu'il est comme tout le monde, qu'il n'y a pas de barrières entre lui et le public, qu'il est le miroir fidèle des gens qu'il fait rire. On en vient à se demander pourquoi le mythe de l'anti-vedette est aussi fort au Québec. Réalisme, défaitisme, fatalisme, fausse modestie? Nul ne sait. Lapointe n'a pas de réponses. Il s'entête à répéter qu'il est avec le monde, que, même s'ils sont 100,000 à se déplacer pour aller le voir, il n'y a pas de différence entre eux et lui. La seule différence, dit-il, c'est que j'ai un talent, et que les autres ont sans doute le même talent mais n'ont pas eu l'occasion de l'exprimer ou d'en faire un métier. Ceux qui lisent chez lui la reconnaissance fondamentale d'un échec, l'acceptation de ses propres limites, la glorification de la victime, n'ont selon lui, rien compris à Jean Lapointe. «Je crois incarner tout le contraire de l'échec. C'est sûr que j'ai eu des passages difficiles dans ma vie dont un sérieux problème avec l'alcool mais, même là, j'ai jamais été des semaines de temps dans

Suite à la page 35

GUY HOFFMAN

25 ans de télévision

par Clément Trudel

Guy Hoffman, homme de théâtre et de télévision, comédien, metteur en scène et réalisateur, fêtait récemment ses vingt-cinq ans de télévision avec une douzaine d'autres réalisateurs de Radio-Canada. Avec eux, il devra se résigner bientôt à la retraite, de ce côté-là. Mais Guy Hoffman n'a pas l'air de vouloir se reposer. Même s'il a accepté de retracer pour LE DEVOIR les chemins de sa vie d'artiste.

Guy Hoffman (Photo Jacques Grenier)

DEPUIS 1947, j'ai trouvé ici une sérénité que je n'aurais pas si j'étais resté dans mon pays, la France. À travers la folie européenne, il y aurait longtemps que j'aurais crevé. Ici, c'est merveilleux, je me sens plein, rempli, heureux.»

Cet être rayonnant, c'est Guy Hoffman: bientôt 65 ans mais nullement assoiffé de retraite ou de repos: «je ne pourrais pas arrêter de travailler, je ne m'ennuie jamais tout seul...» L'air goguenard, il laisse filtrer quelques statistiques impressionnantes: 10,800 représentations depuis 1948; 101 téléthéâtres, dont 76 en direct. J'ai été 260 fois Argan dans *Le Malade imaginaire,* de Molière dont j'ai joué 22 pièces. Vers la fin, ce personnage d'Argan me procurait des moments extraordinaires; il me désintégrait en même temps... je chialais. Aujourd'hui, je ne veux plus jouer. Son dernier rôle, il l'assuma au Rideau-Vert dans *Le Lion en hiver.* L'an dernier, il relevait le défi de la mise en scène de *La Cage aux folles,* toujours à l'affiche, grâce notamment à l'entêtement d'un Réal Giguère.

Je m'étais porté à la rencontre du «réalisateur» Guy Hoffman qui, avant de passer à la section dramatique, à Radio-Canada, avait donné par le biais de la section jeunesse des heures inoubliables, avec *Monsieur Surprise, Le Pirate Maboul* etc. J'eus droit à un récit circonstancié d'une existence où, si l'on ne retrace pas la «bonne fée» des contes, se présentent «des choses éminemment curieuses»: au collège de Juilly («très fleur-de-lys,» glisse Hoffman) on le déclare nul en maths mais «fait pour monter sur les planches». Un «grand escogriffe de Canadien, érudit, non austère» (l'abbé Armand Yon, maintenant retiré à la résidence Berthiaume Du Tremblay) enthousiasme ce jeune élève, «pupille de la Nation» puisque son père est mort à la guerre, en 1918. L'abbé Yon devient tuteur de Guy Hoffman qu'il emmène en vacances au Canada, en 1930... il me cite par coeur les adresses visitées!

Hoffman termine son «bachot» et croit pouvoir compter sur un pécule fourni par l'État. Son rêve est de s'inscrire en art dramatique. Nenni. L'argent fait défaut à la France. L'âge du service militaire arrive bientôt (1937-39). Son choix se porte sur l'école de cinématographie, rue de Vaugirard (futur IDEC). Le grand tragédien Alexandre lui fournit, le soir, les rudiments des grands noms du théâtre: «tu joueras les deux extrêmes», prédit-il. C'est Alexandre qui entretint la semence déjà bien ancrée chez Guy Hoffman, qui fait entretemps ses premières armes en cinéma chez Pathé-Nathan. Versé dans l'équipe de Christian Jacques, il aide aux «premiers navets» du cinéaste. Mobilisé, il est expédié sur la ligne Maginot, affecté au service cinématographique de l'Armée, fait prisonnier (deux évasions, deux fois repris). La fin du conflit le trouve à Erfurt (Saxe) à 10 km à peine de Buchenwald. Comme détenu, il a noué des liens avec des Canadiens rescapés de Dieppe. Les forces de libération mobilisent Hoffman comme «MP» (à la prévôté) quelques semaines.

1945. Marseille. L'envie de retrouver le plateau de tournage le reprend mais Christian Jacques se trouve déjà à Rome, à la Cine Citta (complet); c'est à la Victorine qu'aboutit Hoffman, en même temps que rentre en France l'abbé Yon.

Hoffman a comme copain Marcel Marceau, le mime, qui le prend comme suppléant à ses cours chez Dullin. «Le mime me passionnait... et il y avait dans le cours Monique Chentrier» (qui deviendra sa femme); pour l'instant, cette élève ne se manifeste pas. Le hasard veut que Guy Hoffman se soit attardé à une épicerie où une Dame Chentrier aimait deviser de choses et d'autres: invitation à la fête donnée pour les 20 ans de Monique Chentrier. Amitié amorcée entre Théo Chentrier, le futur beau-père, et Armand Yon. Le voyage de fiançailles de Guy Hoffman coïncide avec l'implantation à Montréal de M. Chentrier, invité à fonder ici une chaire de psychologie. Sur ce «visionnaire» que fut Théo Chentrier, les éditions de Mortagne doivent publier bientôt une biographie commandée à sa fille Monique (on sait qu'il anima plusieurs années l'émission radiophonique «Psychologie de la vie quotidienne»).

Son premier job au théâtre vaudra à Guy Hoffman la modique somme de $5 par semaine. Il se rappelle avec émotion la file d'attente, à l'hôtel Queen's, avant l'épreuve d'acceptation au sein de l'Union des Artistes. À 33 ans, il peut enfin plonger dans son élément avec celui qu'il désigne affectueusement par son sobriquet (Toto): le père Émile Legault, cet homme «au charme fou» qui eut besoin de nous comme on eut besoin de lui, aux Compagnons de Saint-Laurent, pour vivre sa passion de théâtre. Paul Dupuy, Jean-Louis Roux, Jean Gascon, Guy Maufette, Félix Leclerc, et bien d'autres partagent l'aventure. Certaines tournées se réalisent dans des conditions artisanales: les retards ne découragent en rien les mordus de théâtre, à Rimouski, Rivière-du-Loup, en Abitibi, Guy Hoffman se rappelle même que «les gens montaient les décors avec nous», avant d'entendre *Monsieur Perrichon,* Les *Gueux au paradis* ou *Le Malade imaginaire,* tard la nuit.

Naquit un peu plus tard le Théâtre du Nouveau Monde (TNM), six mois avant le TNP de Vilar: «nous nous sommes parrainés mutuellement» dit l'homme de théâtre qui conserve pour Jean Gascon et Jean Louis Roux une camaderie plus forte encore que pour les autres «fous» du métier.

Cette aventure merveilleuse, Guy Hoffman ne veut pas la dissocier de ses activités cinématographiques: il est de *Étienne Brûlé, gibier de potence* (1952), un film usé s'il en est dont le tournage devait prendre 8 jours mais il fallut trois mois pour filmer ce long métrage sorti en même temps que *Tit-Coq,* de Gratien Gélians. Louis Portugais et Roger Blais, de l'ONF (Office national du film) ont réalisé avec Hoffman deux films intitulés *Pas un mot* et *Pantomime.* Il voyage beaucoup, il enseigne, il tourne, il joue. Des années hyperactives qui, avec le recul, lui font dire:

Suite à la page 35

Françoise Bujold

La mer en feu

par Jean Royer

FRANÇOISE Bujold est décédée le vendredi 16 janvier dernier à L'Hôtel-Dieu de Montréal après une longue maladie. Elle nous laisse des poèmes, des peintures, des gravures, ses amours du soleil et de la mer, des enfants et des dieux, des marins et des poètes. L'artiste a publié ses poèmes et gravures dans des albums d'art ou à tirage limité. Rappelons: *Au catalogue des solitudes* (Erta, 1956), *La Fille unique* (Goglin, 1958), *Une fleur debout dans un canot* (Sentinelle, 1962).

J'avais rencontré Françoise Bujold pour la première fois il y a vingt ans. Je me souviendrai toujours de cette fille du soleil. La dernière fois, que je l'ai vue, c'était le 17 novembre 1979. Elle sortait de l'hôpital et d'une crise d'angoisse. Elle combattait la mort depuis une quinzaine d'années. Elle m'a donné, ce jour-là, sa dernière entrevue, publiée ensuite en mars 1980 dans le no 15 de la revue *Estuaire* (C.P. 828, Haute Ville, Québec, G1R 4S7), avec un choix de ses plus beaux poèmes. Françoise Bujold m'avait dit sa joie de lire ce petit portrait d'elle. Le voici. On y entend les détresses et les désirs de cette gitane de Bonaventure.

■

«Moi, je suis une aventurière. Mais une aventurière qui se rapporte toujours! Je suis véritablement une gitane, une fille pas possible, pas mariable... J'ai toujours le goût de partir, de m'en aller dans un pays nouveau, de rencontrer des gens extraordinaires: des gitans, des poètes, des voyageurs. Des gens qui n'ont pas le sens de la réalité. Je trouve la réalité banale, hypocrite, mauvaise pour la santé! Penses-tu que le monde est beau, aujourd'hui? Moi, je cherche quelque chose de nouveau tout le temps, tout le temps, tout le temps. Si je ne le trouve pas, je l'écris.»

Françoise Bujold me raconte sa vie de Gaspésienne et d'artiste. Née à Bonaventure en 1933, elle vit aujourd'hui à Montréal, loin de la mer qui a nourri ses rêves d'enfant, d'artiste et de femme: «La mer, c'est Tout pour moi. Et je suis privée de la mer. C'est comme être privée d'un homme.»

Poète, peintre, graveur, Françoise Bujold est inconnue du grand public. Son oeuvre se retrouve chez quelques collectionneurs dans les musées et les bibliothèques. Ses poèmes ont été publiés dans des albums d'art à tirage limité.

L'artiste a par ailleurs enseigné les arts plastiques aux enfants durant plus de 20 ans. Après ses études à l'école des Arts graphiques avec Albert Dumouchel puis aux Beaux-Arts, elle obtenait son diplôme en pédagogie. Françoise Bujold a aussi enseigné aux enfants Indiens de Maria et Caughnawaga. Ces dessins d'enfants lui ont inspiré des poèmes qu'elle publiait avec les dessins et gravures des enfants. Il faut avoir vu des albums comme *L'Ile endormie, La Lune au village, une fleur debout dans un canot* et *La Naissance du soleil,* pour apprécier la qualité de vie et d'enseignement de Françoise Bujold.

Amoureuse de la mer, le poète écrivait beaucoup en même temps qu'elle faisait de la peinture, dans son immense atelier de la maison paternelle à Bonaventure. Elle racontait la mer après la pêche: dans une série diffusée par Radio-Canada, intitulée *À toi qui n'es pas né au bord de l'eau.*

«Moi, je suis née au bord de la mer. C'est là que j'ai écrit mes poèmes, que j'ai fait mes plus beaux tableaux. La peinture était pour moi un complément de la littérature. Je ne suis pas tellement connue comme peintre, d'ailleurs. J'ai fait ça pour me guérir, pour m'enchanter, pour me libérer, pour me réjouir. Mais je n'ai jamais compté sur la peinture pour gagner ma vie»

Aujourd'hui, en ville, Françoise Bujold vit contre la solitude, loin de la mer: «Contre la solitude, il n'y a rien. Il y a la poésie, l'écriture, la peinture, la marche, la religion. Mais il n'y a personne... Il y a des gens qui ont raté leur vie au nom de l'art. Moi, je mettrais mon pied dans l'art et dans la poésie, pour réussir ma vie avec un homme. Mais comme je n'ai rien, je crée. Je dessine, j'écris. Quand j'invente des personnages, ils deviennent tellement réels qu'ils sont mes amis. Ce sont des êtres extraordinaires. Que je ne rencontre pas dans la vie. Qui comprennent tout. Ils prennent soin de moi, ils m'écoutent, ils vont me chercher à manger, ils m'emmènent coucher chez eux ou faire des tours de bateaux. C'est toujours des gens extraordinaires, des marins...

«Depuis mon enfance, j'avais signé un pacte avec la mer. Je me baignais à un endroit précis de la mer et je retrouvais mon autonomie à chaque année. C'était entre chez mon père et chez le voisin. Un endroit précis comme une aiguille de gramophone. Je plongeais là. Je ramassais un caillou ou un coquillage. J'étais sûre de ne pas passer l'année en ville! Ils ne m'ont pas eue. Ils ne m'auront pas. ils ne m'auront jamais! Je pouvais faire mes promenades au bord de la mer, avec les oiseaux, les agathes. J'allais à la pêche aux coques, à la morue... J'allais giguer pendant que la mer était en feu (des petits poissons phosphorescents mettaient la mer rouge — on disait «la mer en feu»). Je suis née là.

«On ne s'est jamais ennuyé au bord de la mer. Avec nos jeux d'enfants. Au printemps, qui venait tard en Gaspésie, on prenait nos haches, on cognait sur la promenade pour défaire la glace. On libérait la promenade au mois de mai... La mer, c'est tout, pour moi!

«Je ne suis pas assez raisonnable pour vivre en ville! C'est un drame pour moi de ne pas voir la mer en me levant le matin. Un poème, ça ne s'écrit pas sur une table de cuisine en ville. Un poème, ça s'écrit dans un charivari d'hommes et de femmes, de marins et de chalutiers, la nuit, quand tu veux, party pas party... J'ai vécu avec des marins, des gars des îles, partout... Alors, quoi dire sur cette table de cuisine en ville?»

Alors on croirait entendre La Piouke, celle de la chanson de Françoise Bujold que chantait Pauline Julien il y a 20 ans:

J'ai valsé comme une folle
J'ai viré j'ai tourné
J'ai valsé comme une folle
Jusqu'à m'en épivarder...
Quand viendra le moment
Où devrai m'arrêter
Faudra deux cents marins
Pour me tendre la main
Les forçats de Cayenne
Dedans leurs barges pleines
Tous les Rochers percés
Tous les Rochers percés
Pour me désamorcer ...

Photo Kèro

Une fleur debout dans un canot

Tu es venu dans ma trail d'orignal
aux heures de brunante
briser mes signes totémiques sur ma peau
de race rouge

Vider ma paillasse de sa fougère
boucaner mes prusses et mes clairières

Ravage d'ours
j'ai le hurle du loup
et le cri du courlis dans tes rivières

Je te porte sur mon dos

Tu es venu égarer mes mots
mon wigwam
mes parures et mon canot de mouskoui

Du grand l'autre côté
mes animaux partis aux cris de tes bourgots

Sang-dragon
poison-de-couleuvre
j'erre dans tes follettes jeunes
tes pissenlites blanches

Je mangerai tes plaquebières et tes surettes
je me soûlerai de chassepareille et de savoyane

Dans tes renversis
je mènerai la fête
en tripe-de-roche et tête-de-violon
avec aux chevilles et aux poignets
mes bracelets de babiche

Poussent tes cosses et tes chicots
à me laver dans ton eau
trop de savon
trop d'homme blanc

Foulée comme un vêtement
j'adore encore ton soleil

Dans mes lunes
il n'y avait pas de faille

Dans mon coeur
il n'y avait que sang
rythmé et rouge comme le feu qui claque
aujourd'hui tes tourbières
petit bruit sourd de tam-tam

J'étais une peuplade vierge
tu es venu en moi
sans y laisser d'enfant

Mon troupeau de marsouins a mangé tes médailles.

Françoise BUJOLD

La Mouette

Ses paroles de varech de mousse et d'herbe
cette longue couvade de nid d'hôpital
tel l'oeuf de l'espoir petit à petit
rongé

chaque nuée blanche de gardes-malades
donne l'amnésie
de cette plage même
où naquit Vénus

les mille invasions du délire
ne gravent plus le bois

des murs allant du chamois au verdâtre
voient lever sa brume d'âme
sa frousse en fleur de givre

Ah ouiche t'en plain
que ce tison ne soit le feu follet
l'éclair en révolte
contre le dévidoir des souffrances

mouette qui est
et qui est seule
éprouvant sa résistance
sous l'épée suspendue
de son absolu

Gaëtan DOSTIE

À mourir de soleil...

par Gilbert Lévesque

FRANÇOISE Bujold, poète et graveur, est entrée dans ma vie par la porte d'en arrière; celle qu'à la campagne, on réserve aux intimes, aux voisins. Dès notre première rencontre, je m'étais empressé de la prévenir que je n'étais pas là pour lui arracher quelques secrets. Alors, elle s'est mise à parler comme elle savait si bien le faire. Sans arrêt. Propos entrecoupés d'éclats de rire où se devinait la douleur sous-cutanée d'un amour criant qui n'échoit qu'aux autres.

«J'ai commencé à écrire à l'âge de seize ans. C'est la seule chose que j'ai réussie et qui m'a fait gagner ma vie proprement. C'était à l'époque où mon grand'père et ma grand'-mère allaient passer l'hiver au presbytère de Gaspé, chez mon oncle le curé. Ils n'aimaient pas tellement quitter le village. D'ailleurs, ils mettaient pas mal de temps à rapailler tous leurs remèdes. C'est le thème de mon premier poème, enfermé dans un petit coffret, à Bonaventure».

Elle écrivit une série de textes pour la radio, la nuit sur un bateau. «À cinq heures le matin, je le tapais à la machine. À sept heures, je le mettais à la poste. On le jouait le lendemain. «L'émission avait pour titre: «À toi qui n'est pas né au bord de l'eau». Françoise Bujold avait emprunté à un poisson son nom de plume. Elle signait: La Marmarelle. Ça lui plaisait!

Au cours de nos nombreux échanges, elle m'apprenait qu'elle avait aussi produit des textes pour la société Radio-Canada. Radiodiffusé dans tous les pays francophone, «Le Canada parle au monde» dura dix ans.

Généreuse comme il ne s'en imagine plus, Françoise s'était déclarée «en otage» à l'amitié de ses amis: son autre famille. Qu'ils s'appellent Leroux-Guillaume, Marie-Anastasie, Jacques Chapdelaine ou Gaëtan Dostie, ses amis, poètes-graveurs comme elle l'ont choyée, gâtée, protégée. «Parfois nos mains se touchaient et malgré la noirceur de nos ongles nous nous aimions.» (1)

Dans «Notre dialecte de bataille», pressentant le pire sans doute, Françoise avait exprimé: «Faire vite, de toute urgence extraire cette mine lumineuse de la terre.» Plus loin, elle déclarait: «Si ce sont les esprits supérieurs qui ont inventé le langage, ils se sont vus dans l'obligation de mettre au monde des onomatopées périlleuses pour parler d'amour». (2)

Le 8 novembre 1977, à la veille d'une intervention chirurgicale, à la fin de la visite que je lui rendais, au lieu de formuler les voeux banals qu'on a coutume d'étaler, (bonne chance, qu'est-ce que cela veut dire?), je lui avais présenté une feuille qu'elle reconnut aussitôt: du papier St-Gilles! Spontanément, sans hésitation aucune, elle se met à écrire: «À mourir de soleil/-qui pétrifie l'os et la main/-pour devenir une rose à la fin/il faut avoir été un peu humain.»

Et alors, avec l'attitude que l'on connaît généralement aux personnes qui se partagent un secret, elle m'avait confié à l'oreille: «J'aimerais qu'on inscrive ce poème sur ma tombe.» Depuis, quelques années s'étant écoulées, Françoise entrevoyait une brèche à l'espérance. Mais hélas, je devais la retrouver récemment de nouveau alitée; devenue pour les proches, méconnaissable. Seul le coeur battait encore. Dernier privilège, j'ai eu droit à ce qu'il m'a semblé être l'esquisse d'un sourire. Si faible, fragile comme la première ligne d'un dessin, poignant comme la dernière strophe d'un poème qui a été longtemps médité avant d'être livré: «J'aurai toujours une souleur à l'âme / Quand je reverrai tes yeux,» /3)

Dans l'un de ses tout derniers poèmes, «Voyage à Valparaiso,» elle faisait un simple «goodbye» à ses père et mère; mais non sans réserver son plus beau sourire pour ses amis. Un goodbye, un sourire, à saveur d'aurevoir.

Notes

1) *Nos matins de blanc d'espagne,* préface de F. Bujold, in Les imagiers, poèmes de Gilbert Langevin, Ed. Sagitta, Mtl 1977.

2) *Notre dialecte de bataille,* préface de F. Bujold, dans Une Inquisitoriale, poème de Michael La Chance, Ottawa, 1975.

3) *Le temps d'un oasis,* poème-affiche de Françoise Bujold, Mtl, Ed. Sagitta 1977. Gravure de Janine Leroux-Guillaume.

NOTE DE LECTURE

Bourgeoisie, par Natalia Ginzburg, Denoël.

Natalia Ginzberg appartient à la génération des écrivains italiens d'après-guerre. C'est l'écrivain du ton mineur, de la confidence, du chuchottement. Son réalisme est une plainte plutôt qu'une protestation et conduit à la compassion plutôt qu.à la révolte.

Dans ses deux textes, elle décrit le délabrement de la bourgeoisie italienne et où l'on constate la fin d'une période. La société qui exigeait la loyauté n'est plus. Le sentiment apparaît dans sa nudité et dans sa fragilité et il est éphémère. Le mari n'est plus attaché à sa femme pour la vie et l'enfant n'a pas envers sa famille la loyauté indiscutable du moins en apparence.

Ni hommage, ni réquisitoire, ce livre jette sur une bourgeoisie et ses valeurs défuntes, un regard ambigu où se mêle la nostalgie, le regret de soulagement qu'apporte une libération attendue et un renouveau possible.

Naim KATTAN

guérin
l'éditeur qui édite

Le Monde
12 cm x 17 cm
200 pages
cartes en 4 couleurs
relié cartonné
$7,95

SOMMAIRE

4-Fuseaux horaires
5-Cartes thématiques
A, B, C-Structure géologique
D-Précipitations et courants marins
E-Végétation
F-Climats
G-Densité de population
H-Religions, races et langues
I-Communications aériennes
J-Économie du secteur agraire
K-Économie du secteur industriel
6-Le monde politique
8-Océans Indien et Pacifique
10-Océan Atlantique
12-Pôle Nord
13-Pôle Sud
14-Europe
34-Asie et Russie
46-Moyen-Orient
48-Afrique
56-Australie et Océanie
62-Amérique du Nord
70-Amérique Centrale
74-Amérique du Sud
97-Synthèse géographique et statistique
119-Index des noms et lieux géographiques

En vente dans toutes les librairies

guérin éditeur limitée
4574 rue SAINT-DENIS
MONTRÉAL H2J 2L3
TÉL.: (514) 842-3481

En vente dans toutes bonnes librairies et aux librairies Guérin:

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél.: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 843-6241

ISIS de Pierre Mathieu

Recueil de poésie faisant partie d'une trilogie sur le mythe d'Isis comprenant les tableaux de Mickie Hamilton, les poèmes de Pierre Mathieu et l'interprétation de Renée Devirieux.

LES ÉDITIONS MONT D'OR

Il a été tiré de ce recueil 500 copies numérotées sur papier de luxe Byronic Domtar.

Coût: 15,00 $
Format: 5 po x 8 po
Nombre de pages: 52

BON DE COMMANDE

Je désire recevoir ___ copie(s) de **Isis**, publiés par les Éditions Mont d'Or au coût de 15,00 $ chacun, frais de poste et de manutention compris.

Nom: (en MAJUSCULES, s.v.p.)
Adresse: App. Code postal
Ville: Province
Ci-inclus un chèque ___ ou un mandat-poste ___ au montant de ___ $ fait au nom de:
LES ÉDITIONS MONT D'OR, 147, FOREST DRIVE, PINCOURT, QUÉBEC J7V 6A5

Un bon conseil

Faites de l'exercice

LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR

Le rendez-vous des bibliophiles

Pour toute annonce publicitaire communiquer avec...

JACQUELINE AVRIL
844-3361

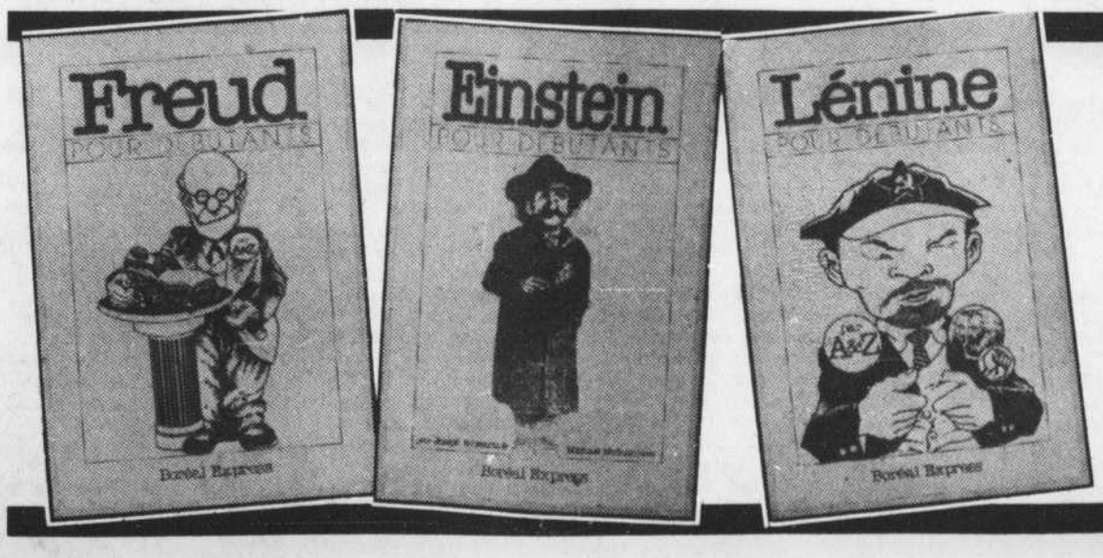

Vous n'aviez jamais rêvé de les comprendre si facilement!

Des guides à la portée de tous, écrits et illustrés de façon humoristique, mais sachant aller droit à l'essentiel.

Freud, Einstein, Lénine, pour débutants

En vente dans toutes les librairies à $9,95

au boréal express

CULTURE ET SOCIÉTÉ

André Belleau

Un regard lucide sur notre roman

par Noël Audet

André Belleau; **Le Romancier fictif, essai sur la représentation de l'écrivain dans le roman québécois,** Les Presses de l'Université du Québec, 1980, 155 pages.

VOILÀ un essai précis, savant même, écrit toutefois dans un continuel souci du lecteur. Ici, pas de terrorisme intellectuel, pas de fuite non plus devant le vocabulaire technique quand il est rendu nécessaire par l'analyse. André Belleau prend toujours le soin d'expliquer, entre parenthèses s'il le faut, les termes qui ne vont pas de soi.

Son livre prend en charge le roman québécois de 1940 à 1960, mais il trace aussi bien les perspectives jusqu'à Godbout, Aquin et Ducharme. Selon les données de cette analyse, il apparaît que nos romanciers ont une tendance particulièrement accentuée à mettre en scène un «personnage-écrivain», et la

André Belleau

fréquence de ce personnage méritait que l'on en recherche l'explication. Depuis le Denis Boucher de Lemelin *(Au pied de la pente douce)* jusqu'au Thomas D'Amour de Godbout *(D'Amour, P.Q.)*, nos romanciers résistent mal à l'envie de se projeter dans un de leurs personnages, écrivant et réfléchissant sur l'écriture. Jusqu'à l'Abel Beauchemin, de Victor-Lévy Beaulieu, dont toute la vie n'est qu'écriture.

André Belleau commence en effet, et ce n'est pas un mince mérite, à dégager les liens entre les parcours «naturels» de la fiction d'ici et les conditions sociales et sociolinguistiques imparties à l'écrivain. Il constate, par exemple, que la plupart des héros-écrivains ont un double: raffiné, sensible, cultivé, parlant bien... mais complètement stérile, et que l'écrivain fictif qui écrit «réellement», comme l'a si bien illustré Bessette, s'appelle Lebeuf et non pas Sillery; il est costaud, il aime la bagarre, il ne parle pas en termes! Il s'appelait Boucher, déjà chez Lemelin. Voilà, à mon avis, un bel effet de censure culturelle: les écrivains se peignaient, dans leurs fictions, sous les traits d'un malabar plutôt que sous les apparences d'une âme délicate et sensible, sans doute parce qu'ils ne se sentaient déjà que trop soupçonnés d'exercer un métier peu viril. Depuis les politiciens à la Duplessis jusqu'aux intellectuels même et au public, on nourrissait à l'endroit des «poètes» un sentiment de méfiance sinon de mépris.

Et tout se passe comme si l'écrivain avait senti le besoin de justifier son métier par personnage fictif interposé, afin de corriger, jusqu'à un certain point, mais plus souvent d'avaliser l'image que notre société se faisait de ses littérateurs.

Conscient des différences formelles entre les personnages-écrivains, André Belleau en arrive à classer les romans de cette période en deux types assez nets: les romans du code, et ceux de la parole. Si les premiers jouent l'institution littéraire, sont des romans sur la vie littéraire en rapport avec le contexte social, les seconds exploitent la littérature à partir du sujet, comme moyen d'expression sinon de salut personnel. Enfin, après 1960, viendront les romans de l'écriture, axés sur le langage même et ses ressources.

Bien que l'auteur refuse, en bonne méthode, de poser les jugements de valeur sur les oeuvres qu'il analyse, il se dégage tout de même de son texte un ensemble de constats et de remarques fort éclairants. On touche souvent du doigt les limites qu'un auteur atteint dans le traitement de son thème, et Belleau montre bien que ces empêchements proviennent avant tout des conditions sociales et du statut que confère à la littérature la collectivité québécoise. On pourrait donc dire que le Québec a la littérature qu'il mérite, dans un sens matérialiste, à savoir la littérature qu'il peut produire étant donné ses rapports à la langue, à l'idéologie, à l'espace social. Et je comprends mal que l'on puisse rêver d'autre chose, comme il arrive à certains qui refusent du même coup de voir cette littérature-ci qui se fait; on nous propose la littérature étrangère en matière de modèle, d'évasion surtout.

Notre littérature est ce qu'elle est, selon Belleau, parce qu'il aurait manqué à notre société une «norme du dire commun et du dire littéraire imposée par la tradition, par une classe, bref par l'institution, (...) intériorisée et transmise» (p.129). C'est pourquoi Sillery n'est pas l'écrivain fictif de Bessette. En d'autres termes, la culture est saisie à distance, comme avec des pincettes, pour être finalement rejetée par le contexte discursif, parce que l'on n'a pas trouvé le moyen de la faire coller à la réalité d'ici. Ce phénomène peut être en partie rapporté à la situation concrète de la langue au Québec, si bien que le narrateur se sent incapable d'employer le langage même de ses personnages pour les fins de la narration.

Depuis 1940, il y a eu toutefois une évolution marquée vers la contextualisation, c'est-à-dire que le personnage-écrivain s'éloignera d'une position abstraite face à l'institution et à la langue pour tenir de mieux en mieux compte de la réalité culturelle québécoise, jouant comme Bessette le fait, par exemple, des niveaux de langue et des types de discours afin de figurer l'appartenance sociale de ses personnages.

Pourtant, constate André Belleau, «la question déjà posée du statut de la culture et du langage demeure irrésolue même si elle ne se présente pas de façon aussi candide qu'à l'époque précédente.» (p.133) Car il ne s'agit pas d'anti-intellectualisme chez l'auteur-narrateur, il reste qu'un étrange sentiment de méfiance le pousse à opposer constamment les signes de la culture à quelque chose d'autre, comme un certain primitivisme, un état de nature qui, lui seul, a le don de produire l'écriture. Selon notre auteur, cela va même jusqu'à une dissociation entre la représentation de l'écrivain et la littérature.

«L'écrivain possible, disons *complet*, simplement productif, raisonnablement apte à surmonter les inhibitions et les obstacles, ne s'obtient que par la synthèse des vis-à-vis dans la double série, Marcel Larocque et Bernard, Denis Boucher et Ovide Plouffe. Jules Lebeuf et Augustin Sillery (...) Pourquoi l'intuition et la sensibilité, une certaine liberté intérieure, (...) l'énergie physique et créatrice, (...) la maîtrise du langage et pour finir la culture ne se trouveraient-ils pas parfois du même côté?» (p.142)

Ce ne serait pas, je crois, trahir la pensée de Belleau que de conclure en disant que l'écrivain d'ici n'a pas encore su accepter sans fausse pudeur son métier d'écrivain, ni intégrer sans réticence sa culture à son texte, ne faisant en cela que rendre à la société l'image qu'elle lui prêtait. Loin de faire ce qu'il veut, l'auteur fait ce qu'il peut, dit André Belleau, et l'on pourrait même ajouter: ce que peut la société québécoise sur son réel, son langage et son imaginaire.

Par la multiplicité et l'articulation des questions qu'il pose, l'essai d'André Belleau représente l'un des meilleurs essais publiés en 1980. Il ouvre la voie à beaucoup de recherches ultérieures susceptibles de dévoiler les relations étroites entre les formes fictives et les conditions sociales de leur production.

Plaisirs redoublés

Belles éditions et rééditions

par Madeleine Ouellette-Michalska

JEAN Marcel qui a publié, l'an dernier, un très beau *Gilgamesh* chez VLB, nous offre maintenant une version moderne en prose de *La Chanson de Roland*. L'excellence de la traduction, de l'impression et de l'illustration, en fait un ouvrage remarquable qui devrait ravir les lecteurs/trices qui ont déjà fréquenté le preux Roland au cours classique ou souhaiteraient le raconter à leurs enfants. Car ceux-ci n'aiment pas que Goldorak ou Alexis le Trotteur.

Il y a dix ans, quand les programmes «cadres» n'avaient pas encore tout à fait banni la lecture et la culture de nos maisons d'enseignement, j'ai travaillé une version aride de *La Chanson de Roland* avec des adolescents d'un milieu défavorisé de la région métropolitaine, et on y a trouvé un immense plaisir. À l'heure du pétrole, il faut à peine un peu d'imagination pour resituer le contexte sociopolitique de l'invasion médiévale de la France par les Arabes. Et cela serait tout aussi vrai pour qui voudrait aimer ou faire aimer le superbe *Villon* adapté en français moderne par Ionela Manolesco aux éditions Guérin. Les onze ballades adressées aux Coquillards, société secrète et marginale parlant une langue qui l'était tout autant, sont assorties d'illustrations d'un glossaire et de reproductions manuscrites qui ne devraient pas laisser indifférents les amateurs de beau texte et de belle édition.

Je me hâte de placer dans cette catégorie les *Contes berbères de Kabylie*, recueillis, traduits et présentés par Pierre-H. Savignac aux Presses de l'Université du Québec. Il s'agit d'une édition de grande classe, attrayante, précise, complète, dont la partie centrale, nettement délimitée par la présentation graphique et iconographique, comporte trente contes qui devraient faire la joie de nombreux enfants. Mais les adultes y trouvent aussi leur part. Car en plus d'analyser ces contes, de fournir des renseignements sur l'évolution actuelle du monde berbère (présentement minorisé au Maghreb), Savignac nous livre également une réflexion fort utile sur la problématique du conte en général. Voilà un ouvrage peu coûteux, mais de grand prix, qui fera aussi bien le bonheur des exégètes que des débutants/es en lecture.

Du côté des rééditions, la collection «Présence» des éditions Quinze a joué le rôle de tête de file en 1980. (Au moment d'aller sous presse, il nous a été impossible d'obtenir la liste prévue pour 81). Au cours de cette dernière année, cette collection a réédité plusieurs romans dont plusieurs étaient assortis d'une postface critique. On a donc pu voir en librairie: *Une liaison parisienne* de Marie-Claire Blais, *Aaron* et *Le Dompteur d'ours* d'Yves Thériault, *La Scouine* d'Albert Laberge, *Et puis tout est silence* de Claude Jasmin, *La Fleur aux dents* et *Les Pins parasole* de *Gilles Archambeault, Prochainement sur cet écran, Un, deux, trois,* et *Faire sa mort comme faire l'amour* de Pierre Turgeon.

En 81, Stanké, continuera, pour sa part, à rééditer en poche dans sa collection 10/10. On nous annonce, pour cette nouvelle saison, trois ouvrages de Marie-Claire Blais, *Manuscrit de Pauline Archange, Les Apparences* et *Vivre-vivre,* de même que *Les Princes* de Jacques Benoît et *L'Épidémie* d'André Major.

Chez Québec/Amérique, où l'on avait pris tout doucement le virage en 80 avec *Le Cycle* de Gérard Bessette et *L'Herbe et le Varech* d'Hélène Ouvrard, on concentrera ses efforts sur l'inédit au cours de 81.

À propos de réédition, il peut être utile de signaler l'initiative de *Québec français* qui vient de regrouper en volume, dans *Romanciers du Québec,* les dossiers de dix auteurs déjà présentés dans sa revue mensuelle. Les femmes y sont sous représentées. Élément dynamique de la création littéraire québécoise, elle occupent, là comme dans toût ce qui est produit en milieu éducatif et universitaire, les deux-dixièmes de l'espace critique. C'est bien peu!

Livres reçus

Les Yeux ouverts, Marguerite Yourcenar, Les interviews Le Centurion

Discours de réception de M. Jean Dutourd à l'Académie française et réponse de M. Maurice Schumann, Flammarion

La Revue de l'art, Chastel, Champs Flammarion

Enigmes et controverses, Jean Largeault, Aubier analyse et raisons

Lettres à sa famille, Louis Hémon, Boréal Express

Petit Dictionnaire des écrivains, Union des écrivains québécois

Partir, Céline Perreault, Libre expression

Utopies et Réalités en URSS 1917-1934, Le Centre de création industrielle

La Science au bout des doigts, Bureau de recherche et de consultation en éducation, Ed. Jacques Frenette

Le cahier

CULTURE ET SOCIÉTÉ

du journal

LE DEVOIR

est dirigé par

Jean Royer

■ Nous rappelons à nos correspondants que les lettres adressées à «Culture et Société» doivent être signées et comporter, de manière lisible, les nom, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes.

Bouquinez partout et achetez chez nous parce que nous avons les livres que vous cherchez .

Librairie Guérin

168 est, rue Sainte-Catherine

Montréal

Gérant: **Luc Boutin (861-5647)**

librairie denizon galerie 347 est, rue St-Paul Montreal Tel.: (514) 866-2049

la seule *librairie de prestige* capable de vous offrir un choix de plus de *2200 titres spécialisés en art (peinture, sculpture, architecture,...)* vous invite à la plus importante vente de livres d'art jamais vue à Montréal:

ESCOMPTE de 10 à 30%

sur l'ensemble des volumes disponibles en magasin.

(offre valable du 3 janvier au 1er février 1981).

Conditions:
— premier arrivé, premier servi
— aucune mise de côté
— cartes de crédit acceptées.

heures d'ouverture mardi au dimanche de 12h à 18h

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

puf

***Collection* "Économie en liberté"**

économie en liberté

la pauvreté du pouvoir

BARRY COMMONER

puf

LA PAUVRETÉ AU POUVOIR

par Barry Commoner

Au cours des dix dernières années les États-Unis — pays le plus puissant et le plus techniquement avancé de l'histoire — se sont trouvés confrontés à une série de crises inquiétantes et en apparence insolubles. Ces trois crises qui ont successivement atteint les États-Unis et l'ensemble des pays industrialisés: crise de l'environnement, crise de l'énergie et crise économique, ne sont pas indépendantes mais intimement liées les unes aux autres et révélatrices d'un vice fondamental dans la structure de la société moderne. Le problème est de déceler ce vice, de sorte qu'on puisse le corriger. Une fois cette tare décelée, on pourra, en est convaincu l'auteur, déterminer les mesures, pénibles mais nécessaires, susceptibles d'y remédier.

Prix de l'ouvrage $24.85

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

BOUQUINEZ À L'AISE

À

L'agence du livre francais inc.

1246 rue St-Denis — Montréal, Qué H2X 3J6 —

Tél.: 844-6896 844-6438

ÉDITIONS SÉLECT *LA MAISON DES BEST SELLERS*

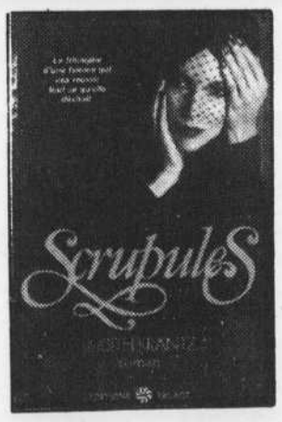

Scrupules

NOUVEAUTÉ DE JUDITH KRANTZ, auteur du Best Seller **PRINCESSE DAISY.** L'histoire d'une femme qui osa réussir tout ce qu'elle désirait. Elle avait été la fille malheureuse et sans grâce d'une famille aristocratique de Boston. Et maintenant elle était belle, terriblement séduisante, courtisée... et elle s'en faisait gloire. UN FASCINANT ROMAN D'AMOUR ET D'AVENTURES. 432 pages—**$14.95**

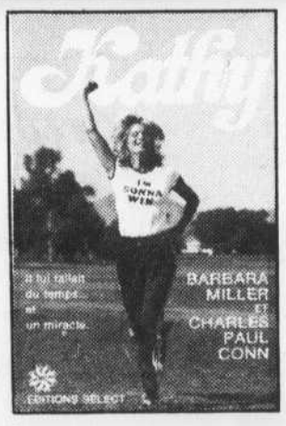

Kathy

Par **Barbara Miller** et **Charles Paul Conn** Les mystères de la vie et de la mort, de la souffrance et de la guérison, vont au delà de l'intelligence humaine. Voici la fabuleuse histoire de la guérison miraculeuse d'une jeune fille. Son courageux exemple nous fait comprendre que LA PRÉSENCE DE DIEU fait toute la différence, quelle que soit la circonstance.

168 pages—**$8.95**

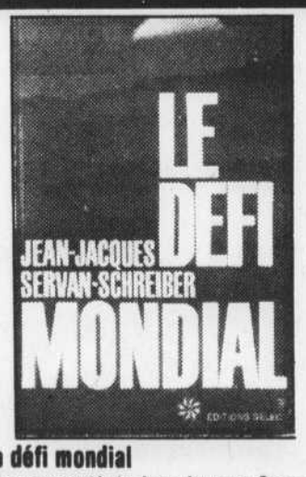

Le défi mondial

Une nouveauté de **Jean-Jacques Servan-Schreiber,** auteur du best-seller **LE DÉFI AMÉRICAIN.** Au milieu de la crise mondiale, voici un livre qui saisit l'imagination et éclaire l'avenir. Un groupe d'hommes — Européens, Arabes, Japonais — conscients et informés, ont exploré ensemble, au long de l'année 80, la voix de la Renaissance. Oui, elle existe.

478 pages — **$15.95**

Les secrets du coeur

de **KHALIL GIBRAN** sont parmi les premiers écrits de Gibran. Avec une lucidité éclatante, il décrit les grands combats qui se livrent dans la conscience des êtres. L'ensemble des textes portent en eux suffisamment de symbolisme et de spiritualité pour guider le lecteur vers une réflexion profonde qui lui permettra une introspection en lui-même.

216 pages—**$11.95**

Mon jardin secret

Par **Nancy Friday,** auteur du best-seller ***MA MÈRE MON MIRROIR.*** Peut-être le livre le plus étonnant de ces dernières années. Pour la première fois au monde, des femmes ont accepté de mettre à nu et de révéler la face cachée de leur subconscient. Effarantes, colorées, variées, ces confidences, jamais formulées auparavant, ont une résonance irremplaçable: l'authenticité. 286 pages — **$7.95**

Le mal américain

de Michel Crozier

L'Amérique est en crise. La première puissance du monde ne sait plus où elle va, et le monde entier commence à s'interroger. Cette inquiétude est-elle justifiée? Michel Crozier répond Oui...

298 pages — **$11.95**

EN VENTE PARTOUT ET CHEZ L'ÉDITEUR — 1555 OUEST RUE DE LOUVAIN — MONTRÉAL — QUÉBEC — H4N 1G6 — COMMANDES POSTALES ACCEPTÉES

les carnets de Jean Ethier-Blais

AH! ces fins de janvier! Chaque année, c'est la même chose. On se dit que l'hiver ne se donnera jamais la peine de finir, que le froid s'est installé comme chez-lui dans nos vies. Pourtant ce froid, mon plus vieil ami, mon plus ancien ennemi, je devrais le connaître, savoir deviner ses faiblesses. Je sais qu'il s'évanouira, que le soleil que je vois chaque jour briller avec plus d'éclat, l'emportera. Le matin, je relève vite le store afin qu'il pénètre dans ma chambre, dans sa splendeur encore mate. Les jours allongent, la nuit, insensiblement, recule. Je me dis que j'aurais fait un mauvais Lapon, errant pendant des mois entiers dans le noir. Je me félicite chaque jour d'être ici et non pas en Suède, pays de nuit ou à Strasbourg, pays de grisaille. C'est qu'ici, nous sommes dans la lumière. Mais (et quel mais!) le froid et la neige, l'immobilité des arbres nous rendent mélancoliques, agissent sur l'âme, et il y a dans l'air une immense tristesse passive. Une nostalgie, celle des jours de soleil et de cette chaleur moite qui ravive les souvenirs de la paix foetale. Cet hiver n'en finira donc jamais? Pourtant, je sais qu'un beau matin, je sortirai et que, soudain, au détour d'un morceau de gazon et de boue mêlés, montera vers mes narines l'odeur riche, envoûtante, de la terre meuble, qui sentira bon le printemps à naître. J'accélérerai le pas. Je regarderai le ciel en face. Je redresserai les épaules. Je mettrai mes mains dans mes poches. Je sifflerai peut-être une romance.

Pour oublier ma morosité, j'ai lu les *Mille et une nuits*. La traduction du docteur Mardrus vient de reparaître. C'est une pure merveille de style, d'ampleur, de mouvement, de richesse de vocabulaire et de tournures. Les citations de poésie arabe sont nombreuses, toutes admirables et telles qu'on avait toujours imaginé qu'elles dussent être. Quelle épopée de l'imagination, des sens, de la volupté de vivre! Proust les appelle «charmantes», peut-être parce qu'il les lit à Balbec et qu'elles lui rappellent son enfance. Il les concevait sous forme d'assiettes coloriées, de dessins en quelque sorte d'enfants, imagerie qui permet à l'esprit dans son émerveillement, d'oublier le sérieux du monde. Après la mort de sa grand'mère, il les relit, dans la traduction Mardrus, que sa mère lui avait offerte, un peu contre son gré, car elle craignait que Marcel prît plaisir à y lire les passages coruscants. L'érotisme y brille en effet de mille et mille feux. Cette traduction, qui parut moderne à Proust, a trouvé son assiette, qui ressemble plus à un Bernard Palissy qu'à un brimborion dix-huitième. La nature humaine s'y trouve dans sa splendeur, avec ses qualités, ses vices, cette suprême ironie qui est la Sagesse, cette mansuétude devant les errements du coeur, les délices de la cruauté et du pouvoir absolu, et surtout le triomphe constant d'un amour qui naît de la connaissance. Qui n'a pas, à un moment ou à un autre, lu la traduction Galland? Elle fait en quelque sorte partie de nos moeurs. Je n'ai pas eu le courage de la comparer à celle du docteur Mardrus, car elle m'a ouvert les portes des palais enchantés. C'est d'elle que je tiens mon admiration de l'Islam, le sentiment indéracinable en moi que le désert est ma vraie patrie, mon besoin de me plonger dans l'univers arabe. Je lisais, adolescent, en meme temps Psichari, la vie du Père de Foucauld et la traduction Galland. Tout cela dans un brave petit collège de Jésuites. Comme je dois tout aux bons Pères! Ma passion de la Chine, celle aussi de cette Arabie dans laquelle, avec l'Orientaliste Doughty, je m'enfonce et jusqu'à La Mecque. Les Jésuites avaient des missionnaires en Chine, qui, de retour au Canada, venaient nous parler des mirages de Combaluc. Nous les écoutions bouche-bée. Certains de mes camarades sont eux-mêmes devenus Chinois. Moi, je lis les poètes chinois dans Arthur Waley, Demiéville, Granet, je tourne le dos à nos hivers pour affronter celui de Pékin. Puissance de l'exotisme.

Donc, Proust a lu Mardrus. La vie a plus d'imagination que les hommes et Proust note à quel point l'existence est riche d'événements pour qui sait voir. Ainsi des *Mémoires* de Saint-Simon, écrits comme la *Recherche*, la nuit. Et les *Mille et une nuits?* Ne sont-ce pas aussi un ouvrage nocturne? La blanche et diserte Schéhérazade raconte, à l'aube, des récits d'ombre. Il existe, ainsi, des êtres de jour et d'autres de nuit. Musset ne cache pas sa préférence pour la seconde. Ses muses l'y entouraient d'alexandrins et d'hexamètres. Mais il y retrouvait aussi son double, celui dont il avait peur, le Destin de l'homme d'immense talent qui sait qu'il va mourir jeune. C'est le visiteur de Mozart, à la tombée du jour. Proust lui-même, on le sait puisqu'il en a fait étalage, vivait et travaillait la nuit. N'est-ce pas l'heure des grandes oeuvres, de celles qui s'allongent désespérément, dans lesquelles remonte à la surface de la mémoire l'essentiel indéfiniment répété, de la vie? Les associations d'idées se pressent à la porte, toutes veulent se frayer un passage et l'oeuvre de Proust est tissée de ces associations, de ces rapports culturels entre les événements et les personnages. Les vrais gens du monde de son époque se moquaient gentiment de lui qui, du dehors, avait l'ambition de les décrire tels qu'ils étaient. A mi-chemin entre le réel et l'imagination, il se réfugie dans le souvenir de ce qu'il croit qui a été pour décrire un monde nocturne qu'il fabrique et ressuscite à mesure. Comme dans les *Mille et une Nuits*, Proust, imitant le Calife Haroun-al-Rachid, se promène dans la grande ville, qui n'est pas Bagdad, mais Paris, à la recherche de sujets. Il entre dans la nuit, en haut-de-forme et gardénia et le monde se présente à lui dans la pénombre des réverbères. Les êtres humains, la nuit, laissent tomber leur garde. Le romancier nocturne les épie.

Saint-Simon, à Versailles, occupait un cagibi, sans fenêtre, qu'on chauffait en glissant des briques brûlantes sous le lit. Face au mur, sa journée de conversations et de surveillance finie, il notait ce qu'il avait vu et entendu. La nuit du palais immense l'entourait. Il avait une fois de plus déjoué les espions qui y fourmillaient. Il pouvait dire sa vérité secrète et s'imaginer familier du Duc de Bourgogne. Certains, au contraire de Proust et de Saint-Simon, ont peur, lorsque le noir les entoure et que seule la clarté de la lampe brille, d'entendre le crissement de la plume sur le papier. Ils préfèrent la lumière et le style solaire. Je n'ai, pour ma part, jamais pu me résoudre à travailler la nuit. Le sommeil, loin des froidures, me terrasse et, ô nuit, je sombre en toi.

Ginette Lépine

Enseigner, c'est moins facile qu'avant

par Paule des Rivières

MAL formés, démunis et mal aimés, les enseignants subissent aujourd'hui leur propre censure, un peu comme l'inflation dont tout le monde se dit qu'elle existe, en levant les bras au ciel et en haussant les épaules.

Ginette Lépine fait cette analyse, non sans lancer un immense cri d'encouragement et de confiance à ceux et celles qui se retrouvent chaque matin devant 30 paires d'yeux. Non sans espérer qu'ils retrouvent leur rire.

Ginette Lépine a 33 ans. Elle a enseigné sept ans, au primaire et au secondaire, à l'enfance inadaptée toujours. Comme tout le monde un jour ou l'autre elle a été «massacrée». Elle a publié deux livres dont un, *Éduquer avec amour*, (aux éditions coopératives Albert Saint-Martin), retrace «l'histoire la plus importante de ma vie professionnelle», soit cinq ans passés à Saint-Jérôme avec un groupe de «faux débiles moyens». Ensuite, elle a enseigné deux ans dans une polyvalente de la rive sud de Montréal, Mgr Parent, en 1973 et 1974, avant de passer à l'Université du Québec à Montréal où elle est en charge des stages de formation pratique, à la famille de formation des maîtres.

«Le problème, c'est la structure universitaire pas le monde qui se perfectionne. Même que je les admire parce que moi je me suis tannée et j'ai lâché le doctorat. C'est uniquement du potinage pour des crédits. Tout le monde le sait mais personne le dit», a-t-elle dit, au cours d'une entrevue avec le DEVOIR, la semaine dernière.

Son truc à elle? Être obsédée par «le réel», concevoir ses projets en fonction de «la vraie vie». Elle se demande pourquoi, par exemple, dans un monde où les enfants ne se rencontrent pratiquement plus, quatre ou cinq adolescents n'accompagneraient pas une enseignante qui organise une activité hors les murs de l'école plutôt que de la contraindre à courir en tous sens dans le métro pour garder ses «15 monstres».

Ou pourquoi un étudiant de secondaire III ne serait pas assistant auprès des plus jeunes, «pas pour jouer à la mère, pas pour que ça soit fictif mais pour que ça soit reconnu».

Ginette Lépine a toujours travaillé avec des enfants du secteur de l'enfance inadaptée et là davantage qu'ailleurs la mystification ne résiste pas

Ginette Lépine

longtemps aux faits.

Elle précise: sur les quelque 100,000 enfants placés au secteur de l'enfance inadaptée, avec ses options et cours particuliers, 20% présentent des handicaps physiques sensoriels. Les autres proviennent des milieux défavorisés et sont avant tout «démotivés».

Enseigner, c'est moins facile qu'avant. Moins facile qu'en 1967, l'année de l'Expo, alors que l'enthousiasme était sans bornes à l'École normale et que «ça allait avec l'air du temps d'avoir des idées nouvelles». Moins facile qu'en 1968 ou en 1973, alors que les enseignants qui avaient un projet pouvaient le mettre en branle sans se préoccuper de tout le monde et son père et sans craindre qu'il ne cadre pas avec la dernière mode ou la dernière politique gouvernementale.

«Mes enseignants me le disent aujourd'hui: t'aurais de la misère, Ginette, dans le milieu, ce n'est plus comme avant; mais je vais aller voir, je vais y retourner».

De son expérience à la polyvalente Mgr Parent, elle dit: «J'ai vu la polyvalente en action et je n'ai pas trouvé qu'il s'agissait d'une structure aliénante. Il faut dire qu'on avait un projet clair, auprès des démotivés scolaires, ceux qui se préparaient à refaire l'histoire de leurs parents».

Un petit groupe d'enseignants s'était donné pour défi de faire passer au secteur régulier d'enseignement tous ceux dont le rêve le commandait.

«Beaucoup voulaient devenir coiffeuses, secrétaires, couturières et tout cela demandait un cours professionnel long. Presque tous ont réussi à passer au secteur régulier mais personne quasiment n'est resté, essentiellement parce que ces élèves-là sont incapables de supporter le système».

L'autre défi de ces deux années à Mgr Parent s'adressait «à ceux qui nous échappent complètement, qui suivent les cours des ateliers multi-polyvalents, ceux qui ne mènent nulle part. Avec ceux-là Ginette Lépine et ses collègues sont allés au plus pressé, «parce qu'ils allaient nous quitter dans quelques semaines.» Il fut donc question de contraceptifs, de motocyclettes, d'appartements («tous s'apprêtaient à prendre des appartements qui les auraient mis sur la finance en moins de deux semaines») etc.

«Le plaisir que j'ai eu, c'est quand une fille m'a téléphoné pour me dire qu'elle avait eu un petit. 'Mais j'avais compris Ginette, j'ai pris tes pilules et quand j'en ai voulu un j'en ai eu un'».

Elle-même insiste énormément sur l'influence du milieu familial. C'est la première information qu'elle donnera lors de l'entrevue, avant le début de la période de questions.

«J'ai été élevée par cinq mères; pas de père mais cinq mères et j'ai rarement connu l'angoisse de l'enfant qui s'est chicané avec la seule personne adulte avec laquelle il vit». Elle a connu le divorce à une époque où «ça ne se faisait pas», s'est frottée par sa grande-mère à des choses que les gens qui ont 30 ans aujourd'hui ignorent et même si ses cinq mères du quartier Centre-sud à Montréal «étaient pognées ben raides», l'éventail a permis à Ginette Lépine de se tailler» deux ou trois assises sociales».

«Loin de moi, ajoute-t-elle, l'idée de vouloir retourner en arrière mais il me semble qu'en nettoyant on perd toutes sortes de bonnes choses. De la même manière, au risque de paraître «arriérée», elle croit que la croissance personnelle de l'enfant, l'enseignement individualisé sont en voie de conduire à l'isolement.

«J'ai l'impression qu'il y a des enfants qui sont en train de devenir incapables de jouer avec d'autres enfants. Ça m'inquiète. Les jeunes parents ont l'impression que là on épanouit les enfants et c'est un fait qu'on partait de loin mais je pense qu'on oublie la socialisation. Pourquoi toujours passer par l'absurde».

Ginette Lépine n'est pas loin d'associer le «manque de solidarité vitale» qu'elle voit partout à l'isolement et, dans une certaine mesure, à la dépendance grandissante des enfants face à leurs parents, dont, entre autres, la dépendance financière qu'entraîne le chômage.

Et en attendant les retrouvailles, elle trouve que le temps passe vite et que les enfants grandissent.

Sa deuxième obsession n'est pas sans lien avec les cercles vicieux, celui dans lequel les enseignants sont piégés bien sûr mais tous les ghettos qui font office d'isoloir et qui, selon elle, caractérisent notre société contemporaine. «Tout le monde a son ghetto et ne côtoie que des miroirs, les femmes à la maison, les handicapés, les pauvres...»

Elle ne doute pas qu'il faille «commencer par les enfants» et elle est heureuse de voir que le ministère de l'Éducation fait preuve d'un peu de leadership avec sa volonté d'intégrer, au secteur d'enseignement régulier, des enfants aux prises avec des difficultés d'apprentissage. Mais le scepticisme l'habite et elle craint que l'intégration ne se traduise, dans quelques années, par le transfert de l'enfance inadaptée au secteur professionnel court.

Suite à la page 35

ANTHROPOLOGIE et SOCIÉTÉS

À LA FIN DE L'ANNÉE 1980, NOUS AVONS PUBLIÉ:

Volume IV, no 2; **L'Usage social des enfants**

Volume IV, no 3: **Chasses et collectes**

Thèmes 1981:

Volume V, no. 1: **Les Sociétés de pêcheurs (Québec, Labrador, Brésil)**

Volume V, no. 2: **La dynamique bio-culturelle**

Volume V, no. 3: **L'humour, les jeux**

ABONNEMENTS 1981

Prix: $12.00 (régulier) $10.00 (étudiants) $20.00 (institutions), **Canada et U.S.A.**

Ci-joint un chèque ou mandat au montant de $..... à l'ordre de l'Université Laval, A/S Anthropologie et Sociétés, pour l'abonnement 1981

NOM: .....

ADRESSE: .....

.....CODE POSTAL .....

À ENVOYER À L'ADRESSE SUIVANTE:

Anthropologie & Sociétés
Département d'Anthropologie
Université Laval
Québec, G1K-7P4, Canada

GAGNEZ DU TEMPS
avec
les livres disponibles 80/81
l'édition la plus récente, à jour au 1er juillet 1980

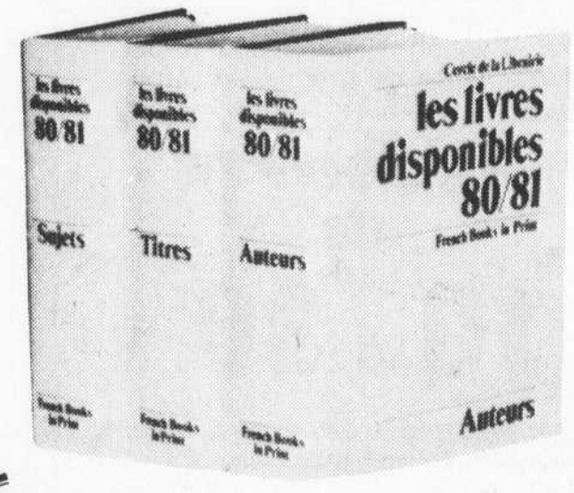

UNE ÉDITION VRAIMENT NOUVELLE

237.685 titres disponibles en langue française
9.775 collections
6.288 éditeurs
4.500.000 informations

3 volumes, 5.020 pages
1 volume Auteurs
1 volume Titres
1 volume Sujets

Édité et diffusé par le CERCLE DE LA LIBRAIRIE, Paris et distribué au Canada par

BIBLIORAMA INC.

C.P. 220, Ville Mont-Royal, P.Q. H3P 3C4

— Acadie — Politique — Acadie — Politique — Acadie — Politique —

vient de paraître

1ère revue acadienne consacrée aux questions politiques
revue trimestrielle

Abonnement
un an (4 numéros) **$15.00**
de soutien **$100.00**

Revue Égalité
120 rue Victoria
Moncton, N.-B. E1C 1P9

sommaire

liminaire
Melvin Gallant : A l'abordage, p. 11
Michel Bastarache : Pour une revue politique en Acadie, p. 15
études
Henri-Dominique Paratte : L'égalité ? Pour quoi faire ? p. 21
René-Jean Ravault : Le terrorisme économique maintient l'inégalité, p. 41
Gérard Snow : Du bilinguisme officiel à l'égalité linguistique : Réflexion sur le rapport Laurendeau-Dunton, p. 63
perspectives
Pierre Poulin : Vers un développement régional planifié et décentralisé, p. 81
Jean-Guy Finn : Le dossier acadien en matière constitutionnelle, p. 93
Jean Cadieux : Pour assurer la direction de notre vie économique, p. 103
commentaires
Donald Poirier : Projet de loi sur l'égalité des deux communautés linguistiques officielles du N.-B., p. 119
Jean-Bernard Lafontaine : Le rapport Finn-Elliott : Un pas de plus vers l'égalité, p. 129
Michel Saint-Louis : Nation, peuple et culture, p. 135
tribunes
Daniel Deveau : A propos de la résolution 89-SAC-250280 du Sénat académique de l'Université de Moncton, p. 143
chronique des événements
Théo Nkembé : L'année 1960, p. 149
automne 1980

Nom.....

Adresse.....

Ville .....

Code postal.....

— Abonnez-vous — Abonnez-vous — Abonnez-vous — Abonnez-vous —

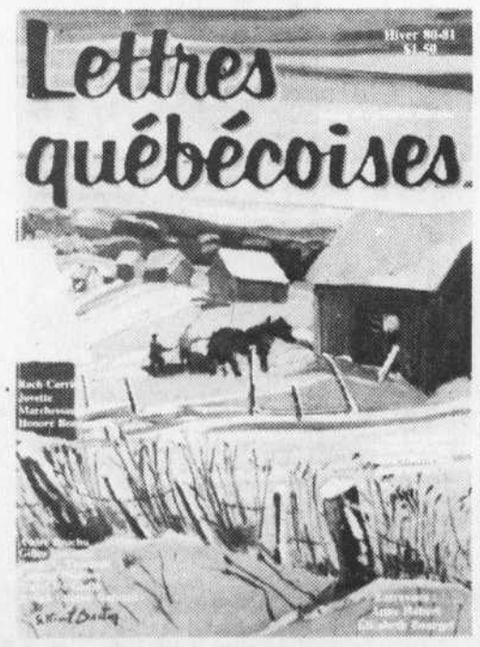

Lettres québécoises

Le seul magazine d'actualité littéraire au Québec

Notre numéro 20, Hiver 80-81, 108 pages, est chez votre libraire.
Demandez-le-lui
ou abonnez-vous en écrivant à:

Lettres Québécoises
C.P. 1840, succ. B, Montréal, Qué. H3B 3L4
Tél.: 843-5358

ABONNEMENT

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE ..... CODE POSTAL .....

Canada $8
U.S.A. $9
Europe $12

À commencer le no ..... Institutions $10 De soutien $15

Jacques Renaud

Réponses introuvables sous un déluge de mots

par Jacques Larue-Langlois

Jacques Renaud, Clandestine(s) ou La tradition du couchant, roman, Le biocreux, Montréal, 1980.

«(À lire comme on respire en sachant qu'il y a toujours une partie immesurable d'air qui nous échappe.)»

L'EXERGUE entre parenthèse de cet imposant roman nous prévient à tout le moins qu'il est impossible d'en retenir tous les méandres parcellaires. Il suffit d'inhaler les interminables suites de mots du livre à son propre rythme et d'accepter que la plupart des pages ne sont là que pour faire le poids, pour maintenir en vie (comme la respiration) la littérature et ceux qui en vivent.

Oui, la violence choisit ces terroristes qui font flamber Québec, manipulent bombes et idéologies avec la même absence de responsabilité et passent de l'érotisme aux hold-up en confondant quéquettes et pistolets. Mais de là à prétendre qu'il s'agit du «roman du Québec viscéral en état d'urgence», il y a un pas que franchit fort allègrement l'éditeur. Pour tout dire, on s'ennuie profondément ici de la simplicité directe et parfaitement sentie du premier roman de Jacques Renaud, *Le Cassé*, qui avait au moins le mérite, en 1964, de faire accéder notre langue parlée à la littérature.

Dans ce monstrueux fourre-tout où l'auteur — finalement toujours désireux de choquer — se défoule à gogo, il y a, en fait, au moins trois romans: celui qui veut exorciser la violence révolutionnaire des années soixante en la ridiculisant alors que certains de ceux qui y furent impliqués croupissent toujours dans les prisons fédérales; celui de la révélation sexuelle faite à jeune homme naïf et ambivalent, qui nous donne certaines des plus belles pages érotiques de la littérature québécoise; et celui de l'ésotérisme le plus total, ou tarot, kabale, astrologie et autres mystifications du même acabit servent de tentatives d'explication des faits. Si le premier est intéressant quoique d'un farfelu un peu débridé, le deuxième est passionnant et d'une approche à l'occasion novatrice alors que le troisième se complaît dans la mystification la plus soporifique. D'ailleurs, le narrateur de *Clandestine(s)* avoue être guidé par trois grandes passions: «passion de l'écriture, passion des idées mais très inorganisées encore, primaire, et passion d'amour et de sexe, la plus véhémente de toutes peut-être...»

Réjean, ce narrateur «autonè» jailli du dedans de soi, «qui ne retrouvais l'équilibre que dans la pénétrationicharnelle d'une femme», fréquente Gilles, qui «n'était physiquement jamais *chez lui*» (entendre: bien dans sa peau). Gilles partira de la *Qabbale* (sic) et Réjean de «l'astralisation de l'énergie érotique», l'un et l'autre se retrouvant mêlé à un groupe d'agissants politiques et se lançant à corps perdu dans le terrorisme révolutionnaire.

Attention, rien n'est simple dans ce livre dont l'une des clés est supposément entre les mains de *Clandestine* (ici sans pluriel), la compagne écornifleuse du romancier, qui se garde bien de la communiquer au lecteur. À lui seul donc de departager les notions de fantaisie pure qui poussent Jacques Renaud à présenter, entre autres, un «chapitre en trois couches» correspondant aux trois enveloppes cervicales: «dure, arach et pie». Il y professe au mieux, dans la seule des trois parties qui soit compréhensible, des aphorismes douteux du genre de: «L'anti-séparatisme était ici un cas d'espèce du refuge de type religieux à l'endroit de la scission originelle du corps hermaphrodite en mâle et femette (fe-mâle), homme et femme».

Pour une ou deux appositions intéressantes, du genre «Eros, Hilaros et Thanatos» ou «ce mouvement de libération m'emprisonnait», Jacques Renaud se permet de tomber assidûment dans les plus fien teux calembours, tel «je ne voyais pas pourquoi il prenait ses dix stances» ou «c'est déjà ça compense»; nulle facilité ne semblant le rebuter.

Et puis cette action terroriste québécoise que tente de nous refiler l'auteur est entièrement noyautée du dedans comme du dehors, non pas par des flics astucieux ou par des espions de l'ordre mais plutôt par des aventuriers étrangers, des millionnaires qui s'ennuient, des petits mecs tellement matchos qu'ils sont convaincus de pouvoir faire mouiller les petites culottes des filles d'un seul regard de braise. Normal en somme, puisque nous sommes prévenus: «Il y avait entre l'univers de la sexualité et de la clandestinité une sorte d'identité. Il y avait aussi de cette avidité orgasmique dans mes activités clandestines.»

En fait, Jacques Renaud cherche à comprendre et, dans sa quête d'explication, il ouvre effectivement un certain nombre de portes afin de voir si, par hasard, la solution se trouve derrière l'une d'elles: «Surtout, surtout, en cet instant, ne pas comprendre pourquoi la terreur, surtout, surtout ne pas comprendre pourquoi la violence armée, pourquoi la mort, surtout, surtout...» On croirait cependant qu'à dessein il refuse d'ouvrir les bonnes portes, celles qui cachent peut-être des explications. Ses élucubrations sur la nature des objectifs de ceux qui ont pu envisager la violence armée comme mode révolutionnaire au Québec s'enrobent sciemment d'hermétisme et de mystère. Il ne faut pas voir une vérité qui risquerait peut-être de lui donner mauvaise conscience...?

Le livre n'est pas dépourvu d'intérêt. Loin de là. A condition que vous ayez le loisir de vous taper ces 500 longues pages dont la bonne moitié traite d'arcanes, de «chiffres et autres pognages de comptables» qui ne servent qu'à démontrer l'équation entre trinités et dualités, vobiscums et salamalecs, vicaires goupillonnants et derviches tourneurs.

La jalousie dévorante

par Monique Roy

Un homme infidèle, Madeleine Chapsal, Grasset.

PARCE qu'elle était jalouse, vraiment très jalouse, morbidement, et qu'elle en souffrait beaucoup, Madeleine Chapsal, pour «traverser» le mal, s'est servi des instruments qui lui étaient le plus familier, l'interview et l'écriture. Il y a quatre ans, elle publie *La jalousie* (Quinze), six entrevues avec des femmes belles, désirables, riches, célèbres. Toutes, sauf Pauline Réage, auteur de *Histoire d'O*, toutes, Jeanne Moreau, Régine Desforges, Nadine Trintignant, Sonia Rykiel, Michèle Montrelay, toutes avouent souffrir d'accès de jalousie démolissants, physiquement et moralement.

Rassurée sur son cas, loin d'être unique, forte de la complicité et de la solidarité établies avec ces interviewées, se sentant dénoués sinon guérie, Madeleine Chapsal peut transposer son sujet, la jalousie, dans la fiction et c'est *Un homme infidèle*, roman qui vient mettre le point final à son obsession. Point final ou point d'orgue...

On serait tentée de dire qu'ici la jalousie éprouvée par Isabelle est normale, découlant du comportement machsitement provocateur, à la limite du pathologique, de Pierre. Ces deux personnages se guettent comme chat et souris, lui se sentant «fliqué», elle, trompée sur tous les plans, abusée, détruite. Claustrophobique, le roman se resserre de plus en plus, se referme sur la jalousie d'Isabelle, le besoin de séduction de Pierre. On sait très peu de choses d'eux, sinon leur douleur-désir. Esquissé, leur passé réciproque contient quelques clés permettant des interprétations sinon des justifications ou explications, mais c'est leur passion dévorante, à fleur de peau, toujours à la limite de l'effondrement, qui est radiographiée d'une écriture fébrile, d'un ton oppressant.

Tous les Pierre de la terre cherchent «des femmes qui soient le néant... un morceau de chair bon à tout, bon à rien, offert à n'importe quel geste, de la part de n'importe qui» et ils se rendent compte qu'elles sont de plus en plus rares, ces femmes «occupées à retenir leur souffle» pour leur laisser tout l'oxygène. Isabelle réussit à «se traverser elle-même». Elle reprend pied dans la vie, dans son travail mais réussit-elle à exorciser son mal, à le dépasser ou son indifférence toute neuve ne sonne-t-elle pas le glas de cet amour, est-elle vraiment guérie ou en rémission jusqu'à la prochaine passion «maintenant qu'elle ne l'aime plus»?

Tout comme Isabelle, Madeleine Chapsal «si elle ne souffre plus a (eu) envie de mordre» et son Pierre, trop rigoureusement vraisemblable pour être tout à fait fictif, doit sentir ces jours-ci les morsures glacées des vents contraires. Un portrait «étonnant de justesse» dit le communiqué, «qui n'a rien à voir avec la caricature féministe de l'homme». Comme si Pierre et les autres ne s'autosuffisaient pas, côté caricature...

La convulsion selon Jean Y. Collette

par Claude Beausoleil

Jean Yves Collette, **La Mort d'André Breton,** texte, collection empreintes, éditions le biocreux, Montréal, 1980, 109 p.

ON entre dans cette *Mort d'André Breton* signé par Jean Yves Collette tout d'abord par l'étrangeté du titre à la fois intriguant, provocant et faisant référence à la littérature elle-même mais un peu à la manière d'une manchette que l'on aurait changée de territoire. La couverture du livre est noire, une empreinte digitale (Breton ou Collette ou qui?) sert de premier indice, on peut suivre cette piste, elle nous est donnée, elle est là pour lancer l'écriture et ses lectures. Cette collection d'ailleurs se définit un peu en ce sens, on peut lire à l'endos de la maquette: «empreintes — traces — inscriptions différentes dans la littérature où l'encrage sert de prétexte.» Donc avec tout ceci bien sous l'oeil entrons voir ce qui se trame dans *La Mort d'André Breton* tout en notant avant d'ouvrir l'ouvrage que la mort s'inscrit avec une majuscule. Suivons les mots de prêt on verra bien.

Le livre est divisé en deux parties qui se répondent, c'est à la fois à un déroulement dont parfois les détails sont cinématographiques, parfois de l'ordre de la réflextion sur l'élaboration d'une écriture, d'un récit s'inscrivant que *La Mort d'André Breton* nous incite. La première partie surtout contient beaucoup d'éléments qui viennent situer les questions posées par l'écriture qui se veut saccadée et hachurée lorsqu'elle tente de rendre l'effet policier d'une enquête mais enquête toute littérsire s'il en est une et qui se veut brève et affirmative lorsqu'elle dévoile ses processus. «Écrire chaque parcelle quand s'écrit l'expression de la mort. Breton mort. Un arraché poursuivant, finissant, fissurant. Peut-être faussement révélateur et largement parasitaire. Sortir du langage réel: sortir du langage: Pour se cacher de la réalité. Chercher (si le temps ne presse pas) un schéma fondamental. Oh! Fissure. Affirmation: par définition l'écrivain est fissurant. Affirmation: c'est ainsi que le meurtre, au sens le plus fantaisiste du mot est, en toutes matières, un critère suffisant. Il justifie les tentatives dérisoires. Il est la preuve de l'amour.» p. 39. En une certaine mesure ce passage contient le fonctionnement et le sens de tout l'ouvrage. Ce «meurtre» sera la moteur, le prétexte à écriture utilisé par l'auteur pour s'adonner avec une certaine désinvolture au plaisir du littéraire et de la gratuité, gratuité qui d'ailleurs faisait souvent partie du projet surréaliste auquel le texte de Collette implicitement se réfère en reprenant à la suite et en le mimant le mot de Breton qui voyait dans le meurtre «gratuit» un acte de pure liberté surréaliste. C'est ici inversé mais avec un clin-d'oeil à Breton que le livre viendra s'écrire comme si la victime privilégiée était celle qui avait èmis une telle opinion qui n'a de fascinante d'ailleurs que son aspect littéraire. Dans le récit on aura donc affaire aux «circonstances défaites, inénarrables» p.36 de ce récit de *la Mort d'André Breton* telle qu'imaginée, reconstituée, fabulée par un autre écrivain se faufilant entre ces fictions et ces montages repris du quotidien comme des bulletins de nouvelles (vrais ou faux?), comme des remarques sur le récit qui se fait. «Demeureront, seuls, les bruits de coups portés avec toute la bouche et venant d'où l'on forge. Le souvenir sera toujours trop lourd. Ils écriront: ci-git A.B. valeur et fausserie. 1968-1980.» p. 15.

Tout le livre se lit comme une fiction qui tire ses ficelles

Suite à la page 35

Guérin, l'éditeur des écoles, reçoit avec plaisir les auteurs ayant des manuscrits relatifs aux programmes suivants:

ÉDUCATION POPULAIRE:
Parents d'enfants de 0 à 3 ans
Relations parents-adolescents
Relations parents-enfants
Se reconnaître comme femme I & II
Apprendre à travailler en groupe
Approche auprès des personnes âgées
Comment demeurer dynamique à sa retraite
Comment parler en public
Relations humaines I & II
Comment administrer mon budget
Consommation — Transport
La loi et la vie courante
La politique, c'est pas sorcier

ARTS & CULTURE:
Alimentation I & II
Bricolage pratique
Couture I & II
Femme vivante
Initiation à la couture
Nutrition pour tous
Amélioration de mon français écrit I & II
Automobile pour tous
Dactylographie I & II
Le français écrit et le secrétariat
Sténographie I & II

FORMATION GÉNÉRALE:
Éducation de base, pré-secondaire

LANGUES SECONDES:
Français
Anglais

Voyez Gill Robert, éditeur responsable des «cours aux adultes»: à domicile 585-1344
au bureau éditorial 842-3481

guérin éditeur
éditeur / imprimeur / libraire
4574, Saint-Denis
Montréal Québec
H2J 2L3 tél.: 842-3481

ERICA JONG
Fanny
ou la Véridique Histoire des Aventures de Fanny Troussecottes-Jones
ACROPOLE

562 pages, $15.95
En vente partout

De main de maître, Erica Jong fait revivre le XVIIIe siècle avec ses sorcières, ses sages-femmes, ses bordels et ses pirates, dans la chronique délicieusement crue des aventures autour du monde d'une jeune fille "libérée".

Une documentation fouillée, un humour suave, un souffle de passion et de poésie. On n'a jamais vu de roman - ni de femme? - tout à fait aussi irrésistible que Fanny Troussecottes-Jones.

L'EXPRESS — "Une FANNY monumentale, dont le brio et l'érudition désarment toute critique".

COMPLEXE

Une nouvelle collection de poche sur l'histoire contemporaine. Ces ouvrages, où l'historien se double du sociologue, veulent restituer l'événement dans l'effervescence du contexte de l'époque.

déjà parus

1915-1917, Le Génocide des Arméniens
1917 - L'Occident devant la révolution soviétique
1939 - La 2ème guerre mondiale commence
1944 - La Libération de Paris
1945 - Le Procès de Vichy: Pucheu Petain Laval
1970 - Septembre noir

LA MEMOIRE DU SIECLE collection dirigée par André Versaille

EN VENTE DANS LES LIBRAIRIES. CHAQUE VOL. $6.95 - DIFFUSÉ PAR DIMEDIA

éditions hurtubise hmh ltée

La vie trépidante d'un maître-fourreur
Joseph-Edmond Mc Comber

$16.95

Découvrez l'histoire du commerce des fourrures à Montréal

7360 boul. Newman, Ville Lasalle, P.Q. H8N 1X2, (514) 364-0323

BOTTIN DES FEMMES
PROFESSIONNELLES ET COMMERÇANTES
POUR VOUS INSCRIRE, COMPOSEZ:
(514) 653-4722

nouveauté chez les Quinze

LE GRAND BRANLE-BAS
Le Canada espoir du Tiers monde
J. Hébert et M.F. Strong — **192 pages**
Pour la première fois dans l'Histoire, la survie de l'humanité est sérieusement menacée. Ce livre-choc, qui décrit la situation tragique actuelle et la responsabilité du Canada vis-à-vis de nombreux pays, invite chacun d'entre nous à une mobilisation générale dans les mois à venir. C'est le temps ou jamais de penser à l'avenir collectif de façon pratique. Permettez à ce livre d'agir sur vous. **$8.95**

et quelques autres titres

LA SOCIÉTÉ DE CONSERVATION
K. Valaskakis, P.S. Sindell J.G. Smith et I. Martin
242 pages, $7.95

LE RÉFORMISTE
Jacques Godbout
200 pages, $5.95

ROBERT CLICHE
Ouvrage collectif
192 pages, $8.95

L'ENFANT, LE DERNIER DES OPPRIMÉS
Madeleine Tremblay et André Frappier
174 pages, $6.00

LE TEMPS DES OTAGES
Jean Paré
270 pages, $7.50

L'ESPRIT LIBRE
Robert Powell
216 pages, $8.50

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Mardi et mercredi à l'OSM

Yo-Yo Ma

Dutoit—Yo-Yo Ma
Les Grands Concerts
Ce concert est commandité par la société Northern Telecom Canada Limitée

Charles Dutoit, chef d'orchestre
Yo-Yo Ma, Violoncelliste

Schubert: Symphonie no 8 "Inachevée"
Ligeti: Lontano
Haydn: Concerto pour violoncelle en ré majeur
Stravinsky: Symphonie en trois mouvements
27-28 janvier
$4.50 à $12.50

Barry Tuckwell

Strauss
Les Concerts Gala

Ce concert est commandité par TEXACO

Franz-Paul Decker, chef d'orchestre
Barry Tuckwell, corniste

Macbeth, opus 23
Concerto pour cor no 2
Also Sprach Zarathustra, opus 30

3-4 février
$4.50 à $12.50

Tous les concerts de l'OSM sont présentés les mardis et mercredis à 20h30, Salle Wilfrid-Pelletier
Renseignements Place des Arts: 842-2141
Billets à prix réduits pour groupes: 842-3402
Si disponibles à 19h 100 billets de dernière heure à $2.50

Orchestre symphonique de Montréal
Charles Dutoit directeur artistique

Léandre vient de pleumer son renard

SAVIEZ-VOUS, cousins Français, que c'est nus-ôtes québécois qu'on kient le flambeau de l'avenir de votre langue? Secouez vos chaînes hostie! Nus-ôtes icitte ya VLB qui a mis un contrat su é linguistes, les universitaires, les riches, les élites pi é bourgeois. Les pseudo-savants eux-ôtes y vont d'y gouter en hostie: Victor-Lévy vient de lâcher Léandre Riel Bergeron après eux-ôtes. Léandre lui, y écoute le peup'e pis le peup'e y a dit à lui: «Vas-y mon Léandre! donne-nous-la, notre langue à nus-ôtes. Toé tu fas pas comme les enfants de chienne de chercheux qui viennent nous voler nos mots pis qui ézemmènent chez eux pour les garder pour eux-ôtes, pour faire semblant de les étudier, pis qui dépensent des millions à charcher, pis à rien trouver. Toé, mon Léandre, t'as pas besoin de charcher, tu sais toute ça! toé tu nous écoute! toé tu nous comprends! Ton dictionnaire y é pas cher à $28.95, pis yé bien faite: y é tépais. C'est clair, on n'a en cristie des mots à nus-ôtes. On va te les battre les linguistes avec ça. Ça fa assez longtemps qu'y ont les oreilles ploguées, y nous écoutent jamais. S'faque y nous entendront pas venir, pis on va y eux en crisser un coup en arrière de la tête. Y vont finir de parler en cul de poule comme ton frère pis é gars de Radio-Canada.

Les Français, eux-autres, y ont tué leu roi mais y ont oublié Vaugelas pis leuz académie. S'faque y ont pu le droit de parler comme y veulent. Nus-ôtes icitte, le peup'e québécois, on la sava pus not langue! Mé astheure avec ton dictionnaire, on va pouvoir l'apprendre, ça va être un maudit bon mixeur (à l'Université de Sherbrooke t'as parlé d'un outil d'homogénéisation linguistique du Québec, mais on croit pas à ça, nus-ôtes, ça c'est des mots que t'as dû apprendre pendant que t'étais professeur de Parisian French, à Sir George Williams, ça deva être une faute que t'as faite, sans d'y penser, tu devas être fatigué après des entrevues partout, des conférences payées, des signatures de livres en masse).

Pi m'a t'dire une affaire: t'es smat en maudit toé! T'es pra à nous écouter: tu l'a dit si y a des mots qu'on sait, nus-ôtes, mais qu'on trouve pas

courrier/ polémique

dans ton dictionnaire à vingt-neu piasses, on a inqu'à te les envoyer par la malle à Macouateur, pis tu l'as dit, tu va é mettre dedans la prochaine fois. On espère que t'ambitionneras pas sur le pain béni pis que c'est pas encore une épinette que tes boss veulent nous passer. Tu le dis souvent t'en a pas de boss, toé, t'en a pas de gang à protéger, toé, comme les professeurs d'université, toé ton boss c'est nus-ôtes le peup'e québécois, pis toé quand tu prends nos mots c'est pas pour nous les voler pis é cacher. T'as pas peur toé, pis Victor Lévy, de les imprimer su du papier pis de faire un live avec. Mec les gars des universités ouèyent ça, i vont ête en beau crisse: tu yeu défend del' lire. Tu fas ben en hostie. Y comprendra pas pareil. Pis é zétudiants itou, pis é traducteurs, pis é môdi françа.

Mé y en affère qu'on catch pas ben: si tout ce monde-là t'écoute y achèteront pas ton livre. Pi nus-ôtes, le peup'e, des lives à 29 piasses on agète pas ça souvent, on a pus le moyen ben ben! On se demande ben comment cé que tu vas fére pour rentrer dans ton argent: partir de la Bitatibi pour aller revirer à Montréal, pis à Charbrooke, pis à Twarivières, pis pt'être à Québec, pi partout pour aller y eu dire, toé même, comment cé qu'on parle nus-ôtes le peup'e, ça va t'en coûter des bidous. Qui s que c'est que c'est qui vont payer des dépenses? À Charbrooke t'ava des tchum qui t'ont invité au département de françа, pis y ont dû arranger ça pour que l'Univarsité te paye. Pi t'a passé à T.V. le soir. Pi là, ben à librairie y t'ont fait vendre note livre. Mais calisse... comment cé que tu vas faire ailleurs? Ça se peut-tu que ta gang soye déjà assez ben organisée partout dans le Québec? nus-ôtes le peup'e, on est ben pra à te donner nos mots, pi toé tu peux en fère à toé, pis é faire passer su not dos: ça, ça nous fa rien. Mais é-tu sérieux quand tu dis que not dictionnaire est «révolutionnaire»? C'est dangereux en calisse ça. On était un petite gang icitte, à Charbrooke pis on conaissa pas ça c'te mot-là. On a été ouère dans not dictionnaire pis on l'a pas trouvé là. Y n'a un qui a dit: c'tun mot françа ça, y faudra regârder dans Robert. Mais on'n na pas de Robert icitte, y coûte 40 piasses lui! On a retourné ouère dans ton livre (c'tun professeur d'Univarsité qui nous l'a prêté, y a dit qui l'ava acheté pour rien, y a sava not langue, y va pt'être nous le donner qu'y a dit) sfa'que là on regârdant mieux on a trouvé «*Révolution de bile*, n.f. — Trouble gastrique accompagné de vomissements.» Ti-Nom, ct'in gars de not gang, un vra gars du peup'e lui'si, mais y vient de Nicolet, pis le monde parla en tarmes par là, v avait assez d'écoles, pis de collèges, pis de couvents, dans l'ancien temps. S'fa'que, lui' Ti-Nom, y a compris tu suite pis y nous l'a dit: y a dit, des troubles gastriques accompagnés de vomissement, c'est quant t'as trop bu de bière ou de gin ou bedon que tu portes, pas ça, tu renvoyes comme un cochon, ou bien comme on dit «tu pleume ton renard». Pis Ti-Nom, y é pas fou c'te câlisse-là, y a dit: Ca douète ça que Léandre a voulu dire à T.V. de Charbrooke. Y nous a écouté nus-ôtes le peup'e québécois, pis comme y vient du Manitoba pis qu'y a étudié à l'univarsité à Montréal pis en France, y a pas été capable de digérer nos mots, s'faque y éza vomi dans ce livre-là».

Ca s'peutu Léandre que ça seye ça?

Normand BEAUCHEMIN
linguiste,
faculté des Arts
de l'université de Sherbrooke

À chacun ses goûts

(Lettre adressée à M. Alain Gagnon)

Je respecte vos préférences pour d'autres auteurs et pour d'autres styles que Jean Ethier-Blais et le sien, mais ce que je m'explique moins bien, c'est que vous réduisiez les préférences de tous les lecteurs du DEVOIR aux vôtres: «Personne n'aime lire Jean Ethier-Blais.»

Sachez seulement que «je connais», mois aussi «vingt, trente lecteurs assidus du DEVOIR» qui trouvent que «Les carnets de Jean Ethier-Blais» sont parmi les meilleures chroniques régulières du DEVOIR et qui, à quelques rares exceptions près, y trouvent un plaisir et un enrichissement semblables à ceux que procure la lecture des «classiques».

Pourrions-nous laisser à chacun ses goûts, tolérer que LE DEVOIR continue à agir avec sens et à respecter autant les dinosaures que les jeunes loups.

André RÉMY
Gaston TURCOTTE
Québec, 21 décembre

Plus jamais

(Lettre adressée à M. Richard Gay)

Je tiens à vous remercier pour l'article que vous avez consacré aux déboires qui sont réservés aux clients du cinéma Berri et à vous dire combien j'ai sympathisé à votre malheureuse expérience. J'ai vécu exactement le même scénario un dimanche après-midi de fin novembre, alors que le froid avait déjà gagné Montréal. Mon mari et moi avions décidé d'aller voir «Fanfan la Tulipe» avec notre petit garçon de 7 ans. Nous trouvions très heureuse cette initiative de projeter un ancien film de valeur. En lisant votre article, je reconnaissais toutes les péripéties: arrivée hâtive, refoulement sur le trottoir, insultes des placiers et même menaces d'en appeler à la police, longue queue d'attente, entrée précipitée au cinéma pour essayer de trouver une place convenable.

Nous étions tous les trois contents d'avoir vu Fanfan — que nous avons d'ailleurs revu à la télé — mais nous avons juré que nous ne remettrions plus jamais les pieds au cinéma Berri, quelle que soit la qualité du film projeté, sauf, peut-être, lorsque la température le permettra, ce qui laisse peu d'occasions dans une ville comme Montréal.

Nous espérons que d'autres cinéphiles se joindront à nous pour alerter les administrateurs du cinéma Berri et obtenir un changement de politique, s'il n'est pas trop tard, étant donné le peu d'espace libre qu'a laissé la récente rénovation.

Monique MOUSSEAU-GLASER
Outremont, 11 janvier

D'une forme à l'autre

Aujourd'hui, passe encore qu'on puisse lire le mot «fond», bien qu'il sonne étrangement creux. Ce fond opposé à la forme, par une mystérieuse alchimie, fit l'objet d'un article le 17 de ce mois, au DEVOIR. Voilà de quoi se réjouir, surtout que M. Clift se pencha sur cette célèbre affirmation de MacLuhan: «the medium is the message». Enfin me dis-je, on m'expliquera de quoi cela ressort. Eh bien! après avoir lu cet article, il me reste à espérer qu'une autre fois, peut-être, quelqu'un saura le faire, si c'est possible.

Malgré tout, nous avons un bel exemple de critique relâchée. Voyons comment M. Clift traduit de l'anglais le mot medium (qui est d'ailleurs en usage chez les francophones). La première occurence est une énumération, soit «la forme, le moyen et le contenant»; la seconde occurrence est allusive, soit «l'interaction mystérieuse entre le fond et la forme, entre le contenu et le contenant, entre le message et le véhicule»; et enfin, la troisième occurence, traduit le célèbre aphonisme ainsi: «la forme est elle-même un message». Je ne doute pas que la forme soit signifiante (il en va de même pour le contenant, qui est un terme maintenant désuet, si on l'homologue à la forme, ce qui d'ailleurs est historiquement une erreur), mais je ne crois pas qu'une forme soit un médium ou un véhicule, si ce n'est un véhicule tous terrains. C'est pourtant ce qu'a écrit M. Clift, il s'agit seulement de s'amuser à réaliser quelques commutations pour s'en convaincre. Encore peut on penser que le véhicule ou le médium fasse sens; mais il n'est pas pour autant une forme au sens où l'entend la théorie linguistique et littéraire, telle que nous le suggère l'opposition forme/fond. Le véhicule a une forme, certes, comme toutes choses a une forme, de la bicyclette à la brosse à dent, mais ce n'est pas une forme. Alors, lorsqu'on pense à un médium, il serait plus exact de parler d'un mode de communication susceptible de recouvrir plusieurs formes, cela éviterait des confusions fâcheuses.

Je ne suis pas sans savoir qu'on «déforme» et qu'on utilise aussi souvent qu'on le peut ce terme magique (auquel on substitue à l'occasion le mot structure), mais il me semble qu'il faut pratiquer le laxisme avec mesure, même si le médium c'est le message.

Pierre SAVOIE
Montréal, 18 janvier

LIVRES REÇUS

FICTION

Mémoires de Mary Watson, Jean Dutourd, Flammarion
Des gens comme les autres, Judith Guest, Flammarion
La Vie multiple de William D., Bernard Malamud, Flammarion
Le Partage de minuit, Yves Thériault, Quebecor
La Nouvelle Frontière, Pierre Berton, Jacques Frenette
Garage Mina, Micheline Lanctôt, Inédi
Shalom, Edouard Chambost, Pierre Danton, Tchou
De la vie des marionnettes, Ingmar Bergman, Gallimard

POLITIQUE, HISTOIRE SOCIOLOGIE,

Aspects du passé franco-albertain, A. Trottier, K.J. Munro, G. Allaire, Le Salon d'histoire de la francophonie albertaine.
L'Administrateur québécois et les systèmes, Rolland Hurtubise, Les éditions Agence d'ARC
Théorie de la pauvreté de masse, Galbrait, Gallimard
L'Île de lumière, Bernard Kouchner, Editions Ramsay
Un juif pas très catholique, Alexandre Minkowski, Editions Ramsay
Écrits sur le vif, Margaret Mead, Denoël/Gonthier
The Atom Basieged, Dorothy Nekin and Michael Pollak, The Mit press
Canada in Question: federalism in the eighties, D. V. Smiley
L'Impasse, enjeux! perspectives de l'après-référendum, Nicole Laurin-Frenette, Jean-François Léonard, Noubelle Optique
Le Millénaire de l'Apocalypse, Florence Trystram et Pierre Lellouche, Flammarion

POÉSIE, THÉÂTRE

La Vie à trois étages, Le théâtre de la Marmaille, création collective, VLB Editeur
La Chanson de Roland, Jean Marcel, VLB Éditeur
Oeuvres poétiques complètes, Denis Vanier, Tome 1, VLB Éditeur
Maternative, Louky Bersianik, VLB Éditeur
JEU, Cahiers de théâtre, — théâtre-femmes no 16
Les Voyages en poésie, Folio junior
Poésie vivante à l'école, Pierre Coran, Casterman
The Arts in Canada, University of Toronto press

PEINTURE ET PHOTO

Gaugin, Les petits classiques de l'art-Flammarion
Van Gogh, Les petits classiques de l'Art-Flammarion
Bruegel, Les petits classiques de l'Art-Flammarion
Courbet, Les petits classiques de l'Art-Flammarion
Chine, instantanés de voyages, Marc Riboud, Arthaud
Tout l'oeuvre peint de Picasso, périodes bleue et rose, Flammarion les classiques de l'Art.
Les Peintres pompiers, James Harding, Flammarion
Political Cartooning in Canada, Steve Bradley

LE DEVOIR
OFFREZ-VOUS LE DEVOIR CHAQUE MATIN
RENSEIGNEMENTS SERVICE DU TIRAGE
844-3361

L'OPÉRA DE MONTRÉAL
Directeur artistique: Jean-Paul Jeannotte
COSÌ FAN TUTTE
de Mozart (chanté en italien)

Les compagnies suivantes ont généreusement contribué à la présentation d'une soirée d'opéra:
La Confédération des Caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec et la Fédération des Caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec
le 17 février
Gaz Métropolitain Inc.
le 19 février
Hydro-Québec
le 21 février
La Banque Royale du Canada
le 23 février
Votre concessionnaire Toyota
le 26 février
Shell Canada
le 28 février
Compagnie Pétrolière Impériale ltée
le 2 mars

Les 17, 19, 21, 23, 26, 28 février et 2 mars 1981
Rideau: 20 heures précises

Avec Clarice Carson, Gabrielle Lavigne, Colette Boky, Paul Trépanier, Dominic Cossa et Joseph Rouleau

Chef d'orchestre: Mario Bernardi
Mise en scène: Olivier Reichenbach
Décors: Guy Neveu
Costumes: Mérédith Caron
Éclairages: Michel Beaulieu
Maître des choeurs: René Lacourse

L'Orchestre symphonique de Montréal
Une production de la Régie de la Place des Arts
Billets: $10, $15, $20, $25

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Ice Follies and Holiday On Ice
UNE PRODUCTION DE IRVIN FELD ET KENNETH FELD
Spectacles Combines
EN VEDETTE LES CHAMPIONS DU MONDE DE LA DANSE SUR GLACE
CHRISTINA REGOCZY ET ANDRAS SALLAY
27 JAN. au 1er FEV.
MATINEES: SAMEDI et DIMANCHE
SAM. 31 JAN. à 13 h 30 et 17 h 30
DIM. 1 FEV. à 13 h et 16 h 30
SAM SOIR à 21 h · DIMANCHE SOIR à 20 h
SOIREE D'OUVERTURE-MARDI 27 JANVIER
En vente aux MAGASINS DOMINION seulement
PRIX POPULAIRES
$6.00 - $7.00 - $8.50
FORUM
ET A TOUS LES COMPTOIRS T.R.S.
EN SOIREE DU MAR. AU DIM. A 8 h
SAM. SOIR A 9 h
COMMANDEZ PAR LA POSTE AUJOURD'HUI
FORUM ★ FORUM ★ FORUM ★ FORUM ★ FORUM ★ FORUM

le Tritorium et Specdici inc. présentent
ANNA PRUCNAL
25 au 28 février, 20h30

Billets: $ 9. En vente: par téléphone avec carte de crédit. 284-7126. et au Tritorium. Archambault Musique. La Baie Centre-ville. l'Ésotérique. Sauvé Frères.
CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL
255 est. rue Ontario
Berri De Montigny

Le Jasse

CAFÉ GALÉRIE • THÉÂTRE

PRÉSENTE:

"MA P'TITE VACHE A MAL AUX PATTES"

de et par **Jocelyne Goyette**
mise en scène **André Melançon**
Mar. au dim. 21 h
Sam. 19 h et 21 h
jusqu'au 15 fév.

"BEAUTÉ BAROQUE"
de **Claude Gauvreau**
spectacle — lecture
avec **Julie Vincent** et **Raymond Legeault**
Mer. au sam. 23 h
dim. 15 h
jusqu'au 8 fév.
816 Ontario est (coin St-Hubert)

TÉL: 526-9396

le théâtre de la marmaille

présente

"pleurer pour rire"

de Marcel Sabourin
2e prolongation
25 janvier et 1er février
à 15 h 30
au Studio de l'Annexe
de l'Ecole Nationale de Théâtre
360, rue Laurier (métro Laurier)
enfants: 2$, adultes: 3$
informations et réservations: 849-5469

PRO MUSICA *présente*

avec la collaboration de
CONSOLIDATED-BATHURST INC.

MAUREEN FORRESTER, contralto
JOHN NEWMARK, pianiste
URI MAYER, altiste

Dimanche — 1er FÉVRIER — 15 h 30

Billets: $10, $9, $8. — Étudiants 7/25: $4
Pro Musica, 1270 O. Sherbrooke, Montréal H3G 1H7 — 845-0532

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Je persiste et signe...

BREL

avec Danielle Oddera
et Jean Marchand
Mise en scène: Gaétan Labrèche

9 Janvier au 10 Février — Relâche mercredi et jeudi

AUX 4 SAOÛLS BAR
100 est, ave des Pins — Réservations: 845-7277

la maison culturelle québec-amérique latine

présente récital de

alberto Kurapel, chili

"le temps du chant"
pavillon lafontaine
1301 Sherbrooke est
samedi le 24 janvier
20 h 30

Orchestre de chambre McGill

Chef d'orchestre: **Alexander Brott**

CONCERT BACH

Solistes:
Jeanne Baxtresser, flûte
Mario Duschenes flûte,
Yaëla Hertz, violon
Scott Ross, clavecin

Abonnements: COMPLET

Concertos brandebourgeois nos 3, 4 5

Suite no 2 en si mineur pour flûtes et cordes

Lundi soir, 2 février, 20 h 30

CONCERT SEAGRAM

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

centre st-pierre

Un an après l'accueil des réfugiés: des chrétiens s'interrogent

Plusieurs personnes ont participé à l'accueil, dans leur milieu paroissial ou communautaire, de réfugiés du sud-est asiatique. Certaines ont alors fait plusieurs prises de conscience et aimeraient en faire bénéficier leur milieu. D'autres aimeraient approfondir leurs questions. Mais on ne sait pas trop comment s'y prendre.

Le Centre Saint-Pierre organise un **atelier de recherches pratiques** pour répondre à de telles attentes.

L'atelier comprendra dix rencontres de trois heures, le lundi soir, de sept hres à dix hres, du 26 janvier au 30 mars inclusivement.

INSCRIPTION ou INFORMATION
Pierrette Petit ou Guy Paiement
***Secteur de Pastorale:* 524-3561, poste 44 ou 74**

Université de Montréal
Faculté de musique

La Faculté de musique vous invite au

Concert de l'atelier de **jazz**

Direction: **Richard Ferland**
Artiste invité: **Dominic Spera**

Ce concert aura lieu
le lundi 26 janvier 1981
à 20:30

Salle Claude-Champagne
220, avenue Vincent-d'Indy

Entrée libre

ÉCOLE D'ART DRAMATIQUE

MARIE FRESNIÈRES
(Métro Rosemont — Autobus 161 Van Horne)

COURS PRIVÉS POUR ADULTES

FORMATION TECHNIQUE ET PRATIQUE POUR:

— Théâtre
— Radio
— Télévision
— Cinéma
— Annonces
— Auditions
— Culture personnelle

PSYCHOLOGIE: Personnalité — Exercises — Expression
TECHNIQUE: Pose de voix — Phonétique — Diction.
PRATIQUE: Poésie et Prose — Annonces Commerciales
THÉÂTRE: Classique—Moderne—Québécois

TÉLÉPHONEZ À: **731-7027**

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE CONTEMPORAINE DU QUÉBEC

GYÖRGY LIGETI:
- DIX PIÈCES POUR QUINTETTE À VENT
- NOUVELLES AVENTURES
- MELODIEN

JOHN BURKE:
- À LA SOURCE D'HYPOCRÈNE

L'Ensemble de la SMCQ
Direction Serge Garant

Le Quintette à vent du Québec

jeudi 29 janvier, 20h15
salle Pollack
Billets $6. / étudiants $3.
RÉSERVATIONS 739-5329

Ottawa

Une idée capitale!

Le Bal des neiges, c'est ...

La course sous harnais "Canadian Club Classic" disputée sur la glace ... Il faut le voir pour y croire!

Le Bal des neiges ... du 6 au 15 février

Ecrivez ou téléphonez à

Mary Frost
Office du tourisme et des congrès de la capitale du Canada
7e étage, 222, rue Queen, Ottawa K1P 5V9
(613) 237-5150

THE SKYLINE OTTAWA
"PREMIER CHOIX À OTTAWA"
RESERVATIONS
1-800-268-1332

Reservez chez nous votre chez-vous au "Bal de neige"
Le Château Laurier
(613) 232-6411
hôtels CN

LORD ELGIN HOTEL
Distinctivement Outaouais

Reserves sans frais dès aujourd'hui
1-800-267-4298

Tarifs spéciaux Bal de neige
- chambre simple ou double **$29** par jour
- suites (cotiales deux chambres **$40** par jour (maximum 4 personnes)

Bienvenue à Ottawa!

théâtre du rideau vert

direction: **yvette brind'amour** **mercedes palomino**

Mardi ou sam. 20 h Dimanche 19 h

Faut pas payer

de **Dario Fo** adaptation de Valeria Tasca et Tony Ceccinato

SUPPLÉMENTAIRES les 29-30 et 31 janvier

mise en scène **Gaétan Labrèche**

Lénie Scoffié — **Edgar Fruitier**
Diane Lavallée — **Aubert Pallascio**
Jacques Piperni — **Pierre Lenoir**
Michel Bergeron

décor **Guy Rajotte**
costumes **François Barbeau**

Réservations de 12h à 19h
Métro Laurier, sortie Gilford
4664, rue St-Denis
Tél. **844 1793**

SPECTACLE

inesco inesco inesco inesco

du 14 janvier au 22 février 20 h.

4 SOUS
MISES EN SCÈNE: PAUL BUISSONNEAU, LOTHAIRE BLUTEAU

Réservations: 845-7277 — 78

100 est avenue des Pins — (Bus 144)

les ballets jazz de montréal

21 au 24 janvier, 20h30.

Billets: $15., $12., $9., $6.

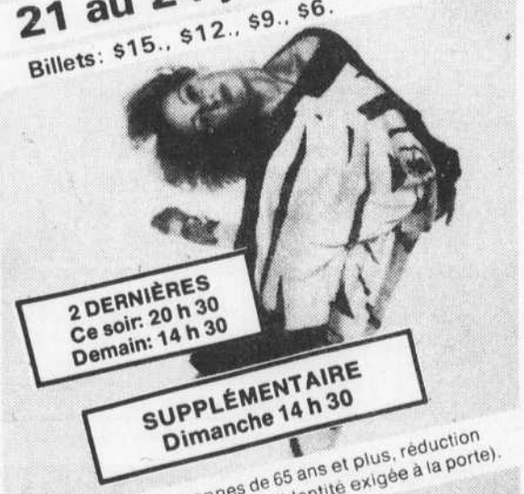

2 DERNIÈRES
Ce soir: 20 h 30
Demain: 14 h 30

SUPPLÉMENTAIRE
Dimanche 14 h 30

(Étudiants et personnes de 65 ans et plus, réduction dimanche 14 h 30: $8. Carte d'identité exigée à la porte).

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Un Concert d'Inauguration
à

Christ Church Cathédral

(entre Eaton et La Baie)

avec

MIREILLE ET BERNARD LAGACÉ,
ORGANISTES

le dimanche, 25 janvier à 16 h 00

billets $6.00 en vente chez Diocesan Book Room
1446 avenue Union et à l'entrée
des oeuvres de:
Buxtehude, Bach, Messiaen, Mozart et Couperin

INVITATION

Vous êtes cordialement invités aux rencontres de

L'ÉGLISE RÉFORMÉE de la Rive-Sud

Culte le dimanche: 11 h 00
École de dimanche: 12 h 00
(Service de garderie)

1885 Nielsen, St. Hubert
(Quartier Laflèche) J4T 1P1

Pasteur Kallemeyn
465-4903

Écrire ou téléphoner pour recevoir gratuitement notre bulletin hebdomadaire des méditations quotidiennes.

BELLAVANCE

14 JANV. au 1er FÉV.

Ven. & Sam.: 20:30 & 23:00 hr.
Dim.: 20:30 hr.
$8.00

Mar., mer., jeu.: 20:30 hr.
$7.00

8 musiciens sur scène
Le Conventum, 1237, rue Sanguinet,
Réservations et guichets — 284-9352

DouDou Rockhead

Le Paradis de...

Le plus ancien club de Montréal avec 30 ans d'existence

Roue Doudou Boicel Productions Inc.
présente
Le maître de la guitare
l'homme aux doigts dorés

JOE PASS
ce soir à dimanche
en vedette dans 2 semaines
ESTHER PHILLIPS
DU 3 AU 8 FÉV.

1252 St-Antoine, w.
875-6227, 875-6232, 861-0657
Métro Lucien l'Allier (coin de la montagne)

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL

CONCOURS D'ADMISSION

ANNÉE SCOLAIRE 1981-1982

DISCIPLINES PRINCIPALES:

Piano, orgue, clavecin, violon, alto, violoncelle, contrebasse, flûte, hautbois, clarinette, basson, saxophone, cor, trompette, trombone, tuba, harpe, percussion, guitare, ondes martenot, art vocal, écriture, composition, analyse, histoire de la musique.

Toutes les demandes d'admission doivent être rendues au secrétariat du Conservatoire avant 16 heures, le vendredi 13 février 1981. Les concours d'admission auront lieu dans la semaine du 23 février 1981.

Aucun frais de scolarité

Renseignements: Conservatoire de musique de Montréal
100, rue Notre-Dame est
Montréal
Tél.: (514) 873-4031

Ministère des Affaires culturelles
Direction des conservatoires de musique et d'art dramatique

Quand le cinéma véhicule des vedettes

par Richard Gay

EN tant que moyen d'expression, le cinéma peut véhiculer une foule de choses: des sentiments, des idées, une vision du monde mais aussi des personnes, c'est-à-dire ceux-là même qui prennent place sur l'écran, les acteurs. Il est vrai que les comédiens font toujours partie de la pâte d'un film, qu'ils colorent et donnent forme au propos, mais certains longs métrages n'ont pour propos principal que les vedettes mêmes du film. Les productions qui suivent sont de celles-là.

The Jazz Singer réalisé par Richard Fleischer, cinéaste hollywoodien conventionnel s'il en est un, nous sert à la moderne le récit du *Jazz Singer* de 1927, le film qui décida de la victoire du cinéma parlant sur le muet. Le récit fait aussi penser à des films du genre *A Star is born* qui fut également repris plusieurs fois à l'écran. Il s'agit donc de ce que les Américains appellent un «remake». Pourquoi ce remake? Certainement pas pour la valeur du scénario qui bascule rapidement dans la médiocrité et le mélodrame facile. D'ailleurs la première version avait connu un immense succès non pas à cause de son propos comme tel mais parce que le personnage principal parlait et chantait, ce que le grand public n'avait jamais encore vu au cinéma. Non, on a repris ce scénario mélodramatique parce qu'il fallait un véhicule, une recette attendrissante pour le chanteur Neil Diamond qui en est à

Clint Eastwood: un ourang-outang en prime...

son premier rôle au cinéma. Diamond est donc devenu pour ce film le fils d'un «cantor» juif, un fils tiraillé entre son travail d'assistant «cantor» à la synagogue et une carrière de chanteur populaire, un fils tiraillé aussi entre sa femme, son père d'un côté et la liberté de l'autre. Il choisira la carrière et la liberté au grand dam de son père avec qui il se réconciliera cependant à la toute fin. Vous voyez le genre! Un genre qui permet toutefois à Neil Diamond de manifester son talent de chanteur et aux producteurs de capitaliser sur sa grande popularité. Conséquemment si vous appréciez ce chanteur à la voix rauque, au phrasé particulier mais peu versatile musicalement, vous passerez sans doute un bon moment d'autant plus que le son est reproduit en stéréo et avec toute la sophistication que la technique actuelle permet. Mais même si le rôle du père est tenu par Laurence Olivier, *The Jazz Singer* ne constitue en aucune façon un bon moment de cinéma mais plutôt un poster animé et sonore à la gloire de Neil Diamond. (Au cinéma Place du Canada).

■

Any which way you can fait l'équivalent pour Clint Eastwood, sauf, bien sûr, que Clint Eastwood n'est pas un chanteur, mais une vedette de cinéma célèbre depuis ses rôles dans les westerns spaghetti de Sergio Leone et son interprétation du personnage principal dans le film *Dirty Harry*. Ceux qui ont suivi de près la carrière d'Eastwood savent qu'il tente depuis quelques années de modifier un peu son image de brute en ajoutant une dimension humoristique à ses rôles. Et cette transformation, il la réussit d'autant plus facilement que depuis plusieurs années maintenant Eastwood produit ses propres longs métrages. Il est donc souvent producteur, réalisateur et principal comédien de ses films. Dans *Any which way you can*, il a cependant confié la réalisation à un certain Buddy Van Horn, qui s'est sans doute plié aux directives du patron. Ce dernier produit par son titre et son récit continue sur la lancée d'un film précédent intitulé *Every which way but loose*: coups de poings et coups de coeur, tout cela traité à la légère, avec un humour un peu primaire et un ourang-outang en prime. Le premier film avait fait fortune, le deuxième connaît un succès comparable. Eastwood se contente donc de véhiculer un Eastwood qui rapporte. (Au cinéma Loew's 3 et Dorval).

■

Private Benjamin tourné par Howard Zieff nous offre un autre exemple de ce cinéma qui véhicule avant tout les comédiens eux-mêmes. Ici il s'agit de Goldie Hawn que l'Amérique avait découverte dans la série télévisée «Laugh-in». Depuis quelque temps cette actrice semble vouloir donner à sa carrière cinématographique plus d'importance et c'est pourquoi on la retrouve dans deux productions actuellement à l'affiche soit *Seems like old times* et *Private Benjamin* où elle est non seulement l'interprète principale mais aussi productrice. Si *Seems like*

Suite à la page 35

à voir

■ **Raging Bull.** La carrière du boxeur Jake La Motta. Interprété par Robert De Niro. Réalisé par Mar Martin Scorsese. Avec furie dans les deux cas (au York).

■ **Prends l'oseille et tire-toi:** tourné en 1969, du Woody Allen, première époque. Son humour à l'état brut. (Au Ouimetoscope).

■ **Mon Oncle d'Amérique:** les théories du professeur Henri Laborit brillamment illustrées par le cinéaste Alain Resnais et les comédiens Gérard Depardieu, Nicole Garcia et Roger-Pierre. (Au cinéma Berri).

■ **La Mort en direct:** la mort et la télévision vu par un Bertrand Tavernier plus lyrique que jamais. Romy Schneider y est étonnante. (Au St-Denis III).

■ **Une semaine de vacances:** L'enseignement et les enseignants vu par le même Tavernier qui cette fois est plus sensible que jamais. Nathalie Baye y joue son meilleur rôle. (Au cinéma Élysée).

■ **Ordinary People:** un drame familial interprété avec intensité par Mary Tyler Moore, Donald Sutherland et Timothy Hutton. Première réalisation de Robert Redford. (Au cinéma Place Ville-Marie).

R.G.

Werner Herzog

L'homme qui marche pour mieux voir

par Normand Ethier

ENTRE le 23 novembre et le 14 décembre 1974, Werner Herzog parcourt à pied la distance séparant Munich de Paris. Le but de cette marche forcée: donner quelque chose de lui-même, souffrir dans sa chair pour conjurer la maladie qui avait frappé, à Paris, l'historienne du cinéma Lotte Eisner. Cette épreuve physique et morale, le moins conventionnel des nouveaux cinéastes allemands se l'est imposée non seulement comme don de soi, mais également pour se mettre dans la peau des personnages de ses films: individus déracinés, marginaux, vagabonds à la recherche d'un port d'attache.

L'Institut Goethe présente tous les jeudis soirs jusqu'au 5 février une série de films de Werner Herzog. L'auteur de cet article nous introduit à l'esthétique du cinéaste allemand, le célèbre réalisateur de *Nosferatu*. Parmi les films présentés par l'Institut Goethe, notons: *Herz aus Glas (Coeur de verre)* et *Stroszek (La Ballade de Bruno)*.

L'errance, thème obsédant dans l'oeuvre de Herzog. Ce cinéaste revendique le droit au voyage de l'esprit et du corps, au pèlerinage qui revêt le caractère d'une expérience mystique, où l'oeil et l'âme réapprennent à voir et à sentir le monde d'une manière nouvelle. Mais pour bien voir le monde, il faut se placer en-dehors de lui, communiquer avec ceux que la société a rejeté parce qu'incapable de les intégrer: déficients mentaux, sourds-muets, aveugles, nains, marginaux de toutes sortes. Ostracisés par les autres (ceux qui se disent et se pensent «normaux», ces êtres nous regardent vivre et nous jugent. Werner Herzog a choisi de faire le voyage à travers leur solitude, leur silence, leur obscurité.

Et c'est avec leurs yeux qu'il nous voit. Ceux de Kaspar Hauser, ceux de Bruno S. *(La Balade de Bruno)*, ceux des nains révolutionnaires dans *Mêmes les nains ont commencé petits*, et, plus récemment, ceux, terribles, de Klaus Kinski dans *Aguirre* et *Nosferatu*. Dans *Coeur de verre*, Hias, un berger bavarois possédant des dons de visionnaire, émet, à la suite de la mort de l'inventeur du verre de rubis, des prophéties de folie collective, de mort et de destruction aux habitants de son village. Ces derniers, furieux, le jettent en prison. Dans *Nosferatu*, les pires calamités s'abattent sur la petite ville de Wismar sans qu'aucun des habitants ne soupçonne la présence du vampire parmi eux. Ils sont comme fous, aveugles se dirigeant vers leur propre destruction. Et lorsque Lucie parvient enfin à retenir Dracula jusqu'au lever du soleil, causant ainsi sa perte, c'est à travers Jonathan Harker qu'il survivra et qu'il continuera de semer la misère et la mort. C'est une vision pessimiste que nous renvoie Herzog. Une vision de fin du monde où l'inconscience de l'homme, le livrant à ses instincts, l'achemine lentement vers son anéantissement.

L'esthétique de Herzog est faite d'images d'une beauté parfois saisissante. Images de paysages prises au rythme de quelqu'un qui se promène dans la vie et qui voudrait en retenir l'essentiel. Car filmer la majesté des Carpates *(Nosferatu)* ou l'immensité glacée du Wisconsin *(La Balade de Bruno)*, c'est un peu arrêter le temps, assurer, pendant quelque temps encore, la continuité du monde.

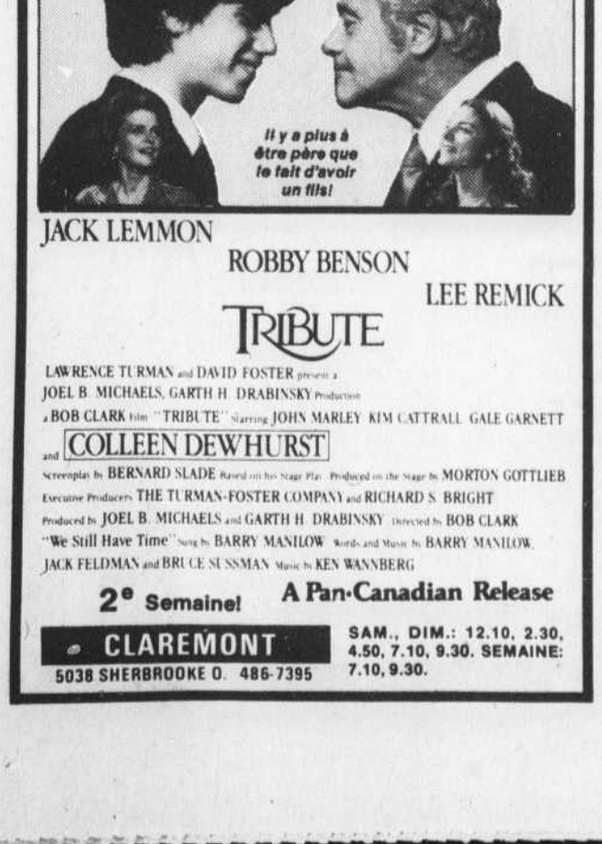

CULTURE ET SOCIÉTÉ

«Femme entre chien et loup»

La guerre vue du jardin

par Francine Laurendeau

FEMME entre chien et loup peut bien avoir une vedette et un coproducteur français, il n'empêche que c'est un film flamand qui raconte une histoire flamande. Le réalisateur belge André Delvaux et son scénariste, l'écrivain flamand Ivo Michiels, ont voulu porter un témoignage intimiste sur l'époque mouvementée de la dernière guerre en Flandre. Un témoignage intimiste: notre regard sera celui de Lieve (Marie-Christine Barrault), femme au foyer, qui passera toutes ces années dans le calme rassurant de sa maison et de son jardin clos, à Anvers. En 1939, la Belgique est neutre. Lieve accompagne son mari Adriaan (Rutger Hauer) aux manifestations du parti nationaliste flamand dont les hymnes patriotiques ne semblent guère l'émouvoir. Et c'est la défaite. Mais est-ce une défaite pour Adriaan? Pour bien des militants nationalistes flamands — de langue et de culture germanique — c'est le Latin qui représente l'ennemi héréditaire de l'homme du Nord. Le salut serait plutôt du côté de l'allié naturel, l'Allemagne. De là à être pro-nazi... Avec l'approbation de son ami curé, Adriaan va donc partir s'engager en Allemagne. De sa guerre, nous ne verrons rien.

Nous resterons avec Liev qui se débrouille bien et ne semble pas malheureuse. C'est à peine si l'écho des bombardements traversent les murs de sa maison, si elle sent l'hostilité croissante du facteur qui lui apporte des mandats d'Allemagne. Fidèle aux convictions de son mari, elle est de ces femmes qui laissent aux hommes la responsabilité du discours et des actes politiques. Épouse loyale, elle ne se permettrait pas de penser qu'elle est la femme d'un traître. Elle coule donc des jours relativement tranquilles jusqu'au soir où, après le couvre-feu, un résistant qu'on poursuit la force à l'héberger. Elle s'exécute bien malgré elle, partagée entre la peur et la compassion. On ne rejette pas un chien perdu. François part, revient, ça va devenir entre eux une histoire d'amour. À la Libération, il va l'empêcher d'être tondue comme femme de «collabo». Il va même jusqu'à éviter la peine de mort à Adriaan qui revient à la maison, déçu et déséquilibré. Toujours parce qu'on ne bat pas un chien perdu, Lieve va rompre avec François pour se consacrer à son mari et lui sacrifier quelques années pendant lesquelles il vivra en reclus, occupé à la rédaction de son journal, son unique obsession, son acte de défense, sa justification auprès de la postérité. Et Lieve va enfin se décider à le quitter.

Marie-Christine Barrault incarne un émouvant personnage de femme, docile mais pas résignée, douce et forte, silencieuse et habitée. La maison et le jardin sont à son image, le jardin surtout, avec ses espaces découverts et ses recoins secrets, seul repère des heures du jour, du changement des saisons, du passage des ans. Si j'ai trouvé un peu faible le personnage pourtant sympathique de François (campé par Roger Van Hool), celui d'Adriaan est beaucoup plus consistant. Le comédien Rutger Hauer nous convainc de son enthousiasme romantique et puéril pour les idéologies nationalistes douteuses de l'époque. Et l'homme qui reviendra de cette aventure est amer et brisé, persuadé d'avoir tout sacrifié à son idéal. S'il est allé en Allemagne, c'est pour défendre la culture occidentale. Aux perversions du Nazisme, il n'a rien compris ou rien voulu comprendre. Des camps, du génocide, il n'a rien voulu savoir. Incroyable mais crédible... D'autres personnages, comme le curé ou les cousins de la campagne, semblent descendus d'une galerie de portraits, à la limite de la caricature. Delvaux et son scénariste ne sont pas tendres pour le clergé flamand dont ils soulignent l'attitude ambivalente.

Ce témoignage intimiste est admirablement tourné. Si le rythme est lent, la construction est elliptique. Pas de longueurs, pas de redites. Mais, comme dans d'autres oeuvres d'André Delvaux, cela reste froid et extérieur. Comment croire, par exemple, à l'amour sensuel entre ces amants que le sommeil surprend dans une pose aussi étudiée? L'émotion passe rarement. C'est beau mais c'est glacé. Et, circonstance aggravante dont les auteurs ne sont nullement responsables, tous ces Flamands parlent français... Le film a été présenté à Cannes et à Paris (et ailleurs, je ne cite que ce que j'ai personnellement constaté) dans sa version originale, c'est-à-dire en langue flamande, ce qui va de soi. Or voici que contre toute vraisemblance, on propose aux cinéphiles montréalais une version doublée en français. Inutile de dire que cela n'aide pas à la compréhension du climat et de la situation... Et puis, la guerre vue d'un jardin, c'est une idée ingénieuse, une belle idée de cinéaste. Mais les murs sont-ils si épais qu'ils puissent à ce point retarder la prise de conscience d'une jeune femme pas intellectuelle, d'accord, mais sensible et attentive? Et après le retour de son mari, on a tellement hâte qu'elle comprenne et qu'elle parte, que l'intérêt qu'on lui porte risque de se transformer en impatience...

Ces quelques défauts n'empêchent pas *Femme entre chien et loup* d'être une oeuvre rare et belle, un regard posé sur les contradictions d'une Histoire que nous ne connaissions guère. Un film à voir et à voir très bientôt, parce que tout ce qui n'est pas produit de consommation courante a une fâcheuse tendance à disparaître trop rapidement de nos écrans. Au Complexe Desjardins.

Une présentation époustouflante

Deux siècles de photos d'architecture

par René Viau

IL y a des expositions dont le catalogue, à lui seul, pourrait constituer un livre qui se tient et qui ferait date sur le sujet. Modestement intitulée *Points de vue: photographies d'oeuvres architecturales,* l'exposition de photographies d'architecture en montre au Musée des beaux-arts de Montréal n'est pas piquée des vers. Cette présentation soignée, classique, presque raffinée n'a qu'un défaut: le catalogue est inexistant! On y verra jusqu'au 15 février la rencontre de deux arts visuels: l'architecture et la photographie. Utilisée d'abord comme documentaire ou pour faire rêver le public sur les grands monuments d'architecture du passé, la photo d'architecture s'est presque révélée un «genre» bien à part. Et c'est un peu cela qu'on a sous les yeux. Il ne s'agit pas de cadre de vie mais bien d'architecture: l'architecture avec ses détails, ses rythmes, son pittoresque, l'objet architectural, l'oeuvre. Cet angle explique la facture classique de l'exposition qui met l'accent sur la photographie «composée» mais aussi sur le document éthnographique souvent nostalgique. La belle photo est ici une fin en soi. Qui s'en plaindra? D'autant plus que l'exposition est aussi à sa façon une petite leçon d'histoire. Histoire de la photo et de l'architecture. L'habitat mais aussi parfois au détour, l'habiter et l'habitant.

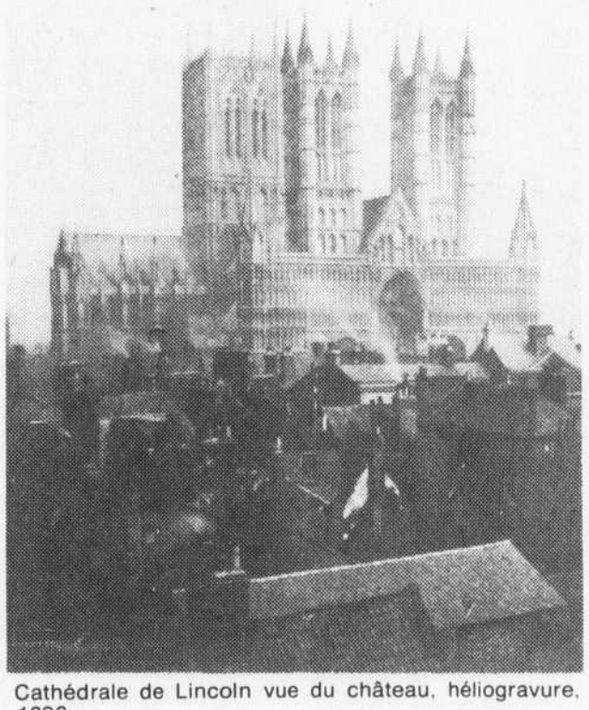

Cathédrale de Lincoln vue du château, héliogravure, 1896.

L'exposition s'ouvre avec les toutes premières épreuves réalisées à partir d'oeuvres architecturales. Au milieu du siècle dernier, Talbot, un pionnier tout comme Niepce et Daguerre découvre le procédé négatif/positif. Dans ses épreuves sur papier de sel, il s'attache à nous restituer un Chambord sous la pluie qui lui valut de sa mère, le commentaire suivant. «Mais pourquoi n'attends-tu pas que le beau temps revienne».

Avec une incursion chez les photographes canadiens de la fin du dernier siècle qui employaient notamment le stéréogramme communiquant à la photographie une impression de profondeur, l'intérêt pour l'architecture passe alors par ces vues de monuments que l'on collectionnait. C'est aussi l'époque où des sujets «exotiques» tels ces images fascinantes de Gizeh, de Sainte-Sophie, de Jérusalem s'accrochaient aux cimaises des salons victoriens. Période capitale de la photographie, la fin du dix-neuvième siècle nous donne droit aux promenades poétiques d'Atget pour qui l'appareil photographique devient la conscience d'une époque qui disparaîtra sous le pic des démolisseurs.

À cette nostalgie puissante font pendants les images de vieilles plantations du Sud du photographe Walker Evans à qui l'exposition rend un juste tribut. En Allemagne. Mantz découvre la beauté de la nouvelle architecture s'inspirant du Bauhaus et de l'industrie.

Mais on ne s'arrête pas là. Autant de monuments de bâtisses, de détails architecturaux, d'intérieurs, de Portes, de colonnes, d'arcades en série ici que de photographes originaux. Tous à leurs façons offrent de multiples points d'intérêt. Des maisons vernaculaires du photographe québécois Gabor Szilasi, au Montréal de Miller, à la série des palais de justice américains réalisés pour le bicentenaire de nos voisins du sud, aux images contemporaines par Charles Gagnon — ici, le choix déçoit, — Robert Bourbeau, Lynne Cohen et j'en passe et des meilleurs.

Parmi les hauts faits de l'exposition citons les photographies anciennes d'Édouard Denis Baldus (1815-1886), d'Henri Le Secq (1818-1882) de Felix Bonfils (1829-1885), de Charles Nègre (1820-1880), les Anglais Henry Dixon (1820-1893) et Frederick H. Evans (1853-1943), les américains Edward Steichen (1879-1973), Charles Sheeler (1883-1964) et Walker Evans (1903-1975).

Quatre appareils photographiques anciens datant de 1866, 1870, 1875 et 1890 font également partie de l'exposition. Les plus anciennes images présentées sont des aquatintes tirées de daguerréotypes de J.P. Lerebours, *Excursions daguerriennes* ainsi que des papiers salés cirés en négatif de W.H. Talbot qui datent du tout début de la photographie. La majorité des images rassemblées ont été tirées de la collection de la Galerie nationale du Canada.

Les autres proviennent de diverses collections canadiennes et américaines dont celles de Phyllis Lambert, de la Edmonton Art Gallery et la Library of Congress de Washington.

Cette exposition a été organisée par Ann Thomas de la Galerie nationale du Canada. ■

Toujours au Musée des beaux-arts, on peut voir une quarantaine d'huiles et de dessins de l'artiste montréalaise Anne Savage (1896-1971). Ces oeuvres sont pour la plupart des paysages que l'artiste exécutait à la campagne, soit dans le Bas Saint-Laurent autour de Métis, au Lac Wonish dans les Laurentides où elle s'était fait construire un atelier ou même dans les Rocheuses.

Tentant d'interpréter la nature avec une vision nouvelle, l'artiste se servait des coloris néo-impressionnistes pour manipuler les formes en les simplifiant, se rapprochant de l'abstraction.

Au Cabinet des dessins et estampes du musée, 60 dessins, estampes, pastels, aquarelles et esquisses d'artistes canadiens sont regroupés en une présentation intitulée *Dessins et estampes canadiens 1915-1945.* Il fallait y penser!

Avec cette présentation, on tente de représenter les grandes tendances qui ont été celles de l'art canadien durant la période de l'entre-deux guerres. Ainsi, on y voit des travaux d'artistes ayant appartenu au Groupe des Sept ou y ayant été associés, juxtaposés à des dessins datant des tout débuts de l'art abstrait au Canada. On y retrouve: Fred Varley, Arthur Lismer, Emily Carr, David Milne, Goodridge Robert, Pellan, Morrice, Anne Savage, John Lyman... Deux des trois dessins exposés de ce dernier semblent avoir été choisis avant tout pour «coller» au thème de l'exposition que pour être fidèles à la production de Lyman dessinateur. Ces deux dessins expriment certes les secousses modernes qui ébranlèrent la période et à ce titre rendent justice au travail d'animateur de Lyman mais c'est surtout du côté de l'esquisse *Femme Assise dans un transat* que l'on retrouvera la manière «matissienne» de l'artiste qu'on lui connaît. Au dessin précis et intellectuel, tout en courbe, ce dessin nous donne le goût d'en savoir plus sur cet artiste qui avec certains autres présents à l'exposition — Pellan — a véritablement marqué cette époque.

télévision/Les pirates de l'art

par Clément Trudel

DES chroniques hétéroclites sur une douzaine de femmes, la majorité tentant de renouveler leur art, de le sortir des ornières, voire d'y introduire la subversion. C'est ce que propose «9½», le 26 janvier (21 h 30) à Radio-Québec. Sait-on que sept des quinze signataires du *Refus global* étaient des femmes? Il ne faut pas se méprendre: l'historienne Rose-Marie Arbour est là pour remettre en perspective cette ouverture vers les arts pour les femmes québécoises. Elle pose du moins la question: serait-ce que l'art est «innofensif»?

Cette heure réalisée par Louis Fraser (recherche et entrevues: Ariane Emond et Jacques Marchand) arrive en peu de temps à nous convaincre du sérieux de Léo Munger oeuvrant à démystifier Édith Piaf qui, malgré la chanson, «a regretté» une déperdition d'énergie, dans les dernières notes qu'on a de sa main. De Marjolaine Morin, la «rockeuse» du groupe Corbeau, je retiens l'intention de provoquer, de séduire, d'exprimer la «masculinité» du rock (la sienne aussi).

Ces *Pirates de l'Art,* il faut les repérer davantage dans les arts visuels: Céline Baril et ces «petits personnages qui sont des signes dans un espace sans décor» — un pied-de-nez espiègle aux artistes consacrés; Louisette Gauthier-Mitchell, dont les créations à trois dimensions explorent le corps, visent à l'auto-acceptation de ce corps féminin chez les femmes vivant à être acceptées pour ce qu'elles sont, sans pour autant séduire. Les esquisses ou dessins-reportages de Maureen Maxwell, parsemant l'émission, ne sont pas des «études» au sens où l'entendraient les «maîtres»; ils semblent ouvrir une veine intéressante (ces dessins ne sont jamais retouchés et devraient sauter à l'essentiel d'un personnage).

Andrée Brochu amuse, avec son *Lavage du samedi soir* (influence de Brétécher?) et ses pérégrinations sur «l'épineux chemin de la féminité.» Marie Décarie et Lise Nantel, avec leurs bannières des Chevalières des Temps Modernes, entendent «remettre aux gens des images qui leur appartiennent». Mère, fille, folle ont chacunes leurs attributs, faisant concurrence aux trilogies masculines que sont les Rois mages et la Trinité. L'imagerie populaire refait surface sur les balcons, dans les venelles, là sans doute où l'on croit retrouver les manants de la culture.

Il y a aussi Powerhouse et son événement «rose», les séquences sur Judy Chicago et son hommage aux femmes qui ont marqué l'histoire. Le théâtre de la Corvée (Ottawa) offre un sketch sur la «danse d'amour» que constitue le *strip* (c'est un coup de point au machisme, l'homme étant subjugé par la stripteaseuse qui lui dénie tout pourvoir sur elle). Nicole Morissette (de Remue-ménage) entrevoit enfin la lente progression de l'imaginaire des femmes, grâce au véhicule on ne peut plus répandu du calendrier.

Un «9½» moins farfelu que certains autres spectacles. Les femmes qui s'y expriment ont, dans l'ensemble, une vision décapante de la société.

"Atelier Inconnu"
offre de cours
Lithographie avec Irénée Beiley
eaux-fortes avec LAU TIN YUM
Date: 17 février au 16 avril 1981
heures: 19 heures à 22 heures durée: 54 heures
Inscription: dès le 26 janvier 1981
s'adresser au:
395 Dowd suite 300, coin Dorchester et Bleury
Tél.: 875-6857

galerie frédéric palardy
1170, rue Victoria
St-Lambert, Québec
Téléphone (514) 465-3337
NOUVELLES ACQUISITIONS
J.P. Jérôme - r.c.a.
C. Dulude - r.c.a.
peintres de la galerie
P.V. Beaulieu, r.c.a., M. Hénaut, P. Livernois, R. Nadon, E. Lachapelle, F. Toupin, G. Tremblay
Lun. au Merc. de 9h à 18h. Jeu. et ven. de 9h à 21h. Sam. 9h à 18h. Dim. de 13 à 17h.

Musée des arts décoratifs
CHÂTEAU DUFRESNE
Recherche des revues architecturales et périodiques des années 1900 à aujourd'hui tels que:
Vogue, Harper's Bazaar, American Home, House & Garden et autres.
Veuillez contacter Mlle Louise Giroux, tél.: 259-2575

La Tauromachie
DALI
60 gravures originales
aussi:
Leonor Fini
«L'ŒIL»
4427 St-Denis • 282-1756
du lundi au samedi de 11 h. à 17 h. ou sur rendez-vous

DU 16 JANVIER AU 7 FÉVRIER 1981
les dessins d'encre-couleur et sérigraphies ainsi qu'un recueil des dessins et de textes de
ROBERT DEQUOY
Robert Dequoy sera présent les jeudis 22 et 29 janvier et 5 février 1981.
galerie A
galerie d'art sans but lucratif gérée et commanditée par Alliance mutuelle-vie
ouverte du lundi au samedi de 11h à 17h
680 ouest, rue Sherbrooke, Montréal H3A 2M7
Renseignements (514) 284-3768 – (514) 284-3833

galerie jolliet
24 st-cyrille ouest, québec, qué. G1R 2A4
(418) 529-3308
richard mill
Tableaux récents
jusqu'au 14 fév. 1981
Vernissage aujourd'hui le 24 janv. de 12 h 00 à 18 h 00
en présence de l'artiste.
à venir
paul lacroix du 18 fév. au 14 mars
judit reigl du 18 mars au 11 avril
Jacques Hurtubise du 15 avril au 9 mai
n.b. le vernissage a lieu le samedi suivant le début de l'exposition
horaire
du mercredi au samedi de 11h00 à 18h00
le jeudi et le vendredi jusqu'à 21h00
et sur rendez-vous

La Petite Galerie
296 ouest, Saint-Paul
Vieux-Montréal
Tél.: 845-3000
SALLE I
OEUVRES DE
Yves Bergeron
Claude Blin
Graham Cantieni
Raymond Dupuis
Lise Gaucher
Louis Jaque
Reynald Piché
SALLE II
Claude Dumont
Pierre-Paul Rioux
du mardi au vendredi de 11h à 17h ou sur rendez-vous 272-6983

Jean Trépanier
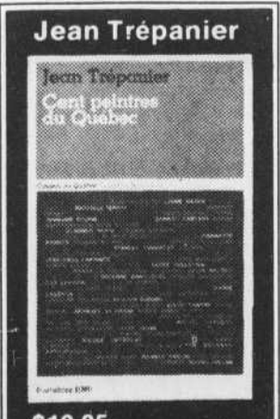

$19.95
Le premier répertoire des peintres contemporains du Québec
7360 boul. Newman, Ville Lasalle. P.Q. H8N 1X2. (514) 364-0323
éditions hurtubise hmh ltée

GALERIE L'AQUATINTE
LOUISE FORGET
estampes originales et dessins
jusqu'au 1er février
4933 Rue de grand pré 849-6527
(Métro Laurier)
Maintenant ouvert le dimanche de 13h à 16h.
Ouvert du mercredi au samedi 12 h à 18 h.

oeuvres choisies
Hesyl Boultbee Mabel May
Eric Goldberg Jeanne Rheaume
T.R. MacDonald Jori Smith
le sam. jusqu'à 17h. fermé dim. et lun. NOUS ACHETONS PEINTURES DE QUALITÉ du mar. au ven. de 9h à 17h 30
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

ÉTUDE DU DESSIN ET DE LA PEINTURE
Apprentissage de techniques diverses et connaissance du phénomène de la création.
Durée: 15 semaines
Début: février
Renseignements:
843-3076 ou 658-1071

LA GUILDE GRAPHIQUE
LA MAISON DE LA GRAVURE
OUVERT AU PUBLIC 7 JOURS PAR SEMAINE
9 RUE SAINT-PAUL OUEST VIEUX-MONTREAL 844-3438

Jacqueline Avril
vous présente...
le Carrefour des Arts
le rendez-vous des amants de l'art tous les samedis sous cette rubrique
Publicité 844-3361

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

COMMUNAUTÉ RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS

INGÉNIEUR

FONCTIONS
En étroite collaboration avec la direction du service, effectuer divers travaux relevant du génie municipal pour la réalisation du programme d'assainissement du territoire urbanisé de l'ouest québécois. Ses responsabilités sont de voir à la coordination, la surveillance et la réalisation de travaux en cours telle la construction d'une usine d'épuration et des installations qui s'y rattachent.

QUALIFICATIONS
1. Posséder un diplôme universitaire en génie civil et être reconnu membre de l'ordre des ingénieurs du Québec.
2. Avoir environ cinq années d'expérience dans le domaine ou dans un poste similaire.

TRAITEMENT: selon les qualifications

DURÉE DE L'EMPLOI: contrat d'un an (renouvelable)

ENTRÉE EN FONCTION: immédiate.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae détaillé doivent parvenir avant le 9 février 1981 à 16 h 30 au:

Directeur du personnel
25, rue Laurier
Case postale 2210
Succursale B
Hull, Québec
J8X 3Z4

CONCOURS #586

Le Centre hospitalier de l'université Laval
est à la recherche d'un (e)

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Le Centre Hospitalier de l'Université Laval est un centre hospitalier de soins généraux, spécialisés et ultra-spécialisés.
Il est de plus un centre d'enseignement et de recherche affilié à l'université Laval.

NATURE DE LA FONCTION
Sous l'autorité du conseil d'administration, le directeur général est responsable de l'administration de l'établissement; il en planifie, coordonne et contrôle toutes les activités.

EXIGENCES
Préférablement avoir une formation universitaire en sciences de l'administration ou dans une autre discipline appropriée.

Posséder une expérience suffisante dans le domaine des affaires sociales.

CONDITIONS DE TRAVAIL
Selon les normes du ministère des Affaires sociales (classe 25, salaire: minimum $45,657, maximum $64,361).

Les candidats(es) intéressés(es) sont priés(es) de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 28 février 1981 à:

Président du jury de sélection
Conseil d'administration
Le Centre Hospitalier de l'Université Laval
2705, boul. Laurier
Sainte-Foy G1V 4G2

N.B. Toute candidature sera traitée avec discrétion.

Voir autres Carrières et Professions, en pages 29, 30, 31, 32, 33, 34 et 35

Designer graphiste

Un des plus importants bureau de design de Montréal est à la recherche d'une personne dynamique responsable des projets de graphisme.

Communiquer avec
Jules Bélanger

845-8141

GÉRANT

Agence De La Pomme De Terre du Nouveau Brunswick

La gérance d'une agence de commercialisation de la pomme de terre est une position de défi.

RESPONSABILITÉS
— direction et gestion de l'organisation
— développement de programmes et de services aux producteurs
— développement de la mise en marché et promotion
— programmation financière
— services aux producteurs
— gestion du personnel de l'agence
— agir comme secrétaire d'un bureau de direction composé de 10 membres.

QUALIFICATIONS
— expérience dans l'organisation agricole et gestion de programmes
— démontrer sa capacité de gérer
— Bilingue (Anglais-Français)

SALAIRE ET BÉNÉFICE
— négociable.

DATE LIMITE DES APPLICATIONS
— 14 février, 1981.

Envoyer curriculum vitae à:
Gérant
Agence de Pommes de Terre du N.B.
C.P. 238
Florenceville, N.B. E0J 1K0

Université Laurentienne

1960-1980 Sudbury, (Ontario)

Le Département de français de l'Université Laurentienne, Sudbury, Ontario, est à la recherche

D'UN SPÉCIALISTE DANS L'ENSEIGNEMENT du FRANÇAIS,

langue maternelle (1er cycle) pour l'année 1981-82.

La charge d'enseignement pourra comprendre aussi des cours de français, langue seconde. Poste sous réserve d'approbation budgétaire.

L'expérience doit comprendre: testing en langue et élaboration de programme de langue maternelle dans une perspective de communication efficace.

Faire parvenir le curriculum vitae à:

BENOIT CAZABON, directeur
Département de français
Université Laurentienne
Sudbury, Ontario, P3E 2C6

AGENTS D'INFORMATION POSTES AU CHANTIER

Nature du travail

- Accueillir et guider les visiteurs sur le chantier et leur transmettre l'information pertinente.
- Faire des recherches, rédiger des articles pour le journal d'entreprise et préparer des communiqués et autres textes d'information générale.
- Contribuer au programme d'accueil des nouveaux employés et à tout autre programme d'information du chantier.

Exigences

- Diplôme universitaire en communication, journalisme ou autre discipline connexe.
- Trois années d'expérience dans le domaine du journalisme écrit ou des communications.
- Connaissance approfondie du français écrit et parlé.
- Bonne connaissance de l'anglais.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi que leurs attestations d'études à l'adresse suivante:

Société d'énergie de la Baie James
Service du Personnel
Division de l'Embauchage
14e étage
Dossier 1008
800, boul. de Maisonneuve est
Montréal, Québec
H2L 4M8

LA FÉDÉRATION DES CAISSES D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC

RECRUTEUR

La Fédération des Caisses d'Entraide Économique du Québec est à la recherche, pour la région de Montréal, de personnes désireuses de faire carrière dans la vente de services offerts par les caisses d'entraide économique.

Sommaire des responsabilités:
Le recruteur travaille de façon autonome. Sa tâche principale est de présenter et vendre les services des caisses d'entraide économique tel que:

a) la part sociale
b) Les régimes enregistrés d'épargne-retraite ou logement
c) Les R.E.E.R. collectifs et R.P.D.B.
d) Les intérêts différés et les dépôts à terme.

dans le but de faire adhérer des membres.

Ce que nous offrons:
— La sécurité d'une carrière permanente comme recruteur
— Possibilité d'avancement.
— Entraînement sérieux et une supervision adéquate.
— Des cours de perfectionnement professionnel payés par la caisse.
— Assurance groupe.
— Fonds de pension.
— Vacances payées.

Qualités requises:
Ambition et dynamisme.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae au soin de:

M. Bernard Faucher
Fédération des caisses d'entraide économique du Québec
100, St-Joseph
C.P. 2400
Alma, Québec
G8B 7I6

Fonction publique Canada / Public Service Canada

Appel de candidatures mixtes

ANALYSTES DE PROJETS INDUSTRIELS

Traitement: $26,509 — $37,556
No de réf.: 81-Q-066-3 (204)

Expansion économique régionale
Montréal, (Qué.)

Fonctions:
Dans le cadre de la Loi et des Règlements sur les subventions au développement régional: évalue les demandes de subventions présentées par les requérants pour l'implantation, l'agrandissement ou la modernisation d'entreprises manufacturières; analyse la rentabilité des projets industriels soumis et recommande le type et le montant de l'aide financière qui devrait être accordée.

Procède, auprès des requérants ayant accepté une offre de subvention, aux vérifications requises afin de s'assurer qu'ils se conforment aux conditions de l'offre de subvention, et recommande le montant et les modalités de paiement afférentes.

Exigences professionnelles:
Grade acceptable d'une université reconnue avec spécialisation en commerce, ou en finance, ou en administration des affaires ou dans toute autre spécialisation reliée au poste.

OU

Titre de C.A., C.G.A. ou R.I.A.

— Expérience de l'analyse financière de projets industriels et de la vérification dans l'administration privée ou publique.

Nos d'autorisation: 211-012-019
211-012-020

Exigences linguistiques:
La connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Les personnes unilingues peuvent poser leur candidature mais doivent indiquer leur volonté de devenir bilingues. La Commission de la Fonction publique évaluera les aptitudes des candidats à devenir bilingues. La formation linguistique sera offerte aux frais de l'Etat.

"De plus amples informations sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante:"

"Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below:"

Comment se porter candidat:
Eddie McGuire, Agent de dotation
Commission de la Fonction publique du Canada
685, rue Cathcart, pièce 300
Montréal, Québec
H3B 2R1

Date limite: le 11 février 1981

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Canada

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Kapuskasing, Ontario

OFFRE D'EMPLOI

Psychologue clinicien (Bilingue/Français et Anglais) $22,000 à $30,000 et d'excellents avantages sociaux.

La région

Le territoire desservit par le Centre est situé dans le nord de l'Ontario dans une région majoritairement francophone (population totale 30,000). L'hospitalité, l'air pur et la faune abondent.

L'organisme

Un nouveau service régional et non-résidentiel créé afin de venir en aide aux enfants et adolescents (et leurs familles) aux prises avec des problèmes émotifs ou des problèmes de comportement. Ce Centre innovateur compte présentement 14 employés bilingues oeuvrant dans 4 principaux secteurs: consultation familiale, traitement de jour, prévention et développement communautaire. Milieu de travail où la créativité et l'initiative occupent une place privilégée.

Le défi

Responsabilités majeures: consultation diagnostique et thérapeutique (individus, familles et groupes) en collaboration avec une équipe multidisciplinaire. Activité secondaire: travailler à l'évaluation des programmes.

Le candidat idéal pour ce nouveau poste a une orientation familiale et communautaire et est intéressé à offrir des services de qualité supérieure. Excellente occasion de contribuer au développement des services de santé mentale dans une région éloignée des grands centres urbains.

Exigences

Ph.D./D.Ps./Psy.D. et formation clinique supervisée et reliée à ce poste. Enregistré ou éligible pour enregistrement en Ontario. Bilinguisme est essentiel.

Ce poste sera ouvert jusqu'à ce qu'un candidat approprié ait été embauché. Toutes les personnes intéressées sont priées de soumettre leur candidature à:

M. Noël Thomas, Directeur général
Centre de développement de l'enfance et de la jeunesse
C.P. 515
Kapuskasing, Ontario
P5N 3B4

Renseignements:

On peut communiquer à frais virés avec Noël Thomas, Directeur général ou Jean Bernard, Directeur clinique. Téléphone: (705) 335-8538.

Wayne Weaver
Président du Bureau de direction

Noël Thomas
Directeur général

ANALYSTE, SYSTÈME COMPTABLE

La Société d'énergie de la Baie James recherche les services d'un analyste qui sera chargé de préparer les dossiers d'études reliées au développement des systèmes comptables et opérationnels de la direction Comptabilité et Contrôle ainsi que des études reliées à la normalisation des systèmes comptables et des contrôles internes pour l'ensemble de l'entreprise (gérance générale et projets).

Exigences

Baccalauréat en administration (option finance ou comptabilité) et un minimum de 4 ans d'expérience pertinente. Être membre d'une association comptable reconnue serait un atout.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi que leurs attestations d'études à l'adresse suivante:

Société d'énergie de la Baie James
Service du Personnel
Division de l'Embauchage
14e étage
Dossier 1009
800, boul. de Maisonneuve est
Montréal, Québec
H2L 4M8

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 28, 30, 31, 32, 33, 34 et 35

Commission Scolaire Régionale de Chambly

DIRECTEUR DE ZONE

Sous l'autorité du Directeur général, le Directeur de zone supervise les Directeurs d'écoles de son territoire et s'assure que chaque école dispense une qualité d'enseignement et de vie étudiante conforme au projet éducatif qui lui est propre, aux objectifs et politiques de la Commission ainsi qu'aux lois et règlements en vigueur.

- Il autorise annuellement le plan d'organisation et les priorités propres à chaque école, développe avec le directeur d'école concerné les méthodes permettant d'atteindre les objectifs fixés et en vérifie la réalisation.
- Il détermine avec les directeurs d'écoles de sa zone, les priorités communes à ces écoles et développe les stratégies d'intervention appropriées.
- Il coordonne les interventions des services régionaux dans les écoles et évalue avec chaque directeur d'école l'aide requise des différents services régionaux.
- Il évalue périodiquement ou au besoin, la structure organisationnelle de chaque école et voit à l'utilisation rationnelle de l'ensemble du personnel de sa zone.
- Il s'assure de l'application uniforme, dans chacune des écoles, des politiques de la Commission de même que des lois et conventions collectives en vigueur.

Qualifications:
- Diplôme universitaire terminal de premier cycle, mais de préférence de deuxième cycle.
- Dix (10) années d'expérience de préférence dans le milieu de l'éducation, dont au moins cinq (5) années dans un emploi de cadre.
- Une habilité à résoudre des problèmes administratifs et techniques complexes.

Traitement:
Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation du Québec.

Lieu de travail: St-Lambert

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 4 février 1981 à:

Commission Scolaire Régionale de Chambly
A/S Directeur général
2 boul. Desaulniers
Bureau 102
St-Lambert, P.Q.
J4P 2N5

- **Programmeurs analystes seniors (4)** 3 à 4 ans d'expérience
- **Ingénieurs,** civils (ponts) mécanique, pâtes et papiers, pétrochimique, électricité, électronique.
- **Estimateurs** imprimerie, électricité, machinerie, construction, etc.
- **Planificateurs de production** imprimerie, machinerie lourde, etc.
- **Vente** (intérieure et extérieure) différents domaines.

et beaucoup d'autres postes intéressants qui sont disponibles.

Les personnes qualifiées sont priées de se présenter avec leur curriculum vitae ou communiquer avec M. Parenteau

ALPHA
1010 ouest, Ste-Catherine, suite 724
Montréal H3B 3R3
Tél: (514) 866-5661

Le collège de Joliette

demande

UN PROFESSEUR
À TEMPS PARTIEL

en technique infirmières (médico-chirurgical 180-601) 14.5 périodes/semaine, à la session d'hiver 1981

Qualifications requises:
— Diplôme universitaire de premier cycle ou formation jugée équivalente

Prière d'envoyer votre curriculum vitae au plus tard le vendredi 30 janvier 1981, à:

M. Raymond C. Lapierre
Secrétaire général et
directeur du personnel
20 rue St-Charles sud
Joliette, Qué. J6E 4T1

HÔPITAL RIVIÈRE DES PRAIRIES
Centre de santé mentale pour enfants et adolescents affilié à l'Université de Montréal

PSYCHOLOGUE

Fonctions:
Personne qui, intégrée à une équipe pédo-psychiatrique d'un secteur de l'hôpital, conçoit et exerce les activités d'évaluation, d'orientation, de consultation et de traitements psychologiques adaptés aux besoins des bénéficiaires.

Exigences:
— Doit détenir un diplôme universitaire de deuxième cycle en psychologie;
— Être membre en règle de la Corporation Professionnelle des Psychologues du Québec;
— Diverses approches cliniques seront appréciées selon l'expérience et autres qualités personnelles des candidats.

Traitement:
Selon les normes de rémunération des professionnels du secteur des Affaires sociales.

Toute personne intéressée est prié de faire parvenir son curriculum vitae avant le 10 février 1981, au:

Service du personnel
Hôpital Rivière des Prairies
7070 boul. Perras
Montréal, Qué. H1E 1A4

VILLE DE SAINTE-AGATHE DES MONTS

INSPECTEUR DES BÂTIMENTS

Des applications, pour remplir les fonctions d'inspecteur des bâtiments, inspecteur sanitaire, coordonnateur de la restauration et autres travaux connexes, seront reçues au Bureau du Greffier, au numéro 50 de la rue St-Joseph à Sainte-Agathe-des-Monts, J8C 1M9, jusqu'à 16:00 heures, le 2 février 1981.

Exigences:
— Avoir des connaissances en la matière.
— Posséder un D.E.C. en génie civil, évaluation ou architecture.
— Être familier avec le code du bâtiment.
— Avoir de l'expérience dans le domaine de la construction.
— Avoir de l'entregent.
— Posséder une connaissance suffisante de l'anglais
— Avoir beaucoup d'initiative personnelle.
— Pouvoir interpréter nos règlements de zonage et construction.

Salaire:
— Selon qualifications.

MARCELLE PELLERIN (Mme)
Greffier
Ville Sainte-Agathe-des-Monts
Qué. J8C 1M9

Ordre des Infirmières et infirmiers du Québec
4200, boul. Dorchester ouest,
Montréal, Québec H3Z 1V4

DIRECTEUR(TRICE)
DES SERVICES ADMINISTRATIFS

FONCTIONS:
Directeur(trice) des services administratifs

RESPONSABILITÉS:
Sous l'autorité de la directrice générale et secrétaire de l'Ordre, le directeur(trice) des services administratifs dirige et coordonne toutes les activités rattachées aux finances et aux services de soutien.

EXIGENCES:
— détenir un diplôme universitaire de 2e cycle en administration des affaires (M.B.A.) et/ou être membre d'une corporation professionnelle de comptables agréés avec expérience en gestion financière;
— posséder de cinq à dix années d'expérience pertinente dont au moins trois dans un poste de direction;
— connaître les systèmes d'informatique, la vérification interne et les techniques modernes de gestion;
— être bilingue.

TRAITEMENT:
Minimum: $39,030. Maximum: $45,248.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 30 janvier 1981 à midi à:

Mlle Thérèse Guimond
Directrice générale et secrétaire de l'Ordre
ORDRE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU QUÉBEC
4200, boul. Dorchester ouest
Montréal, Québec
H3Z 1V4

---

commission de transport de la communauté régionale de l'Outaouais

ANALYSTE EN TRANSPORT

Fonctions principales:
Sous la direction du directeur du transport, mène et supervise les études et recherches dans le développement des programmes du transport en commun de la Commission, tant à court terme qu'à long terme.

Responsabilités particulières:
1. Élabore les objectifs et les critères de service et formule des recommandations quant à leur mise en oeuvre.
2. Analyse les services couramment dispensés et formule au besoin des recommandations visant, entre autres, la réduction des coûts, l'amélioration du service, etc.
3. Analyse les demandes de nouveaux services ou de modifications des services existants et fait les recommandations appropriées.
4. Procède à des études de clientèles et de marchés propres à développer la charte-partie, les services de nature tourjstiques et autres et propose des projets et plans de développement et d'exploitation s'y rapportant.

Profil de qualifications:
1. Diplôme universitaire en génie civil et maîtrise en sciences appliquées (transport) ou une expérience équivalente dans le domaine du transport en commun.
2. Minimum de cinq (5) années d'expérience à titre d'analyste de services de transport en commun ou autres tâches connexes.

Traitement: Selon les qualifications et l'expérience.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur offre par écrit, accompagnée de leur curriculum vitae et d'une photocopie de l'original de leurs attestations d'études, au plus tard le 6 février 1981 à:

Commission de transport de la Communauté régionale de l'Outaouais,
Att.: Monsieur Pierre Morin,
Responsable de l'administration du personnel,
111, rue Jean-Proulx,
Hull, Québec.
J8Z 1T4

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Personnel de direction supérieure

Bibliothéconomie responsable des services techniques et publics

Concours spécifique numéro 624J-450002/JD

Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Assemblée nationale du Québec — Direction de la bibliothèque de la législature - 1 emploi à Québec

Attributions — Planifier, coordonner, superviser et contrôler toutes les activités des services techniques et publics par des rencontres régulières avec les responsables des différentes divisions de la direction concernée. À cette fin, concevoir, élaborer et diffuser les programmes de travail, les objectifs, les méthodes et procédures de travail pour chaque division et s'assurer de leur application; formuler les politiques relatives au choix, à l'acquisition, au traitement et à la conservation des documents; préparer et soumettre des rapports relatifs à l'orientation à court ou à long terme de la mission et des objectifs de la bibliothèque de la législature et participer à l'élaboration des politiques et orientations de même qu'au développement et au contrôle de toutes les activités de la bibliothèque; conseiller le directeur en matière de bibliothéconomie et sciences de l'information et documentation et le représenter auprès des associations professionnelles et des organismes publics et agir comme conseiller auprès des associations de bibliothécaires; assurer la gestion des ressources humaines, matérielles et financières des services techniques et publics.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'étude complémentaire à celle exigée compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles prévues au règlement de classification des cadres supérieurs.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience notamment acquises dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi particulièrement dans le domaine de la bibliothéconomie.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel
de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Administrateur, classe IV
Traitement — de 35 533 $ à 49 075 $

Période d'inscription:
du 24 janvier au 10 février 1981

Gestion immobilière chef du service de l'aménagement — Montréal

Concours spécifique numéro 625J-450003/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère des travaux publics et de l'approvisionnement — Direction de la gestion immobilière - Montréal - 1 emploi à Montréal.

Attributions — Planifier, organiser, diriger et contrôler la réalisation de projets d'aménagement, d'ameublement et de déménagement de façon à satisfaire les besoins en espace des ministères clients dans la région de Montréal.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Aptitude manifeste à la direction et au travail de conception. Chaque année d'étude complémentaire à celle exigée compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles prévues au règlement de classification des adjoints aux cadres supérieurs.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience reliées aux attributions de l'emploi notamment dans le domaine de la coordination et de la supervision de projets d'aménagement, d'ameublement et de décoration ainsi que d'allocations ou réallocations d'espaces.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel
de la Fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Adjoint aux cadres supérieurs
Traitement — de 31 775 $ à 44 590 $

Période d'inscription:
du 24 janvier au 6 février 1981

Adjoint au directeur de l'inspection

Concours spécifique numéro 625J-450004/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère du travail et de la main-d'oeuvre — Direction de l'inspection - 1 emploi à Québec.

Attributions — Fournir au directeur l'assistance dans la planification, l'organisation, la direction et le contrôle des activités techniques et administratives des services d'inspection. À cette fin, représenter celui-ci sur différentes équipes de travail de la direction et en assurer la coordination; agir à titre de secrétaire de différents comités de la direction; coordonner certaines activités administratives versus le bureau du directeur, les bureaux régionaux et certains services d'inspection de la direction; participer à l'élaboration et à l'évaluation des différents programmes d'inspection.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Aptitude manifeste à la direction et au travail de conception. Chaque année d'étude complémentaire à celle exigée compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles prévues au règlement de classification des adjoints aux cadres supérieurs.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience reliées aux attributions de l'emploi notamment dans la supervision d'équipes de travail.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC G1K 7N8

Adjoint aux cadres supérieurs
Traitement — de 31 775 $ à 44 590 $

Période d'inscription:
du 24 janvier au 6 février 1981

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Sauf si vous êtes déjà membre de la fonction publique du Québec, votre **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre Offre de service à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

---

la commission scolaire régionale de l'estrie

SERVICE DU PERSONNEL

AGENT DE GESTION FINANCIÈRE - COMPTABILITÉ

Endroit: Services Financiers
Commission Scolaire Régionale de l'Estrie
2955, boulevard Université
Sherbrooke (Québec)

Nature du travail:
L'emploi d'agent de la gestion financière comporte la réalisation des programmes et des processus de l'administration et l'assistance aux diverses unités administratives de l'organisme concernant la gestion financière, plus particulièrement dans le domaine de la comptabilité.

Attributions caractéristiques:
— Prépare les états financiers de la Commission scolaire (budget annuel: 80 400 000).
— Participe à l'élaboration de procédures de contrôle interne des diverses unités administratives.
— Voit à ce que les échéanciers d'ordre financier soient respectés.
— S'assure que l'échéancier préparé avec la division de l'informatique est suivi.
— S'assure des contrôles financiers des rapports informatiques.
— Participe au Comité de gestion du service.
— Participe à court terme au développement de nouvelles méthodes et contrôles comptables informatiques (écran cathodique avec ordinateur 1000K).
— Participe à l'évaluation du personnel de son secteur (six employées).

Qualifications requises:
— Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle en comptabilité.
— Avoir 7 années d'expérience pertinente.

Salaire annuel: 22 843 $ à 29 939 $.

*Toute personne intéressée à ce poste doit faire parvenir sa demande et son **curriculum vitae** au plus tard le **4 février 1981** à:*

ROGER LAPOINTE
SERVICE DU PERSONNEL
Commission Scolaire Régionale de l'Estrie
2955, boulevard Université
Sherbrooke (Québec)
J1K 2Y3

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 28, 29, 31, 32, 33, 34 et 35

Hydro-Québec
Service du Personnel
355, boulevard Saint-Germain ouest
Rimouski
G5L 7E3

CONSEILLER EN ORGANISATION
(2 postes)

Nature de l'emploi
- Conseiller les gestionnaires sur les orientations, la structure et la gestion de leur unité et (ou) de leur fonction.
- Élaborer des outils de gestion, des politiques et des normes d'organisation en fonction des besoins globaux de l'entreprise ou des besoins particuliers aux gestionnaires.
- Aider les chefs hiérarchiques à identifier et à solutionner les problèmes d'organisation en posant un diagnostic avec les intéressés, en identifiant des solutions possibles avec eux, en participant à l'implantation des décisions et en recommandant des systèmes d'évaluation des résultats.

Exigences de l'emploi
- Posséder un diplôme universitaire de 1er cycle et deux ans d'expérience **ou** un diplôme d'études collégiales et quatre ans d'expérience dans des tâches reliées à la gestion et (ou) à la consultation.
- Avoir de la facilité à communiquer avec des groupes et des individus dans l'exercice d'une relation d'aide.
- Être sensibilisé aux sciences humaines et être capable de les appliquer dans des situations concrètes.
- Être doué pour des fonctions d'analyse et de synthèse.

Lieu de travail: Rimouski

Salaire: Selon l'expérience et la compétence

N.B. Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae le plus complet possible à l'adresse ci-dessus, avant le 11 février 1981.

BANQUE ROYALE
Carrières

Spécialistes en fiscalité des entreprises

Nous recherchons pour l'immédiat des spécialistes en fiscalité des entreprises qui seront appelés à se joindre à notre équipe d'experts fiscaux du Siège social à Montréal.

Les postes offerts, stimulants et riches en défis, représentent des occasions exceptionnelles pour les candidats faisant preuve d'esprit d'initiative et d'aptitude pour la communication de collaborer avec nos experts et de dispenser à la Direction de notre établissement des conseils fiscaux touchant une très grande variété de questions, dont un certain nombre portant sur la fiscalité internationale.

Le candidat idéal aura des qualifications confirmées en comptabilité ou en droit ou encore un diplôme en sciences commerciales. Il aura à son actif au moins deux ans d'expérience en fiscalité au sein d'une firme spécialisée ou d'une grande entreprise. L'expérience acquise dans le domaine de la fiscalité internationale est un atout indéniable.

Nous offrons une excellente gamme d'avantages sociaux et un salaire selon la compétence et l'expérience du candidat. Nous assurons en outre au candidat ambitieux un champ d'action et des perspectives d'avancement très étendus.

Les intéressés sont priés d'envoyer un curriculum vitae (formation et expérience) portant le numéro de référence 816 à l'adresse indiquée ci-dessous. Les intermédiaires sont priés de s'abstenir.

Avril Salonin, Directrice de l'emploi
La Banque Royale du Canada
C.P. 6001, Montréal, Québec H3C 3A9
Téléphone (514) 874-2547

L'Energie Atomique du Canada, Limitée
Atomic Energy of Canada Limited

PERSPECTIVES DE CARRIÈRES
GÉNIE, CONTRÔLE ET INSTRUMENTATION

Ingénieur-concepteur
Le titulaire aura à évaluer les schémas de principe, concevoir les bouches de commande des procédés et choisir l'instrumentation. Outre la tâche de déterminer la grandeur des mécanismes de contrôle de début, la personne choisie verra à préparer les demandes de prix d'ingénierie pour l'approvisionnement d'instruments spéciaux pour l'arrosage, l'analyse des gaz et les systèmes de contrôle de vibrations.

Les candidats doivent détenir un baccalauréat en génie ou l'équivalent et posséder au moins 2 années d'expérience pertinente en ingénierie. La connaissance des mécanismes de commande et l'aptitude à préparer des évaluations techniques seraient un atout.

La connaissance du français et de l'anglais est essentielle. Les personnes unilingues peuvent toutefois poser leur candidature à condition qu'elles consentent à devenir bilingues dans un délai de deux ans de la date de nomination.

Mentionner le dossier 80-12-514M.

Chef de section
La personne choisie dirigera un groupe d'ingénieurs responsables de la conception et de l'approvisionnement de systèmes de surveillance de rayonnements pour les réacteurs 600 MWe.

Ce poste requiert les compétences d'une personne détenant un baccalauréat en génie ou l'équivalent et possédant au moins 5 années d'expérience en contrôle et instrumentation, de préférence en surveillance de rayonnements. De plus, le titulaire doit avoir des aptitudes à déléguer les responsabilités, rédiger des rapports et travailler de façon efficace avec les autres.

Seuls les candidats maîtrisant les deux langues et membre de l'Ordre des Ingénieurs du Québec (ou y sont admissibles) seront considérés.

Mentionner le dossier 81-1-500M.

Technologiste d'études
Le candidat retenu aura pour responsabilité d'assurer l'uniformité des dessins et leur conformité aux normes de l'EACL, et ce, dans le cadre des échéanciers fixés. Il aidera les ingénieurs responsables des lots d'ingénierie et assurera la liaison avec les autres sections et disciplines.

La personne idéale détiendra soit un certificat professionnel de technologiste et possédera 9 années d'expérience pertinente soit un diplôme d'études secondaires allié à 15 années d'expérience. Ce poste exige de la maturité et un sens aigu des responsabilités.

La connaissance du français et de l'anglais est essentielle. Les personnes unilingues peuvent toutefois poser leur candidature à condition qu'elles consentent à devenir bilingues dans un délai de deux ans de la date de nomination.

Mentionner le dossier 80-11-311M.

SERVICE DU DESSIN

Chef de section
Sous la direction du Chef dessinateur, le titulaire dirige les activités de sa section. Dans ce cadre, il assure la formation de son personnel et prodigue des conseils techniques. De plus, il établit et respecte un calendrier des travaux.

Le candidat choisi sera diplômé d'une école technique et aura une formation ou de l'expérience à titre de technologiste/spécialiste ou l'équivalent. Il aura au moins 10 années d'expérience en dessin dans les disciplines requises dont une certaine en tant que superviseur d'un groupe de dessinateurs.

La connaissance du français et de l'anglais est essentielle. Les personnes unilingues peuvent toutefois poser leur candidature à condition qu'elles consentent à devenir bilingues dans un délai de deux ans de la date de nomination.

Mentionner le dossier 80-6-300M.

Chef dessinateur
Relevant du directeur des services d'aide à l'ingénierie, le titulaire supervisera l'ensemble du service de dessin de la section Contrôle et Instrumentation, établit à Montréal. Démontrant des qualités de leadership et possédant de solides connaissances techniques, le candidat choisi doit savoir motiver son personnel dans la poursuite des objectifs établis et transiger avec le personnel de l'ingénierie.

La personne recherchée détient un diplôme d'études secondaires d'une école technique ou l'équivalent et possède au moins 10 années d'expérience pertinente en tant que dessinateur.

Seuls les candidats maitrisant les deux langues seront considérés.

Mentionner le dossier 81-01-502M.

Dessinateur-électricien
Le titulaire sera responsable de la préparation d'entrées informatisées utilisant le système d'ordinateur DICON sur la base de diagrammes synoptiques, dessins simples et d'acheminements par câble.

Afin de satisfaire aux exigences de ce poste, le candidat retenu détiendra un diplôme de CEGEP, aura terminé son cours au sein d'un institut technique reconnu et possédera de 3 à 5 années d'expérience pertinente.

La connaissance du français et de l'anglais est essentielle. Les personnes unilingues peuvent toutefois poser leur candidature à condition qu'elles consentent à devenir bilingues dans un délai de deux ans de la date de nomination.

Mentionner le dossier 81-1-300M.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, mentionnant leurs exigences salariales et rappelant le numéro de dossier approprié, au: Service du Personnel, l'Énergie Atomique du Canada Limitée, Société d'ingénierie, 1600 ouest, boulevard Dorchester, 3e étage, Montréal, Québec, H3H 1P9.

Poste à pourvoir:

PRINCIPAL

ÉCOLE ST-GEORGE'S SCHOOL

Fondée en 1930, l'école St-George est un établissement mixte non confessionnel voué à des objectifs d'enseignement expérimental et innovateur. Il s'agit d'une coopérative formée de parents et dirigée par un Conseil qui comprend des parents élus, des professeurs et le principal. À l'heure actuelle, l'école primaire compte 188 élèves et l'école secondaire en compte 281. Le programme d'enseignement met avant tout l'accent sur le bilinguisme français-anglais mais l'anglais est la première langue de la majorité des élèves.

Nous recherchons un candidat possédant du dynamisme, et l'esprit d'innovation, connaissant bien les programmes d'études et ayant de l'expérience dans l'enseignement basé sur l'innovation, de préférence au niveau secondaire. Le titulaire du poste doit également posséder de solides compétences administratives, être en mesure de déléguer des responsabilités et de promouvoir une atmosphère de consultation et d'ouverture d'esprit au sein de l'établissement.

Les responsabilités du principal couvrent quatre domaines principaux: enseignement, affaires étudiantes, administration-finances et liaison avec les parents. Il est assisté d'un vice-principal, responsable de l'école secondaire et d'un administrateur, chargé de l'école primaire.

Date d'entrée en fonction: le 1er juin 1981.

Les candidats voudront bien adresser leur curriculum vitae, ainsi que leur références et un exposé de leurs objectifs et priorités en éducation à:

Mme A Abramowitz
Présidente du Comité des candidatures
772, rue Sherbrooke ouest
Montréal, Québec H3A 1G1

OUTRE-MER

L'École polytechnique de Montréal, en collaboration avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI) est à la recherche de candidats(es) pour assumer les responsabilités suivantes à l'École polytechnique de Thiès au Sénégal.

sogeccee devon

PROFESSEURS
- Transmission de la chaleur, plomberie et ventilation, air climatisé et réfrigération
- Mécanique des fluides. Pompes
- Écoulement à surface libre. Ports et navigation
- Thermodynamique appliquée. Compresseurs, moteurs et turbines
- Technologie du béton. Gestion des constructions
- Informatique

Exigences
Ces candidats(es) devront posséder préférablement un doctorat ou au moins une maîtrise en sciences ou en sciences appliquées avec expérience dans l'enseignement.

TECHNICIEN
- Informatique

Exigences
Ces candidats devront posséder un diplôme approprié et une expérience professionnelle de 3 ans.

Tous les candidats doivent être citoyens canadiens, avoir une connaissance parfaite du français parlé et écrit. Des indemnités pour affectation à l'étranger et des conditions de logement sont prévues. Les candidats choisis devront s'engager pour une période minimale d'une année avec possibilité de renouvellement.

Les personnes intéressées devront adresser leur demande accompagné d'un curriculum vitae avant le 7 février 1981 à:

Monsieur Jacques Martin
Responsable du recrutement
Projet de l'École polytechnique de Thiès
École Polytechnique de Montréal
C.P. 6079, Succursale «A»
Montréal (Québec) H3C 3A7
Tél. (514) 344-4650

DIRECTEUR ACADEMIQUE
POSTE CADRE (ROUYN)

FONCTIONS: Sous la responsabilité du Directeur du Centre de Rouyn, le Directeur académique assume les responsabilités générales de planification, d'organisation, de coordination et de contrôle des diverses activités académiques du CEUOQ au Nord-Ouest.

Plus particulièrement:
- Il assure l'élaboration du plan de travail du CEUOQ au Nord-Ouest, il voit aux travaux d'analyse des besoins et à l'établissement des priorités de développement dans les différents secteurs d'enseignement et de recherche pour le CEUOQ au Nord-Ouest;
- Il voit à l'élaboration, à la modification, à l'évaluation, à la suppression et à l'administration des programmes d'enseignement, selon les modalités en vigueur;
- Il voit à la définition des programmes de recherche, à leur évaluation ainsi qu'à la préparation d'un plan annuel de recherche pour le Nord-Ouest;
- Il voit à la planification détaillée de l'organisation de l'enseignement et de la recherche ainsi qu'à l'implantation de nouvelles unités administratives;
- Il voit à l'application des régimes des études au CEUOQ Nord-Ouest et à la tenue du dossier étudiant;
- Il effectue toute autre fonction que lui confie le Directeur du Centre de Rouyn.

DEBUT D'EMPLOI: Le plus tôt possible.

EXIGENCES: Diplôme universitaire de 3e cycle de préférence. Les candidats possédant un diplôme de 2e cycle et une expérience pertinente seront considérés. Une connaissance de la structure de l'Université du Québec serait souhaitable.

TRAITEMENT: Selon l'expérience et les qualifications.

DATE LIMITE: La candidature doit être reçue avant 17h00, le lundi 2 février 1981, à l'adresse suivante:

Monsieur Jean Turgeon
Secrétaire de la Commission du Nord-Ouest
Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois
435, rue Gagné
Rouyn, Québec
J9X 5E4

Université du Québec
Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 28, 29, 30, 32, 33, 34 et 35

CHAMBRE DES COMMUNES

SERVICE ELECTRONIQUE

Le rôle du service électronique est d'installer, d'entretenir et de faire fonctionner de l'équipement et des systèmes électroniques digitaux et analogiques pour les débats du Parlement.

Postes (2)

SUPERVISEUR DE SYSTEMES STANDARDS

$23,225 - $26,676

Fonctions

Fournir les services d'appoint nécessaires pour les systèmes électroniques et la couverture des débats du Parlement; installer, entretenir et modifier des systèmes électroniques complexes (digitaux et analogiques); diriger les travaux de maintenance et d'exécution des projets qui lui sont confiés et dresser des rapports d'activité; rédiger des rapports d'analyse et superviser le personnel technique.

Qualifications

Avoir terminé un cours de technicien en électronique dans un collège ou un institut de technologie reconnu. Plusieurs années d'expérience pratique de superviseur de personnel technique chargé de l'entretien, de la mise au point et de l'assemblage de systèmes audio complexes, d'appareils d'enregistrement et de reproduction et d'équipement de transmission et de réception digital ou analogique.

La connaissance des deux langues officielles est essentielle pour ces postes. Seuls les candidats bilingues seront considérés pour l'un des postes. Pour l'autre poste, les candidats unilingues peuvent se présenter, mais doivent être disposés à devenir bilingues.

Les candidats devront subir avec succès des examens écrits mesurant leurs connaissances et leurs aptitudes avant d'être convoqués à une entrevue.

Les demandes détaillées doivent être expédiées d'ici **le 6 février 1981** le cachet d'oblitération en faisent foi, à:

Pierrette Dufresne
Agent de dotation
C.P. 1021
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Veuillez indiquer concours numéro:
HC-LS-1980-75

Le Service universitaire canadien outre-mer (SUCO)

une organisation non-gouvernementale à but non lucratif est à la recherche d'un

COORDONNATEUR DES PROGRAMMES DE COOPERATION

(Deuxième ouverture)

Il est responsable de la coordination générale des programmes de coopération outre-mer du SUCO

À CE TITRE:
- Il stimule la réflexion et l'analyse de la coopération et la solidarité internationale dans son secteur.
- Il anime les instances de programmation.
- Il assure la planification des activités du secteur et il est responsable de l'opérationnalisation de ces activités. Il est responsable des services liés à la programmation (Recherche et Service des Volontaires).
- Il coordonne l'élaboration des budgets du secteur et en surveille l'application.
- Il maintient un service continu d'information au sein du secteur.

Il partage au sein d'une équipe de direction les responsabilités de gestion et administration du SUCO.

À CE TIRE:
- Il est membre de l'équipe de direction.
- Il participe à la gestion du personnel.
- Il représente l'organisme auprès des partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux au Canada et outremer.
- Il participe à la définition des programmes et budgets du SUCO.

EXIGENCES
- Une expérience d'au moins deux ans en pays en voie de développement.
- Une expérience d'animation et de gestion d'activités.
- Posséder une connaissance des problématiques de l'Afrique Francophone, de l'Afrique Australe et de l'Amérique Latine.
- Avoir une connaissance et une expérience des pratiques administratives.
- Avoir une excellente capacité de travail en équipe.
- Posséder un bon esprit de synthèse.
- Avoir une connaissance des activités et des organismes au Québec et ailleurs oeuvrant dans le domaine de la coopération internationale sera un atout important.

Nous demandons à chaque candidat d'élaborer en deux ou trois pages sa conception de la coopération et de la solidarité internationale ainsi que la façon dont il conçoit la tâche de coordonnateur des programmes de coopération du SUCO.

Indiquer également dans les curriculum vitae les noms de trois personnes minimum pouvant donner des références.

Poste permanent à temps plein

Salaire: selon la politique en vigueur

Fin du concours: le 3 février 1981

Faire parvenir les curriculum vitae à:

Yvon Madore
Secrétaire général
SUCO
4824, Côte des Neiges
Montréal, P.Q.
H3V 1G4

Commission de transport de la Communauté régionale de l'Outaouais

DIRECTEUR DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Sous l'autorité du Directeur général adjoint, le(la) candidat(e) assume la gestion des activités suivantes:

— Négociation et application de quatre conventions collectives;
— Recrutement et sélection du personnel;
— Notation, formation et perfectionnement;
— Classification des emplois;
— Classements d'employés (450 présentement);
— Administration des affaires courantes concernant la gestion du personnel.

Exigences:
— Détenir un diplôme universitaire en administration, en relations industrielles ou une autre discipline appropriée ou expérience équivalente;
— Posséder au moins 5 années d'expérience pertinente à la fonction;
— Posséder les qualités personnelles suivantes: maîtrise de la langue française (parlée et écrite), sens de responsabilité et de l'équité, initiative et aptitudes à la communication.

Traitement: Selon les qualifications et l'expérience.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur offre par écrit, accompagnée de leur curriculum vitae et d'une photocopie de l'original de leurs attestations d'études, au plus tard le 6 février 1981 à:

Commission de transport de la Communauté régionale de l'Outaouais,
Att.: Monsieur Médard Larente, secrétaire,
111, rue Jean-Proulx,
Hull, Québec.
J8Z 1T4

Centre de Services Sociaux du Bas du Fleuve

OFFRE D'EMPLOI

Directeur du programme Jeunesse

(poste cadre)

Endroit: Rimouski.

Attributions:
Sous l'autorité du Directeur de la gestion des programmes, le directeur du programme Jeunesse effectue la planification, l'organisation, la direction et le contrôle de l'ensemble des activités du personnel affecté à ce programme (actuellement douze employés). Les principales dimensions de cette responsabilité sont la disponibilité et la qualité des services, la définition de normes et standards, la programmation annuelle, le développement de nouvelles approches, l'embauche et la gestion du personnel.

Conditions d'admission:
Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences humaines, de préférence en service social. Expérience significative au niveau de la problématique de la jeunesse. Maturité, initiative, sens de l'organisation et leadership. De préférence, expérience de deux ans au niveau de la gestion.

Rémunération:
Selon la politique de rémunération des cadres du réseau des Affaires sociales.

Les candidats(es) intéressés(es) doivent faire parvenir leur offre de service accompagnée de leur curriculum vitae et une attestation de leur diplôme terminal avant 17 h le 30 janvier 1981, à l'attention du:

Directeur des Services administratifs
C.P. 610
Rimouski (Québec) G5L 7C5

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN
Faculté ouverte pour enseignants, éducateurs et formateurs d'adultes.

Description de la fonction de directeur; appel de candidatures

L'Université Catholique de Louvain crée un poste de directeur de la Faculté ouverte pour enseignants, éducateurs et formateurs d'adultes (en abrégé FOPA).

La FOPA organise une licence et un diplôme dans les domaines de la psychopédagogie et de la politique de formation, pour des adultes ayant une expérience de l'enseignement et de la formation en général.

La fonction de DIRECTEUR comprend la coordination des programmes, des méthodes, des équipes de coordonnateurs et animateurs ainsi que l'administration générale de la FOPA.

Ce poste requiert une formation universitaire, une capacité d'organisation et de gestion ainsi qu'une expérience dans le domaine de la formation et de la recherche.

Le poste sera ouvert dans la catégorie du personnel académique. La fonction de directeur comporte une charge équivalente à un mi-temps, pour une durée de cinq ans, renouvelable; le directeur aura, en outre, une charge d'enseignement à la FOPA. Une personne qui n'aurait pas le statut académique pourra être candidat à la condition de posséder les qualifications requises.

Les candidatures avec curriculum vitae complet seront adressées avant le 31 janvier 1981, par courrier aérien au: Recteur de l'Université Catholique de Louvain, Halles universitaires, place de l'Université 1, 1348 - Louvain-la-Neuve, Belgique.

Institut Maritime du Québec
(CEGEP DE RIMOUSKI)

PROFESSEUR

Le Cégep de Rimouski requiert, pour l'Institut Maritime, les services d'un professeur dans la discipline suivante à la session d'hiver 81:

811-604 ANGLAIS: 1 charge temps partiel (8 périodes/sem.)

Qualifications:
Détenir un diplôme universitaire de premier cycle ou une formation jugée équivalente.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature avec le curriculum vitae, avant le 2 février 1981 à 17 heures, à l'adresse suivante:

CONCOURS NO 811-604
Service du personnel
Cégep de Rimouski
60, rue de l'Évêché ouest
Rimouski
G5L 4H6

Fonction publique Canada / Public Service Canada

APPEL DE CANDIDATURES MIXTES

INGÉNIEUR EN MÉCANIQUE

Traitement: $30,339 — $33,975
Nº de réf.: 81-Q-322-1

Travaux public Canada
Etudes et Construction
Québec et Montréal, P.Q.

Fonctions:
Contrôle de la qualité des projets externes; programmation; design; consultation et expertise; coordination et gestion; normes, procédures et directives; recherches; direction du personnel.

Exigences professionnelles:
Diplôme universitaire d'ingénieur en mécanique suivi d'une vaste expérience de la profession y incluant le design et l'administration.

Nº d'autorisation: 220-254-002 et 210-254-041

Comment se porter candidat

Pour Montréal:
Bernard Dufresne, Agent de dotation
Commission de la Fonction publique du Canada
685, rue Cathcart, pièce 300
Montréal, Québec H3B 2R1
Tél.: (514) 283-5837

Pour Québec:
Marcel Milot, Agent de dotation
Commission de la Fonction publique du Canada
1126, chemin Saint-Louis, pièce 205,
Place Sillery,
Sillery, Québec G1S 1E5
Tél.: (418) 694-3275

SPÉCIALISTE DES SYSTÈMES ÉLECTRIQUES — CONSERVATION D'ÉNERGIE

Traitement: $30,339 — $33,975
Nº de réf.: 81-Q-330

Travaux public Canada
Administration immobilière
Montréal, (Qué.)

Fonctions:
Effectue des études sur le fonctionnement et l'entretien des systèmes et composantes électriques des immeubles gouvernementaux; recueille et analyse des données et fait des recommandations relatives à l'économie de l'énergie; dirige l'exécution d'études sur l'éclairage des immeubles et met au point un programme de réduction d'éclairage approprié; dirige l'exécution d'études détaillées touchant la consommation énergétique des immeubles; conseille et assure une formation spécialisée à l'égard des méthodes et pratiques d'économie d'énergie électrique.

Exigences professionnelles:
Diplôme universitaire en génie électrique ou admissibilité à l'accréditation à titre d'ingénieur professionnel au Canada.

Expérience dans l'application des principes et pratiques du génie dans le domaine de la conservation de l'énergie.

Nº d'autorisation: 211-005-029

Comment se porter candidat:
Bernard Dufresne, Agent de dotation
Commission de la Fonction publique du Canada
685, rue Cathcart, pièce 300
Montréal, Québec
H3B 2R1

CHEF RÉGIONAL, CONSERVATION D'ÉNERGIE

Traitement: $34,792 — $39,031
Nº de réf.: 81-Q-329

Travaux publics Canada
Etudes et Construction
Montréal, (Qué.)

Fonctions:
Dirige et coordonne l'établissement d'un répertoire régional des installations du Ministère pour l'économie de l'énergie. Fournit des avis professionnels aux clients et assure la surveillance et la direction technique de l'équipe régionale d'économie et d'énergie.

Exigences professionnelles:
Diplôme universitaire en génie ou admissibilité à l'accréditation comme ingénieur professionnel au Canada et antécédents professionnels liés à l'application des principes et méthodes techniques dans le domaine de l'économie de l'énergie.

Nº d'autorisation: 211-005-030

Comment se porter candidat:
Bernard Dufresne, Agent de dotation
Commission de la Fonction publique du Canada
685, rue Cathcart, pièce 300
Montréal, Québec
H3B 2R1

AGENT TECHNIQUE RÉGIONAL

Traitement: $25,876 — $29,109
Nº de réf.: 81-Q-505

Commission canadienne des transports
Comité des Transports par chemin de fer
Montréal, (Qué.)

Fonctions:
Aide à administrer des programmes en vertu des parties II et III de la Loi sur le déplacement des lignes et sur les croisements de chemins de fer; examine des requêtes présentées à l'égard de projets; vérifie les systèmes de signalisation et de contrôle électroniques dans le cadre de programmes d'entretien ferroviaire; étudie des requêtes présentées à l'égard des systèmes de contrôle du trafic et examine des projets terminés; effectue des inspections sur les lieux; examine et certifie les comptes de dépenses des projets en question.

Exigences professionnelles
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent. Expérience comportant des responsabilités croissantes dans la planification, la coordination et la gestion de l'installation, de l'exploitation et de l'entretien de tous les types de dispositifs de contrôle et de sécurité des trains.

Nº d'autorisation: 210-324-007

Comment se porter candidat:
Lorraine Lussier-Gouin, Agent de dotation
Commission de la Fonction publique du Canada
685, rue Cathcart, pièce 300
Montréal, Québec
H3B 2R1

CHEF, DIVISION DES PROGRAMMES DE LA QUANTITÉ ET DE LA QUALITÉ DE L'EAU

Traitement: $31,999 — $36,639 sous révision
Nº de réf.: 81-Q-315

Environnement Canada
Direction régionale des eaux intérieures

Fonctions:
Planifie, organise et dirige les programmes de la quantité et de la qualité de l'eau dans la région du Québec; assure la coordination entre les programmes de ces deux sections; participe ou assure la participation aux activités de comités et de groupes d'étude interministériels et fédéraux / provinciaux établis en vertu de la loi sur les ressources en eau du Canada et autres lois, pour tout ce qui concerne la quantité et la qualité de l'eau dans la région; joue un rôle consultatif dans le cadre de vastes études à l'échelle canadienne, internationale ou mondiale où les connaissances sur les ressources en eau de la région sont requises.

Exigences professionnelles:
Diplôme universitaire en génie civil ou en chimie ou en biologie.

Expérience reliée à la collecte, l'analyse, l'interprétation et l'utilisation des données de quantité et de qualité de l'eau douce; expérience en gestion des ressources humaines et financières reliée aux activités susmentionnées; expérience générale de la gestion de l'eau.

Numéro d'autorisation: 210-357-017

Comment se porter candidat:
Lorraine Lussier-Gouin, Agent de dotation
Commission de la Fonction publique du Canada
685, rue Cathcart, pièce 300
Montréal, Québec
H3B 2R1

Exigences linguistiques pour: 81-Q-322-1, 81-Q-330, 81-Q-329, 81-Q-505 et 81-Q-315

La connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Les personnes unilingues peuvent poser leur candidature mais doivent indiquer leur volonté de devenir bilingues. La Commission de la Fonction publique évaluera les aptitudes des candidats à devenir bilingues. La formation linguistique sera offerte aux frais de l'Etat.

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

De plus amples informations sont disponibles en écrivant aux adresses ci-haut mentionnées.

Job information is available in English and may be obtained by writing to the addresses above.

Date limite: le 5 février 1981

(204)

Canada

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

SURINTENDANT DE L'ENTRETIEN

$40,000 +

Pour le compte d'une importante société canadienne oeuvrant dans le secteur minier, nous recherchons un spécialiste capable d'assumer la direction et la coordination de toutes les activités de l'entretien d'une mine située au Québec.

Relevant du gérant de la mine, le titulaire sera responsable de la direction d'une équipe d'environ 40 personnes engagées dans la coordination, le contrôle et l'exécution de l'entretien de l'équipement de la mine, des véhicules légers et des bâtiments. Il devra également administrer les budgets d'entretien de quelques millions de dollars.

Le candidat cible, possède une formation technique en mécanique et plusieurs années d'expérience pratique dans l'entretien d'équipements lourds. Il est également familier avec l'application de programmes d'entretien préventifs en milieu minier. L'absence de formation technique pourrait être compensée par une longue expérience dans un domaine où il aurait fait preuve de leadership.

Notre client offre un excellent programme de rémunération à la mesure des responsabilités et du niveau hiérarchique.

Faites suivre votre curriculum vitae en toute confiance à:
(dossier M-820)

JEAN-YVES PILON & ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN GESTION DU PERSONNEL ET RELATIONS DE TRAVAIL
1110 ouest, rue Sherbrooke, Suite 2402
Montréal, Qué. H3A 1G8 Tél.: (514) 843-5987

Voir autres Carrières et Professions, en pages 28, 29, 30, 31, 33, 34 et 35

ÉCONOMISTE SÉNIOR

La Banque Nationale du Canada recherche un économiste sénior pour son service des Études Économiques. Le titulaire sera appelé à effectuer des analyses conjoncturelles et sectorielles et à élaborer les politiques appropriées. Il devra également contribuer à la publication de documents relevant du Service.

Le candidat recherché est détenteur d'un diplôme universitaire de deuxième cycle en sciences économiques et un minimum de 5 à 7 années d'expérience dans le domaine. Il a également une excellente connaissance du français et de l'anglais.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 7 février 1981 en mentionnant en référence le numéro de concours: LDV 4460 à:

Banque Nationale
Liliane Poulin
Planification et Affectation
des ressources humaines
440, boul. Dorchester Ouest
15e étage
Montréal, (Québec)
H2Z 1V7

BANQUE NATIONALE DU CANADA

GEOS est un groupe d'ingénieurs-conseils établi en Suisse et au Canada. Nous oeuvrons principalement dans le domaine de la géotechnique et des sciences de la terre. Dans le cadre d'un important projet de construction de barrage en terre en Iraq nous avons reçu le mandat de mettre sur pied une équipe comprenant des:

- Ingénieurs géotechniciens
- Géologues
- Inspecteurs de chantier
- Techniciens en sols

Les contrats d'engagement seront établis pour une durée d'au moins deux ans. Les conditions de vie au chantier sont organisées par l'entrepreneur général qui est l'un des leaders mondiaux dans le domaine de la construction des barrages en terre. Le coût de la vie sur le chantier est minimum. Les salaires seront payés en dollars canadiens ou en francs suisses.

Toute personne intéressée à participer à ce projet est invitée à faire parvenir son curriculum à notre adresse en mentionnant ses exigences salariales. Les candidatures seront examinées en Suisse dans le courant du mois de février. L'expérience de chantier et l'habilité à travailler au sein d'une équipe sont considérés comme des atouts importants.

GEOS inc.
1320, boul. Graham
Ville Mont-Royal, Montréal
H3P 2C4
(514) 733-0109
Télex. 05-827824

Appel de candidatures mixtes

Fonction publique Canada / Public Service Canada

TU VEUX ÊTRE AIGUILLEUR DU CIEL?

Tu es capable d'assumer des responsabilités. Tu rêves d'un milieu de travail spécial où l'on utilisera tes talents à plein.

Les services de la circulation aérienne ont ce qu'il te faut. Nous recrutons présentement des candidats aptes à compléter un programme de formation exigeant et à occuper un poste de

CONTRÔLEUR DE LA CIRCULATION AÉRIENNE

À ce titre, dans une de nos neuf tours de contrôle de la région du Québec, tu dirigeras la circulation sur et autour d'un aéroport achalandé.

Tu pourras ensuite compléter ta formation et accéder à un poste de contrôleur aux instruments à Québec ou au centre de contrôle régional de Montréal.

Plus tard, tu pourras t'orienter vers les domaines administratifs, de formation, de surveillance ou de responsabilité technique.

Pour ceux et celles qui seront choisis, nous offrons des postes de stagiaires. Tu seras donc employé pendant ta formation. Tu bénéficieras en plus d'un programme bien structuré d'avantages sociaux. La rémunération d'un contrôleur préposé à l'exploitation peut atteindre, selon la qualification et l'expérience, plus de $36 000.

Ça t'intéresse toujours?

Envoie-moi le coupon ci-attaché et je te ferai parvenir une trousse d'information sur la carrière qui t'attend chez nous.

J'envisage la possibilité d'une carrière de contrôleur de la circulation aérienne.

Nom _____

Adresse _____

_____

Code postale _____

Téléphone _____

Envoyer à: Direction du personnel
Transports Canada
Case postale 5000
Dorval (Québec) H4Y 1B9

Canada

C. L. S. C.
CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DU RICHELIEU

OFFRE D'EMPLOI

DEUX MÉDECINS À TEMPS PLEIN

Fonctions:
— Consultations sur rendez-vous, clinique externe, visites à domicile;
— Participation à l'élaboration et la mise sur pied de programme de santé préventive;
— Participation à de l'enseignement pour résidents en médecine familiale.

Exigences:
— Membre de la Corporation Professionnelle des Médecins du Québec;
— Intérêt marqué pour la médecine préventive et le travail médical de groupe.

Rémunération:
Honoraires fixes - selon l'entente M.A.S. - F.M.O.Q.

Endroit: Richelieu, Québec (30 minutes de Montréal, direction est).

Erratum: Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le ***9 FÉVRIER 1981, au lieu du 23 février à:***

C.L.S.C. du Richelieu
a/s M. Jacques Jobin, directeur général
633 - 12e avenue
Richelieu, Qué. J3L 4V5

INGENIEUR (Aménagement et entretien d'immeubles)
Service de l'équipement

Fonction: Sous la supervision immédiate du Directeur de l'équipement, effectue une variété d'activités reliées à l'aménagement, l'opération, l'entretien, les réparations, la sécurité et l'utilisation des immeubles et locaux de l'Université.

Exigences: Diplôme universitaire terminal de premier cycle en génie. Au moins trois (3) années d'expérience pertinente. Etre membre de l'Ordre des Ingénieurs du Québec.

Traitement: Selon les qualifications et l'expérience, peut varier entre $17,889. et $32,233.

Lieu de travail: Hull

Date limite: Prière de faire parvenir votre candidature avant 17 h 00 le vendredi 6 février 1981 à l'adresse suivante:

Service du personnel (concours no 422), Université du Québec
Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois
Case postale 1250, succursale "B", Hull, Québec, J8X 3X7

H80-81-036

Université du Québec
Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois

N'oubliez pas l'information universitaire: (819) 770-1443

VICE-RECTEUR À L'ADMINISTRATION ET AUX FINANCES

Sous la responsabilité du recteur, le vice-recteur à l'administration et aux finances:

a) assiste le recteur dans tous les aspects de la gestion financière et administrative de l'Université et dirige les services afférents;

b) assure la coordination des secteurs relatifs à la finance, au personnel, à la planification physique, à l'équipement et à l'approvisionnement;

c) avise tout organisme sur tous les aspects de la gestion financière et administrative de l'Université;

d) a la garde des biens meubles et immeubles de l'Université;

e) prépare chaque année le budget et le rapport financier de l'Université;

f) accomplit toute autre tâche qui lui est confiée par le recteur ou par le Conseil d'administration.

EXIGENCES

Le candidat doit posséder:

- un diplôme universitaire dans un domaine relié à la fonction;
- une expérience administrative pertinente.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Durée du mandat: cinq ans.

Traitement: selon les qualifications et l'expérience.

On fait parvenir sa candidature accompagnée d'un curriculum vitae, d'ici au 6 février 1981 au: Bureau du recteur, Université du Québec à Chicoutimi, 930, rue Jacques-Cartier est, Chicoutimi (Québec) G7H 2B1.

Université du Québec à Chicoutimi

L'une des plus importantes compagnies d'assurances I.A.R.D. au Québec recherche les services d'une personne dynamique pour occuper le poste de:

DIRECTEUR ASSURANCES DES ENTREPRISES

Le poste:
Sous la responsabilité du directeur de la succursale, la personne recherchée sera responsable de l'application des politiques de souscription, de la tarification des risques et de l'administration des différents services relevant de son autorité.

Les exigences:
La personne doit détenir un diplôme d'études collégiales ou l'équivalent et posséder un minimum de huit années d'expérience en assurances générales dont trois ans à titre de chef d'unité de souscription dans les assurances des entreprises. Elle doit également posséder son diplôme de Fellow (F.I.A.C.) de l'Institut d'Assurance.

Les conditions:
Entrée en fonction: Immédiate
Lieu de travail: Québec
Traitement: Selon l'échelle salariale en vigueur, plus une gamme complète d'avantages sociaux.
Toute demande sera traitée confidentiellement.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae au:

Service des Ressources Humaines
Dossier AL 81-04
Le Groupe Commerce Compagnie d'Assurances
2450 rue Girouard ouest
Saint-Hyacinthe, Québec
J2S 3B3

LE GROUPE COMMERCE
Compagnie d'assurances
Une présence rassurante

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

CHEF TRADUCTEUR

Fonctions:

— traduire principalement de l'anglais vers le français, mais avant tout réviser des traductions de cours et publications sur le financement des investissements;
— assumer la responsabilité de l'impression des publications françaises;
— mettre sur pied un système de fiches linguistiques, etc.

Exigences:

— un baccalauréat en traduction;
— cinq années d'expérience en traduction financière;
— subir avec succès, dans les 12 mois, l'examen sur le Cours sur le commerce des valeurs mobilières au Canada (aux frais de l'Association);
— de l'expérience dans un poste similaire;
— de préférence membre agréé de la S.T.Q.

L'Association offre:

— le soutien technique nécessaire à l'accomplissement de la tâche;
— d'excellents avantages sociaux;
— un traitement concurrentiel.

Le poste à pourvoir est à Montréal, et il est ouvert aux hommes et aux femmes.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae ***avant le 30 janvier 1981.***

ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIERS EN VALEURS MOBILIÈRES
a/s LE DIRECTEUR
BUREAU 1110
1080, CÔTE DU BEAVER HALL
MONTRÉAL H2Z 1S8

Voir autres Carrières et Professions, en pages 28, 29, 30, 31, 32, 34 et 35

centre hospitalier jonquière
Hôpital spécialisé (300 lits)

requiert les services d'un(e)

PSYCHOLOGUE

Responsabilités:
En plus d'agir à titre de thérapeute auprès des clientèles interne et externe du département de Toxicologie, le psychologue doit participer aux travaux de l'équipe multidisciplinaire, animer des sessions de thérapie de groupe et contribuer à la formation des stagiaires de différentes disciplines. Bien que rattaché au département de Toxicologie, le psychologue peut être appelé à oeuvrer auprès d'autres clientèles du Centre hospitalier.

Exigences:

— Membre en règle de la Corporation professionnelle des psychologues du Québec.
— Quelques années d'expérience pertinente souhaitables.

Salaire:

— Selon les normes en vigueur dans le réseau M.A.S.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 31 janvier 1981 à:

M. Philippe Tremblay, C.R.I.
Directeur du personnel
Centre hospitalier Jonquière
450 de l'Hôpital, C.P. 1200
Jonquière, QC
G7X 7X2

Tél.: (418) 547-3651 - local 312

Le C.L.S.C. de GRANDE-VALLÉE

est à la recherche de

MÉDECINS OMNIPRATICIENS

Détails:

— Trois (3) médecins sont déjà en place;
— Le mode de rémunération est le salariat;
— En plus de la consultation et de l'urgence, les médecins s'impliquent dans les programmes du CLSC (soins à domicile, santé scolaire, etc...);
— Au C.L.S.C. les services suivants sont sur place:
- Laboratoire
- Radiologie
- Pharmacie
- Nutritioniste
- Dentiste
- Ambulance

— Le C.L.S.C. dessert une population de 5,000 habitants.

Grande-Vallée est situé sur la côte nord de la Gaspésie, entre Ste-Anne-des-Monts et Gaspé.

Pour plus de détails, appelez à:

(418) 393-2003
et demandez: HARRY LACHANCE
Directeur général

interpersonnel
claude bourg inc.

Secrétaire juridique

$15,000-$17,000

Nous sommes à la recherche d'une personne compétente possédant de 3 à 5 ans d'expérience en tant que secrétaire juridique.

Pour autant que votre grammaire française surtout soit excellente et que vous soyez familiarisée avec le dictaphone, vous avez d'excellentes chances d'obtenir ce poste au sein de cette firme particulièrement renommée du centre-ville. La sténo représenterait un atout.

Bureaux élégants, 3 semaines de vacances la première année, 1½ hre pour dîner, bénéfices exceptionnels.

Isabelle Rolland
845-9126

Directeur adjoint, hygiène industrielle

L'Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers recherche un professionnel pour assumer les fonctions du directeur adjoint, hygiène industrielle. Le candidat choisi travaillera pour l'industrie des pâtes et papiers dans divers secteurs de l'environnement au travail; ses responsabilités comprendront le développement de l'information technique et des méthodes se rapportant à l'hygiène industrielle dans les pâtes et papiers.

Le candidat élu possédera un diplôme universitaire en Science ou en Ingénierie; il s'exprimera facilement, de vive-voix et par écrit, et aimera le travail d'équipe. Une bonne connaissance de la langue anglaise est requise. Quelques années d'expérience dans l'industrie des pâtes et papiers seraient un avantage.

On demande aux candidats d'envoyer un résumé de leur travail passé et de leur scolarité au:

Directeur général
Services de l'Environnement, de l'Energie et de l'Approvisionnement
L'Association Canadienne des Producteurs de Pâtes et Papiers
2300 Immeuble Sun Life
Montréal, Québec, H3B 2X9

L'Association Canadienne de Producteurs de Pâtes et Papiers

C.L.S.C. des Hautes-Laurentides

recherche un (e):

DIRECTEUR GÉNÉRAL

(Homme ou femme)

Fonctions:

— Sous l'autorité du conseil d'administration, le Directeur général est responsable de la gestion générale de l'établissement;
— Il voit à soumettre au conseil d'administration pour approbation des projets de programmes conformes aux attentes des usagers;
— Il met en application les politiques et programmes adoptés par le conseil d'administration;
— Il engage et dirige le personnel, avec l'aide des responsables de module;
— Il représente l'organisme dans ses relations fonctionnelles courantes avec les autorités et les divers intervenants du milieu;
— Il effectue toute autre tâche connexe à la demande du conseil d'administration

Exigences:

— Diplôme universitaire de premier cycle en administration et/ou en sciences humaines;
— Expérience jugée valable dans la gestion de programmes et du personnel;
— Capacité de travailler en groupe;
— Aptitude à la synthèse;
— Capacité de se déplacer dans la région et à l'extérieur;
— Connaissance du réseau des affaires sociales;
— Expérience ou connaissance du milieu rural serait un atout.

Salaire:
Selon les normes établies par le ministère des Affaires sociales pour une classe d'établissement 18, soit un maximum de $45,912.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae AVANT le 21 février 1981, à 16 h 30.

C.L.S.C. DES HAUTES-LAURENTIDES
À l'attention du jury de sélection
du Directeur général
Case postale 178
Mont-Laurier, Qué. J9L 3G9

Université Laval

PROFESSEUR EN SOCIOLOGIE

TYPE DE POSTE:
Poste régulier à temps plein au Département de sociologie.

FONCTIONS:
Le candidat devra pouvoir assumer des tâches d'enseignement dans les programmes offerts par le Département de sociologie aux trois cycles d'études, participer aux activités de recherches du département et au développement de nouveaux champs de recherches et apporter une contribution à la gestion des activités courantes du département.

CRITÈRES DE SÉLECTION:
Le candidat sera choisi en fonction de l'excellence de son dossier. Le département se réfèrera en particulier aux critères suivants pour effectuer son choix:

- aptitudes à contribuer par l'enseignement ou la recherche à l'un ou l'autre des quatre champs qui sont prioritaires aux études avancées: culture, développement, travail et interventions sociales;
- avoir de l'expérience en recherche;
- posséder des qualités reconnues de pédagogue.

EXIGENCES:
Doctorat en sociologie (Les candidatures de personnes en rédaction de thèse seront prises en considération, compte tenu de l'excellence du dossier).

TRAITEMENT:
Le traitement et le rang académique seront fixés selon les normes de la convention collective en vigueur.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:
Le 1er juin 1981.

Faire parvenir avant le 28 février 1981 le curriculum vitae détaillé et la liste des publications à:

Simon Langlois
Directeur
Département de sociologie
Université Laval
Cité universitaire (Québec)
G1K 7P4
Tél.: (418) 656-2226

Cité universitaire, Québec

CENTRE DE SANTÉ DE L'ARCHIPEL

Directeur(trice) Général(e)

Le Centre de Santé
Le Centre de Santé de l'Archipel est un établissement à vocations multiples comprenant un centre local de services communautaires (CLSC) et un centre hospitalier de 52 lits de soins aigus et de 60 lits de soins prolongés. Le centre fournit l'ensemble des services de santé et une très grande partie des services sociaux à la population des Îles-de-la-Madeleine, soit 13,500 habitants. La mission du Centre de Santé est de travailler au maintien et à la promotion de la santé de la population des Îles.

Le poste:
Sous l'autorité du conseil d'administration, le directeur général est responsable de l'administration de l'ensemble des activités de l'établissement dans le but d'assurer des services à la population, conformément à la mission et aux objectifs de l'établissement et dans le cadre de la Loi et des règlements.

Le Candidat:
Le candidat choisi devra posséder une formation universitaire en administration et/ou en sciences humaines.

Il devra avoir trois années d'expérience administrative dans le domaine des affaires sociales, dont deux à un poste de cadre supérieur.

Il devra être sensibilisé aux multiples déterminants de la santé (physique, psychologique, social, environnement, etc...).

Il devra posséder de la créativité, du leadership, du dynamisme et être un bon communicateur.

Rémunération:
En conformité avec la politique des cadres du Ministère des Affaires Sociales (classe 21). De plus certains bénéfices additionnels sont prévus (prime d'éloignement, déménagement) pour tenir compte du contexte géographique.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 31 janvier 1981.

Président du Conseil d'Administration
Concours du Directeur Général
Centre de Santé de l'Archipel
Cap-aux-Meules
Îles de la Madeleine
G0B 1B0

Doyen des études avancées et de la recherche

FONCTIONS: Sous l'autorité du directeur scientifique, il dirige les activités qui relèvent de la direction scientifique en matières d'organisation de l'enseignement et de promotion de la recherche.

— Il voit, en ce qui concerne les études avancées, à l'élaboration, au cheminement d'approbation, à la mise en place, à la bonne marche et à l'évaluation périodique des programmes d'enseignement.
— Il a, au niveau plus particulier de l'étudiant, la responsabilité d'assurer l'application des des différents règlements (admission, approbation de programmes, évaluation et sanction des études).
— Il participe à la promotion de la recherche notamment, en préparant des dossiers et études liés à la planification et à l'évaluation de la recherche ainsi qu'à l'élaboration de politiques de recherche à l'Institut, en développant des relations avec les organismes subventionnaires et organismes de coopération et en voyant à la bonne marche des demandes.

EXIGENCES: Diplôme universitaire de troisième (3e) cycle ou l'équivalent. Cinq (5) ans d'expérience d'enseignement et de recherche dans le milieu universitaire.

LIEU DE TRAVAIL: Institut National de la Recherche Scientifique
Complexe scientifique
2 700, rue Einstein
Sainte-Foy
Québec

TRAITEMENT: Selon la politique de rémunération des cadres de l'Institut.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur inscription en y joignant leur curriculum vitae complet avant le 6 février 1981 au:

Secrétaire général, Institut National de la Recherche Scientifique
2 700, rue Einstein, Case postale 7 500, Sainte-Foy, Québec, G1V 4C7

Université du Québec
Institut National de la recherche scientifique

DIRECTION GÉNÉRALE

ASSOCIATION

Une importante association professionnelle de producteurs crée un nouveau poste cadre pour seconder leur vice-président exécutif.

Le gestionnaire assiste le vice-président exécutif dans la gestion des affaires de l'association ainsi que l'utilisation rationnelle des ressources humaines et financières comprenant les budgets, la coordination des divers comités, les communications, les relations gouvernementales, la préparation de documents et bulletins...

Diplômée universitaire, la personne choisie compte un minimum de 10 à 15 ans d'expérience croissante ainsi que des réalisations tangibles dans la gestion d'associations, les communications et/ou les affaires gouvernementales. Possédant la personnalité et la maturité requises pour transiger avec des cadres supérieurs dans les entreprises et les gouvernements, elle agira également comme porte-parole de l'association et saura démontrer le potentiel administratif pour assumer des fonctions plus importantes à brève échéance.

Le poste implique des déplacements principalement au Québec mais également à l'étranger (25%) et nécessite une parfaite connaissance du français et de l'anglais. Lieu de travail: Québec.

Ce défi intéressera les personnes qualifiées dont le traitement actuel est de l'ordre de $40,000. et comprend, en plus d'un traitement intéressant, une voiture, voyage à l'étranger ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux. Veuillez faire parvenir votre c-v ou communiquer en toute confiance avec Jacques Denis, dossier A-199.

Jacques Denis & associés
Tél.: 282-9008
Recherche de Cadres, Ressources Humaines...
1110 ouest Sherbrooke, chambre 604, Montréal, Québec H3A1G8

L'université McGill est à la recherche de candidats pour le poste de

Doyen, Faculté de médecine

Le doyen actuel assumera les responsabilités de vice-principal (enseignement) à McGill à partir du 1er août 1981, date à laquelle le nouveau doyen entrera en fonction.

Le doyen de la faculté de médecine possède une solide expérience tant en recherche que dans les domaines clinique, pédagogique et administratif. Il doit également pouvoir travailler en anglais et en français. La faculté regroupe les écoles de médecine, des sciences infirmières, de physiothérapie et d'ergothérapie, des troubles de la communication et est axée principalement sur la recherche. Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae ainsi que des noms et adresses de trois répondants, doivent parvenir à l'adresse suivante avant le 28 février 1981: **M. D.L. Johnston, principal, Président du comité consultatif, nomination du doyen de la faculté de médecine, 845 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, Qué., H3A 2T5.**

McGill University
Montreal

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 28, 29, 30, 31, 32, 33 et 35

REPRÉSENTANT(E) ÉDITION

Maison d'édition en pleine expansion recherche un(e) représentant(e) pour la moitié de Montréal et une partie de la province. Il s'agit d'un nouveau poste.

Qualifications: Au moins 12 années de scolarité, expérience dans la vente, dynamisme, l'anglais un atout.

Nous offrons: Salaire plus commission, plus voiture, plus frais, plus avantages sociaux.

Directeur des ventes
C.P. 400, succ. Ahuntsic
Montréal, H3L 3N7

AVOCAT(E) DEMANDÉ(E)

Le candidat devra être bilingue et posséder 1 ou 2 ans d'expérience en droit civil litigieux.

Faire parvenir curriculum vitae détaillé à:

Me Bernard Stern
Kandestin, Kugler & Associés
800 carré Victoria
suite 2204
C.P. 151
Montréal, Qué. H4Z 1C5

SECRÉTAIRE

La Société d'énergie de la Baie James a besoin d'un(e) secrétaire pour son service du Transport aérien (avions SEBJ).

Lieu de travail: Dorval

La personne recherchée est compétente, efficace, discrète et autonome. Elle a l'habitude de la sténographie et une bonne connaissance de l'anglais.

Exigences

Diplôme d'études collégiales et 12 mois d'expérience pertinente

ou

Secondaire V et 36 mois d'expérience pertinente

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

Société d'énergie de la Baie James
Division de l'Embauchage,
14e étage
Dossier 1010
800, boul. de Maisonneuve est
Montréal, (Québec)
H2L 4M8

cegep rimouski

Le Collège de Rimouski
requiert les services de

PROFESSEURS

Pour la session d'hiver 1981, les services de professeurs dans la discipline suivante:

CONCOURS NO:

811-420 INFORMATIQUE:
2 charges temps complet

Qualifications requises:
Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en informatique ou une formation jugée équivalente.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature avec le curriculum vitae, avant le 29 janvier 1981 à 17 heures, à l'adresse suivante:

CONCOURS NO 811-420
Service du personnel
Cégep de Rimouski
60, rue de l'Évêché ouest
Rimouski
G5L 4H6

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Spécialiste en méthodes quantitatives

Concours sectoriel numéro 105H-453001/JD — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler ces emplois et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans divers ministères de la région administrative de Québec durant la prochaine année.

Présentement 2 emplois au ministère des Affaire sociales.

Attributions — Participer à l'élaboration, au développement et à la mise en application de solutions à des problèmes nécessitant l'utilisation de techniques de la recherche opérationnelle ou du domaine des méthodes quantitatives. À cette fin, élaborer et exploiter des modèles mathématiques ou socio-économiques, mettre en place les bases de données afférentes, analyser et interpréter les données et dédiger les rapports de recherches.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 2e cycle avec concentration en méthodes quantitatives ou en recherche opérationnelle et 2 années d'expérience pertinente aux attributions de l'emploi OU diplôme universitaire de 1er cycle en mathématiques, en économique, en informatique, en administration ou en toute autre discipline appropriée et 3 années d'expérience pertinente aux attributions de l'emploi. Chaque année d'étude pertinente complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente aux attributions mentionnées. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 15 350
QUÉBEC, QC G1K 7X2

Agent de recherche et de planification socio-économique, classe II
Traitement — de 24 196 $ à 32 522 $

Période d'inscription:
du 24 janvier au 6 février 1981

Analyste de l'informatique

Concours sectoriel numéro 108H-453001/JD — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler ces emplois et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans divers ministères dans les régions administratives de Québec et Montréal durant la prochaine année.

Présentement 20 emplois dans la région administrative de Québec.

Attributions — Étudier les différents aspects de problèmes reliés au traitement de l'information et proposer des solutions appropriées. À cet effet, concevoir, réaliser, mettre en opérations, entretenir et gérer des systèmes d'application; structurer et organiser des ensembles de données; évaluer, développer et entretenir des logiciels; effectuer des études relatives à l'acquisition d'équipements et de logiciels; gérer des activités reliées à l'opération d'un centre de traitement; participer à l'implantation de systèmes informatiques, en assurer le soutien et conseiller la clientèle; évaluer la conformité des systèmes aux normes et standards.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences pures ou appliquées, en administration ou dans une autre discipline appropriée. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente aux attributions mentionnées. Ce concours s'adresse également aux candidats qui sont à accomplir leur dernière année de scolarité en vue de l'obtention de l'un ou l'autre des diplômes requis.
Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 15 350
QUÉBEC, QC
G1K 7X2

Analyste de l'informatique et des procédés administratifs, classe III
Traitement — de 17 889 $ à 22 840 $

Période d'inscription:
du 24 janvier au 6 février 1981

Récréologue

Concours spécifique numéro 11J-456001/JD — Ce concours vise à combler uniquement les emplois identifiés à cet avis.

Ministère de la justice — 1 emploi à la Maison Tanguay à Montréal - 1 emploi à l'Établissement de détention à Montréal.

Attributions — Dans un établissement de détention, planifier, organiser et contrôler les activités de loisirs des personnes incarcérées; prévoir le matériel nécessaire et en définir les politiques d'utilisation; Contrôler le déroulement des activités de loisirs; superviser et agir à titre de personne ressource auprès des animateurs, évaluer les résultats des activités et s'assurer que celles-ci répondent aux besoins des personnes incarcérées et aux objectifs de réinsertion sociale de l'établissement; préparer les prévisions budgétaires annuelles relatives à ces activités.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en récréologie ou dans une autre discipline appropriée. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente aux attributions mentionnées. Ce concours s'adresse également aux candidats qui sont à accomplir leur dernière année de scolarité en vue de l'obtention de l'un ou l'autre des diplômes requis. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Complexe Desjardins
Tour sud, 22e étage
Case postale 781
MONTRÉAL, QC
H5B 1B9

Attaché d'administration, classe III et II
Traitement — de 17 213 $ à 29 939 $ Période d'inscription:
du 24 janvier au 6 février 1981

Avocat en droit fiscal

Concours sectoriel numéro 115H-456001/JD — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler cet emploi et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans la région administrative de Montréal durant la prochaine année.

Ministère de la justice — 1 emploi à Montréal au Service juridique du ministère du Revenu.

Attributions — Sous la responsabilité du directeur du Service Juridique du Revenu, représenter le sous-ministre du Revenu et le procureur général en demande et en défense devant les tribunaux de juridictions civile et pénale; conseiller le sous-ministre dans l'interprétation et l'application des lois fiscales.

Conditions d'admission — Membre du Barreau du Québec; 3 années d'expérience en plaidoirie reliées aux attributions. Chaque année d'étude pertinente complémentaire compense pour une année d'expérience pertinente requise. Inclure une photocopie de sa carte de membre.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Complexe Desjardins
Tour sud, 22e étage
Case postale 781
MONTRÉAL, QC
H5B 1B9

Avocats et notaires, classe II
Traitement — de 20 716 $ à 31 072 $
(en voie de révision)

Période d'inscription:
du 24 janvier au 6 février 1981

Médecin omnipraticien

Concours général numéro 120G-453001/JD — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler cet emploi et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans divers ministères de la région administrative de Québec durant la prochaine année.

Présentement 1 emploi à Sainte-Foy à la Régie des rentes du Québec.

Attributions — Faire l'étude de dossiers médicaux et déterminer le degré d'incapacité en vue de fixer une allocation ou une indemnité; participer à l'élaboration, au maintien et à l'application de normes dans le domaine médical et hospitalier; effectuer divers travaux d'expertise médicale.

Conditions d'admission — Être membre de l'Ordre des médecins du Québec et posséder un bon nombre d'années d'expérience. Inclure une photocopie de sa carte de membre.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 15 350
QUÉBEC, QC G1K 7X2

Médecins omnipraticiens (classel)
Traitement — de 36 887 $ à 43 778 $

Période d'inscription:
du 24 janvier au 6 février 1981

Agent de recouvrement fiscal

Concours général numéro 285G-443001/JD — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler ces empbis et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant au ministère du Revenu dans la région administrative de Montréal, durant la prochaine année.

Présentement — 6 emplois à Montréal - 10 emplois possibles à Montréal.

Attributions — Sous la direction immédiate du chef de groupe, percevoir les sommes dues au ministère du Revenu en vertu des lois fiscales et dans les délais prévus en procédant à des entrevues au bureau et à des enquêtes à la place d'affaire des contribuables et mandataires débiteurs ou délinquants et chez les tiers et en utilisant les recours administratifs et judiciaires mis à sa disposition, s'il y a lieu.

Conditions d'admission — Diplôme d'études collégiales, de préférence avec spécialité en techniques administratives et comptables et 1 année d'expérience pertinente aux attributions de l'emploi notamment dans les domaines de la comptabilité, de la finance, de la perception ou dans tout autre domaine connexe OU certificat d'études secondaires équivalant à une 11e année ou à Secondaire V et 7 années d'expérience pertinente. Le candidat qui a 5 ou 3 années d'expérience pertinente peut être admis s'il a réussi, selon le cas, 1 ou 2 années de scolarité postsecondaire ayant les techniques administratives et comptables comme matières dominantes. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles prévues au règlement de classification des agents de recouvrement fiscal.

Remarque — Les titulaires de ces emplois doivent voyager dans l'exercice normal de leurs attributions dans la région administrative de Montréal.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K7N8

Traitement — de 17 752 $ à 23 377 $

Période d'inscription:
du 24 janvier au 6 février 1981

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

PROFESSEUR

À TEMPS PARTIEL
POUR LA SESSION HIVER 1981

PSYCHOLOGIE

(relations humaines)

4 groupes de 914 (4 x 3h. par sem.)

Les personnes intéressées sont priées de venir déposer leur curriculum vitae au plus tard le mardi 27 janvier 1981 à 17 hres au service du personnel.

Collège de Bois-de-Boulogne
10555, avenue de Bois-de-Boulogne
Montréal (Québec)
H4N 1L3

CENTRE D'ACCUEIL PÈRE FRÉDERIC INC.

DIRECTEUR (TRICE) GÉNÉRAL (E)

Type d'établissement:
Le centre d'Accueil Père Frédéric Inc, est un centre d'accueil d'hébergement pour personnes âgées, de cent-vingt lits (120) plus soixante-cinq (65) lits répartis en trois (3) Pavillons.

Endroit:
Cap-de-la-Madeleine, 80, Chemin du Passage.

Responsabilités:
Sous la responsabilité du conseil d'Administration, le directeur (trice) général (e) est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des activités et de la gestion du personnel, le tout en conformité avec les politiques et les directives émises par le conseil d'administration.

Exigences:
Détenir un diplôme universitaire en sciences administratives ou dans une autre discipline appropriée. Toutefois une expérience pertinente dans un domaine reliée à la fonction peut compenser l'absence de diplôme universitaire.

Rémunération:
Selon les normes du MAS.' Classe 15, $27,529.00 à $38,805.00.

Inscription:
Faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae, avant le 24 février 1981 à l'adresse suivante:

CONCOURS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
a/s M. Jacques Lemire, prés.
Conseil d'Administration
80, Chemin du Passage
Cap-de-la-Madeleine. P.Q.
G8T-2M2

Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James
Cree Board of Health and Social Services of James Bay

Hôpital CHISASIBI Hospital

requiert les services de

TROIS (3) MÉDECINS

Le nouvel Hôpital Chisasibi, de Chisasibi, Baie James, compte 35 lits et est situé à 110 kilomètres du complexe LG2. Cet établissement dessert les communautés Cries de la Baie James et de la Baie d'Hudson.

Lieu de travail:
Hôpital Chisasibi, avec visites dans les dispensaires.

Durée du contrat: 1 an.
Prime d'éloignement.

Exigences:
Membre en règle de la Corporation des Médecins du Québec.
Bilingue.

Faire parvenir votre candidature à:

Marcel Bonenfant,
Module du Nord québécois,
2100 rue Guy,
Suite 204,
Montréal,
H3H 2M8
933-2724

Centre Hospitalier des Laurentides

Établissement public à soins multiples de 568 lits situé à l'Annonciation dans le nord des Laurentides à environ 160 kilomètres de Montréal, recherche un (e)

CHEF D'UNITÉ «SOINS PHYSIQUES»

FONCTIONS:

Sous l'autorité du directeur des soins infirmiers, le chef d'unité identifie, planifie, coordonne et contrôle les activités relatives à l'administration des soins de son service dans le but d'assurer aux bénéficiaires des soins adéquats.

EXIGENCES:

A) Scolarité: D.E.C. en techniques infirmières, plus une année de spécialisation dans la même discipline ou en techniques administratives ou l'équivalent.

B) Expérience: Deux (2) ans d'expérience pratique, deux (2) ans d'expérience de gestion.

C) Autres: Etre membre en règle de l'O.I.I.Q.

SALAIRE: Selon la politique de rémunération du Ministère des Affaires Sociales (Classe 13) et selon les qualifications et l'expérience.

Les candidats (tes) intéressés(es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 6 février 1981 au:

Directeur du personnel
CENTRE HOSPITALIER DES LAURENTIDES
L'Annonciation, Québec, G0T 1T0

INGÉNIEUR

Poste à Montréal

La Société d'énergie de la Baie James recherche les services d'un ingénieur, pour son service électricité.

Naturedu travail

- Collaborer aux études d'évaluation des variantes de tracés des lignes de transport et de l'implantation des postes.
- Approuver les principales caractéristiques des lignes et des postes.
- Participer aux études d'implantation des lignes et des postes, et collaborer à la préparation des plans et devis.

Exigences

- Diplôme universitaire en génie et
- Minimum 5 années d'expérience dans le domaine des lignes de transport.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi que leurs attestations d'études à l'adresse suivante:

Société d'énergie de la Baie James
Division de l'Embauchage, 14e étage
Dossier 1005
800 est, boul. de Maisonneuve
Montréal, Québec
H2L 4M8

Lapointe

Suite de la page 19

les poubelles à prendre un verre. J'étais malade, vraiment malade. Après ça, j'ai pris des médicaments à outrance. Je «poppais» des valiums toute la journée sans être conscient des effets secondaires. Après ça, j'ai voulu aider les autres, en racontant mon expérience. J'ai bien compris à un moment donné que les gens ne voulaient plus en entendre parler, alors j'ai arrêté. Aujourd'hui je continue à travailler à la réhabilitation des alcooliques, c'est une forme de thérapie. Le temps que je consacre à aider quelqu'un qui a des problèmes, m'aide à oublier mes propres problèmes et à apprécier ma situation. Mon seul but dans la vie aujourd'hui c'est de devenir émotivement sobre, j'en ai assez de me promener entre la dépression et l'allégresse, je veux absolument me maintenir tranquille à l'horizontale». Cette dernière phrase est dite avec tellement d'urgence que l'on comprend tout de suite que Jean Lapointe n'est pas encore au seuil de la retraite ou de la démission.

Hoffman

Suite de la page 19

«j'ai réalisé ce que j'avais envie de faire».

Le baromètre quasi infaillible pour un acteur, vous le trouverez chez les mômes. Un auditoire d'enfants, c'est le plus vrai: ils ne tardent pas à vous dire ce que vous valez, sans complexe. Voilà pourquoi Guy Hoffman aurait bien aimé reprendre du service à la section jeunesse. Ici (à Radio-Canada) on considère parfois que c'est «descendre» que de retourner à «jeunesse». La section dramatique est «assez frondeuse», confie-t-il. Il ajoute, comme en sourdine: «Radio-Canada, c'est une boîte où la production «dérange» geaucoup.» Aux débuts de la télé, ce qu'on était critiqué: parents outrés, clergé inquiet (si l'on avait le malheur de citer Prévert!) Il faut quand même se battre. Dommage que certains s'installent dans la nullité (phrase qu'il semble regretter). Il enchaine: Il y a ici des jeunes qui voient clair, ils ont du mal à digérer les comédiens, dont ils ont peur. Or il faut l'expliquer le métier, émettre des exigences précises. Au théâtre, Jean Gascon m'a sorti tout ce que j'avais «dans le crâne et dans le ventre», on s'est parlé à deux doigts des narines.

Un leadership qui se perd? C'est ce que semble inférer Hoffman qui désigne ses classeurs: il y en a beaucoup des (dossiers de) jeunes qui ont du talent (60% lui dicte l'expérience) mais ils n'ont pas de meneur. Pour moi «le public vous a faits, le public vous regarde, le public vous rejette». Les jeunes n'ont pas ça en tête et l'on voit ces jeunes se grouper, essayer des chemins (sans pape!) qu'ils croient originaux. Tant mieux s'il y a une issue, conclut-il en se reportant plus précisément à ce que Michel Tremblay et André Brassard ont apporté au théâtre.

Écrire, Guy Hoffman n'y songe pas. «J'ai un hobby: l'astrologie, le magnétisme, les sciences occultes». Ça m'a servi dans mon métier et sur d'autres plans aussi. Une spiritualité à moi, une croyance en la vie et au futur. Si je persiste, c'est pour aider les gens... l'astrologie c'est une science que les gens connaissent peu.

Rien n'est donc insolite chez cet artiste. "Le magnétisme d'une salle, ça ne vous recharge pas suffisamment. Il y a danger pour le comédien de «capoter» dans diverses acceptions du terme. La lucidité du métier, ça existe. Il faut savoir aider les gens à profiter des moments les plus propices, de se méfier des creux de vagues. Ayant évalué à sept ans minumum le temps qu'il faut pour arriver à «porter un jugement», pour l'astrologue sérieux — Guy Hoffman dit qu'il lui faut «douze heures de travail pour faire le thème de quelqu'un». Parfois, constatant une erreur après trois heures de déchiffrement, il recommence. Il lui plairait de monter un dossier sur les six ans qu'il fut astrologue de Daniel Johnson, pour que les gens voient les mécanismes de l'astrologie à l'oeuvre, celle qui permet de «toucher des points enfouis» chez chacun. Le potentiel de chaque individu lui vient de sa naissance, rien de plus légitime de «faire le point».

Par contraste, la vogue de la méditation transcendentale ou du yoga laisse Hoffman sceptique; chez nous, en Occident, c'est impossible pour la plupart des gens, à cause de notre rythme de vie. Il faut s'émulsionner, certes, mais «en parallèle avec la vie qu'on mène». Je regrette de ne pas m'être muni de cassette; ce qu'il avait l'air convaincant! Peut-être avait-il senti la présence devant lui d'un Béotien en la matière. Pour couper court, il s'offre à favoriser le voyage de dépaysement à quiconque contesterait son diagnostic. Le retour à Mirabel fixerait alors le contentement initial de vivre ici, au Canada. À Tokyo, si dans la foule compacte un homme tombe, personne n'y touche... la mentalité le veut ainsi, c'est le Japon, ce n'est pas nous.

Ce qui apparaît digression n'est en fait qu'une facette moins connue de Guy Hoffman. Pas de prophétie. Des observations qu'il accumule. Le 11 novembre prochain... on s'en va dans le trou le plus profond du siècle — la sortie de ce tunnel-là, on ne la verra qu'en 1984. Il est important que les créateurs que ces moments leur sont plus favorables que d'autres...

La dose est suffisamment forte. Elle ébranle tout rationaliste. Tentant de revenir à la carrière d'homme de théâtre et de réalisateur, je demande s'il est vrai que Guy Hoffman se fâche souvent. C'est reparti: «Je suis Bélier, ça doit se voir quand je n'aime pas quelqu'un. De là à voir un homme en colère à la moindre contradiction, il y a loin. Guy Hoffman avait lancé l'avertissement en début d'entrevue: «Je n'aime pas tellement le milieu... qui envahit». D'où sa détermination à ne pas multiplier les entrevues, à ne pas donner prise aux histoires, aux interactions non souhaitables entre vie personnelle et vie professionnelle (quoique le monde de la scène soit parfois aussi brouillon que la scène du monde). Bref, «je n'ai jamais gardé pour moi ce que j'avais envie de dire» et cela vaut pour l'élève qui aura que «ça, ça et ça» comme défauts à corriger, il faut un jour qu'il s'en rende compte. Hoffman qui n'a atteint son vrai tremplin qu'à 33 ans, il ne se croit pas le droit de dire à un jeune: «pas de talent». La vérité crue et la rigueur professionnelle sont donc là; elles poussent le Bélier à foncer.

Il est sorti indemne de ce «trou de 8 ans dans ma vie»: service militaire, guerre, détention. Sachant évoluer spontanément sur la scène européenne (je rentre toujours rapidement «chez moi») il se réjouit de ce que les tournées du TNM (au festival de Paris, par exemple, dans les années 50) aient rendu crédibles les gens de théâtre d'ici, aient engendré une estime mutuelle (il ne claironne pas mais Gérard Philippe fut le parrain de son fils Thierry). L'avantage, pour lui, est de ne se sentir dépaysé ni avec Dessailly ni avec Dufilho. Il eut aussi grâce surtout à Jean Gascon et à Jean-Louis Roux, le privilège de nouer des liens avec les grands interprètes anglophones tel Christophe Pluhmer. Le festival de Stratford aurait pu lui coller comme une deuxième peau si seulement il avait insisté. Bourré d'anecdotes qui font sourire ou s'esclaffer tel ministre de la Culture, croyant flatter l'acteur, dira que tel Feydeau a bien dû valoir 8 à 10 jours de répétitions! Guy Hoffman pourrait tenir encore longtemps, sourire en coin, à reconstruire un passé qui l'émerveille encore.

«L'on n'a qu'à parler avec une robe et un bonnet, tout galimatias devient savant et toute sottise devient raison», entend-on à la fin du *Malade imaginaire*. Je crois qu'Hoffman a bien saisi les pièces de l'éloquence et des diplômes et que ses interventions publiques déboulonnent les dogmatismes. Il agit, conseille discrètement, se complait au sein d'un groupe restreint d'amis et laisse à d'autres le soin de prescrire «clystères, saignées et purgations», dans une société où très nombreux sont ceux qui tentent de «faire le point». Sont-ils seulement attentifs, ces inquiets, aux mouvements magnétiques que décèle si bien Guy Hoffman?

Lépine

Suite de la page 22

«C'est dans la tête que l'espoir se joue; ces enfants-là ont 12 ou 13 ans et c'est le défaitisme total; ils savent ce qui les attend et en l'acceptant ils font que ça arrive. C'est ce qu'il faut casser et je suis absolument certaine qu'il faut que les fils d'ouvriers rencontrent les enfants de la classe moyenne». En se trouvant «deux ou trois assises sociales, la critique prend naissance».

Le cercle vicieux dans lequel le milieu enseignant baigne n'est pas de tout repos non plus, celui qui ressemble à l'inflation et dont on entend parler en termes de contraintes budgétaires, de perte de pouvoir, de «qu'est-ce qu'on peut faire les parents sont rendus à droite» etc.

«L'enseignant bureaucrate du secondaire paie son option en fatigue, en écoeurement, en dépressions nerveuses. C'est épouvantable ce qu'il peut payer, mois je dis que ça vaut pas le coup».

«Faire du temps avec 30 jeunes de secondaire III de milieu défavorisé, c'est quelque chose. Ça vaut amplement le salaire mais c'est mourir».

«Il y a toujours quelque chose à faire. Et c'est presque une faveur de travailler avec des jeunes plutôt qu'avec des statistiques ou des boîtes de conserve.»

Ginette Lépine a pris l'habitude, quand elle était à Saint-Jérôme, de prendre des notes, activité qui lui a permis d'écrire son livre mais qui lui a redonné espoir lorsqu'elle avait l'impression que ses enfants ne progressaient pas et que ses efforts se noyaient dans le vide. Avec le recul, les progrès paraissaient. D'ailleurs, le travail en équipe et le dialogue entre enseignants sont pour elle d'une importance capitale.

«Avec des jeunes, tu es certaines de rire au moins une fois par jour. Au moins une fois par jour ils t'en pousseront une bonne, une surprenante, un visage tout collé avec de la peinture ou une bonne farce et ça suffit à se mettre à rire. Rire c'est repartir».

Collette

Suite de la page 23

un peu à la manière d'un roman policier. Ici le suspense de l'intrigue traditionnelle est donnée de manière elliptique dans l'enchevêtrement des réseaux de l'écriture qui prendra tour à tour des allures de confession, de délire ou de réalité. S'ajoutera dans la seconde partie du récit une présence de l'érotisme, thématique à laquelle les livres précédents de Jean Yves Collette nous avaient déjà habitués. Je songe ici à des titres comme *L'état de débauche* paru à L'Hexagone dans lequel Collette explorait déjà cet aspect. Le dernier mot de *la Mort d'André Breton* est «supercherie» et ce dernier mot ne ramène-t-il pas une des constituantes les plus dynamiques de la fiction. Mais faut-il «Raconter à n'importe quel ennemi la ressemblance de la réalité et de la fiction.» p. 102.

Cinéma

Suite de la page 26

old times constitue un produit au service de l'humour mécanique de l'auteur Neil Simon et au service aussi du comique raccoleur de Chevy Chase, *Private Benjamin*, une comédie qui réussit étrangement à concilier militarisme et féminisme, cherche avant tout à nous mettre du Goldie Hawn plein la vue. Une Goldie Hawn tout d'abord victime, ridiculisée puis progressivement, finalement une Goldie Hawn qui s'impose. Comment ne pas voir une corrélation entre ce rôle dans *Private Benjamin* et le nouveau souffle que la comédienne semble vouloir donner à sa carrière. (Au cinéma Loew's, Dorval II, Monkland, Van Horne).

Guy Hoffman (Photo Jacques Grenier)

N'oubliez pas le guide

par **Gilles Archambault**

C'EST inspiré par le plus pur altruisme que je vous ai livré ces dernières semaines des suggestions pouvant vous permettre de vous constituer une discothèque de jazz. Peut-être est-ce le même souci qui a animé les auteurs anonymes du Guide Akai du disque. Vient de paraître en effet effet dans la collection du Livre de Poche, l'édition 1981 de ce Guide concernant le jazz, le blues, la musique pop et le rock. Une première édition était parue l'an dernier. Je ne commenterai ici que la partie du livre qui relève du jazz et du blues. D'entrée de jeu convenons qu'il s'agit là d'une entreprise fort bien menée. On recommande les disques importants de chacun des musiciens dans la mesure où ils sont disponibles sur le marché français, on commente le choix, on livre des notes sur les jazzmen dont on rappelle la production. Un ouvrage utile donc dans la mesure où on sait l'utiliser. Le commerce du disque est à ce point complexe qu'on peut ne pas retrouver au Québec bon nombre des microsillons cités ou encore les retrouver sous une étiquette différente et avec des numéros de catalogue autres. Les oublis sont rares et on n'a pas trop cédé à la tentation chauvine de citer en trop grand nombre des musiciens français. Pour l'amateur curieux et qui aura le soin de compléter les informations somme toute sommaires qu'il trouvera dans ce répertoire un guide assez précieux. Si vous

jazz

êtes comme moi porté vers tout ce qui vous parle de cette musique vous apprécierez. Reste peut-être à déplorer que le Jazz (et le Blues) n'aient pas fait l'objet du recueil au complet. Mais ça évidemment c'est une autre histoire!

Archie Shepp — *Trouble in Mind* — Steeplechase SCS 1139. Le saxo retrouve ici le pianiste Horace Parlan avec qui il avait gravé l'an dernier *Goin' Home* pour la même marque. Alors que la précédente aventure était une lecture nouvelle des negro spirituals, il s'agit cette fois d'une exploration du blues. Pour cette entreprise on ne pouvait songer à un meilleur musicien que Shepp, dont le phrasé, la sonorité, l'inspiration sont proches du blues le plus authentique. Horace Parlan, on le sait, a su s'inspirer de la musique gospel depuis toujours. Il ressort donc de cette collaboration l'un des disques les plus émouvants, les plus dérangeants qu'il soit possible d'écouter. Qu'il choisisse le ténor ou le soprano, Shepp est un musicien animé, pour qui la musique n'est pas une affaire, mais une passion. Figurez-vous, madame, que cela se voit et s'entend...

George Shearing — *On A Clear Day* — Concord CJ 132 Une musique agreable, jouee avec intelligence, brio même. Le pianiste est ici accompagné par le contrebassiste Brian Torf. Il est évident que j'échangerais volontiers cinq albums comme celui-ci contre le disque de Shepp. Encore qu'il faudrait que je me sente aimable et qu'il fasse soleil. Mais il ne faut pas être injuste pour un musicien qui sait faire preuve d'habileté et de goût.

Roy Eldridge — *The Best of Roy Eldridge* — Pablo 2310 857. Une anthologie un peu hâtive peut-être des pièces enregistrées par le bon vieux «Little Jazz». Hâtive même si le trompettiste a maintenant 70 ans. Mais que voulez-vous Pablo (c'est à dire Norman Granz) a décidé de procéder à une remise en vente de son catalogue. Le choix n'est pas mauvais, compte tenu du fait que Roy Eldridge n'est plus le technicien qu'il était et que ce serait un crime d'oublier ce vieux maître!

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 28, 29, 30, 31, 32, 33 et 34

Appel de candidatures mixtes

Fonction publique Canada / Public Service Canada

CHEF, PROGRAMME D'INFORMATION

Traitement: $31 772 – $35 698
Nº de réf.: 80SM-OC-COL-FL-1636 (48)

Bureau du **Commissaires aux langues officielles**
Direction de l'information
Ottawa (Ontario)

Fonctions
Le titulaire doit concevoir, planifier et mettre en œuvre un programme d'information publique destiné à expliquer la *Loi sur les langues officielles* et programmes connexes; formuler et mettre en application un programme d'information à l'intention des jeunes Canadiens; administrer des activités de production; diriger une revue qui s'adresse à des publics spécialisés.

Conditions de candidature
Diplôme universitaire en communications, journalisme, ou autre discipline connexe, ou expérience approfondie dans le domaine de l'information et études secondaires complétées. Expérience dans la conception, la planification, la production des supports pertinents, et la mise en œuvre de programmes d'information publique; expérience en analyse, en rédaction et en révision de textes traitant de questions complexes ou politiques qu'il faut diffuser au grand public; expérience dans la gestion de programmes de publications.

Nº d'autorisation: 330-326-002

AGENT PRINCIPAL DE LIAISON RÉGIONALE

Traitement: $32 607 – $36 809
Nº de réf.: 80SM-OC-COL-FL-3072 Edmonton (Alberta)
80SM-OC-COL-FL-3071 Montréal (Québec)
80SM-OC-COL-FL-3073 Sudbury (Ontario)

Bureau du Commissaire aux langues officielles
Politique et Liaison
Edmonton, Montréal, Sudbury

Fonctions
Le titulaire planifie, coordonne et met en œuvre un programme de liaison avec les deux communautés de langue officielle et, en particulier, les minorités linguistiques et les services fédéraux qui leur sont destinés.

Conditions de candidature
Obtention d'un grade universitaire avec spécialisation en sciences politiques, droit, sciences humaines ou sociales ou tout autre domaine lié aux fonctions du poste. Expérience de la gestion d'un bureau et d'un programme de relations avec des organismes communautaires. Expérience dans le traitement de griefs, plaintes ou revendications émanant du public. Expérience de l'analyse de la situation de la minorité de langue officielle ou de relations avec celle-ci.

Nºs d'autorisation: 330-326-004, 330-326-006, 330-326-005

CHEF, RECHERCHE SUR LES COMMUNICATIONS ET LA DISTRIBUTION

Traitement: $31 772 – $35 698
Nº de réf.: 80SM-OC-COL-FL-1637 (48)

Bureau du Commissaire aux langues officielles
Direction de l'information
Ottawa (Ontario)

Fonctions
Le titulaire doit planifier, organiser, mettre en œuvre et contrôler un programme de recherche en information et une activité d'évaluation de l'efficience et de l'efficacité de toutes activités publicitaires, éducationnelles et d'information en ce qui a trait aux langues officielles.

Conditions de candidature
Diplôme universitaire en communications ou journalisme ou toute autre discipline connexe ou études secondaires complétées et expérience variée et substantielle reliée aux responsabilités du poste. Expérience dans le domaine de la recherche en communications et des affaires publiques. Expérience dans la planification, la mise en œuvre et la gestion de programmes de recherche en communications et d'évaluation et de publicité. Expérience dans la liaison avec le grand public et des publics spécialisés et la diffusion de supports d'information.

Nº d'autorisation: 330-326-003

CHEF DE DIVISION

Traitement: $31 800 – $39 200
Nº de réf.: 80SM-OC-COL-FL-3037A (48)

Bureau du Commissaire aux langues officielles
Études spéciales
Ottawa (Ontario)

Fonctions
Le titulaire dirige des travaux de vérification linguistique et explique aux autorités compétentes la nature des correctifs requis en matière de langues officielles.

Conditions de candidature
Études secondaires terminées. Expérience marquée de la gestion de programmes; du domaine de l'analyse et de la gestion des langues officielles; de l'évaluation et l'analyse de politiques et de programmes ainsi qu'une très bonne expérience dans la rédaction de rapports.

Nº d'autorisation: 330-357-012

Exigences linguistiques
La connaissance des deux langues officielles est essentielle. En raison de la nature de ces postes la connaissance des deux langues officielles est immédiatement exigée.

De plus amples informations sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante:
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below.

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
Françoise Lévesque
Commission de la Fonction publique du Canada
Programme de dotation des cadres supérieurs
L'Esplanade Laurier, Tour ouest, 17e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0M7
Date limite: le 6 février 1981

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Canada

LE DEVOIR SUR MICROFILMS

Depuis 1910...

Le Devoir a toujours été à la fine pointe de l'actualité.
Aujourd'hui, en plus de demeurer fidèle à son image,
Le Devoir se veut l'instrument d'une excellente documentation.
Évitez tout ennui que comporte l'accumulation de journaux tout en sauvant du temps... Les microfilms du Devoir offrent une source de renseignements indispensables dans les bibliothèques, les centres de documentation et toutes les bonnes maisons d'enseignement. Et ils sont maintenant disponibles depuis les tout premiers numéros! **Pour plus d'information, écrivez à: Le Devoir, 211 rue St-Sacrement, Montréal H2Y 1X1 ou téléphonez à M. Bertrand Soucy au 844-3361, poste 245.**

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à Louise Valiquet (cinéma, sur scène et expositions) et à Claudine Inizan (télévision).

ARLEQUIN, 1004 est, Ste-Catherine (288-2943) — "Les corps érotiques: un art d'aimer" avec Dr Jean-Yves Desjardins, sam.-dim.: 20 h 30.

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Battle beyond the stars": Sam.dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

ATWATER II, Plaza Alexis Nihon Plaza (935-4246) — "Seems like old times": Sam.dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

ATWATER III, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "Bad timing": Sam.dim.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 25. Sem.: 17 h 00, 19 h 10, 21 h 25.

ASTRE I, 9480 Lacordaire (327-5001) — "Tim": Sam.dim.: 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. Sem.: 21 h 10. "Guignolo": Sam.dim.: 15 h 30, 19 h 30. Sem.: 19 h 15.

ASTRE II, — "Flash Gordon": Sam.dim.: 14 h 35, 18 h 10, 21 h 45. Sem.: 20 h 50. "Hulk revient": Sam.dim.: 13 h 00, 16 h 35, 20 h 10. Sem.: 19 h 15.

ASTRE III, — "Dressed to kill": Sam.dim.: 14 h 25, 17 h 45, 21 h 15. Sem.: 21 h 00. "The boogie man": Sam.dim.: 13 h 00, 16 h 15, 19 h 45. Sem.: 19 h 30.

ASTRE IV, — "Harold et Maude": Sam.dim.: 14 h 45, 18 h 05, 21 h 25. Sem.: 21 h 05. "Jonathan le goéland": Sam.dim.: 13 h 00, 16 h 20, 19 h 40. Sem.: 19 h 20.

AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "Change of seasons": Sam.-dim.: 13 h 05, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Prison babies": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Man and wife": 13 h 30, 16 h 20, 19 h 19, 22 h 00.

BERRI I, 1280 St-Denis (288-2115) — "Xanadu": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Représentation spéciale le sam.: 23 h 00.

BERRI II, — "Mon oncle d'Amérique": 12 h 40, 14 h 55, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 40. Représentation spéciale sam.: 23 h 45.

BERRI III, — "Le lagon bleu": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Représentation spéciale sam.: 23 h 00.

BERRI IV, — "La revanche de Madame Beauchamp": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 21 h 00. Représentation spéciale sam.: 23 h 00.

BERRI V, — "Laura les ombres de l'été": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Représentation spéciale sam.: 23 h 00.

BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "Collégiennes à tout faire": 12 h 15, 14 h 46, 17 h 17, 19 h 48, 22 h 19. "La sexualité chez les adolescentes": 13 h 10, 15 h 41, 18 h 12, 20 h 43.

BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Stir crazy": Sam.dim.: 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Sem.: 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.

BONAVENTURE II, — "Rocky horror picture show": Sam.dim.: 13 h 40, 15 h 30, 17 h 20, 19 h 10, 21 h 00. Sem.: 17 h 20, 19 h 10, 21 h 00.

BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "Le lagon bleu": Sam.dim.: 13 h 30, 17 h 30, 21 h 40. Sem.: 19 h 30. "Chapître deux": Sam.dim.: 15 h 15, 19 h 30. Sem.: 21 h 40.

BROSSARD II, — "Ça plane les filles": Sam.dim.: 13 h 50, 17 h 40, 21 h 35. Sem.: 19 h 45. "Les guerriers de l'enfer": Sam.-dim.: 15 h 25, 19 h 35. Sem.: 21 h 30.

BROSSARD III, — "Shining l'enfant lumière": Sam.dim.: 13 h 30, 17 h 30, 21 h 25. Sem.: 19 h 45. "Les monstres sont toujours vivants": Sam.dim.: 15 h 35, 19 h 45. Sem.: 21 h 50.

CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Shining l'enfant lumière": Sam.-dim.: 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15. Sem.: 19 h 00, 21 h 15.

CHAMPLAIN II, — "Ça plane les filles": Sam.dim.: 14 h 15, 18 h 10, 22 h 05. Sem.: 20 h 00. "Les guerriers de l'enfer": Sam.-dim.: 12 h 10, 16 h 00, 19 h 55. Sem.: 18 h 00, 21 h 50.

CINÉMA DE PARIS, 896 ouest, Ste-Catherine — "Que le spectacle commence": 12 h 15, 16 h 55, 21 h 30. "La rose": 14 h 25, 19 h 05.

CHÂTEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Venus en fourrures": 12 h 20, 15 h 25, 18 h 25, 21 h 30. "La joie de planer": 13 h 50, 16 h 55, 19 h 55.

CHÂTEAU II, — "Emmanuelle et les fille de Madame Claude": 12 h 50, 15 h 45, 18 h 40, 21 h 35. "Femmes complices": 14 h 25, 17 h 20, 20 h 15.

CINÉMA DE MONTRÉAL, 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — Salle I: "Les guerriers de la nuit": 14 h 00, 17 h 10, 20 h 15. "Faut trouver le joint": 15 h 40, 18 h 45, 21 h 55. Salle II: "Le complot diabolique du Dr Fu Manchu": 15 h 00, 18 h 30, 22 h 00. "La fureur du danger": 13 h 15, 16 h 45, 20 h 15.

CINÉMA 7e ART, 3180 est, Bélanger (722-0302) — "La vie devant soi": Sem.: 21 h 20. Sam.: 17 h 20, 21 h 20. Dim.: 13 h 20, 17 h 20, 21 h 20. "Les nouveaux monstres": Sem.: 19 h 15. Sam.: 19 h 15. Dim.: 15 h 15, 19 h 15.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — Fritz Lang: "Le tigre du Bengale" (Allemagne fédérale -France Italie 1958),: Sam: 19 h 30. "Le tombeau hindou": Sam.: 21 h 30. "Le bel âge": Mar.: 19 h 30. "Le désordre à vingt ans", "La Joconde": Mar.: 21 h 30. Cinéma d'animation de Segundo de Chomon, Mer.: 19 h 30. "Une histoire de femmes" de Sophie Bissonnette (Qué. 1980), "Piquez sur la ligne brisée" de France Renaud (Qué. 1976), Mer.: 21 h 30. "The count", "The cure", "The immigrant", "Easy street": Ven.: 19 h 30. "Les amants" de Louis Malle (France 1958), Ven.: 21 h 30.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 Boul. de Maisonneuve (879-4349) — Courts métrages canadiens - "High Steel", "Walking", "Evolution", "Monsieur Pointu", "A token gesture", "Le paysagiste", "The street", "Metamorphoses of Mr. Samsa", "Travel Log", Sam.: 19 h 00. "Pigs and battleships" de Shohei Imamura, Sam.: 21 h 00. Pour enfants: "Animal Crackers" de Victor Heerman, dim.: 15 h 00. "Summer soldiers" de Hiroshi Teshigahara, Dim.: 19 h 00. "The far road" de Sachiko Hidari, Dim.: 21 h 00.

CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Tribute" Sam. dim.: 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30. Sem: 19 h 10, 21 h 30.

COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "La belle étoile": 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 00.

COMPLEXE DESJARDINS II, — "Femme entre chien et loup": 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.

COMPLEXE DESJARDINS III — "Collégiennes en folie": 12 h 30, 15 h 25, 18 h 20, 21 h 15. "Parties fines": 14 h 05, 17 h 00, 19 h 55.

COMPLEXE DESJARDINS IV — "La banquière": 13 h 30, 15 h 55, 18 h 20, 20 h 45.

CÔTE-DES-NEIGES I, — 6800 Côte-des-Neiges (735-5528) — "Seems like old times": Sam. dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Sem.: 19 h 10, 21 h 10.

CÔTE-DES-NEIGES II, — "Bad timing": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Sem.: 19 h 15, 21 h 20.

COMMODORE, 5780 ouest, boul. Gouin (334-8560) — "Jeux à trois": Sam.: 18 h 00, 22 h 20. Dim.: 13 h 05, 17 h 25, 21 h 50. Sem.: 21 h 50. "La proie de l'autostop": Sam.: 20 h 50. Dim.: 16 h 00, 20 h 25. Sem.: 20 h 25. "À nous les lycéennes": Sam.: 19 h20. Dim.: 14 h 30, 18 h 50. Sem.: 18 h 50.

CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Shining l'enfant lumière": Sam. dim.: Sam. dim.: 14 h 15, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 30. Sem.: 19 h 15, 21 h 30.

DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "L'entourloupe": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 30, 21 h 30.

DAUPHIN II, — "Bienvenue Mr. Chance": Sam. dim.: 14 h 00, 16 h 30, 19 h 00, 21 h 30. Sem.: 19 h 00, 21 h 30.

DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Any which way you can": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 15. Sem.: 19 h 00, 21 h 15.

DORVAL II — "Private Benjamin": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Sem.: 19 h 15, 21 h 20.

DORVAL III — "Change of seasons": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.

DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "Stir Crazy": Sam. dim.: 12 h 45, 15 h 00, 17 h 15, 19 h 25, 21 h 30. Sem.: 19 h 00, 21 h 15.

DÉCARIE SQUARE II — "Battle beyond the stars": Sam. dim.: 12 h 45, 15 h 00, 17 h 15, 19 h 25, 21 h 30. Sem.: 19 h 00. 21 h 15.

ÉLYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "Le chaînon manquant": Sem. 19 h 00, 21 h 00. Sam. et dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

ÉLYSÉE II — "Une semaine de vacances": Sem.: 19 h 20, 21 h 20. Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.

FAIRVIEW I, Trans-Canada Hwy Pointe-Claire (697-8095) — "Popeye": Sam. dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Sem.: 19 h 10, 21 h 10.

FAIRVIEW II, — "Lovers, liars": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "Les faux durs": Sam. dim.: 13 h 00, 17 h 00, 21 h 05. "Invasion des profanateurs": Sam. dim.: 14 h 55, 19 h 00. Sem.: 19 h 00.

GREENFIELD II — "Y a-t-il un pilote dans l'avion": Sam. dim.: 14 h 35, 18 h 00, 21 h 35. "L'histoire d'Olivier": Sam. dim.: 12h 45, 16 h 10, 19 h 40. Sem.: 18 h 00, 19 h 40.

GREENFIELD II, "Y a-t-il un pilote dans l'avion": Sam. dim.: 14 h 35, 18 h 00, 21 h 35. "L'histoire d'Olivier": Sam. dim.: 12 h 45, 16 h 10, 19 h 40. Sem.: 18 h 00, 19 h 40.

GREENFIELD III, "Vénus en fourrures": Sam. dim.: 15 h 00, 18 h 15, 21 h 30. "La joie de planer": Sam. dim.: 13 h 15, 16 h 35, 19 h 50. Sem.: 18 h 15, 19 h 50.

GUY, 1435 Guy (931-2512) — "Dutch treat": 12 h 15, 14 h 55, 17 h 35, 20 h 15. "Three A.M.": 13 h 20, 16 h 30, 18 h 40, 21 h 20.

JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Le lagon bleu": Sam. dim.: 13 h 15, 17 h 30, 21 h 45. Sem.: 19 h 30. "Chapître deux": Sam.dim.: 15 h 15, 19 h 35. Sem: 21 h 30.

KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "9 to 5": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.

KENT II, "Popeye": Sam.dim.: 12 h 10, 14 h 20, 16 h 30, 18 h 40, 20 h 50. Sem.: 18 h 40, 20 h 50.

LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Nine to Five": Sam.dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

LA CITÉ II, "Change of seasons": Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 10, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05. Sem.: 19 h 05, 21 h 05.

LA CITÉ III, "The elephant man": Sam. dim.: 13 h 55, 16 h 10, 18 h 30, 20 h 55. Sem.: 18 h 30, 20 h 55.

LAVAL I, 1600 Le Corbusier, Chomedy (688-7776) — "Y a-t-il un pilote dans l'avion": Sam. dim.: 14 h 40, 18 h 10, 21 h 35. "Le ciel peut atteindre": Sam. dim.: 12 h 50, 16 h 15, 19 h 45. Sem.: 18 h 10, 19 h 45. Samedi dernier spectacle: 21 h 35.

LAVAL II, "Le coup du parapluie": Sam. dim.: 15 h 05, 18 h 30, 21 h 50. "3 super gars passent à l'attaque": Sam. dim.: 13 h 30, 16 h 50, 20 h 10. Sem.: 18 h 30, 20 h 10. Samedi dernier spectacle: 21 h 50.

LAVAL III, "Emmanuelle et les filles de Madame Claude": Sam.dim.: 15 h 10' 18 h 20, 21 h 30. "Femmes complices": Sam. dim.: 13 h 40, 16 h 50, 20 h 00. Sem.: 18 h 20, 20 h 00. Sam. dernier spectacle: 21 h 30.

LAVAL IV, "Le shérif et les extra-terrestres": Sam. dim.: 14 h 10, 17 h 45, 21 h 20. "La magie de Lassie": Sam. dim.: 12 h 20, 15 h 55, 19 h 30. Sem.: 19 h 30. Sam. dernier spectacle: 21 h 20.

LAVAL V, "Les faux durs": Sam. dim.: 13 h 00, 17 h 00, 21 h 05. "L'invasion des profanateurs": Sam. dim.: 14 h 55, 19 h 00. Sam. dernier spectacle: 21 h 05.

LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest boul. St-Martin, Chomedy (687-5207) — "Le lagon bleu": Sam. dim.: 13 h 15, 17 h 45, 21 h 50. Sem.: 19 h 30. "Chapître deux": Sam. dim.: 15 h 15, 19 h 35. Sam.: 21 h 20.

LAVAL-ODÉON II, "Ça plane les filles": Sam. dim.: 13 h 00, 17 h 00, 21 h 20. Sem.: 19 h 40. "Les guerriers de l'enfer": Sam. dim.: 14 h 50, 19 h 00. Sem.: 21 h 25.

LOEW'S I, 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "Lovers & Liars": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sam. dernier spectacle: 23 h 30.

LOEW'S II, "9 to 5", 13 h 00, 15 h 00, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 15. Samedi dernier spectacle: 23 h 20.

LOEW'S III, "Any which way you can": 12 h 20, 14 h 30, 16 h 40, 18 h 50, 21 h 00. Sam. dernier spectacle: 23 h 10.

LOEW'S IV, "Private Benjamin": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

LOEW'S V, "Popeye": 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Sam. dernier spectacle: 23 h 20.

MASCOUCHE I, 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A Mascouche (474-4141) — "Flash Gordon": Sam.dim.: 13 h 30, 17 h 20, 21 h 10. Sem.: 21 h 20. "Hulk revient": Sam.dim.: 15 h 40, 19 h 30. Sem.: 19 h 30.

MASCOUCHE II, "Race du sexe": Sam. dim.: 14 h 40, 17 h 10, 19 h 40. Sem.: 19 h 30, 21 h 50. "Quelle chaleur": Sam. dim.: 13 h 30, 16 h 00, 18 h 30, 21 h 00. Sem.: 20 h 45.

MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Que le spectacle commence": Sam. dim.: 12 h 15, 16 h 55, 21 h 30. Sem.: 19 h 00. "La rose": Sam. dim.: 14 h 25, 19 h 05. Sem.: 21 h 10.

MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "Private Benjamin": Sam. dim.: 13 h15, 15 h 15, 17 h 15' 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Un petit mélo dans la tête": 19 h 00. Matinée sam.: dim.: 13 h 30. "Le lagon bleu": 20 h 40. Matinée sam. dim.: 15 h 10.

MONTENACH II, "Une blonde dans les pattes": 19 h 10 sauf lundi. Matinée sam. dim.: 13 h 35. "Le shérif et les extra-terrestres": 21 h 00 sauf lundi. Matinée sam. dim.: 15 h 20. Ciné Club: "Le voyage en douce", lun.: 20 h 00.

MAJESTIC, 3166 est, Henri-Bourassa (381-6116) — "Le gigolo américain": Sam. dim.: 21 h 20. "À la recherche de M. Goodbar": Sam. dim.: 19 h 00. Dès midi sam. dim.: "Airport 80 Concorde", "Têtes vides cherchent coffres pleins", "Les loups de haute-mer".

OUIMÉTOSCOPE I, 1204 est, Ste-Catherine (525-8600) — "Merci d'avoir été ma femme": Sam.: 19 h 00. "La dérobade": Sam.: 21 h 30. "La flûte enchantée": Dim.: 13 h 30, 16 h 00. "La dérobade": Dim.: 19 h 15, 21 h 30.

OUIMÉTOSCOPE II, "Prends l'oseille et tire-toi" de Woody Allen. Sem.: 19 h 00, 21 h 00. Sam.: 19 h 00, 21 h 00, 23 h 00. Sim.: 13 h 00 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

OUTREMONT, 1248 Bernard (277-4145) — Samedi: "All that jazz": 19 h 00. "The blues brothers": 21 h 30. Dimanche: "L'étalon noir": 14 h 00. "Le crime de l'Orient Express": 16 h 30. "Ça peut pas être l'hiver, on n'a même pas eu d'été": 19 h 30. "L'aventure, c'est l'aventure": 21 h 30.

PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "Tim": Sam. dim.: 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. Sam.: 21 h 10. "Guignolo": Sam. dim.: 15 h 30, 19 h 30. Sem.: 19 h 15.

PARADIS II — "Flash Gordon": Sam. dim.: 14 h 35, 18 h 10, 21 h 45. Sem.: 20 h 50. "Hulk revient": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 35, 20 h 10. Sem.: 19 h 15.

PARADIS III — "Amandine belle à croquer": Sam. dim.: 14 h 15, 17 h 00, 19 h 45. Sem.: 20 h 30. "Les petites garces": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 40, 18 h 25.Sem.: 19 h 15.

PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — Samedi: "Milan Bleu" de Jean François Garsi (France 1978) et "Race d'Ep: un siècle d'images de l'homosexualité" de Lionel Soukaz (France 1979) à 19 h 30, 21 h 30. Dimanche: Films pour enfants à 13 h 30. "Milan bleu", "Race d'Ep" à 15 h 00.

PARISIEN I, 480 ouest, Ste-Catherine (866-3858) — "Les faux durs": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sam. dernier spectacle: 23 h 00.

PARISIEN II — "Y a-t-il un pilote dans l'avion": 12 h 30, 14 h 10, 16 h 00, 17 h 50, 19 h 40, 21 h 35. Samedi dernier spectacle: 23 h 25.

PARISIEN III — "Cage aux folles": 13 h 10, 14 h 55, 16 h 40, 18 h 25, 20 h 10, 21 h 50. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

PARISIEN IV — "Le coup du parapluie": 12 h 30, 14 h 15, 16 h 00, 17 h 50, 19 h 35, 21 h 25. Samedi dernier spectacle: 23 h 10.

PARISIEN V — "Le maître nageur": 13 h 10, 14 h 50, 16 h 35, 18 h 20, 20 h 05, 21 h 50. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "Jazz singer": Sam. dim.: 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25. Sem.: 19 h 00, 21 h 05.

PLACE VILLE-MARIE I, Place Ville-Marie (866-2644) — "Ordinary People": 12 h 10, 14 h 20, 16 h 35, 18 h 50, 21 h 05.

PLACE VILLE-MARIE II — "Airplane": 13 h 00, 14 h 55, 16 h 55, 18 h 55, 20 h 55.

PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "The opening of Misty Beethoven": 12 h 00, 15 h 50, 17 h 30, 20 h 30. "Space Love": 13 h 30, 16 h 15, 19 h 00, 21 h 40.

RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "Y a-t-il un pilote dans l'avion": 14 h 40, 18 h 00, 21 h 20. "[illegible]de ramer t'es sur le sable": 13 h 00, 16 h 20, 19 h 40.

RIVOLI II — "Le chaînon manquant": 14 h 20, 17 h 50, 21 h 20. "Ils sont grands ces petits": 12 h 40, 16 h 10, 19 h 40.

SAINT DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — Spectacle "La cage aux folles" à 20 h 30. Relâche lundi.

SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — "La grande casse no 1": Sam. dim.: 16 h 40, 21 h 35. Sem.: 21 h 35. "Rock 'n Roll": Sam.dim.: 15 h 05, 20 h 00. Sem.: 21 h 00. "Le dernier combat": 13 h 30, 18 h 25.Sem.: 18 h 25.

SNOWDON, 5225, Décarie (482-1322) — "Lovers & liars": Sam. Dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Private Benjamin": Sam. Dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Sem.: 19 h 10, 21 h 10.

VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Shining l'enfant lumière": sam. dim.: 13 h 40, 17 h 40, 21 h 45. Sem.: 19 h 40. "Le jour de la fin du monde": Sem. dim.: 15 h 45, 19 h 45. Sem.: 21 h 50.

VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Les faux durs": Sam. dim.: 12h 55, 17 h 00, 21 h 10. "L'invasion des profanateurs": Sam. dim.: 14 h 55, 19 h 00.: Sem.: 19 h 00.

VERSAILLES II — "Le coup du parapluie": Sam. dim.: 14 h 30, 18 h 00, 21 h 30. "L'enfant fugitif": Sam. dim.: 12 h 45, 16 h 10, 19 h 45. Sem.: 18 h 00, 19 h 45.

VERSAILLES III — "Y a-t'il un pilote dans l'avion": Sam. dim.: 14 h 35, 18 h 00, 21 h 30. "L'histoire d'Olivier": Sam. dim.: 12 h 50, 16 h 15, 19 h 35. Sem.: 18 h 00, 19 h 35.

VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau (669-3866) — "La fièvre du samedi soir": Sam. dim.: 12 h 45, 16 h 50, 21 h 00. Sem.: 21 h 00. "Brillantine": Sem.: 19 h 00. Sam. dim.: 14 h 55, 19 h 00.

VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "Que le spectacle commence": Sam. dim.: 13 h 00, 17 h 30, 21 h 50. Sem.: 19 h 15. "La rose": Sam. dim.; 15 h 10, 19 h 30. Sem.: 21 h 25.

WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmout (931-2477) — "The stunt man": 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 19 h 00, 21 h 15.

YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "Raging bull": 13 h 45, 16 h 15, 18 h 45, 21 h 15.

sur scène

ATELIER THÉÂTRE LES MAINS, 371 est, Roy (842-7371) — Pour enfants: Le Théâtre face à face présente: "Viens jouer dans ma cour (4 à 12 ans). Sam.: 14 h 00. Dim.: 13 h 30 et 15 h 00.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, 1700 St-Denis (279-2370) — Musique en Vie présente Sarabande, dimé.: 20 h 30. Oeuvres de Montéclair, Purcell, Bach, Haendel, Couperin.

CHAPELLE LOYOLA, 7141 ouest, Sherbrooke — Concert de violoncelle et de piano par Katherine Skorzewska, Dorothy Fraybert, jeu.: 20 h 30. Programme Brahms, Franck. Entrée libre. (482-0320 poste 614).

CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts — "Oh! les beaux jours" de Samuel Beckett avec Françoise Faucher, Jean-Louis Paris. Mise en scène: Jean Faucher. Lun. à jeu.: 20 h 30. Ven. sam.: 19 h 30' 22 h 00. Relâche dim.: Jusqu'au 28 fév.

CAFÉ NELLIGAN, 550 est, Dorchester (288-9535) — "Aux yeux des hommes" de John Herbert, traduction de R. Dionne. Mar.à jeu. et dim.: 20 h 30. Ven. sam.: 20 h 00, 23 h 00.

CAFÉ MOLIÈRE, 1200 St-Hubert (844-7000) — "Les extravagantes et voluptueuses aventures du baron de Crac", d'après Henri-Pierre Cami avec Réjean Wagner. Mer. à lun.: 20 h 30. Du 21 janv. au 2 mars.

CAFÉ THÉÂTRE QUARTIER LATIN, 4303 St-Denis (843-4384) — "Prélude à un déjeuner sur l'herbe" de Olwen Wymark, avec Normand Bélanger, Claire Ifrane, Hervé Martin. Mise en scène: Eve Marie. Jeu. à lun.: 20 h 00. Jusqu'au 2 fév. Le groupe Amal/Gamme, jusqu'au 26 janv. 22 h 00. Henri-Pierre Noël, pianiste, du 28 janv. au 2 fév. 22 h 00.

CHRIST CHURCH CATHEDRAL, 1440 Av. Union — Concert par Mireille et Bernard Lagacé, dim.: 16 h 00. Oeuvres de Buxtehude, Bach, Messiaen, Mozart, Couperin.

CENTRE SAIDYE BRONFMAN, 5170 Côte Ste-Catherine (739-2301) — "Mixed marriage écrit par George Szanto avec Marvin Karon, James Kidnie, Lillian Lewis Trulie Macleod, Barney O'Sullivan. Tous les jours 20 h 00. Matinées mar.: 13 h 30, dim.: 16 h 00. Relâche ven. Du 24 janv. au 22 fév.

CENTRE D'ESSAI CONVENTUM, 1237 Sanguinet (284-9352) — Ginette Bellavance, Dim. et Mar. à jeu.: 20 h 30. Ven. sam.: 20 h 30, 23 h 00. Jusqu'au 1er fév.

CAFÉ CAMPUS, coin Reine-Marie et Decelles (735-1259) — Le groupe Kashemear, lun.: 21 h 30.

CAFÉ THÉÂTRE LES FLEURS DU MAL, 500 est, Rachel (521-4446) — "Les Neiges" de Michel Garneau avec Pierre Brodeur, Josette Couillard, Marie-Denyse Daudelin, Alain Fournier, Véronique Pinette. Mise en scène: Claude Poissant. Tous les soirs 20 h 30. Relâche lun. mar. jusqu'au 8 fév. "La trousse" de Louis-Marie Dansereau avec Danielle Fichaud. Lun. mar.: 21 h 00. Jeu. ven. sam.: 23 h 00. Dim.: 18 h 00. Relâche mer.

CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-3161) — "The Tomorrow box" de Anne Chislett avec Joyce Campion, Antony Parr, Diane Beishaw, Richard Blackburn et Kate Trotter. Mise en scène: Elsa Bolam. Mar. à sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Matinée sam.: 14 h 00. Jusqu'au 1er fév.

DOUDOU ROCKHEAD PARADISE, 1252 ouest, St-Antoine (875-6232) — Joe Pass, jusqu'à dimanche. Sem: 21 h 30, 23 h 30. Ven. sam: 21 h 30, 23 h 30, 1 h 00.

L'IMPRÉVU, 446 Place Jacques-Cartier, Vieux-Montréal (878-9397) — Pierre Lescaut, jusqu'à dimanche. Michel Séguin, du 27 janv. au 1er fév. Dim. à jeu.: 22 h 00, 24 h 00. Ven. sam.: 22 h 30, 1 h 00.

L'EX-TASSE, 816 est, Ontario (526-9396) — "Ma p'tite vache a mal aux pattes" de et par Jocelyne Goyette. Mise en scène: André Melançon. Mer. à dim.: 21 h 00. Jusqu'au 15 fév. "Beauté baroque" de Claude Gauvreau avec Julie Vincent, Raymond Legault. Mer. à sam.: 23 h 00. Dim.: 15 h 00. Jusqu'au 8 fév.

LA COMÉDIE NATIONALE, 1450 est, Ste-Catherine (523-1131) — "Des diamants pour mourir" de Jacques Lorain avec Monique Joly, Raymond Bouchard, Robert Gravel, A.J. Henderson, Jean-Pierre Masson, Carole Chatel, Paul Savoie. Mar. à ven.: 20 h 00. Sam.: 19 h 00, 22 h 30. Dim.: 19 h 30. Jusqu'au 25 janv.

LA VIEILLE BRASSERIE, 2801 boul. St-Joseph, Lachine — Marie Laferrière, mezzo-soprano; David Doane, ténor; Marc Durand, piano, dim.: 15 h 00. Inf.: 637-6624.

PIANO MOBILE, Place des Arts, — Sons et brioches: "L'évolution des cuivres à travers l'histoire de la musique", dim.: 11 h 00. Boîte à musique: "Johannes Brahms", mar.: 12 h 00. Concerts-midis: "Six siècles de musique pour flûtes", oeuvres de Boismortier, Telemann, Doppler, Khulau. Mer.: 12 h 00.

SALLE CLAUDE CHAMPAGNE, 220 Chemin Vincent d'Indy — Concert de l'Atelier de Jazz, dir.: Richard Ferland' lun.: 20 h 30.

SALLE WILFRID-PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Alain Barrière, sam. dim.: 20 h 30. L'OSM, Charles Dutoit, chef attitré; Steven de Groote, pianiste, dim.: 14 h 30. Oeuvres de Mendelssohn, Schubert, Rachmaninoff. L'OSM; Yo-Yo Ma, violoncelliste, Mar.: 20 h 30. Oeuvres de Schubert, Ligeti, Roussel, Haydn. Les 3 "L": Lalonde, Lautrec, Louvain, jeu. ven.: 20 h 30.

THÉÂTRE MAISONNEUVE, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Les Ballets Jazz de Montréal, sam.: 20 h 30. Paul et Paul s'en vient, jeu. ven.: 20 h 30.

SALLE POLLACK, 555 ouest, Sherbrooke (392-8224) — "Il Barbiere di Siviglia" présenté par l'Atelier d'opéra McGill, dir.: Edith et Luciano Della Pergola. Sam. dim.: 20 h 00. Entrée libre. L'Ensemble de la SMCQ, dir.: Serge Garant et Le Quintette à vent du Québec; solistes: Pauline Vaillancourt, soprano; Jocelyne Fleury-Coutu, mezzo-soprano; Gary Relyea, baryton, jeu.: 20 h 15. Programme: John Burke, Giörgy Ligeti.

THÉÂTRE DE L'ÎLE, 1 rue Wellington, Hull — (771-6669) — "Solange" de Jean Barbeau avec Micheline Marin et la création en langue française de "À l'ouvrage" de David Fennario. Avec Yves Assiniwi, Roger Clavet, Jean-Pierre Delorme, Guy Lafortune, Benoit Le Blanc, Jacques Dupont, Gilles Dupré, Pierre McNicoll. Mer. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 00. Dim.: 19 h 30. Jusqu'au 8 fév.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-0563) — "La puce à l'oreille" de Georges Feydeau avec Lorraine Auger, Jean Doyon, Claire Faubert, Francisco, Hedwige Herblet, Danielle Lepage, Claude Marquis, Charles Mignault, Guy Mignault, Pierre Péloquin, Bertrand Roy, Claude St-Germain, Gisèle Trépanier, Pierre Thériault. Mar. à ven.: 20 h 00. Sam.: 17 h 00, 21 h 00. Dim.: 19 h 00. Jusqu'au 7 fév.

THÉÂTRE PORT-ROYAL, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — "Les Voisins" de Louis Saïa et Claude Meunier avec Monique Miller, Hélène Loiselle, Marikita Bo